

TRADITION WALLONNE

# LA MADELEINE

MARCHE JUMÉTOISE EN L'HONNEUR  
DE SAINTE MARIE-MADELEINE





---

**LA MADELEINE**  
**MARCHE JUMÉTOISE EN L'HONNEUR**  
**DE SAINTE MARIE-MADELEINE**

---

En couverture :  
La rentrée des drapeaux à la chapelle d'Heigne (Photo J.-J. Rousseau).

---

# **LA MADELEINE**

## **MARCHE JUMÉTOISE EN L'HONNEUR DE SAINTE MARIE-MADELEINE**

Traditions et Parlers populaires  
Wallonie-Bruxelles  
Jumet  
1993

---

Catalogues et monographies de la  
Collection Tradition wallonne, n° 8

*Comité de direction :*

Jean-Pierre Ducastelle, Jean-Marie Duvosquel, Jean-Luc Fauconnier, Jean Fraikin

*Directeur responsable des publications :*

Jean Fraikin

*Secrétaire de rédaction :*

Louis Demoulin

*Coordination technique et recherche iconographique :*

Jean-Luc Fauconnier

*Graphisme :* Roger Potier

*Photogravure :* Lithomeuse

*Impression :* Groupe Chauveheid s.a.

*Éditeur :*

Traditions et Parlers populaires Wallonie-Bruxelles asbl,  
avec la collaboration de l'asbl «Les Amis de la Madeleine»

*Siège :*

Place Albert I<sup>er</sup>, 1

B-1400 Nivelles

*Administration et boîte postale :*

Boulevard Léopold II, 44

B-1080 Bruxelles

Dépôt légal 1993-6513-1

Les articles n'engagent que leurs auteurs

On a déjà dit et écrit beaucoup de choses sur la Madeleine. Depuis le temps qu'on en parle, on a tiré tout ce qu'on a pu des maigres documents anciens qui nous sont parvenus et, souvent, l'imagination a comblé les lacunes béantes des archives. Comme les gens n'aiment pas rester sur leur faim, on leur a inventé des histoires qui, avec les ans, sont parfois devenues vérité révélée. On a échafaudé des hypothèses qui, le temps aidant, se sont muées en certitudes inébranlables. Bref, il semble qu'on ait déjà dit tout ce qu'il y avait à dire sur le sujet.

Alors, pourquoi ce livre? Tout simplement pour faire le point, sans avoir l'ambition d'être exhaustif ni la prétention d'épuiser un sujet qui fera sûrement encore couler beaucoup d'encre. Ce que nous voulons, c'est seulement montrer à ceux qui ne le connaissent pas ou qui le connaissent mal que le folklore jumétois est un des plus vivants de notre terre wallonne.

Parmi toutes les Marches qui chaque année sillonnent l'Entre-Sambre-et-Meuse et les régions qui lui sont proches, la Marche de la Madeleine est à classer parmi les plus hautes en couleurs et en panache. Pour qui la connaît et surtout pour qui sait la vivre, elle en est une des plus attachantes et, quoi qu'en disent certains qui ne comprennent pas la variété de ses uniformes et la mouvance de ses traditions, une des plus folkloriquement authentiques.

Chaque année, un bon millier de marcheurs et de pèlerins prennent la route à pied ou à cheval, au son des harmonies, des fanfares et des batteries. Cette route les conduira au long de ses cinq lieues à travers Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon, Gos-

selies et Jumet, faisant de la Madeleine une des plus longues Marches militaires.

On comprend que celui qui voit la Madeleine pour la première fois soit quelque peu déconcerté par son aspect inhabituel tant elle diffère des autres marches. L'habitué des Marches d'Entre-Sambre-et-Meuse qui n'entend que fifres et tambours et qui ne jure que par sapeurs et grenadiers est surpris par cet éclatement de couleurs et de fanfares, par cette variété d'uniformes qui vont du Mamelouk de l'Empire jusqu'au Marin américain en passant par la Garde royale anglaise et la Brigade française d'Indochine.

Et l'on comprend facilement sa surprise, car il faut vivre la Madeleine pour en découvrir le fil directeur. Le spectateur touriste est en effet habitué à ne considérer dans le folklore que le côté « pièce de musée », l'aspect reconstitution historique, et il est déconcerté par une tradition qui reste tellement vivante qu'elle ne cesse d'évoluer même si certaines compagnies continuent aujourd'hui encore à faire usage d'un fusil de bois, souvenir de leur origine plébéienne...

La Madeleine n'est pas un corps figé, et si le *Mad'léneû* est marcheur dans l'âme, son centre d'intérêt ne se limite pas à une époque ou à une région. Les compagnies qui composent la Marche voient le jour et meurent au gré des circonstances. Chaque année voit des naissances, des disparitions et parfois même des résurrections. C'est cette mouvance qui fait toute l'originalité et l'intérêt que lui portent le folkloriste et l'amateur de traditions populaires car elle est un exemple de folklore vivant et en constante évolution.

Une autre caractéristique de la Madeleine est l'aspect inattendu de certains uniformes, et on comprend la surprise de ceux qui ne perçoivent pas la raison de leur présence. On peut s'étonner par exemple de voir dans la marche une compagnie de Marins russes ou de Monténégrins. On s'en étonnera moins quand on comprendra que ces uniformes sont l'expression d'une admiration populaire pour l'un ou l'autre corps d'armée dont les faits d'armes avaient ému nos grands-pères. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

### Une Marche à trois têtes

Le spectateur non averti n'est pourtant pas encore au bout de ses surprises car la Madeleine ne fait décidément rien comme les autres marches. En effet, pas moins de trois comités en partagent l'organisation.

#### *L'État-Major*

Il y a d'abord l'État-Major, grand maître de la bonne marche du Tour.

Son rôle est de veiller à la bonne tenue des groupes, au respect de l'horaire, à la discipline et au respect des traditions, travail difficile quand on connaît la longueur du parcours, les tentations rencontrées en chemin et l'esprit individualiste des *Madeleinois*.

C'est aussi l'État-Major qui présente à l'Assemblée des Chefs la candidature des nouvelles sociétés qui demandent à entrer dans le Tour. Il décide aussi de la place occupée par chaque groupe dans le cortège. Il doit pour cela tenir compte de leur ancienneté, de l'alternance entre groupes avec et

sans musique, de l'affinité entre différentes compagnies, bref, une série de critères qu'il convient de peser à la balance de pharmacien.

De plus, il décerne chaque année un prix aux sociétés, cinq grandes et cinq petites, qui ont le mieux respecté l'esprit de la Madeleine par leur bonne présentation et leur bonne tenue.

#### *Les Jeunes Bourgeois.*

Les Bourgeois de la Jeunesse, ou Jeunes Bourgeois, forment le second comité responsable. Ils sont un des plus anciens groupes de la Marche et on les retrouve cités dans les plus vieilles relations que l'on possède de la Madeleine. Ils sont en effet les descendants des vieilles «Compagnies de Jeunesse» qui depuis toujours organisaient les ducasses et festivités liées aux processions.

Si la Madeleine est tricéphale, les Jeunes Bourgeois coiffent deux casquettes, ou plutôt deux chapeaux hauts-de-forme. Ils sont d'abord un groupe de marcheurs, et non des moindres puisqu'ils ont l'honneur de constituer dans la Marche la transition entre les pèlerins et les compagnies armées. Voilà leur première casquette.

La seconde est celle du Comité des Fêtes. En plus du Tour, la société s'occupe de l'organisation des festivités qui ont lieu pendant toute la semaine de la Madeleine. C'est elle qui engage les forains, organisent les animations du soir, depuis les concerts jusqu'aux matchs de catch, bref, ses membres sont les grands maîtres de la ducasse.

Il faut remarquer que si les Jeunes Bourgeois et le Comité des Fêtes ont le même

président et le même secrétaire, et que si tous les membres des Jeunes Bourgeois sont membres du Comité des Fêtes, chacune des fonctions du groupe a sa propre trésorerie, confiée à deux trésoriers différents, l'un s'occupant du budget de la société, l'autre étant responsable des fonds destinés à l'organisation des fêtes, fonds dont il devra rendre compte à l'échevin des Fêtes de la Ville. Tout cela paraît à première vue assez compliqué mais on s'y adapte rapidement.

Il n'y a pas si longtemps, le groupe n'acceptait dans ses rangs que des célibataires. À son mariage, le Jeune Bourgeois devait s'engager dans un autre groupe s'il voulait continuer à participer au Tour... Jumet se souviendra longtemps de leur ancien président, Marcel Loppes, qui jamais ne se maria pour ne pas devoir abandonner son groupe ! Aujourd'hui, un Jeune Bourgeois qui se marie peut garder sa place dans la société. Il faut bien s'adapter d'autant plus que les célibataires ne sont plus nombreux à accepter de consacrer une partie de leur temps à la préparation des festivités.

#### *Les Amis de la Madeleine.*

Les Amis de la Madeleine forment la troisième tête de la Marche.

Cette société groupée en ASBL n'est pas une société «marcheuse». Son importance est toutefois telle qu'on ne peut la passer sous silence.

Depuis 1932, la crise économique s'était installée dans le pays, entraînant de grandes grèves. La Marche ne put avoir lieu. La Madeleine, comme toutes les autres manifestations folkloriques, payait les consé-



Le commandant Jean Coyette fut pendant des années un marcheur inconditionnel. Membre de l'État-Major, il était écouté par tous les *Mad'léneûs* auprès desquels il jouissait d'un ascendant certain et d'une autorité incontestée. Avocat, il accéda au titre de conseiller d'État, ce qui n'enlèvera rien à sa simplicité. (Collection R. Arcq).

quences de la crise. De plus, certains vieux *Mad'léneûs*, animateurs de notre Marche, avaient disparu. Le feu sacré s'éteignait et la Marche périssait. Les sociétés voyaient leurs effectifs fondre d'année en année et, chose plus grave, l'esprit de la Madeleine se diluait. L'ordre et la discipline se relâchant, notre Marche prenait de plus en plus l'allure d'une cavalcade de pochards. Aussi les spectateurs se désintéressaient de ce cortège qui ne se rattachait plus au folklore que par son nom.

Il était grand temps de réagir.

En 1937, deux Jumétois, Jean Coyette et Simon Dogniaux, connus dans la commune

et dans les environs comme des *nwârs gros sous* (c'est-à-dire extrêmement connus) s'unirent pour essayer de remonter le courant. Ils pensèrent à allouer aux groupes une prime en argent proportionnelle à leurs effectifs et à leur bonne tenue pendant le Tour. Cet argent, ils le trouvèrent auprès de généreux particuliers et de firmes commerciales qui avaient compris l'importance de l'enjeu pour Jumet.

L'administration communale leur octroya aussi une subvention importante pour l'époque.

Les résultats furent spectaculaires, et les années suivantes, ce fut un Tour impeccable qui fit son entrée à Heigne. La Madeleine était sauvée.

Dès la fin de la guerre, le groupe qui s'était étoffé de membres de l'État Major et du Comité des Fêtes, du clergé et de civils amoureux de leur folklore et qui entretemps avait pris comme nom «Les Amis de la Madeleine», élaborait tout un programme d'action, non seulement à l'intérieur de la Marche, mais aussi à l'extérieur de celle-ci, en organisant une propagande intensive dans tout le pays. Ils firent imprimer des affichettes qui furent répandues dans tous les lieux publics, ils alertèrent la radio et les journaux, prirent contact avec la firme «Pathé» qui vint réaliser un film du Tour. En 1946, ils éditérent un journal, *Le Madeleineux*, qui reste pour les amateurs de folklore une source précieuse de renseignements. En 1948, ils demandèrent à notre artiste jumétois Fernand Thon, de leur dessiner une affiche. Le peintre en fit un chef-d'œuvre du genre, et cette affiche, recherchée actuellement par les collection-

neurs, porta dans tout le pays le chatoiement des uniformes de notre Madeleine.

Et nous ne parlons pas des dépliants touristiques, des concours de rédaction, des concours de dessin sur le thème de la Madeleine, et de combien de réalisations qui permettent à la Madeleine d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

### L'Assemblée des Chefs

Mais ce n'est pas tout, car nous sommes en démocratie et, finalement, le pouvoir appartient toujours à la base... C'est pourquoi un des premiers devoirs du Comité des Fêtes, après le déroulement de la marche est de convoquer en septembre les chefs des sociétés inscrites au dernier ordre de marche ainsi que les membres de l'État-Major. Les Vieux Mamelouks, qui au siècle passé tenaient le rôle actuellement dévolu à l'État-Major, peuvent assister à l'assemblée au grand complet. Cette assemblée, dite assemblée de la nomination, est très importante. C'est en effet au cours de celle-ci que sera nommé l'État-Major, général, commandant en chef, commandants et aides de camp, dont les noms sont proposés à l'assemblée par l'État-Major démissionnaire. Chaque candidat doit obtenir la majorité absolue des voix pour être élu. Le vote est exécuté à main levée. Chaque société dispose d'une voix qui est exprimée par son responsable présent, sauf les Vieux Mamelouks dont chacun des membres présents a droit à une voix.

On profite de cette première réunion pour dresser le bilan de la Madeleine passée et en tirer les enseignements. On porte aussi

à la connaissance des chefs les demandes d'admission de nouvelles sociétés.

D'autres réunions auront encore lieu aux mois de février, d'avril, de mai et de juin. On y traitera de tous les problèmes relatifs à la Marche, on décidera de l'admission des sociétés nouvelles, des manifestations que les diverses sociétés organisent pendant l'année, bref, c'est là que se décidera le visage de la Madeleine à venir. La dernière réunion de juin, qui se tient traditionnellement le samedi le plus proche de la Saint-Jean-Baptiste, est surtout consacrée aux communications que font le général et le président des Fêtes pour la bonne réussite de la Madeleine à venir.

Ces exemples montrent que pour comprendre la Marche de la Madeleine, il ne suffit pas de la voir en touriste, il faut aussi prendre la peine de s'y mêler et de l'écouter vivre. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle se livrera.

La Madeleine est l'événement attendu par les Jumétois, et pourtant malgré l'engouement qu'elle provoque, malgré son ancienneté aussi, et peut-être à cause d'elle, nul ne connaît son origine. Il faut bien dire d'ailleurs qu'il n'y a pas longtemps qu'on s'en soucie. Les archives auxquelles notre époque tient tant étaient le moindre souci des marcheurs qui n'ont jamais jugé utile de coucher leurs mémoires par écrit. Ce qui importe aux Jumétois, c'est que leur marche « sorte » chaque année et qu'on sacrifie aux usages en « faisant le Tour » le plus dignement possible.

En un temps où les habitudes, les traditions aussi bien familiales que régionales, et jusqu'aux valeurs considérées autrefois comme fondamentales sont balayées par la

négligence, l'indifférence et la contestation, il est réconfortant de sentir la bouffée de fraîcheur et d'authenticité que nous apportent les quelques traditions populaires qui continuent à vivre et à égayer la grisaille de notre temps.

### Marches et Tours

Le mot marcher n'a pas le même sens en wallon qu'en français. En effet, marcher dans son sens habituel se dit en wallon *router* ou *roter*. Le terme « marche » a gardé en Wallonie son vieux sens de cortège. Et même, il s'est restreint à un défilé bien particulier, la procession religieuse avec escorte militaire.

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, *in mârcheû* (un marcheur) est un participant qui occupe un poste quelconque dans une marche. À Jumet, le mot est très peu employé, du moins en wallon. On lui préfère le vocable *Mad'léneû*. De plus, si au-delà de la Sambre participer à une marche se dit *mârchî*, le mot est parfaitement inconnu à Jumet où marcher se dit *fé l' Toûr* ou bien *fé l' Mad'lène* (« faire le Tour » ou « faire la Madeleine »), encore que cette dernière expression suppose la participation à toutes les cérémonies annexes au Tour lui-même. Cette différence dialectale constitue la première que nous rencontrerons entre les Marches d'Entre-Sambre-et-Meuse et la Madeleine. Nous en rencontrerons d'autres.

Les folkloristes, qui sont gens de précision, nous apprennent que dans nos régions, ces manifestations se divisent en fait en deux grands types : les marches et les tours. Pour eux, les marches sont des processions escortées qui se rendent d'un sanctuaire à

un autre alors que les tours partent d'un sanctuaire pour y revenir après un périple plus ou moins long. Si nous appliquons ces définitions à la Madeleine, force nous est de constater que ce sont les anciens qui avaient raison en l'appelant *Toûr dèl Mad'lène* et non pas Marche de la Madeleine comme nous avons pris l'habitude de la nommer en croyant parler un français plus correct.

Tours et marches ont un point commun : ce sont des processions religieuses escortées de compagnies en armes formées de soldats occasionnels vêtus d'uniformes de régiments anciens et le plus souvent disparus. Ces compagnies accompagnent toujours la statue d'un saint auquel elles rendent hommage, sainte Rolende à Gerpinnes, saint Roch à Thuin ou Ham-sur-Heure, sainte Marie-Madeleine à Jumet, ou encore des reliques insignes comme la Sainte Croix à Marbais. Cette condition est si impérative qu'à Gosselies, en 1864, alors que le clergé avait interdit le Tour Saint-Jean à la suite d'abus notoires dans la procession, la Jeunesse, qui prétendait « faire le Tour » envers et contre tout n'hésita pas à aller voler la statue de saint Jean dans l'église pour lui faire accomplir un « tour » civil ! Cette procession laïque sortit chaque année jusqu'en 1884, année où le clergé consentit à reprendre la vieille coutume. Cette anecdote démontre à suffisance que l'idée de Marche est intimement liée à celle d'escorte d'une statue de saint.

Dans tous les cas aussi, ces compagnies rendent les honneurs au saint selon des rites qui leur sont propres, salves d'honneur, vénération de reliques, etc.

Ces manifestations étant toujours associées à une cérémonie religieuse, on remar-

quera que l'expression souvent employée « marche religieuse et militaire » constitue un pléonasme. Une marche est par essence toujours religieuse et militaire. Quant au marcheur en uniforme, il ne trouve sa raison d'être que dans l'escorte d'honneur qu'il fait à la statue du saint. En dehors de cette seule circonstance, son uniforme n'est qu'un déguisement et perd toute crédibilité.

En passant, épinglons une seconde différence de vocabulaire entre l'Entre-Sambre-et-Meuse et Jumet. Le Jumétois ne parle pas de « compagnies », mais de « groupes » ou de « sociétés » de Madeleine. Ces deux termes sont relativement jeunes, car autrefois, on disait tout simplement *ène binde di Mad'lène* (une bande de Madeleine). Mais depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que le dialecte a perdu la faveur d'une partie du grand public, cette dénomination a pris un sens péjoratif qu'il n'avait absolument pas en wallon. Aujourd'hui, on ne donnera le nom de *binde* qu'à un groupe débraillé ou sans tenue.

De même, les vieux *Mad'lèneûs* ne parlent pas d'uniforme, mais de *costume di Mad'lène*, terme qui met bien en valeur l'humilité originelle des groupes.

Cette humilité, nous la retrouvons dans le nom qu'on donnait à Jumet aux fusils en bois, jouets d'enfant que l'on nommait *in fusik di Mad'lène* (fusil de Madeleine). Ce mot, de même que *sâbe di Mad'lène* (sabre de Madeleine), désigne encore une arme inoffensive.

## Un peu d'histoire

Les marcheurs me pardonneront de revenir sur l'histoire des marches dont l'évolu-

tion est peut-être moins connue des lecteurs moins avertis.

Une chose semble certaine. Les marches telles que nous les connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire escortées de soldats occasionnels, sont d'origine relativement récente puisqu'il ne semble pas qu'on puisse les faire remonter sous cette forme au-delà de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui ne veut pas dire que des milices armées n'accompagnaient pas les processions avant cette époque, mais seulement que ces milices étaient d'un tout autre genre.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les habitants des villes constituent les milices bourgeoises que l'on pourrait comparer aux gardes civiques d'avant 1914. Leur rôle était à l'origine de veiller à la protection de la cité. Ces confréries militaires se groupent en « serments » d'archers, d'arbalétriers ou plus tard d'arquebusiers. Leur statut prévoit qu'elles peuvent être requises pour la défense de la ville mais aussi qu'elles doivent rehausser de leur présence les cérémonies dont la cité est le théâtre. Ces milices forment entre autres une garde d'honneur aux reliques que l'on porte lors des processions. L'idée de défense des reliques doit être exclue, le clergé ayant bien soin de ne pas laisser sortir les processions pendant les périodes troublées.

Si l'idée d'escorte d'honneur a déjà pris corps, les soldats qui la composent ne sont pas des soldats de parade, mais bien des militaires en service commandé. Il semble certain que c'est dans ces milices bourgeoises que l'on doit trouver l'origine de nos marches.

Lorsque les armes à feu se généralisèrent et que se créèrent les compagnies d'arque-

busiers ou même de canonniers, on prit l'habitude de *tirer lès cambes* (faire éclater les boîtes explosives) en l'honneur des reliques. Cette tradition s'est conservée. Cependant, bien que les armes et les compagnies se soient modernisées, les anciens serments d'archers et d'arbalétriers continuent à accompagner les processions, surtout dans les régions rurales. Le rôle des compagnies devient de plus en plus décoratif.

Comme on le voit, les éléments de la Marche sont déjà réunis.

Nous n'avons aucune indication d'archives à ce sujet en ce qui concerne Jumet au Moyen-Âge. La seule mention qui nous est parvenue nous est donnée par l'inventaire manuscrit des archives de Lobbes<sup>1</sup> qui signale la publication en 1450 des statuts des archers de la confrérie Notre-Dame de Heigne. Rien n'indique que cette confrérie ait participé à la procession annuelle mais, connaissant les habitudes de l'époque, on peut raisonnablement le supposer.

Ces escortes ne furent cependant pas toujours bien vues des autorités religieuses. La liesse populaire poussa en effet trop souvent les militaires à des excès incompatibles avec le sérieux du culte et le respect dû aux reliques qu'ils étaient censés escorter. Aussi, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, interdiction est-elle faite aux serments d'accompagner les processions. Dans les villes, cette interdiction est assez bien respectée, mais dans les campagnes, plus traditionnelles, on rechigne à abandonner les vieilles habitudes. Ce sont les « compagnies de Jeunesse » qui continuent à transmettre le flambeau.

Ces compagnies, en liaison avec l'autorité ecclésiastique, organisent dans les villages les fêtes traditionnelles au moment de la dédicace de l'église, nos actuelles ducasses. Ces ducasses ont généralement lieu au moment des pèlerinages et des processions paroissiales. Ces compagnies de Jeunesse conserveront assez de vitalité après la tourmente révolutionnaire et auront une influence déterminante sur la renaissance des compagnies militaires. Celles-ci accompagneront de nouveau les processions, à cette différence près que les soldats seront des soldats de parade. Ces compagnies calqueront le plus souvent l'organisation des anciens groupes militaires disparus.

C'est encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle que ces « soldats », influencés par les armées de Napoléon, revêtiront les uniformes du I<sup>er</sup> Empire.

## La Madeleine

### Le cadre

On ne peut évoquer une manifestation folklorique sans montrer en même temps ses acteurs et sans la situer dans le cadre qui l'a vu naître, qui lui a donné son esprit et ses traditions. Aussi, avant de parler de la Madeleine brosserons-nous rapidement le portrait du quartier dont elle exprime si bien l'attachement aux traditions séculaires.

Le centre de gravité de la Madeleine, le quartier autour duquel elle s'articule, c'est Heigne, ce hameau qui, lié à Jumet depuis des siècles, ne s'est jamais senti complètement jumétois. C'est si vrai qu'un habitant de Heigne qui, avant la fusion des communes, devait se rendre à la maison communale, disait : *Dji va a Djumet*, montrant par là qu'il quittait les limites de son village ! Et de fait, tous les textes du Moyen-Âge citent Heigne et Roux comme entités séparées de Jumet, bien que soumises à une même autorité et dépendant d'une administration commune.

Les habitants de Heigne se sentaient d'autant moins jumétois qu'ils portaient un nom particulier, un blason populaire qui les distinguait de leurs voisins. On les nommait en effet « les Sarrasins », et ils en étaient fiers, car cette étiquette prouvait l'ancienneté de leurs origines.

En pays wallon, le terme « sarrasin » est souvent employé pour désigner des peuples assez divers. On nommait ainsi non seulement les musulmans : Arabes, Maures, Turcs, mais on appliqua aussi ce terme aux Francs, aux Normands, aux Lithuaniens, aux Slaves, aux Tartares et on attribua aux

Sarrasins des vestiges de l'époque néolithique ou de la civilisation romaine.<sup>2</sup> Toutes ces ethnies ont cependant un point commun, ce sont toujours des peuples étrangers et païens. Le terme « sarrasin » recouvre en plus une notion d'ancienneté et d'hostilité. Il est toujours péjoratif. Nombreux sont les endroits où le vocable « sarrasin » s'applique à une population, un monument ou encore à une caractéristique géographique<sup>3</sup>. Dans tous les cas, on constate que ces endroits sont occupés depuis une haute antiquité. On peut donc présumer qu'il en fut de même à Heigne et que l'endroit est habité depuis fort longtemps.

Quels en furent les premiers occupants, on ne le sait. Peut-être les Romains relevèrent-ils pour leur usage les restes de fortifications qu'ils trouvèrent quand ils occupèrent nos régions, où peut-être les avait précédés un de ces peuples qui envahirent nos terres vers le IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ et qui, semble-t-il, avaient fortifié la colline de Heigne pour contrôler cette voie de passage qu'était la vallée du Piéton. L'ancien nom de Heigne, *Hunia Castellum*, peut cependant nous donner une précieuse indication.

En effet, le professeur Carnoy signale que le mot *hûnja* est un terme germanique signifiant hauteur, colline<sup>4</sup>.

C'est probablement sa situation de village enfermé dans ses fortifications et isolé des autres centres qui, au cours des siècles, a donné aux habitants de Heigne leur esprit individualiste et pourtant tourné vers la convivialité. Aujourd'hui encore, il est peu d'autres quartiers où l'on trouve cet esprit de communauté et d'association qui s'exprime aussi bien dans la Madeleine que

dans des activités d'animation de quartier et autres organisations de fêtes ou d'activités culturelles.

Au temps de saint Ursmer, c'est-à-dire à la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup> siècle, Jumet et *ejus confinia*, c'est-à-dire Heigne et Roux devinrent possession de l'abbaye de Lobbes qui venait d'être fondée. L'abbaye et ses propriétés ayant été données en 888 à l'évêque de Liège Francon par Arnulf, roi de Germanie, Heigne devint liégeois et le resta jusqu'en 1780, époque à laquelle il fut cédé au Brabant.

Comme on le voit, l'histoire de Heigne remonte loin dans le temps. Il n'est dès lors pas étonnant que ses habitants soient si attachés à leur passé et à leurs traditions.

### L'église de Heigne

Nous disons bien « église » et non chapelle comme on le dit trop souvent, car tous les textes anciens la désignent comme église. Aujourd'hui, seul le wallon porteur de la mémoire populaire, continue à l'appeler *l'églijje d'Heigne*.

Point de départ et d'arrivée de la Madeleine, l'église d'Heigne en est le cœur. Ses vieilles pierres rousses sont le symbole des traditions qui chaque année lancent les Sarrasins sur les chemins pour la plus grande gloire de leur patronne.

L'édifice est un rare exemple de l'architecture romane dans nos régions, d'autant plus remarquable que les arcades qui autrefois séparaient la nef des bas-côtés disparus offrent la particularité inhabituelle chez nous de reposer alternativement sur des piliers en moëllons et sur des colonnes monolithes.



L'église d'Heigne actuelle est l'ombre de ce qu'elle fut autrefois. Lors de sa construction au XII<sup>e</sup> siècle, sa façade se situait à peu près au niveau des maisons que l'on aperçoit à l'arrière-plan à gauche. Cette photo prise en 1974 montre encore le clocher tel qu'il était avant sa transformation due à la restauration de 1976. C'est de cette chapelle que la Madeleine prend son départ. (Photo R. Arcq).

Notre-Dame de Heigne, statuette en laiton de 32 cm de hauteur et datant des premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle provient probablement d'un atelier dinantais. (Photo R. Arcq).



Le bâtiment actuel, qui remplace vraisemblablement un oratoire plus ancien, date du XII<sup>e</sup> siècle et fut agrandi un siècle plus tard. A la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'édifice fut en partie détruit, probablement par un incendie, et ne fut pas reconstruit dans son intégralité. On se contenta d'aménager les parties que le feu avait épargnées et qui pouvaient être sauvées à peu de frais, ce qui donne au bâtiment que nous connaissons un aspect quelque peu disproportionné dû au manque d'équilibre de ses volumes.

L'église primitive était énorme. Elle mesurait plus de quarante mètres de longueur; sa largeur et sa hauteur atteignaient presque le double des dimensions actuelles. Elle était précédée d'une tour carrée, elle-même flanquée de deux tours rondes d'escalier.

On peut se demander quelle était la raison d'une construction aussi grandiose dans un village qui, aux dires des textes, ne comptait au Moyen-Âge que huit manses<sup>5</sup>, soit une cinquantaine de personnes tout au plus.

C'est la vénération portée à la Vierge qui suscita l'édification d'un tel sanctuaire. Son culte attirait à Heigne tant de fidèles qu'en 1225 les moines de Lobbes installèrent près de l'oratoire un prieuré destiné à accueillir les pèlerins et à gérer l'église. Nous possédons plusieurs témoignages qui confirment la renommée de la vénération de Notre-Dame de Heigne. Un de ceux-ci nous est fourni par le célèbre Jacques de Vitry, qui prit une part active aux croisades, devint dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle évêque de Saint-Jean d'Acre et fut promu cardinal par le pape Grégoire IX. Entre autres écrits, Jacques de Vitry nous a laissé une *Vie* de

sainte Marie d'Oignies, sainte qu'il avait connue lors de son séjour dans la contrée. Il nous rapporte que presque chaque année, en plein hiver, la sainte venait à pieds nus jusqu'à Heigne pour y vénérer Notre-Dame. Ce témoignage nous montre combien célèbre et attirant était le pèlerinage de Heigne.

Ce culte à Notre-Dame perdura pendant tout l'Ancien Régime. Lors de la destruction partielle de l'édifice à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'image vénérée de la Vierge, probablement en bois, disparut et fut remplacée par une mignonne statuette en laiton qui nous est parvenue et qui, chaque année, pèlerine à travers villages et campagnes. C'est une statuette de 32 cm de hauteur que sa robe permet de dater des premières années

du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle proviendrait d'un atelier des bords de Meuse, peut-être dinantais.

Cette Vierge est parfois appelée Notre-Dame aux Cailloux en raison, dit-on, des pommes qu'elle-même et l'enfant tiennent dans leurs mains et qui auraient été mal identifiées par les gens simples.

C'est probablement cette vénération à Notre-Dame qui fut à l'origine de la procession qui, modelée par les siècles, allait devenir la Madeleine.

### Et Marie-Madeleine dans tout cela ?

Si nous avons la preuve que le culte de Notre-Dame de Heigne était si réputé qu'il suscita un pèlerinage dès le XIII<sup>e</sup> siècle sinon plus tôt, le moins qu'on puisse dire est que les références à sainte Marie-Madeleine restent singulièrement rares sinon inexistantes. Tous les actes anciens qui font mention de l'église de Heigne la citent seulement comme «église Notre-Dame». On comprend mal comment dans un sanctuaire dédié à la Vierge Marie et célèbre par le culte qu'on lui rendait, une procession se soit organisée en l'honneur d'une autre sainte. La statue de sainte Marie-Madeleine vénérée dans la chapelle ne date que du début du XIX<sup>e</sup> siècle et si l'église possède une statuette du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout ce qu'on peut en tirer comme conclusion, c'est qu'elle était priée dans la chapelle, probablement au titre de «saint secondaire». Elle n'était pas la seule d'ailleurs. Sainte Brigitte, grande protectrice du bétail et saint Agapit, qui la seconde à l'occasion, avaient aussi leurs fidèles, de même que saint Roch, qui chasse les épidémies. Tous ces saints avaient leur statue qui trônait aux

murs du sanctuaire. Il semble même que malgré sa notoriété, sainte Marie-Madeleine n'était pas celle qu'on mettait le plus à l'honneur en ces lieux. Une photo de 1907 nous montre qu'à cette époque encore les deux autels latéraux sont dédiés l'un à sainte Brigitte, l'autre à saint Joseph. Sainte Marie-Madeleine doit se contenter d'une place sur le pilier situé à gauche du chœur et fait pendant à saint Roch qui occupe le pilier droit.

Pourquoi donc cette sainte éclipe-t-elle ses collègues dans une procession qu'on s'attend à voir dédiée à Notre-Dame ?

Il semble bien que nous nous trouvions devant une «substitution» de culte ; la vénération de sainte Marie-Madeleine ayant pris la place de celle de la Vierge et cela à une époque indéterminée mais probablement assez lointaine.

Autrefois, les événements qui jalonnent l'année n'étaient pas datés comme nous le faisons aujourd'hui, mais désignés par la référence à la fête du saint repris ce jour-là au calendrier. On parle du «massacre de la Saint-Barthélemy», on cite le dicton qui constate l'allongement des jours : *al Sinte Luce, du sôt d'ène puce, ôs Rwès on s' d'apêrçwèt!* On sème ses oignons à la Saint-Grégoire et plus récemment, le gouvernement belge concluait les accords de la Saint-Michel.

On utilisa probablement cette méthode de datation à Heigne quand il s'agit de désigner la date de la procession. Celle-ci ayant lieu le 22 juillet<sup>6</sup>, on la désigna par le nom de la sainte qu'on fêtait ce jour-là et elle fut citée sous le nom de «procession de la Madeleine»<sup>7</sup>, ce nom désignant une date et non une vénération spéciale.

On peut se demander à quelle époque cette substitution eut lieu. Le plus ancien document connu citant explicitement la procession et la vénération à sainte Marie-Madeleine date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du testament de Gertrude Du Terne, de Charleroi, daté du 18 février 1701 et dans lequel la testatrice impose à son héritier vingt-quatre pèlerinages dans les sanctuaires les plus en vogue à cette époque au Pays de Charleroi<sup>8</sup>. Trois pèlerinages sont prévus à Jumet, un à Notre-Dame des Affligés, un autre à Notre-Dame de Tongre et un troisième à « Sainte Marie-Madeleine, près de Jumet, à charge de faire le grand tour à l'anniversaire ». Nous pouvons donc être sûrs qu'en 1701 sainte Marie-Madeleine était vénérée à Heigne et qu'elle avait probablement déjà pris la place de Notre-Dame dans la tradition du Tour<sup>9</sup>.

L'éclipse que la Révolution fit subir aux manifestations religieuses ne fit qu'accroître cette vénération pour sainte Marie-Madeleine. Quand les processions pourront à nouveau sortir, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on lui offrira une nouvelle statue dans la chapelle de Heigne et on lui construira un petit oratoire en bordure de la *Tête al Danse*<sup>10</sup>.

C'est probablement aussi à cette époque que la procession se muera en Marche militaire par imitation de ce qui se faisait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il est en effet étonnant qu'on ne trouve aucune mention d'une Marche à Heigne avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme « tour » repris dans le testament de Gertrude Du Terne ne désigne pas nécessairement une marche militaire.

## Un dimanche pas comme les autres

C'est le dimanche le plus proche du 22 juillet, fête de sa sainte patronne, que le Tour de la Madeleine déploie ses fastes. Au cours des années, ses traditions se sont quelque peu modifiées, quelques changements ont été apportés à son itinéraire, mais on peut dire que, dans l'ensemble, la Madeleine est restée semblable à ce qu'elle était autrefois.

Jusqu'après la dernière guerre, dès la veille au soir, de nombreux pèlerins faisaient le Tour. Ce pèlerinage durait pendant toute la nuit qui précède la Marche. Depuis le samedi soir la chapelle restait ouverte et éclairée, accueillant le va-et-vient des fidèles, et, pendant toutes ces heures, les chemins du Tour bourdonnaient des chapelets que l'on égrenait et que beaucoup récitaient à haute voix. Ces pèlerins nocturnes terminaient leur périple à la chapelle, le plus souvent sans avoir ni bu ni mangé ni s'être reposé pendant leur marche.

La Madeleine quant à elle attend la levée du jour pour prendre la route.

Comme elle est une procession, c'est de la chapelle de Heigne, sur la place du Prieuré, que se fait le départ officiel des pèlerins et des marcheurs après une messe célébrée à 4 heures du matin, moment qui, avant la mise en service de « l'heure d'été » était l'heure précise du lever du soleil à cette époque de l'année ». Depuis quelques années, cette « messe des pèlerins » n'est plus signalée dans l'ordre de marche de la Madeleine, ce qui est une erreur, car elle fait partie intégrante du rite.



Une des plus anciennes photos de la Madeleine. Elle date de 1890. La foule des pèlerins escorte les statues en remontant la rue des Aiselies vers la chapelle Saint-Roch. Bannières et dais emplumés sont de rigueur. Les porteuses quant à elles ont revêtu leur robe blanche et sont coiffées du voile de leur première communion. (Collection R. Arcq).

Autrefois, de nombreux marcheurs assistaient à cet office matinal tandis que le gros des sociétés, beaucoup moins nombreuses qu'aujourd'hui, se rassemblait sur la place du Prieuré. Désormais, l'encombrement du chemin d'accès à la chapelle, dû aux nombreux métiers forains qui s'y installent ainsi que le nombre imposant de groupes et de marcheurs font que c'est sur la place Francq, l'ancienne place du Sablon, et dans la rue de la Madeleine que se rassemblent le bon millier de soldats qui, à pied ou à cheval, attendent le départ au son des marches militaires.

L'atmosphère qui baigne Heigne à cette heure matinale est incomparable. C'est un foisonnement de couleurs et de bruits. Hennisements des chevaux dont les sabots martèlent le pavé, sonnerie des trompettes, roulement des tambours, fifres et fanfares font vibrer l'air, viennent de partout à la fois, se mélangent et s'agglomèrent dans l'air froid de l'aube.

À 5 heures, pèlerins et marcheurs vont s'engager dans la rue de la Libération, l'ancien *Tiène* d'Heigne, et dévaler le flanc de la colline vers la vallée du Piéton.

### La procession

L'ordre de présentation de la procession est strictement réglé par la tradition.

Cette partie du cortège étant purement religieuse, elle ne comporte pas de compagnie armée, encore que depuis quelques an-



En tête du cortège s'avance le bedeau de Chef-Lieu suivi des *corâls* portant la croix. Nous sommes en 1949 dans la rue Wattelar. (Photo R. Arcq).

nées un groupe d'Archers (qui curieusement sont armés d'arbalètes) s'y soit intégré.

Ce sont les Jockeys de Roux, les *Roudjes Jokeys*, qui ouvrent la marche au son de leurs trompettes de cavalerie. Il peut sembler étrange qu'une procession soit ouverte par des jockeys, et jouant de la trompette par-dessus le marché. On s'en étonnera moins quand on saura que leur uniforme est une réminiscence du costume, très modifié d'ailleurs, des cavaliers qui autrefois précédaient les processions, parfois d'assez loin,

et qui annonçaient leur arrivée aux villages et hameaux qu'elles allaient traverser. Ces cavaliers s'ornaient de rubans et de fleurs. C'est leur accoutrement qui est à l'origine du costume rouge des Jockeys.

Derrière eux s'avance la croix, autrefois portée et escortée par les *corâls*, les enfants de chœur en soutane rouge et surplis blanc. Il y a quelques années encore, ils étaient précédés par le bedeau du Chef-Lieu en grand uniforme d'apparat avec bicorne, épée et hallebarde. Les bedeaux, comme les *corâls*, ont disparu, ce qui est dommage, car c'était aussi du folklore.

Viennent ensuite les statues dominant la foule et se dandinant sur des brancards qui bientôt pèseront lourd sur les épaules des



En 1926, la librairie-papeterie Rolin, dont on aperçoit le magasin au coin de la rue à gauche sur la photo, fit imprimer des cartes de convocation pour les sociétés de Madeleine. Au dos de la convocation il représenta divers groupes de la Marche. On voit ici le début de la procession avec les enfants de chœur portant la croix, les pèlerins porteurs de saint Roch, les porteuses de bannières habillées de blanc, groupe aujourd'hui disparu, et à l'arrière plan, suivant les statues cachées ici par les étendards, la foule des pèlerins s'abritant du soleil de juillet sous leur parapluie. (Collection R. Arcq).

porteurs. Ils pesaient d'autant plus lourd que jusqu'après la dernière guerre ils étaient surmontés d'un dais en bois sculpté. Comme les bedeaux, les dais ont aujourd'hui disparu.

S'avance d'abord Notre-Dame de Heigne, toute mignonne sur son brancard. Sa garde était autrefois confiée à des jeunes filles vêtues de blanc et coiffées du voile de leur première communion. Encore une tradition perdue.

Vient ensuite saint Roch, grand protecteur des bêtes et des gens au temps où la peste et autres malédictions ravageaient les populations des campagnes.

Voici enfin la statue de sainte Marie-Madeleine, autrefois portée elle aussi par des jeunes filles en blanc. Depuis quelques années, toutes ces statues se retrouvent sur les épaules de pèlerins costumés en moines et en moniales.



Sainte Marie-Madeleine, descendue pour un moment à la hauteur des hommes, prend son repos sur la place de Courcelles. (Photo A. Goethaels).

Jusqu'à la fermeture des charbonnages, sainte Barbe était aussi présente dans le cortège, portée par les rudes épaules des mineurs en habit de travail avec calotte de cuir et lampe à huile. Cette tradition se perdit dès 1960.

Arrivent ensuite les pèlerins, prêtres en tête, dans la psalmodie des chapelets récités à haute voix et le chant des cantiques clamés à pleins poumons. À l'époque du concile Vatican II, lorsque le clergé abandonna la soutane, l'esprit *mad' léneû* de tradition était tellement contagieux que plusieurs années durant, les prêtres eux aussi retrouvèrent leur folklore et revêtirent à nouveau à cette occasion la soutane et le surplis. Il me souvient que certains coiffèrent même encore la barrette. Aujourd'hui, seul le vicaire de Heigne revêt ses anciens habits sacerdotaux pendant la traversée de la *Tête al danse*. Tradition oblige...<sup>11</sup>

### Les Jeunes Bourgeois

Les pèlerins forment le dernier groupe de la procession religieuse. Derrière eux arrivent les «Bourgeois de la Jeunesse» qu'à Jumet on appelle plus communément «les Jeunes Bourgeois». Ils constituent un groupe de cavaliers. Coiffés du chapeau haut-de-forme, ils portent le frac, la chemise blanche, gilet et nœud, pantalon blanc et bottes noires. Ils sont en outre «armés» de la cravache.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des Jeunes Bourgeois. Rappelons qu'ils sont un des plus anciens groupes de la procession et qu'ils sont les descendants des vieilles compagnies de Jeunesse qui pen-

Depuis plusieurs années aussi, la tradition a subi une autre entorse puisque, comme nous l'avons dit, un groupe armé, les Archers de Heigne, s'est constitué au sein des pèlerins. Ils se placent juste derrière les statues et avant les pèlerins. Ils rappellent le souvenir d'un serment d'«Archers de la confrérie Notre-Dame de Heigne» dont les statuts furent publiés en 1450 et qui constituait probablement un corps de milice rurale comme nombre de nos villages en connurent au Moyen-Âge. La fonction des Archers de Notre-Dame de Heigne est de porter les reliques de sainte Marie-Madeleine tout au long du parcours. Ces reliques sont une addition récente à la procession primitive puisqu'elles ne sont parvenues à Heigne qu'en 1949. C'est Mgr Gaudel, évêque de Fréjus, qui autorisa le prélèvement d'une parcelle des reliques de la sainte conservées dans la basilique de Saint-Maximin, en basse Provence, et qui en fit don à la chapelle de Heigne.



En haut : vers 1950, les houilleurs en costume de travail avec calotte de cuir et lampe à huile portent la statue de sainte Barbe. (Collection R. Arcq).

En bas : en 1946, les Jeunes Bourgeois abondamment fleuris défilent dans la rue Anseele encore marquée des cicatrices des bombardements de 1944. (Photo R. Arcq).



Les Vieux Mamelouks, traditionnellement au nombre de six, se font photographier un lundi de Madeleine vers 1910. Ils sont accompagnés d'un violoneux et d'un accordéoniste, assemblage étonnant pour un groupe «militaire». (Archives des Amis de la Madeleine).

dant l'Ancien Régime organisaient déjà les festivités annexes aux processions paroissiales.

### L'escorte militaire

La partie «militaire» du cortège va maintenant commencer avec les Vieux Mamelouks qui traditionnellement en prennent

la tête. Le règlement interne de la société contient des clauses intéressantes relatives aux traditions populaires. Tout d'abord, le nombre des membres est limité à six. Un seul suppléant est désigné. En cas de décès d'un membre, ce suppléant est installé comme membre effectif le jour même des funérailles auxquelles il assiste revêtu de l'uniforme du défunt. Les autres mamelouks en uniforme et sabre au clair assurent aussi le service d'honneur autour du cercueil.

Ce nombre limite de six donna parfois lieu à de «sérieuses» difficultés. En 1926, par exemple, à la suite d'une querelle à l'in-



Général en tête, l'État-Major défile entre les spectateurs massés sur les trottoirs. On reconnaît le général Armand Hubert suivi à quelques mètres du commandant Louis Lambert dans son uniforme de dragon et qui deviendra lui-même général quelques années plus tard. (Photo prise vers 1960, collection R. Arcq).

térieur de la société, trois Mamelouks donnèrent leur démission, sans toutefois rendre leur uniforme. On nomma donc deux remplaçants. Or, le jour de la Madeleine, les deux dissidents, sans doute pris de remords, se présentèrent au local en grande tenue. La société comptait dès lors huit membres au lieu des six traditionnels car les deux repentants ne prétendaient pas se retirer et voulaient obstinément faire le Tour. Après

quelques palabres, le général Jules Francq qui tenait à apaiser les esprits proposa que les deux cavaliers soient détachés du groupe et lui servent d'escorte pendant le Tour.

Ce qui fut fait. Mais depuis ce jour, chaque démissionnaire est tenu de remettre séance tenante son uniforme et son équipement au fourrier.

Autrefois, les Mamelouks étaient choisis parmi les notables de Heigne pour la simple raison qu'ils assuraient l'organisation et la surveillance du Tour. Ce sont eux qui jouaient le rôle de l'État-Major actuel. L'histoire de leur « dégradation » vaut d'être contée.



L'État-Major à la messe du lundi (1988). (Photo J.-P. Staumont).

Dans les années 1880, notre région vivait des moments troublés. C'était le début des luttes sociales qui allaient exploser dans les émeutes de 1886.

De plus, le climat était à l'anticléricalisme et tout ce qui de près ou de loin touchait aux « curés » devenait suspect. La Madeleine ne fit pas exception, du moins à Courcelles où l'administration communale décida de lui interdire le passage sur le territoire de la commune. Au jour dit, bourgmestre, échevins et policiers montaient la garde, barrant la rue de Marchiennes, quand apparurent les *Roudjes Jockeys* suivis de la procession. On imagine aisément quelle fut la colère des Madeleineux et les propos qui s'ensuivirent ! Les choses s'envenimèrent tellement qu'à un moment donné, le commandant Labenne, qui commandait les Mamelucks et qui de ce fait se sentait responsable du Tour, donna à ses troupes l'or-

dre de charger. Et c'est sabre au clair que les mamelucks ouvrirent un passage à la Marche ! Il paraît qu'il y eut plusieurs blessés dans la bagarre et que le mayer eut du mal à s'en remettre. La Madeleine passa, mais les Mamelouks y perdirent leur titre de responsables de la Marche. Il fut même question d'excommunication. La Madeleine est une procession et l'autorité religieuse ne peut y tolérer de violences. L'année suivante, l'État-Major était constitué et remplaçait les Mamelouks à qui il ne restait plus que l'honneur d'ouvrir le défilé militaire.

L'État-Major de la Marche n'est pas un groupe au même titre que les autres.

En effet, si le général et ses deux aides de camp chevauchent parmi les premiers groupes<sup>12</sup>, les autres commandants sont disséminés tout au long du cortège.

Nous avons déjà parlé des responsabilités de l'État-Major dont le rôle principal, pendant le Tour, est d'avoir l'œil à tout, d'être partout à la fois, de veiller à la bonne tenue des troupes et au respect de l'horaire. C'est un vrai tour de force, car la longueur du trajet, la fatigue et aussi parfois l'esprit individualiste des marcheurs ne facilitent pas la tâche des commandants obligés d'avoir toujours une main de fer dans un gant de velours. Un millier de marcheurs ne se dirigent pas comme une classe d'école primaire, car c'est une petite armée qui va s'engager sur le chemin traditionnel.

Fantassins et cavaliers, marins, zouaves, soldats des Premier et Second Empires, guides et lanciers d'avant 1914, turcos et tirailleurs, Garde royale anglaise, c'est bon an mal an une cinquantaine de sociétés qui, en pimpant uniforme et drapeaux claquant au vent, prennent le chemin du Tour dans le bruit des sabots des chevaux et au son des fanfares, des cliques et des batteries<sup>13</sup>.

Comme nous l'avons dit, c'est l'État-Major qui désigne à chacun sa place dans le cortège. Il est cependant encore deux groupes qui occupent une place immuable fixée par la tradition : les « Verts Jockeys » et les Cavaliers civils. Ces deux groupes défilent en queue du cortège encore que les Jockeys Verts n'occupent cette place que depuis une soixantaine d'années. Ils étaient autrefois mêlés aux groupes militaires. Peut-être est-ce leur état de groupe non armé qui les a fait reléguer au bout du défilé. Il n'empêche qu'ils sont fiers de fermer la Marche.

Quant aux Cavaliers civils, ignorés souvent par ceux qui leur préfèrent le panache des uniformes et les considèrent un peu

comme un appendice extérieur à la Madeleine, ils sont peut-être un des groupes les plus anciens et les plus authentiques du Tour. Les plus vieux textes que nous possédons en font mention. En 1852, ils étaient une cinquantaine et étaient accompagnés d'une musique. Il est presque sûr qu'ils faisaient autrefois partie de la procession religieuse, peut-être même avant que se constitue la Marche militaire telle que nous la connaissons. On observe en effet dans de nombreuses régions que les chevaux, si précieux autrefois aux agriculteurs, étaient associés à certaines manifestations religieuses et accompagnaient les processions. C'était une manière d'attirer sur eux la bénédiction du ciel.

Autrefois, les Cavaliers civils étaient eux-mêmes suivis, pour les mêmes raisons, par une file de charrettes de toutes sortes, garnies, comme les chevaux qui les tiraient, de rubans et de guirlandes de fleurs tressées dans les rayons des roues et les arceaux qui supportaient les bâches. Tout de suite après la guerre, on vit même des camions automobiles suivre le Tour. Malheureusement, la piété et la sobriété n'étaient pas les vertus dominantes de ces équipages. Très souvent la carriole recelait une abondante réserve de bouteilles de toutes sortes et les occupants, assis sur des bottes de paille et accompagnés d'un accordéon ou d'un violon, braillaient des chants qui n'avaient rien de liturgique. Ces bruyants attelages disparurent bientôt.

### **Un pied devant l'autre**

Partie de la chapelle de Heigne, la procession dévale la rue de la Libération, l'an-

cien *Tiène* d'Heigne, vers la vallées du Piéton, suivie des marcheurs qui, eux, prennent le départ de la place Francq<sup>14</sup>.

Au pied de la côte, le long cortège traverse le pont qui enjambe le Piéton et le canal Charleroi-Bruxelles. C'est à Roux que les pèlerins font leur première halte et rendent visite à l'église tandis que les autorités de la Marche sont reçues dans les locaux de la maison communale et que les marcheurs défilent au son des musiques.

La procession rejoint alors la rue de Marchiennes en empruntant l'étroit sentier qui, entre deux murailles, longe le cimetière de Roux tandis que le gros de la Marche emprunte des chemins plus aisés. En fait, cette « ruelle du Cimetière » est l'ancien chemin, fort rétréci, qui permettait l'accès à Courcelles avant que ne soient établies les rues actuelles. C'était autrefois la seule voie qu'on pouvait emprunter. Des anciens m'ont dit que, dans le temps, la procession faisait halte au calvaire du XVIII<sup>e</sup> siècle qui jouxtait le chemin et qui est maintenant inclus dans le cimetière, mais je n'ai pu obtenir confirmation de cette halte qui reste cependant fort possible.

C'est alors la longue montée vers Courcelles dont on atteint la place vers six heures et quart.

C'est l'heure du déjeuner d'autant plus attendu que, si la marche à pied creuse l'estomac, elle assèche aussi les gosiers. Aussi, les uniformes s'égaillent-ils dans les cabarets dont les salles retentissent des flons-flons des fanfares.

Pendant ce temps, les saints de bois, descendus pour un moment à la hauteur des hommes et posés sur des tréteaux sont of-

ferts à la vénération des fidèles qui souvent viennent les toucher et déposer à leurs pieds un petit bouquet de fleurs ou quelques pièces de monnaie.

On reprend la route une demi-heure plus tard. Mais, curieusement, la Madeleine néglige alors la route logique et coupe au court en traversant la cour et le verger de la ferme de la Posterie<sup>15</sup>.

Cette traversée pose une énigme, une de plus. Pourquoi la Madeleine ne suit-elle pas les chemins normaux et s'engage-t-elle dans une propriété privée<sup>16</sup>? L'examen des cartes anciennes pourraient peut-être nous éclairer. La carte de Ferraris (1771-1778) nous montre que l'actuelle place du Trieu occupe l'emplacement d'un ancien *trieu*, d'une terre non cultivée. Ce *trieu*, qui portait le nom de Trieu de Reguignies, était beaucoup plus grand que la place actuelle et était complètement entouré d'habitations. La carte montre que la rue d'Hamal vient y aboutir. Une carte de *Courcelles au XVII<sup>e</sup> siècle d'après des documents anciens* établie par Élie Lemal dans son livre *Histoire de Courcelles* nous donne les mêmes renseignements.

Un autre plan datant d'après la première guerre nous montre au contraire que la rue d'Hamal, dont un tronçon fut rebaptisé depuis rue Bronchain, est coupée derrière le château d'eau où elle n'est plus qu'un sentier. Il est probable qu'autrefois la Madeleine quittait le Trieu par la route que nous montre la carte de Ferraris et qu'elle le fit jusqu'au moment où une transformation de la voirie rendit ce passage impraticable. Comme il convenait de rejoindre la rue de Hamal par le plus court chemin, on emprunta la cour de la Posterie et son verger,



La traversée de la ferme de la Posterie nous ramène plusieurs siècles en arrière. On voit ici le corps du bâtiment tel qu'il était en 1975 avant sa restauration. (Photo J.-P. Staumont).

ce qui permettait de retrouver rapidement la route traditionnelle. Depuis quelques années, à la suite de l'aménagement d'un parking au bout de la rue du Château d'eau, le passage vers la rue Bronchain est à nouveau ouvert comme autrefois. Mais l'habitude est prise et la Madeleine continue à traverser la ferme.

Quoi qu'il en soit, la Madeleine, au sortir des terres de la Posterie, emprunte la rue d'Hamal, la Belle-Vue et enfin la chaussée de Viesville. Cette vieille voie autrefois bordée de haies traverse l'ancienne seigneurie d'Hamal et, à travers ce qui fut le bois de Wartonlieu, dévale vers le Piéton. Autre-

fois, la rivière était enjambée par un antique pont de maçonnerie, le Bon Pont, nom qu'on lui avait donné pour le différencier des autres ouvrages d'art dont la plupart étaient en bois. Transformé au cours des siècles, ce pont fut détruit lors de la dernière guerre et la Madeleine doit aujourd'hui traverser la vallée sur le pont de l'écluse du canal à Pont-à-Celles.

Le cortège se dirige alors vers Viesville où, après le casse-jarrets que constitue la montée vers le hameau des Grands Sarts, les pèlerins font visite à l'église avant de reprendre la route qui va les mener à la *Tête al danse*.



Clergé, pèlerins et marcheurs sacrifient au rite de la *Tête al danse*. Au premier rang et de gauche à droite on reconnaît l'abbé Jean Charlier, Marcel Loppes, commandant des Jeunes Bourgeois, l'abbé d'Oultremont, commandant des Pèlerins, et le doyen Delor. (Photo R. Arcq).

Les marcheurs, eux, prennent alors un peu de repos en bordure du Bois des Manants et en profitent pour reprendre des forces avant la *Tête al Danse*. Depuis quelques années, en fait depuis le retour en force des groupes napoléoniens dans la Madeleine, certains ont pris l'habitude de nommer ce repos « bivouac de Bon Pont ». Cette appellation est très récente et ne répond pas à aucune tradition ancienne.

Il est neuf heures quand les groupes se reforment et reprennent dans le cortège la place qui leur est assignée par l'ordre de

marche établi par l'État-Major. Par les chemins de campagne, la Marche atteint alors la fameuse *Tête al Danse*. Il est neuf heures quarante.

Cette *Tête al Danse* est une prairie que rien ne distingue de ses voisines, et pourtant, depuis 1980, elle bénéficie d'un arrêté de classement qui en garantit la sauvegarde. Cette terre d'une vingtaine d'ares est en effet un des hauts lieux de la Marche qui va se livrer là à un curieux cérémonial. Tous en effet, marcheurs et pèlerins, clergé et porteurs de statue vont exécuter une danse qui se prolongera pendant toute la traversée du pré. Si beaucoup de marcheurs assimilent aujourd'hui cette danse à une parade militaire, il n'en était pas de même autrefois, et les marcheurs qui se souviennent des Madeleines d'avant-guerre doivent se rappeler que la *Tête al Danse* était le témoin d'entrechats endiablés qui n'avaient rien à voir avec la rigueur militaire.

Si les groupes militaires se contentent aujourd'hui de défiler ou d'exécuter une danse de fantaisie, il semble bien que le clergé et les pèlerins ont conservé une « chorégraphie » beaucoup plus traditionnelle. Prêtres et fidèles se tiennent par le bras, et tout en avançant d'un pas sautillant, se déplacent successivement de gauche à droite et de droite à gauche.

L'origine du rite de la *Tête al Danse* est elle aussi une énigme sur laquelle nous reviendrons quand nous parlerons des origines de la Madeleine.

Le long cortège des *Mad' léneûs* reprend alors la route à travers les campagnes et rejoint bientôt Gosselies qu'il atteint par la chaussée de Nivelles, la rue de la Madeleine et la chaussée de Bruxelles. Sur la

place du Calvaire, les pèlerins s'arrêtent à nouveau devant la chapelle aujourd'hui vide de ses statues<sup>17</sup>.

Les compagnies militaires, pendant ce temps, défilent devant la foule qui est souvent dense à cet endroit et en profitent pour faire la parade, autrement dit offrir un spectacle aux badauds serrés sur les trottoirs. Cette habitude des parades est très récente. Autrefois, les compagnies avec musique se contentaient de marcher sur place pendant quelques mesures, donnant ainsi une sorte de petit concert aux spectateurs sans pour cela retarder la marche.

Par la rue Modeste Cornil, l'ancien *Tiène del Clé*, la rue Junius Massau et le Faubourg de Charleroi, la Madeleine rejoint la chaussée de Bruxelles et Jumet.

Elle reprendra le chemin de Heigne par les rues Martin Falleur, Frison et Saint-Ghislain. Sur la place Saint-Ghislain a lieu une dernière halte. Les pèlerins se restauraient et se reposent, permettant ainsi le regroupement du cortège quelque peu disloqué depuis Gosselies. Cet arrêt est dû au souvenir d'une dévotion à saint Ghislain, patron des enfants, dévotion qui avait été à l'origine de l'érection à cet endroit d'une chapelle consacrée au saint. La chapelle a disparu depuis bien des lustres, mais l'arrêt traditionnel, aujourd'hui sans objet religieux, s'est maintenu.

La Madeleine se dirige enfin vers Heigne par la Malavée et la rue Wattelar.

Mais elle ne rentre pas encore par la route directe. Au Fourçon, nom qui désigne une fourche de chemins, elle remonte la rue du Spinoit et rejoint la rue Derbèque.



La chapelle Saint-Ghislain, située à la rue Derbèque, était un arrêt traditionnel de la Marche. Construite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle fut démolie en 1980. (Photo R. Arcq).

Jusqu'en 1980, se dressait là une chapelle dédiée elle aussi à saint Ghislain et datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un reposoir y était dressé et la procession y faisait une courte halte. La chapelle fut démolie et transformée en garage. Depuis, la Madeleine passe outre et se dirige par le fond Eliaers vers la rue des Aiselles et la rue Anseele, l'ancienne rue des Pierres, où se dresse la chapelle Saint-Roch. Cet oratoire, détruit par les bombardements de 1944, fut reconstruit en 1956. Il remplace une chapelle bâtie en 1714 à l'emplacement d'un calvaire plus ancien.

La procession s'y arrête. Depuis 1945, année où la Madeleine put ressortir après les interdictions dues à la guerre, jusqu'en 1956, date de la reconstruction de la chapelle, un reposoir fut installé sur les ruines



En 1939, pour la première fois dans l'histoire, une délégation de l'administration communale de Jumet assiste à la rentrée du tour. À cette époque, il n'était pas encore question de tribune. Seuls deux piquets de bois, dont un est visible sur la photo, déterminaient l'emplacement réservé aux autorités. Cet emplacement se situait devant les grilles du château Francq qu'on aperçoit à l'arrière plan. Cette bâtisse bourgeoise, devenue propriété du charbonnage du Centre de Jumet, fut démolie en 1951 pour être remplacée par une rangée de maisons sans beaucoup de style. (Collection R. Arcq).

À présent, la Marche se termine et elle va rentrer à la chapelle de Heigne. Mais il lui reste encore une formalité à remplir, le passage devant la tribune des officiels et des invités. Cette tribune est édifiée dans la rue de la Madeleine à la sortie de la rue Anseele. Ce *passâdje al tribune* est lui aussi une tradition récente.

Jusqu'avant la dernière guerre, les *Mad-léneûs* ne se souciaient pas de l'admiration des spectateurs. *Fé l' Toûr* était un rite qu'ils accomplissaient pour eux-mêmes, sans toujours bien savoir ce qu'il représentait. Ils se contentaient de se soumettre à ce qu'ils ressentaient comme une obligation sans se soucier d'être regardés.

de l'oratoire et, pendant toutes ces années, la procession ne manqua pas de faire halte devant ce qui avait été un de ses lieux de vénération.

Ce n'est qu'en 1939, à l'initiative des Amis de la Madeleine qui venaient d'être fondés, que l'administration communale de Jumet assista pour la première fois à la rentrée du Tour. On n'avait pas pour autant construit de tribune. Les édiles se contentaient d'être groupés sur le trottoir en face des grilles du château Francq, démoli depuis lors<sup>18</sup>.

Les marcheurs défilent donc devant les officiels et les invités, chaque société mettant son point d'honneur à se montrer sous son meilleur jour. Certaines profitent même de ce qu'elles ont un public pour exécuter une parade comme elles l'ont déjà fait à Gosselies.

Quelques marcheurs défilent en portant dans les bras un jeune enfant, parfois un bébé, vêtu de l'uniforme du groupe et qui plus tard se vantera d'avoir fait sa première Madeleine à l'âge de quelques mois!

D'autres portent des bouquets, que l'on appelle ici des «gerbes» même s'ils ne comportent que quelques fleurs qui leur ont été offertes par des parents ou des amis. Cette tradition bien sympathique tend aujourd'hui à disparaître. Autrefois c'était pourtant une règle générale que d'offrir ces fleurs et beaucoup de marcheurs allaient en fin de Tour les déposer à la chapelle devant la statue de sainte Marie-Madeleine.

La rentrée du Tour a lieu aujourd'hui à midi et quart et se prolonge parfois jusqu'à près quinze heures. Autrefois, la Madeleine se terminait vers dix heures et demie. Il faut dire que nos populations étaient encore rurales en forte proportion et que, Madeleine ou pas, les travaux de la ferme n'attendaient pas.



Lors de sa rentrée à Heigne, ce Marin américain a reçu une «gerbe» et se prépare à défilier devant la tribune. (Photo R. Arcq).

Les spectateurs vont maintenant rentrer chez eux en commentant la tenue des marcheurs et le succès de la Marche. Si la place bourdonne des musiques et des annonces des stands forains, les marcheurs quant à eux se hâtent d'aller prendre un repos bien mérité. Ils reviendront peut-être le soir sur la place pour assister au concert traditionnel, mais en civil cette fois, car il est très mal vu de se retrouver en uniforme sur la place après la rentrée du Tour.

## Un lundi fort animé

### La messe militaire

*El lundi dèl Mad'lène*, Heigne s'éveille tôt. Venant d'un peu partout, on entend les flonflons des fanfares et des harmonies mêlés aux roulements sourds des tambours et aux notes aigrettes des fifres. Dès huit heures, les marcheurs se sont retrouvés dans leurs locaux respectifs et se préparent pour la messe militaire.

Cette messe est célébrée à dix heures sur la place du Prieuré, un autel ayant été dressé contre le mur du transept de la chapelle. Jusqu'à la dernière guerre la messe était dite à l'intérieur du bâtiment. Le nombre croissant des marcheurs et des fidèles qui assistent à l'office, et aussi le souci du beau spectacle, ont fait sortir les officiants qui célèbrent la messe en plein air, sauf catastrophe météorologique.

Outre les Archers, les Jeunes Bourgeois et les porteurs de statues qui font partie intégrante de la procession religieuse, seuls trois groupes militaires assistent à l'intégralité de l'office, l'État-Major, les Lanciers porteurs du drapeau de sainte Marie-Madeleine, et les Mamelouks gardiens des reliques de la sainte. Les autres groupes ne participeront qu'à la vénération des reliques.

Chaque compagnie se présente à celle-ci dans l'ordre fixé par l'ordre de marche et les soldats, défilant un à un devant le prêtre vont baiser le reliquaire au son des batteries et des marches militaires. Ce défilé et ce concert ininterrompu vont continuer jusque vers midi.



La messe devant la chapelle de Heigne. (Photo J.-P. Staumont).

Cette «offrande» est un des plus beaux moments de la Madeleine et attire d'ailleurs chaque année la toute grande foule.

L'offrande terminée, a lieu une petite cérémonie qui passe assez inaperçue au milieu du va-et-vient des spectateurs qui quittent la place derrière les troupes. Les Mamelouks replacent le reliquaire sur son socle et son brancard, lui présentent les honneurs et solennellement le chargent sur leurs épaules pour le rentrer dans la chapelle où il restera exposé à la vénération du public.



Les Vieux Mamelouks rendent les honneurs à sainte Marie-Madeleine (1982). (Photo J.-P. Staumont).

Pendant ce temps, les différentes sociétés sont parties vers leur local pour se restaurer en attendant la remise des médailles. Pour beaucoup, c'est l'occasion d'un repas de fête pris en commun et auquel assistent les épouses dont l'obscur travail de couturière ou de buandière, garant de la bonne présentation du groupe, trouve ici sa récompense.

Autrefois, ce repas était des plus simples et quasiment traditionnel. Le plus souvent il consistait en énormes platées de pommes de terre, larges écuelles de salade verte et *vitoulèts* (boulettes de viande) cuits en casserole sur la *plate buse* (poêle à long conduit d'évacuation horizontal) de la cuisine du cabaret. On mettait en branle les grosses batteries car les appétits étaient féroces.

Dès le matin dans les cours des cafés, on voyait la salade s'égoutter dans les *mandes*

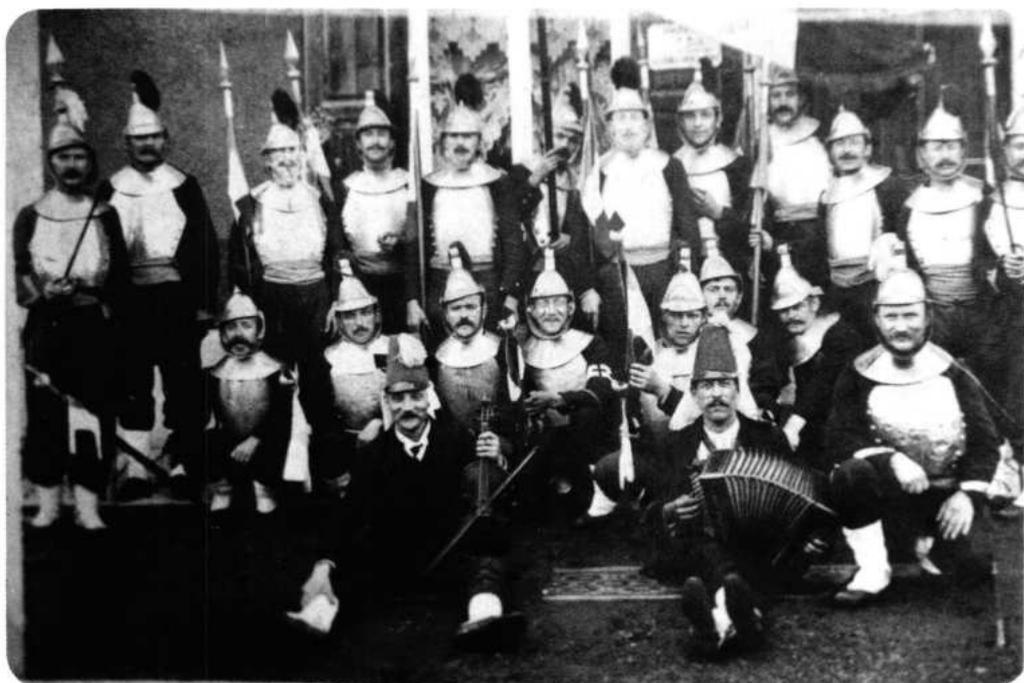
*al buwéye*, les mannes à linge en osier, et il arrivait même qu'on cuise les *vitoulèts* dans le *saya d' cwîve*, le vaste chaudron en cuivre qui servait à faire bouillir le linge et que la nécessité muait en casserole.

### La remise des médailles

La remise des médailles est une cérémonie traditionnelle commune à toutes les marches mais qui revêt à Heigne un lustre tout particulier. Elle consiste à remettre une médaille commémorative à chacune des sociétés qui a participé à la Marche.

En outre, chaque société peut commander au Comité des Fêtes qui organise la cérémonie une médaille par dizaine de membres inscrits, médailles qui viendront récompenser les marcheurs que la société désigne.

C'est en principe le président des fêtes qui remet les médailles. Depuis 1962 cependant, l'État-Major et son général participent activement à cette distribution.



Les Vieux Arabes, que les gens de Heigne appelaient irrévérencieusement les *boudènes di cu-wîve* en raison de leur cuirasse, posent pour la postérité le lundi de la Madeleine 1903. Comme beaucoup de groupes à cette époque, ils sont accompagnés d'un accordéoniste et d'un violoneux. Ce type d'accompagnement musical était très courant autrefois. Il arrivait même que seul le violon ou l'accordéon accompagne un groupe. (Collection R. Arcq).

L'État-Major offre en plus une médaille d'ancienneté aux marcheurs qui comptent 20, 30, 40, 50 ou 60 ans de Madeleine.

Enfin, chaque société reçoit des Amis de la Madeleine une prime proportionnelle au nombre de marcheurs, cavaliers et musiciens qui la composent. Ce nombre de parti-

cipants est déterminé la veille par un pointage exécuté au cours de la Marche.

La remise des médailles suit un cérémonial immuable. Chaque société se présente devant le kiosque sur lequel ont pris place les « autorités » et selon l'ordre déterminé par l'ordre de marche. Précédé par des membres de l'État-Major il exécute en musique un tour de kiosque dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre avant de monter sur le podium et de recevoir ses médailles, ses primes ainsi qu'un laïus, parfois musclé, du président des Fêtes et du général.

Les médailles étant distribuées, la musique du groupe exécute un morceau de son choix avant qu'une autre société ne vienne la remplacer.

Cette cérémonie haute en couleurs va durer plus de cinq heures pendant lesquelles les spectateurs assistent à un concert ininterrompu de musique militaire et que les sociétés qui ne sont pas occupées à ce moment parcourent les rues de la commune et rendent visite aux cabarets ainsi qu'à leurs amis.

Ce long concert sur la place est une adjonction apportée à la cérémonie depuis la fin de la dernière guerre. Autrefois, peu de groupes pouvaient se permettre de conserver leur musique le lundi. Ils se contentaient alors tout simplement d'un accordéon, comme le font encore beaucoup de groupes à partir du mardi, ou parfois d'une viole qu'ils faisaient venir de Binche. Les Jeunes Bourgeois, eux, étaient accompagnés d'un violon qui raclait ses marches militaires avec ardeur.

### *El pas d' Mad'lène*

La Marche étant terminée, la discipline peut maintenant se relâcher. Les uniformes perdent un peu de leur fraîcheur et les *Mad'léneûs* vont même jusqu'à adopter un nouveau pas, *èl pas d' Mad'lène*. Ce pas ne peut être utilisé que sur un rythme de marche. Le soldat marche au pas en traînant les pieds sur le sol et en gardant les genoux légèrement pliés. Le frottement des semelles sur le pavé fait qu'on entend la troupe arriver de loin, surtout s'il s'agit d'un groupe de cavaliers (à pied...) qui, ayant détaché leur sabre du ceinturon, le laissent pendre à la bélière, le fourreau traînant alors sur le sol avec un bruit de ferraille.

Quant aux fantassins, ils ont aussi leur « chorégraphie ». Le plus souvent les soldats marchent derrière leur musique ou leur accordéoniste. Ils se disposent en deux files parallèles de chaque côté du chemin. Au commandement : « Changez ! », les deux files changent de côté en se croisant au centre de la route. Au commandement : *In tour!*, chaque soldat exécute un tour complet sur lui-même. Il arrive maintenant que les ordres soient donnés à coups de sifflet à roulette.

Lorsque deux sociétés se croisent, le plus souvent une d'entre elles se range le long du trottoir et salue l'autre. Le drapeau s'incline et les soldats présentent les armes, c'est-à-dire inclinent leur sabre vers l'avant.

Une autre marche est la marche *a coucou*, encore qu'il s'agisse plus d'une sorte de danse que d'un pas. Au commandement : « *A coucou!* », les marcheurs s'accroupissent et avancent en sautillant, le derrière sur les talons. Ce pas est surtout utilisé à la *Tête al danse*.

Ce sont toutes ces traditions qui donnent son esprit propre à la Madeleine. Mais il faut bien constater que ces rites sont de moins en moins respectés.

### **Le « rebelle »**

Il semble qu'autrefois la remise des médailles se faisait immédiatement après la messe militaire et que tout était terminé pour le dîner, car l'après-midi était consacré à une cérémonie disparue depuis fort longtemps, « le jugement du rebelle ».

Bastin-Lefèvre nous décrit ainsi cette cérémonie<sup>19</sup> :



Sur la *Tête al Danse*, vers 1985, l'officier des Matelots vient de lancer le commandement «*a coucou!*» aussitôt exécuté par tout le groupe. (Archives des Amis de la Madeleine).

«Le lundi après-midi est consacré à l'exécution de l'un ou l'autre des chefs : le rebelle. On introduit son procès sur le kiosque élevé sur la grand-place, on rend le jugement, puis le rebelle est empoigné et fusillé avec des cartouches à blanc, aux acclamations du peuple. Le pseudo-cadavre est placé dans un cercueil, les marches funèbres se font entendre, puis enfin, le rebelle est rendu à la vie et à la liberté, car

tout ceci n'est évidemment qu'un simulacre.»

Ceux qui ont décrit la Madeleine n'ont fait que citer cette ancienne tradition sans jamais l'approfondir. C'est pourtant une coutume à ma connaissance unique dans les marches militaires et qui est surtout propre aux anciennes compagnies de «pèlerins». Ces dernières, qui n'ont rien à voir avec les marches, se répartissaient dans une aire homogène et relativement peu étendue se réduisant à un groupe de villages aux confins du Brabant, de Namur et du Hainaut. Mis à part les pèlerins de saint Roch à Marbisoux, ces manifestations ont disparu les unes après les autres.



Sur cette photo datant d'avant la guerre de 14-18, les Turcos ont gardé souvenir de «l'exécution» du traître. Ce dernier vient de recevoir la médaille de la Marche et ne semble pas trembler devant les fusils de bois du peloton d'exécution... (Archives des Amis de la Madeleine).

Ces «pèlerins» qui n'avaient rien de religieux et dont les dévotions les plus ardentes se faisaient dans les cabarets, étaient des groupes bien structurés avec règlement, costume, drapeau et traditions dont la plus connue est la collecte (et la rapine) de fruits, de légumes et d'autres produits qui étaient ensuite vendus au cours de la «vente

du bien d'autrui» dont la recette allait dans la caisse de la société et de là dans celle des cabarets...

Une autre coutume était «la mort et la résurrection d'un frère». En maints endroits, lorsque la vente était terminée, un des frères se sauvait avec la bourse ou un objet dérobé. Après qu'on lui avait fait les sommations d'usage, on tirait à blanc vers lui et il tombait «mortellement blessé». Ailleurs, à Villers-Perwin par exemple, on le rattrapait et après un jugement public, il était «fusillé». Plus rarement, et c'est encore le cas à Marbisoux, il tombait raide mort au cours d'une danse.

De toute façon, on le ranimait soit à grands coups de seaux d'eau ou à coups de grandes gouttes et le ressuscité reprenait aussitôt sa place parmi des frères<sup>20</sup>.

On peut penser sans beaucoup de risques d'erreur que ces réjouissances étaient des parodies de ce qui se passait au Moyen-Âge et pendant l'Ancien Régime quand un pèlerin se rendait dans des sanctuaires renommés autant que lointains comme Saint-Jacques-de-Compostelle par exemple. Il est probable que ces caricatures remontent fort loin dans le temps.

Heigne eut-il autrefois ses «pèlerins», c'est possible car il se trouve en bordure de l'aire de répartition de ces réjouissances, mais il est plus probable que la cérémonie de l'exécution du rebelle soit une imitation introduite tardivement dans la Madeleine. Sans document, il est impossible de rien affirmer.

### Mardi et jours suivants...

Autrefois, le mardi était le dernier jour des réjouissances, et la plupart des *Mad'léneûs* recommençaient à travailler ce jour-là. Les congés payés n'existaient pas et c'était déjà un luxe qu'on se permettait en faisant ribote le lundi. Ce n'est qu'à partir de 1936 que l'institution des congés obligatoires permit aux *Mad'léneûs* de prolonger leurs réjouissances.

Avant cette époque, seuls les durs, les *amusètes* (joyeux drilles), continuaient à se réunir en groupes de *durs min.nès* (hommes habillés de vêtements hétéroclites) et achevaient de dépenser *èl tchén* (litt. : le chien; économies secrètes) qu'ils s'étaient constitué durant l'année. Peu d'entre eux por-

taient encore l'uniforme. Ils préféraient s'habiller avec tous les oripeaux qu'ils trouvaient ou bien ils se composaient des uniformes hétéroclites en s'échangeant dolman, bonnet de police ou coiffure de fantaisie pour ces charivaris qui pour certains se terminaient le vendredi.

Aujourd'hui beaucoup de groupes se réunissent encore le mardi et achèvent les visites qu'ils n'ont pas eu le temps de terminer la veille. Certains les feront durer jusqu'au mercredi.

### Flambeaux et pétards

Le jeudi, Heigne retrouve son calme. La plupart des marcheurs se réservant pour la retraite aux flambeaux, car la fatigue des jours précédents s'est accumulée et les jambes commencent à devenir lourdes.

Le soir pourtant tout recommence. À partir de 10 heures du soir la place de Heigne grouille de monde. Les uniformes de toutes sortes se côtoient dans le bruit assourdissant de la fête et dans les odeurs de frites et de sucreries qu'offre sans compter une ducasse bien née.

Bientôt tout ce monde s'organise, les uniformes se regroupent, une marche militaire domine les autres bruits, puis une batterie de tambours éclate scandant l'aigre chant des fifres, une fanfare débouche sur la place où s'allument torches et lampions, et bientôt un cortège serré s'engage dans l'étroit chemin qui conduit à la place du Prieuré et à la chapelle.

Celle-ci est déjà pleine de curieux qui viennent vivre les derniers moments de la Madeleine. Dans le chœur prennent place



Jusqu'en 1936, année où les congés payés se généralisèrent, la plupart des *Mad' léneüs* n'avaient pas le loisir de prolonger la Madeleine au-delà du lundi, et encore beaucoup travaillaient-ils ce jour. Quelques «durs» cependant se permettaient de faire le *raclot* le mardi en organisant un cortège de *durs-min.nès*. Quelques-uns de ces joyeux drilles se sont fait «tirer en portrait» le mardi de la Madeleine 1910. On remarque à gauche au second rang la viole de Binche qui anime leur cortège. De nombreux groupes étaient accompagnés de cet instrument pendant leur sortie du lundi. (Collection R. Arcq).

les drapeaux, l'État-Major, les Mamelouks, les Jeunes Bourgeois, les Archers et bien sûr le prêtre qui donnera à baiser les reliques de sainte Marie-Madeleine pour un dernier hommage des *Madeleineux*.

Et c'est à nouveau le long défilé des soldats au son des musiques militaires qui font vibrer le vieil édifice.

La Madeleine touche à sa fin. Les groupes militaires mêlés de civils et précédés d'une fanfare vont une dernière fois faire le tour de Heigne à la lumière des flambeaux pendant que se prépare le feu d'artifice qui clôturera en bouquet ces réjouissances populaires. Les Jeunes Bourgeois terminent la fête en faisant une ronde



autour de leur président, frappant le haut-de-forme de ce dernier de leurs cravaches et chantant : « Et Vive le Président... ».

La retraite aux flambeaux est une tradition récente qui ne date pas de plus d'une trentaine d'années. Elle a cependant rencontré immédiatement la faveur des *Madd'léneüs* et s'est si bien imbriquée dans la tradition qu'on ne conçoit plus aujourd'hui de finir les festivités sans elle. Elle est l'exemple type de la vie qui continue à animer et à faire évoluer les traditions madeleineuses.

Dès le vendredi les forains commenceront à démonter leurs échoppes. Les tourniquets, les tirs à pipe se déplaceront vers une autre ducasse et Heigne retrouvera pour un an son calme un peu nostalgique.

Pendant tout le temps des festivités, les reliques de sainte Marie-Madeleine sont présentées dans la chapelle à la vénération des fidèles. (Photo J.-J. Rousseau).

## D'une année à l'autre

Il ne faut pas imaginer que la Madeleine est enterrée pour autant car elle est comme le phénix qui aussitôt mort renaît de ses cendres. Et puis, être *Mad'léneû*, c'est un état (même s'il n'est pas toujours un état de grâce...) et non une étiquette qu'on se colle une fois par an sur le front. Aussi, dès le mois de septembre, beaucoup de sociétés reprennent-elles leurs réunions en vue de préparer les fêtes de l'année suivante<sup>21</sup>. Le trésorier remet les comptes de la Madeleine passée, on établit le calendrier des activités des mois à venir, on fixe les dates du bal, du souper ou du cabaret artistique qu'on organisera pour renflouer une trésorerie qui a laissé beaucoup de plumes dans l'aventure. On ouvre aussi une nouvelle cagnotte, car la caisse commune ne couvre que les frais de la société et non les dépenses personnelles qui, elles non plus, ne sont pas négligeables. Pour renflouer leur caisse, certaines sociétés acceptent d'effectuer des prestations payantes et vont prêter, au grand dam des puristes, le spectaculaire prestige de leur uniforme à des manifestations malheureusement parfois fort éloignées du folklore de nos vieilles marches.

### Les sorties

Et le temps passe. On commence à compter les mois, car la bonne saison revient, juillet approche jour après jour et les marcheurs commencent à se sentir des fourmis dans les jambes. Heureusement, arrive le temps des *sôrtîyes*.

Ces sorties sont un peu l'équivalent des *soumonces* à Binche. Dès le premier di-

manche de mai et jusqu'au mois de juin, les sociétés se préparent pour la Madeleine qui vient. Certes, toutes ne le font pas, et celles qui le font ne sortent qu'une fois avant la Marche (épargne oblige), mais cela suffit à montrer que le moment approche et que l'impatience monte.

Accompagnés d'un orchestre qui n'est parfois qu'un accordéon, les soldats parcourent les rues en costume de fantaisie, car le port de l'uniforme est mal vu à cette occasion, à moins qu'il ne soit dénaturé par l'adjonction d'un élément incongru, tel que chapeau de paille, chapeau boule ou autre. Ce qui importe, c'est que tout le groupe soit habillé de même pour ces premières manifestations extérieures qui, faut-il le dire, n'ont pas grand chose à voir avec une procession de pénitence.

### On bénit le drapeau

Par contre, le sérieux est de rigueur quand la sortie a pour but la bénédiction d'un nouveau drapeau.

Lorsqu'une société se crée ou que, pour une raison ou une autre, une ancienne société décide de remplacer un drapeau défraîchi par l'usage, il est de tradition que le nouvel étendard soit béni à la chapelle de Heigne. Cette bénédiction du drapeau, qui se fait toujours dans l'après-midi, est évidemment l'occasion de réjouissances. Contrairement à ce qui se passe aux sorties ordinaires, celle-ci demande le port de l'uniforme complet. Comme à tout baptême sont présents les parrain et marraine qui souvent ont aidé la société à acquérir leur nouvelle bannière.



Les funérailles d'un *Mad'léneû* sont parfois grandioses. Cette photo nous montre celles du général Armand Hubert en 1966. Couvert de gerbes, le corbillard, entouré des membres de l'État-Major, est précédé des gerbes portées par des marcheurs en uniforme. (Collection R. Arcq).

Le drapeau nouvellement baptisé peut maintenant être promené dans Jumet, ce qu'on ne manque d'ailleurs pas de faire.

### Ce n'est qu'un au revoir...

Cet honneur se perpétuera dans la suite par une aubade ou une visite que la société rendra au parrain et à la marraine du drapeau lors des Madeleines à venir.

Membres de l'État-Major, amis et connaissances se font aussi un devoir d'accompagner les membres de la société à la cérémonie. Le cortège prend le départ au local de la société qui, en musique et drapeau en tête, se rend à la chapelle où l'étendard sera dûment béni par le «commandant des pèlerins» qui ne fait qu'un avec le vicaire de Heigne qui, ainsi, ne risque pas au cours de l'année d'oublier ses fonctions madeleineuses.

Lorsqu'un de ses membres vient à décéder, la société prend évidemment part aux funérailles. Les traditions en ce domaine sont très différentes d'une société à l'autre et varient aussi en fonction de la «qualité» du défunt. Chez certaines, on se contente de rendre visite à la famille et d'assister à l'enterrement. Pour d'autres, le drapeau est déployé dans la chambre mortuaire et précédera la bière dans le convoi funèbre. Il sera alors entouré d'une délégation du groupe, le plus souvent en uniforme. Parfois, si le défunt était très connu, le cortège sera précédé de délégations d'autres sociétés en costume et des drapeaux des groupes qui veulent rendre hommage au défunt.

Il advient aussi que selon le désir de ce dernier, on l'habille de son uniforme pour son ultime voyage. Il est même arrivé que

certain membre important ou spécialement méritant d'une société soit enseveli dans le drapeau du groupe, ce qui constitue un honneur suprême !

Chez les Mamelouks, les rites sont encore plus spectaculaires. Comme nous l'avons déjà dit, le nombre de Mamelouks est limité à six. Un suppléant est cependant désigné. En cas de décès d'un membre, ce suppléant sera installé comme effectif le jour même des funérailles auxquelles il assistera revêtu de l'uniforme du défunt.

Les autres Mamelouks, en uniforme et sabre au clair assureront le service d'honneur auprès du cercueil.

Ces cérémonies ne peuvent être taxées d'irrespect envers la mort et personne ne sourira de cette pompe. C'est une chose toute naturelle à Heigne où la Madeleine est chose sérieuse.

### *La Sint Djan qui passe !*

Et les jours continuent à couler. Bientôt arrivent le mois de juin et les fêtes de la Saint-Jean à Gosselies. Le Tour Saint-Jean, qui sort le dimanche le plus rapproché du 24 juin, soit pratiquement un mois avant la Madeleine, est géographiquement la marche la plus voisine de celle de Jumet. Aussi beaucoup de *Madeleineux* qui veulent prendre un avant-goût de Madeleine y prennent-ils part à titre individuel.

*Quand l' Sint Djan èst woute, èl Mad'lène èst ràde la !* dit-on.

Le Tour Saint-Jean est aussi l'occasion pour les Sarrasins de poser des prévisions météorologiques pour le jour de la Madeleine, car chacun sait que *s'i ploût al Sint*



On pourrait croire qu'il s'agit d'une simple photo de Madeleine. C'est en fait un souvenir mortuaire. Il représente Joseph Biernaux, commandant des Tirailleurs algériens, accompagné de son fils décédé en 1946. Chaque marcheur reçut ce souvenir. (Collection R. Arcq).

*Djan, i f'ra bon al Mad'lène !* Le contraire est d'ailleurs tout aussi vrai. Aussi, quand le soleil avait fait risette au Tour Saint-Jean, Marcel Loppes, qui fut longtemps président des Jeunes Bourgeois, s'empressait-il d'aller porter des œufs à sainte Claire pour conjurer la prédiction. Et cela réussissait souvent, prétendait-il.

## Le mystère des origines

On a beaucoup discuté à propos des origines de la Madeleine. Nombre d'auteurs locaux, qui ne supportaient pas de se heurter au mystère et à l'ignorance, ont imaginé toutes sortes de scénarios qui tentent d'expliquer la procession en la rattachant à quelque fait merveilleux ou à quelque point d'histoire.

### Une dame à la vie dure

Si on en parle à un Jumétois, il y a gros à parier qu'il racontera une histoire de peste et de guérison miraculeuse. C'est en effet la tradition la plus populaire bien que la moins acceptable, mais qui est si bien admise que peu nombreux sont ceux qui en eux-mêmes la mettent en doute.

C'est François Bastin-Lefèvre qui en 1895 nous rapporte cette jolie histoire<sup>22</sup>. Cette légende nous apprend que, dans le courant du Moyen-Âge (Bastin-Lefèvre va même jusqu'à préciser : en 1380), une épidémie de peste ravagea nos régions, décimant la population. Personne, ni riche ni pauvre, ni manant ni seigneur n'était à l'abri du terrible fléau. À Heigne, à la grande désolation de ses sujets, la châtelaine aimée de tous ne fut pas épargnée. La voyant à toute extrémité, les gens valides du hameau décidèrent dans un élan de foi d'organiser une procession pour demander au ciel la guérison de leur châtelaine. Les manants, qui avaient pèleriné pendant plusieurs heures à travers les campagnes, se reposaient dans un pré de Thiméon quand ils virent accourir à bride abattue un des domestiques du château qui venait leur annon-

cer la guérison de leur dame et la disparition miraculeuse de la maladie. Dans un élan de joie, jeunes et vieux, prêtres et manants, oubliant la fatigue de la route et la chaleur de juillet, se mirent à danser, entraînant les statues des saints dans leurs cabrioles. Depuis lors, la prairie, témoin de cette allégresse, a gardé le nom de *Têre al danse* et chaque année à la même date, la procession reprend les vieux chemins d'autrefois, accomplissant fidèlement les rites transmis à travers les générations.

Belle histoire à vrai dire, et on a presque honte de la contredire, mais malheureusement, elle ne peut survivre à la critique.

Tout d'abord, rien n'indique qu'elle soit antérieure à l'imagination de Bastin-Lefèvre. Personne n'en parle avant lui. Elle s'appuie seulement sur le fait, bien réel celui-là, que vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la peste, importée d'Extrême-Orient dans les cales des navires vénitiens et génois qui revenaient des comptoirs de la mer Noire, atteignit nos régions où elle provoqua de sérieux ravages parmi la population. On estime qu'en quatre ans un quart de la population de l'Europe périt. C'est la seule trace de réalité que notre légende contienne. Quant à la date de 1380, rien, aucun document, ne vient la confirmer.

Enfin, la bonne châtelaine elle-même ne trouve pas grâce devant la rigueur du critique. Tout d'abord, aucun texte ancien ne signale un château à Heigne. Si quelque esprit romantique a pu le faire jaillir de son imagination, c'est seulement parce qu'il avait mal traduit le vieux nom de Heigne, *Hunia castellum*. Or, ce dernier mot ne désigne pas un château tel qu'on le conçoit généralement, mais seulement un poste de

défense, un fortin. Les levées de terre qui composaient cet ouvrage sont d'ailleurs encore en partie visibles.

Quant à la châtelaine, la logique la reconduit inéluctablement au pays des légendes. En effet, dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Jumet fut terre abbatiale et son seul seigneur fut l'abbé de Lobbes, ce qui exclut bien sûr les châtelaines.

Nous nous étions cependant demandé si cette «châtelaine» n'aurait pas été en fait l'épouse du comte de Hainaut, qui était l'avoué de Jumet, c'est-à-dire son protecteur militaire. Hélas, il semble bien qu'aucune comtesse de Hainaut ne fut touchée par la terrible maladie. Il nous reste donc à ranger l'histoire de la châtelaine de Heigne dans l'armoire aux belles légendes.

Il n'empêche qu'on continuera encore longtemps à citer 1380 comme date initiale de la Madeleine.

### La pluie diluvienne

La légende avait déjà paru suspecte à plus d'un. Aussi proposait-on une autre explication. Une année indéterminée, des pluies incessantes compromirent sérieusement les récoltes. Il avait plu pendant deux mois et rien ne laissait prévoir une éclaircie. Les paysans de Heigne, qui ne savaient plus à quel saint se vouer, firent alors ce qu'on faisait généralement en pareil cas pour écarter les calamités, ils organisèrent une procession et promènèrent les saints à travers les campagnes pour qu'ils puissent eux-mêmes constater les dégâts et conjurer le mauvais temps. Leur idée se révéla payante. Comme ils arrivaient à Thiméon, les nuages se déchirèrent et le soleil se mit à briller de

toute sa force de juillet. Les paysans, fous de joie et entraînant les saints dans leur ronde, se mirent à danser sur le sol détrem-pé du champ qui allait devenir la *Tête al danse*.

D'où vient cette explication, personne ne peut le dire, car aucun texte n'en parle. Et puis, si dans notre pays on devait faire une procession chaque fois que le mauvais temps persiste, on n'en finirait pas d'user les chemins.

### Les Normands

Ces explications ne satisfaisant personne, on se tourna vers l'histoire et on y trouva rapidement une curieuse analogie.

En 880 en effet, les Normands firent un raid dans nos régions. Encore païens, le fanatisme religieux les animait peut-être autant que leur soif de pillage et de rapines, ce qui explique la rage avec laquelle ils s'en prirent aux églises et aux monastères et la terreur qu'ils provoquèrent dans la population. Ces guerriers avaient remonté la Meuse et fondu sur la ville de Liège qu'ils avaient pillée et incendiée. Ils continuaient leur route quand Louis III dit le Saxon, roi de Germanie, qui rentrait dans son royaume après avoir conclu un traité avec les fils de Louis le Bègue, les rencontra et leur livra bataille en un lieu nommé *Thimium*, Thiméon traduisirent immédiatement les historiens locaux. Les Normands furent battus à plate couture. Mais cela ne leur servit pas de leçon car dès l'année suivante ils étaient de nouveau là recommençant leurs rapines. Il fallut attendre l'an 891 pour qu'Arnould de Carinthie les taillât en pièce près de Louvain.

Les historiens locaux jumétois relevèrent tout de suite que cette dernière victoire avait donné lieu à un *ommegang* parcourant chaque année les rues de Louvain. Ils se dirent que si les mêmes causes produisent les mêmes effets, il en avait été de même à Jumet et la Madeleine serait dès lors une procession de reconnaissance pour la victoire remportée sur les barbares. La *Tête al danse* indiquerait l'endroit qui avait vu le combat et la défaite des Normands.

La victoire de Louis le Saxon nous est rapportée par plusieurs annales. L'une d'elles, citée par J. Vos<sup>23</sup>, nous dit qu'elle eut lieu *juxta Carbonariam, in loco qui dicitur Thimium*, près de la forêt Charbonnière en un lieu appelé *Thimium*. D'autres chroniques citent les noms de *Thimum*, *Thimnin*, *Thurium*, *Tumiarum* et même *Tudinium*. Plusieurs historiens se sont attachés à déterminer l'endroit de la bataille. Ils hésitent entre Thin-le-Moutier près de Rhetel, Thun près de Cambrai, Thiméon et Thuin. On peut, semble-t-il, éliminer les deux premiers, trop éloignés de la forêt Charbonnière. Il reste Thiméon et Thuin.

La plupart des toponymes utilisés dans les chroniques semblent privilégier Thiméon, d'autant plus qu'il était possible à Louis le Saxon de rentrer en Germanie par l'antique voie d'origine gauloise que nous appelons aujourd'hui chaussée Brunehaut et qui reliait Bavay à Cologne en passant tout près de Thiméon. Il n'en fallait pas plus pour qu'on en conclue que la bataille avait eu lieu à Thiméon, et de plus, sur la *Tête al Danse*.

Les choses ne sont malheureusement pas aussi simples. Tout d'abord, on ne voit pas bien ce qui aurait pu attirer là les guerriers

du Nord dont l'histoire nous apprend qu'ils remontaient de préférence les fleuves et les rivières et affectionnaient de piller les églises et les abbayes dont la richesse excitait leur convoitise. Or, Thiméon n'est pas situé sur une voie d'eau et on ne trouve aucune église ou abbaye riche dans ses environs.

On oublie aussi qu'il existait un autre itinéraire possible pour Louis le Saxon, les vallées de la Sambre et de la Meuse vers Liège et Aix-la-Chapelle, vallées qui de tous temps furent un sillon de pénétration à travers l'épaisse Forêt Charbonnière. De plus, le roi de Germanie avait une raison d'emprunter ce dernier itinéraire car il s'était déclaré protecteur de l'abbaye de Lobbes<sup>24</sup>. On peut penser qu'il était normal qu'il s'y rendît et la défendît plutôt que de l'éviter en empruntant le premier itinéraire. Les Normands quant à eux venaient de Liège qu'ils avaient mis à sac et remontaient la Meuse et la Sambre en direction de Lobbes dont la renommée leur était parvenue. Leur intention était si claire que les chroniques nous racontent que les moines, avertis de l'arrivée des pillards, s'étaient empressés de sauver dans la forteresse de Thuin les châsses précieuses contenant les reliques de leurs saints. On pourrait donc supposer que c'est près de Thuin que Louis le Saxon aurait attendu les Normands et, profitant de l'effet de surprise, leur aurait infligé une défaite.

La seule conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède est celle que nous donne J. Vos<sup>25</sup> : «Quant à Thuin ou Thiméon, ils pourraient avoir été l'un ou l'autre le théâtre du combat de Louis de Saxe contre les Normands. Mais nous croyons qu'il serait

bien difficile de prouver de manière péremptoire que l'une ou l'autre de ces localités doit être préférée à l'exclusion de l'autre.»

De toute façon, en l'absence de tout document, il serait bien imprudent d'établir une relation de cause à effet entre une hypothétique bataille de Thiméon et la procession de la Madeleine.

### Les Bancroix

Une quatrième hypothèse propose de faire remonter l'origine de la Madeleine aux Bancroix<sup>26</sup>, ces pèlerinages obligatoires dont nos ancêtres essayèrent souvent de se débarrasser.

La genèse des Bancroix est assez obscure. On a cru longtemps qu'elles tiraient leur origine de pèlerinages faits au tombeau des Apôtres à Rome par les délégations des peuples victimes des invasions des Goths et des Huns au IV<sup>e</sup> siècle. Ce serait un pape du nom de Boniface qui, touché par la fatigue et les dangers encourus par les participants, aurait permis de visiter certains sanctuaires célèbres au lieu d'exiger le long pèlerinage de Rome. Cette explication qui se basait sur les données fantaisistes d'un manuscrit de l'abbaye du Jardin et datant du XIV<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui abandonnée.

En fait, ces pèlerinages étaient des processions d'un certain nombre de paroisses, groupées en doyenné, qui se rendaient chaque année à un sanctuaire déterminé pour y déposer leurs offrandes. On pense que ces processions trouvent leur origine dans celles que, dès le VI<sup>e</sup> siècle, les églises paroissiales organisaient en hommage à l'église-mère du diocèse. Plus tard, afin de

favoriser certains monastères, des évêques autorisèrent les paroisses à y porter leurs dons. Le privilège des bancroix était assuré aux chapitres séculiers de Liège, Tongres, Huy, Maestricht et Aix-la-Chapelle ainsi qu'aux monastères de Lobbes, Stavelot, Saint-Hubert, Saint-Trond, Aldeneyck, Fosses, Munster et Luxembourg.

Chaque année à date fixe, souvent dans les quatre jours suivant la Pentecôte, les chefs de ménage des paroisses environnantes ou dépendant de l'abbaye se rendaient au monastère et y déposaient les offrandes imposées par la tradition.

À Lobbes, les Bancroix étaient fixées au 25 avril, fête de saint Marc l'Évangéliste. Chaque participant était tenu d'offrir à l'abbaye un pain et une obole. Quelques paroisses se voyaient en plus frappées d'un impôt, les mailles et les *consortiae*, impôt en nature proportionnel à l'étendue de leurs cultures.

Nos ancêtres supportaient assez mal ces impositions. À la fin du X<sup>e</sup> siècle, les bancroix sont déjà cause de conflit, vingt-deux paroisses, dont Jumet, préférant se rendre à Fosses ou à Nivelles, villes plus faciles d'accès, pour s'acquitter de leur redevance. Il faut qu'à la demande de l'abbé de Lobbes Folcuin, qui se sent privé d'un sérieux revenu, l'évêque de Liège Notger lance en 980 l'anathème contre les récalcitrants pour que ceux-ci se soumettent et reprennent le chemin de l'abbaye. Par la suite, ces pèlerinages d'offrande furent remplacés par une cotisation commune qu'une délégation réduite était chargée de porter. Cette cotisation d'abord proportionnelle à la population fut remplacée plus tard par une redevance fixe.

On voit difficilement comment ces processions auraient pu donner naissance à la Madeleine. Tout d'abord, la date obligatoire des Bancroix de Lobbes, le 24 mars, ne correspond aucunement à celle de la Madeleine qui se déroule en juillet. Comme on sait que les dates des processions et autres cérémonies religieuses sont généralement immuables, on peut en déduire que la Madeleine est une procession différente de celle des Bancroix.

De plus, ces dernières prenaient leur départ d'une église pour aboutir à une autre. La Madeleine, elle, part de la chapelle de Heigne et y revient après avoir fait une large boucle, ce qui lui a valu le nom de «Tour» de la Madeleine. Son caractère est donc tout à fait différent de celui des Bancroix, d'autant plus que sur son parcours ne se trouve aucun sanctuaire susceptible de recevoir les offrandes traditionnelles<sup>27</sup>.

### Que faut-il croire ?

Comme on le voit, les hypothèses avancées jusqu'ici, de la châtelaine malade aux Bancroix, se révèlent décevantes, la plus séduisante restant l'épisode de la bataille de Thiméon encore qu'en l'absence de documents elle n'est qu'une belle rêverie.

En sommes-nous réduits à ne rien deviner de l'origine de notre Madeleine ? L'indigence des sources d'information nous force à répondre par l'affirmative. Il en est de même pour l'histoire de la Marche avant le milieu du siècle passé. Quant à l'histoire de la procession, quelques éléments tendent à nous prouver son antiquité. Ce sont eux que nous allons passer en revue.

## Une vieille histoire

### Vieux papiers, vieux souvenirs

Nous ne sommes pas gâtés en ce qui concerne les sources anciennes se rapportant à la Madeleine. Les textes sont plus que rares et nous laissent sur notre faim.

C'est au cours du XVII<sup>e</sup> siècle qu'on trouve ce qui est probablement la première allusion à la procession de la Madeleine. Les comptes de la chapelle Notre-Dame des Affligés pour l'année 1677 font en effet état d'une recette de 33 sols, résultat d'une collecte effectuée à l'église de Heigne le 22 juillet de cette année. Cette date tombant un jeudi, on peut supposer qu'il se passait ce jour-là à Heigne une cérémonie inhabituelle, attirant suffisamment de monde pour justifier une collecte exceptionnelle<sup>28</sup>. Cette indication malheureusement trop peu explicite ne peut nous être d'un grand secours.

Plus précise est cette mention de 1701 dont nous avons déjà parlé précédemment. Rappelons que dans son testament, Gertrude Du Terne, de Charleroi, impose à son héritier vingt-quatre pèlerinages aux saints les plus en vogue à cette époque dans le Pays de Charleroi. Parmi ceux-ci figure «Sainte Marie-Madeleine à Heigne près de Jumet à charge de faire le grand tour à l'anniversaire». Ce texte nous prouve qu'une procession était organisée annuellement à Heigne. Le terme «grand tour» ne s'applique pas nécessairement à une marche militaire mais reconnaît à la procession un caractère de périple qu'elle garde encore aujourd'hui.

Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour trouver des traces plus précises de la Made-

leine. La plus ancienne mention connue se trouvait dans un «annoncier» paroissial datant de 1823<sup>29</sup>. Cet «annoncier» qui reprenait les informations à donner en chaire lors des offices du dimanche signalait la sortie de la Madeleine, non en tant que marche, mais en tant que procession, ce qui n'exclut pas bien entendu que cette procession religieuse ait été escortée par des compagnies en armes.

A part ce texte, on ne trouve dans les journaux de Charleroi de l'époque que de courtes mentions de la Marche dont une des plus anciennes semble être celle qui parut en 1852 dans le *Journal de Charleroi* (un article de ce présent volume évoque la Madeleine dans la presse carolorégienne). Ajoutons à cela un texte de Jules Destrée reproduit dans cet ouvrage et daté de 1884 et une description de François Bastin-Lefèvre en 1895 et nous aurons fait le tour des documents concernant la Marche au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est assez peu. Heureusement, d'autres éléments peuvent venir à notre secours et nous éclairer sur l'ancienneté de la tradition qui nous occupe.

### La *Tête al Danse*

L'élément principal qui milite en faveur de l'ancienneté de la procession est sans nul doute la danse exécutée à la *Tête al Danse*. Tout au long de la traversée du pré, clergé, porteurs de statues, pèlerins et marcheurs exécutent une danse qui n'a rien à voir ni avec la discipline militaire ni avec le sérieux qui doit caractériser les cérémonies religieuses.

Les groupes militaires se contentent aujourd'hui, sinon de défiler comme à la parade, d'exécuter quelques pas de fantaisie

comme de marcher «à coucou» par exemple, c'est-à-dire les genoux pliés et les fesses sur les talons. Cette danse fantaisiste est peut-être la déformation d'un pas de danse primitif que les groupes militaires introduits sur le tard dans le cortège et ne voyant dans ce rite qu'une farandole sans signification ont imité sans le copier. La danse des pèlerins quant à elle a toutes les apparences d'une danse rituelle ancienne et a beaucoup de chances d'être très proche du rite primitif. Dès qu'ils mettent le pied sur la *Tête al Danse*, les pèlerins, prêtres compris, se tiennent par le bras et avancent en sautillant et en se déplaçant successivement de gauche à droite et de droite à gauche. Cette chorégraphie qui obéit à certaines règles tacites est probablement celle qui s'est transmise à travers le temps.

Cette danse traditionnelle n'a elle non plus laissé aucune trace dans les archives. Heureusement, nous pouvons la comparer avec d'autres processions qui conservent elles aussi des rites similaires que l'on connaît un peu mieux.

Il faut pour commencer remarquer que les processions dansantes qui nous sont parvenues ou dont on a gardé le souvenir, que ce soit à Echternach ou à Verviers, sont toutes des processions très anciennes qui possèdent des origines autrement lointaines que celles que leur attribuent légendes ou traditions. Tout porte à croire qu'il s'agit d'institutions chrétiennes qui se sont superposées dans des temps très anciens à de vieilles coutumes païennes.

On peut bien sûr s'interroger sur les raisons qui ont introduit ces danses dans des cérémonies religieuses. La danse faisait partie intégrante des cérémonies qui mar-



La *Tête al Danse* est l'endroit de toutes les fantaisies. Chaque société y va de son pas de danse sans plus se soucier de la dignité militaire. (Les Marins américains en 1986) (Archives des Amis de la Madeleine).

quaient les anciens cultes. Quand la religion chrétienne s'implanta dans nos régions, il arriva très souvent que le culte de la Vierge ou d'un saint remplacât le culte rendu à une divinité locale qui souvent continua à vivre dans la pratique populaire. La plupart du temps, les traditions anciennes qui se rattachaient à ce culte furent conservées et christianisées. On en a de nombreux exemples dans certains cultes rendus aujourd'hui encore à des sources « miraculeuses » ou à des « arbres à clous » quand ce n'est pas dans certains rites plus magiques que religieux et que l'on continue à accomplir sans se rendre compte de leur antique origine païenne.

C'est cette pérennité des pratiques culturelles populaires née de la volonté des premiers missionnaires de ne pas choquer les populations nouvellement christianisées qui explique aussi la présence de danses dans certaines cérémonies chrétiennes<sup>30</sup>. Ce qui est vrai pour Echternach et Verviers l'est aussi probablement pour la Madeleine.

En confirmation de cette thèse, on remarque que la *Tête al Danse* semble avoir conservé fort longtemps un caractère sacré dans l'inconscient populaire. En 1884 encore, Jules Destrée nous rapporte qu'avant de pénétrer dans le pré, le prêtre et la croix elle-même faisaient de profondes salutations comme s'ils allaient pénétrer dans un sanctuaire<sup>31</sup>. Ce haut lieu du Tour semble même souvent être le but de la procession qui rentre à Heigne après avoir sacrifié au rite traditionnel.

En conclusion, il est possible que la danse de la *Tête à la Danse* est la survivance d'un antique paganisme si profondément implanté dans la population locale qu'un de ses rites fut prudemment préservé par ceux qui christianisèrent nos régions et qu'il s'est perpétué dans une procession chrétienne instaurée ultérieurement en se superposant à l'ancien culte.

### Églises et chapelles

Les haltes traditionnelles à certains sanctuaires nous montrent aussi que la procession ne date pas d'hier. En effet, elle sélectionne ses visites. Elle s'arrête à certains sanctuaires, fait parfois un détour pour s'y rendre, comme c'est le cas pour la chapelle Saint-Roch à Heigne, mais néglige certaines églises parfois importantes qui se trouvent sur son parcours. Or, tous les oratoires visités sont des lieux de culte anciens. La procession s'y arrête alors qu'elle néglige les oratoires plus récents devant lesquels elle continue sa route.

La première halte a lieu à l'église de Roux qui dépendait autrefois de la cure de Jumet. L'édifice actuel daté de 1775 remplace une chapelle construite en 1516, peut-être à l'emplacement d'un édifice plus ancien.

La visite suivante se situe à Viesville, au hameau des Sarts. L'église qui accueille les pèlerins ne date que du siècle passé et le hameau ne se constitua qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais la carte de Ferraris (vers 1775) nous montre qu'à son emplacement s'élevait un

calvaire dépendant de la paroisse de Viesville. Des éléments d'un calvaire plus récent ayant remplacé l'ancien, puis démoli à son tour, subsistent encore dans un terrain près de l'église. Le calvaire a disparu, mais l'église qui le remplace est visitée tous les ans.

Continuant son itinéraire, la procession fait ensuite halte devant la chapelle du calvaire situé à Gosselies sur la place Albert I<sup>er</sup>. Cet oratoire fut construit en 1808 pour servir de reposoir lors des processions en remplacement de l'église des Récollectines construite en 1663 et disparue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'arrêt suivant a lieu à la place Saint-Ghislain à Jumet, place dont le nom rappelle une ancienne chapelle disparue avant 1775. Elle n'est en effet plus reprise sur la carte de Ferraris.

Il y avait encore un arrêt à l'entrée de Heigne, à la chapelle Saint-Ghislain située rue Dèrbèque et démolie en 1980. Elle datait du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin une dernière visite a lieu à la chapelle Saint-Roch à la rue Anseele. Cette chapelle fut reconstruite en 1956 sur les bases d'un oratoire bâti en 1714 et détruit lors des bombardements d'avril 1944. Il remplaçait un calvaire qu'un plan du chevalier de Beauraing (1680) nous désigne sous le nom de Croix Saint-Roch.

Par contre, la Madeleine passe devant l'église de Courcelles-Sarty qui fut construite en 1906. Elle ne s'arrête pas plus devant la petite chapelle Sainte-Marie-Madeleine bâtie en bordure de la *Tête à la Danse* en 1826. Ces deux oratoires sont trop récents pour participer à la tradition.



En bordure de la *Tête al danse*, la petite chapelle Sainte-Marie-Madeleine monte la garde. Elle fut construite en 1826. Bien qu'elle soit dédiée à la sainte qui a donné son nom à la Marche, elle ne participe pas à la tradition et les marcheurs la négligent. Elle fut en effet construite sur le tard, alors que la tradition était déjà fermement établie. (Photo R. Arcq).

### Un curieux itinéraire

L'itinéraire de la Marche ne manque pas, lui aussi, d'être curieux. Nous basant sur la persistance des traditions, nous pouvons supposer que cet itinéraire est resté dans ses grandes lignes celui qui fut fixé dans les premières années d'existence de la procession et qu'il n'a subi depuis que des transformations mineures. Ce qui étonne aujourd'hui les touristes que nous sommes plus ou moins tous, c'est que les chemins que parcourt la procession au long de cinq petites lieues sont pour la plupart des chemins de campagnes éloignés des centres d'habitation et par là de l'admiration des spectateurs. Et c'était encore plus vrai avant la grande industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle et

La seule conclusion que nous pouvons cependant tirer de ces observations, c'est que la tradition était déjà fixée en 1826 au moment où, après la tourmente révolutionnaire, les coutumes religieuses se remettaient en place.

l'expansion démographique qui s'ensuivit, quand les grands villages qu'étaient Jumet, Roux, Courcelles, Gosselies, étaient séparés les uns des autres par de vastes étendues de champs et de prairies. En ce temps-là, la quasi-totalité du tour se faisait loin des habitations, affirmant ainsi le caractère de pèlerinage de la procession. Les pèlerins marchaient pour eux-mêmes et en l'honneur de Notre-Dame et non pour être admirés.

On remarque aussi qu'à l'exception de quelques modifications apportées au parcours et dues essentiellement au percement du canal et à la construction de l'autoroute de Wallonie, tous les chemins traditionnels sont souvent d'anciennes routes bien plus utilisées autrefois qu'aujourd'hui et qui ont perdu leur importance depuis la création aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles de voies plus adaptées aux nécessités nouvelles d'une industrie et d'une population en expansion. L'exemple le plus frappant se trouve à Roux où la procession religieuse, après être passée à l'église, abandonne la rue Ferrer pour emprunter la ruelle longeant le cimetière. Cette voie devenue aujourd'hui un étroit sentier était autrefois le seul accès du centre de Roux vers le chemin conduisant à Courcelles. Cette sente est actuellement presque abandonnée, comme nous le précisons précédemment, au profit de chemins plus larges créés relativement récemment.

Nous n'analyserons pas ici tout le parcours de la Madeleine. Observons seulement que les chemins empruntés sont tous des chemins très anciens, ce qui laisse supposer que la procession fut créée avant que ne soit établi le réseau de rues que nous connaissons aujourd'hui.

Mais tout cela ne nous dit pas pourquoi la procession emprunte un itinéraire qui peut sembler incongru puisque c'est un des rares cas où une procession locale sort de sa juridiction et exécute la majeure partie de son circuit sur le territoire des paroisses voisines. En effet, sur les vingt-trois kilomètres qu'elle parcourt, elle en franchit seulement quatre et demi en terre jumétoise. Cette intrusion sur les territoires voisins est d'autant plus étonnante que le clergé des paroisses traversées semble n'être nullement concerné et ne prend aucunement part à cette manifestation religieuse. La Madeleine reste strictement jumétoise même quand elle traverse les juridictions religieuses voisines. Ce sans-gêne apparent peut pourtant s'expliquer quand on sait que le Jumet d'autrefois était beaucoup plus étendu que le territoire qu'il couvre actuellement. En fait, mise à part la traversée de Courcelles rendue obligatoire autrefois par la configuration du réseau de voies de communication, le tour de la Madeleine ne quitte pas le territoire de Jumet au Moyen-Âge.

En 1926, dans son étude historique sur Gosselies, Dom Ursmer Berlière émettait l'hypothèse que le cœur de Jumet, le *Gimiacus* du VII<sup>e</sup> siècle, doit se rechercher dans la plaine des Bons Villers, dans le village gallo-romain qu'on a découvert et fouillé à Liberchies et qui est porté sur l'antique « Itinéraire d'Antonin » datant du III<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Geminico Vico*, village de Geminicus. Or, on sait que le domaine jumétois était autrefois énorme et s'étendait bien au delà des limites du Gosselies d'aujourd'hui. Il n'est donc pas à exclure que le Geminicum gallo-romain en ait

été le cœur. Avec les années, le territoire se serait démantelé soit par partage, soit par vente ou par rapine, si bien que le nom du domaine primitif ne désigna plus qu'une partie de l'ancien bloc territorial. Ce démembrement assez anarchique explique pourquoi jusqu'en 1804, année où l'administration française remit de l'ordre dans ses frontières, Jumet possédait encore de nombreuses enclaves, parfois fort étendues, dans Gosselies, Thiméon, Viesville, Heppignies, Wayaux et jusqu'à Mellet.

Quand la religion chrétienne s'imposa dans nos régions et que se constituèrent les premières paroisses, celles-ci vinrent naturellement se surperposer aux institutions existantes et leurs limites furent des domaines qui constituaient les blocs territoriaux primitifs.

Il est fort possible qu'à ses débuts la Madeleine fût une procession longeant les limites d'une paroisse primitive éclatée depuis lors, ce qui expliquerait l'étrangeté de son itinéraire et viendrait confirmer son antiquité.

### **Que penser de tout cela ?**

En l'absence de tout document ancien pouvant nous éclairer sur l'origine et l'histoire de la Madeleine, ce n'est qu'en observant que nous pouvons soulever un petit coin du voile. La chose dont nous pouvons être sûrs, c'est qu'elle est une très vieille procession dédiée à Notre-Dame de Heigne. Cette procession s'est probablement constituée avant que le territoire primitif de Jumet ne soit démantelé et a peut-être repris à son compte en le christianisant un vieux rite païen que les populations rurales de l'épo-

que continuaient à accomplir, sans doute par habitude et sans plus rien savoir de sa justification. Au siècle passé, la vénération se déplaça de la Vierge vers sainte Marie-Madeleine et des groupes d'inspiration militaire vinrent s'adjoindre à la procession à l'instar de ce qui se passait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Cependant, contrairement à l'usage des marches de cette régions, la partie militaire de la Madeleine n'est pas figée dans un style ou une époque et continue à évoluer selon le bon plaisir des participants.

C'est à peu près tout ce que l'observation de la Marche peut nous apporter. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est suffisant pour la rendre vénérable aux yeux de l'amateur de véritable folklore.

### **De l'Empire aux guerres d'Afrique**

Reste à savoir comment et pourquoi les groupes de la Madeleine se sont tellement différenciés des compagnies des Marches d'Entre-Sambre-et-Meuse. Un bref examen laisse apparaître, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, une nette évolution dans le choix des uniformes et surtout dans les motivations qui régissent ce choix. Alors que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse les marcheurs restent, à quelques rares exceptions près, fidèles aux uniformes du Premier et du Second Empire, les marcheurs de la Madeleine portent leur choix sur des uniformes de tous pays et de toutes époques. Cette option n'a pas manqué d'étonner et même de choquer certains folkloristes en chambre, ce qui prouve une fois de plus qu'il ne suffit pas d'assister à une manifestation pour la comprendre, mais qu'il faut aussi la vivre.



Dans les années 50, les Coloniaux défilent précédés de quatre authentiques Congolais. Le dernier de ces vétérans des guerres coloniales, Albert Yanza (au centre de la photo), décéda en 1977.

Depuis le moment où la procession devint marche, c'est-à-dire dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, et jusque dans la seconde moitié du siècle, la Madeleine suit les mêmes règles que les autres Marches. Les uniformes sont ceux des régiments d'Empire. Les groupes armés sont d'ailleurs peu nombreux. En 1852, outre les Mamelouks, on trouve dans le tour des grenadiers, des hussards, des chasseurs,

tous les uniformes provenant vraisemblablement des souvenirs directs de la Grande Armée.

C'est dans la seconde moitié du siècle qu'apparaît une évolution importante qui petit à petit va donner à la Madeleine un visage différent de celui des autres Marches. Les événements de toutes sortes auxquels assistent nos gens créent des courants d'opinion, des engouements qui aboutissent à des créations de nouveaux groupes. Ceux-ci adopteront l'uniforme des soldats qu'on admire pour leurs faits d'armes ou plus simplement pour leur prestance. C'est ainsi que lors des remous sociaux qui troublent la région en 1886, l'armée doit maintenir l'or-



Précédant les Tirailleurs sénégalais, les Zouaves mettent un point d'honneur à apporter un peu de fantaisie dans le défilé, la discipline militaire étant le dernier de leurs soucis. (Collection R. Arcq).

des Cuirassiers français qui avaient participé avant 1870 à la conquête de l'Algérie et dont les exploits guerriers se racontaient à la veillée.

dre à Charleroi et dans ses environs. Des patrouilles du 4<sup>ème</sup> Lancier parcourent les rues de Jumet. L'année suivante, trois lanciers apparaissent dans le tour, escortant le drapeau de la Société Sainte Marie-Madeleine, groupement qui à cette époque organisait les festivités.<sup>32</sup>

On remarque qu'à cette époque, les marcheurs portent des uniformes de corps armés qui leurs sont contemporains. C'est l'admiration qu'ils leur vouent qui guide leur choix.

En 1870 éclate la guerre franco-allemande qui va se terminer par la défaite de Sedan, bataille à laquelle les Zouaves avaient pris part. Beaucoup d'entre eux se sauvent à travers nos régions et y abandonnent armes et bagages. En 1872, la compagnie des Zouaves est créée à Heigne.

C'est une raison un peu similaire qui cause en 1880, année du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, la création à la Bassée d'une compagnie assez éphémère de Gardes civiques portant l'uniforme des volontaires de 1830. Cette compagnie réalise même un premier essai de reconstitution. Elle est en effet accompagnée d'un canon servi par un garde portant une jambe de bois, souvenir du célèbre Charlier.

En 1875, ce sont les Vieux Arabes, qui portent l'uniforme, très modifié d'ailleurs,

Les goûts littéraires de l'époque influencent aussi le choix des uniformes. En 1885, au moment où, grâce aux colporteurs, les romans de cape et d'épée mis à l'honneur par Alexandre Dumas recueillent un succès grandissant dans les couches populaires, un groupe de Mousquetaires se crée au Fond Eliaers et un autre à la Coupe.

La presse elle-même va jouer un rôle dans l'évolution de la Madeleine. Elle commence en effet à pénétrer peu à peu les masses populaires et les met en contact avec les événements internationaux. Aussi commence-t-on à voir dans la Madeleine dès la fin du siècle des uniformes de pays n'ayant rien à voir avec nos populations si ce n'est l'admiration qu'elles leur vouent.

Les guerres nationales du siècle dernier, en Italie par exemple, créent dans nos régions des mouvements d'opinion contradictoires qui aboutissent à Jumet à la constitution d'une compagnie de Zouaves pontificaux et, pour faire bon équilibre, une autre de Garibaldiens. Même Cuba ne laisse pas nos *Madeleineux* indifférents. La répression brutale d'un soulèvement survenu en 1890 dans cette île lointaine avait indigné les Américains qui avaient envoyé là des volontaires pour aider les insurgés. Ces troubles qui allaient provoquer la guerre hispano-américaine, donna aux Jumétois l'idée d'un groupe de Volontaires américains, groupe qui disparut d'ailleurs assez vite. La guerre des Boers, la guerre russo-japonaise laissent aussi leur trace dans la Madeleine.

Au début de ce siècle, un nouveau phénomène apparaît. De nombreux verriers se sont expatriés après les événements de 1886 et sont allés exporter leur science et leur art



En 1926, les Mousquetaires de Louis XV rappellent à leur manière les romans de cape et d'épée. (Collection R. Arcq).

à l'étranger. Certains ont abouti en Amérique, d'autres en Russie, où ils ont créé des verreries dont certaines témoignent aujourd'hui encore du savoir-faire wallon. Certains verriers rentrés au pays dans les premières années de ce siècle, et peut-être nostalgiques des pays qui les avaient accueillis, introduisent dans la Madeleine des uniformes qu'ils ont connus au cours de leurs pérégrinations. C'est ainsi qu'apparurent les Marins russes en 1905 et les Marins américains en 1906.

Dans les années qui précèdent la première guerre mondiale et surtout dans celles qui la suivent on voit apparaître un nouveau style d'uniforme. Ces derniers sont surtout choisis en fonction de leur effet décoratif.



En 1946, après une éclipse de seize ans, les Monténégrins sont de nouveau repris à l'ordre de la Marche. On les voit ici un lundi de Madeleine, accompagnés de leur «orchestre» composé d'un accordéon, d'un tambour et d'une grosse caisse. (Collection R. Arcq).

Les marcheurs, suivant ainsi leur époque, font souvent preuve d'un goût d'exotisme qui nous vaut des sociétés comme, par exemple, les Monténégrins. Généralement, les uniformes de cette époque sont assez approximatifs quand ils ne sont pas carrément fantaisistes. On recherche le panache avant l'authenticité.

Après la dernière guerre, un nouveau courant se fait jour. On assiste à une re-

cherche plus grande d'exactitude dans les uniformes. Les marcheurs, qui sont décidément sans complexes, n'hésitent pas à prendre contact avec les plus hautes instances militaires belges et étrangères ou à solliciter les consulats et les ambassades afin d'obtenir les autorisations nécessaires au port d'un uniforme toujours «en service actif». Ce qui nous valut des groupes comme la Garde mobile canadienne, la Garde royale anglaise et ses Écossais ou encore la Garde républicaine pour ne citer qu'eux.

Les musées eux-aussi sont de plus en plus approchés car un autre phénomène apparaît, né probablement de l'influence des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, influence renforcée par l'apparition dans la



Selon la tradition des Vieux Mamelouks, leur groupe fut créé en 1813. En 1903, date de cette photo, ils fêtent donc leur nonantième anniversaire. C'est probablement à cette occasion qu'ils se sont fait accompagner par une imposante fanfare. On sent derrière celle-ci la présence des verriers qui dépensaient royalement pour que leur fête soit réussie. On voit qu'ils n'ont pas regardé à la dépense non seulement en engageant un nombre imposant de musiciens, mais en les dotant chacun d'un costume, culotte blanche, veste noire, écharpe en sautoir et bonnet à plume. (Collection R. Arcq).

Madeline des batteries de ces Marches venues apporter leur renfort musical. Ce phénomène nouveau est la formation de sociétés d'Empire qui en général essayent de reconstituer le plus fidèlement possible non seulement les uniformes, mais aussi les armements, la musique et jusqu'aux ordres et aux évolutions.

Nous assistons ainsi, depuis la guerre, à la naissance d'un folklore plus intellectuel,

moins spontané. Est-ce un bien, est-ce un mal? C'est au marcheur à trouver la juste mesure.

### Des verriers galonnés d'or

Comme on peut le voir, la Madeleine est en perpétuelle évolution. Elle reste un folklore respectueux des rites et de la tradition, mais elle est un folklore vivant pour qui rien n'est figé ni définitif. À chaque Madeleine, des compagnies naissent et d'autres meurent, quitte à ressusciter après quelques années d'oubli.

Cette mouvance et la variété d'uniformes qu'elle entraîne trouvent leur origine dans le tempérament populaire jumétois, frondeur et quelque peu contestataire, pétri et modelé par l'esprit des verriers qui en constituèrent l'élément actif pendant près d'un siècle.

Ces souffleurs de verre, *qui gagnent dès liards come dès còpeûs d' bouë* (qui gagnaient de l'argent comme des coupeurs de

bourse) disait-on, avaient le goût du faste, aimaient s'affirmer dans une orgueilleuse indépendance, adoraient paraître et être admirés et enviés.

Ce sont eux qui apportèrent à la Madeleine le goût des beaux uniformes qui affirmaient leur prestance et donnaient à la Marche le style qu'on lui connaît encore.

Lors de la « destitution » des Mamelouks et de la constitution de l'État-Major, le premier général de la Madeleine fut un verrier, le fameux Dodon, souffleur de verre réputé. Il voulut un État-Major habillé d'uniformes de drap fin, galonnés d'or, rutilants comme ceux d'authentiques officiers de l'époque. Ils voulurent de vrais sabres, de véritables épées, et non ces *sâbes di Mad' lène* (sabres

de Madeleine) en fer blanc qu'ils jugeaient indignes de leur standing.

Ce goût des belles tenues pittoresques ou élégantes qui flattaient l'orgueil de celui qui les portait fut à la base d'une Madeleine évoluant dans sa forme, bien que restant fidèle aux vieux rites et à la tradition.

Ce sont ces mêmes souffleurs de verre qui dotèrent les groupes de fanfares et d'harmonies qu'ils payaient de leur poche pour la plus grande gloire et le meilleur renom de leur Madeleine.

Ce sont eux enfin qui léguèrent à leurs descendants leur esprit d'indépendance, leur gouaille et leurs coups de gueule. Aujourd'hui encore, cet héritage fait partie de la tradition madeleineuse.

Robert ARCQ

## NOTES

1. S. BRIGODE, *Heigne sous Jumet*, Charleroi, 1938, p. 16.

2. Voir à ce sujet : A. DOPPAGNE, *Les Sarrasins en Wallonie*, Gembloux, 1977.

3. Pour nous limiter aux environs de Jumet, signalons un « camp des Sarrasins » à Leernes, un « bois des Sarrasins » à Landelies, une « rue des Sarrasins » à Ransart, un « château des Sarrasins » à Viesville, Bouffioulx et Montignies-sur-Sambre, une « villa des Sarrasins » à Ransart, tous ces toponymes recouvrant des vestiges vraisemblablement romains. On trouve aussi des « grottes des Sarrasins » à Loverval et à Bouffioulx, ce vocable s'appliquant à des grottes naturelles occupées à l'époque néolithique. À Nisme, près de Couvin, on nomme *crayas* de Sarrasin les scories très riches en fer, déchets des bas-fourneaux de l'âge du fer. Comme on le voit, le terme « Sarrasin » recouvre les ethnies les plus variées. Signalons enfin que dans le langage populaire d'autrefois, la chapelle de Heigne était souvent appelée « église des Sarrasins ».

3. Des fortifications constituées de levées de terre existaient encore presque intactes au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en subsiste plus qu'un tronçon d'une cinquantaine de mètres, difficilement reconnaissable pour un œil inexpérimenté et situé près du sentier du Garde dans une prairie longeant le bois de Heigne.

4. A. CARNOY, *Origine des noms des communes belges*, Louvain, 1948, p. XXXVII.

5. La manse était le lopin de terre suffisant pour faire vivre une famille.

6. Autrefois, les jours obligatoirement chômés pour cause de fête religieuse étaient très nombreux au point de susciter le mécontentement des paysans et des artisans.

On n'attendait pas le dimanche pour faire les processions qui avaient lieu à la date exacte de la fête, même si celle-ci tombait un jour de semaine.

7. Au Moyen-Âge, sainte Marie-Madeleine est souvent désignée sous le nom de « la Madeleine ». Un proverbe wallon nous rappelle qu'« *al Ma-*

*d'lène, lès gaves sont plènes*; à la Madeleine, les noix sont pleines». On dit aussi «pleurer comme une Madeleine». De même, souvenons-nous de l'église de «la Madeleine» à Paris.

8. Ce testament fut édité en 1911 par Louis Daras dans la revue *Wallonia*, XIX<sup>e</sup> année, n° 1-2 de janvier-février 1911. Le même article parut dans la *Gazette de Charleroi* du 21 mars de la même année. Il me fut transmis par Marie-Louise Pivetta, que je remercie ici.

9. La photo de 1907 nous montre que Notre-Dame de Heigne avait tellement perdu sa popularité que sa statuette avait été reléguée dans une petite niche surmontant l'autel latéral de droite, consacré alors à saint Joseph avant de devenir en 1938 l'autel de sainte Marie-Madeleine.

10. On a pu croire que cette mutation était seulement le fait de l'éclipse due à la Révolution. Le texte de 1701 vient infirmer cette hypothèse.

11. On doit remarquer que le vicaire de Heigne fait d'office partie de l'État-Major de la Marche et qu'il porte le grade assez surprenant pour un ecclésiastique de «Commandant des pèlerins».

12. Depuis plusieurs années cependant, le général ainsi que quelques vétérans qui ne peuvent plus monter à cheval défilent dans une calèche.

13. Un chapitre sera consacré plus loin à tous ces groupes.

14. Autrefois, pèlerins et marcheurs descendaient vers Roux par la rue de Mons, ce chemin qui prolonge la place du Prieuré et qui se termine actuellement par une ruelle entre deux terrils boisés. Ce chemin faisait partie d'une antique voie reliant la vallée de la Sambre à Mons. Elle dévalait la colline de Heigne à travers le bois Saint-Pierre qui la couvrait de ses frondaisons. Elle était la seule voie d'accès à Roux bien que sa déclivité la rendit très dangereuse aux chevaux et aux chariots. Elle fut détrônée par le *Tiène d'Heigne* que le maître-verrier Antoine Houtart avait aménagé au début du siècle passé sur les anciennes «terrées d'Heigne» afin de rendre plus aisé le transport de ses verres en direction de Mons. L'antique rue de Mons fut abandonnée au profit du nouveau chemin qui vit dès lors défiler pèlerins et marcheurs.

15. La ferme de la Posterie est un des plus anciens bâtiments de Courcelles. Elle était autrefois un des plus importants relais de Postes du Hainaut. La date de sa construction est incertaine. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle fut incendiée par les troupes de Louis XIV en 1684 et qu'elle fut reconstruite en 1687.

16. Depuis le temps, la traversée de la ferme est devenue une servitude dûment reconnue que personne ne songe à contester.

17. Le magnifique calvaire en bois que la chapelle abritait fut volé dans les années 80. Retrouvé chez un antiquaire, il fut racheté et ramené à Gosselies. Il se trouve aujourd'hui dans la chapelle de la clinique Notre-Dame.

18. Ce château avait été construit en 1906 par Jules Francq qui fut bourgmestre de Jumet de 1920 à 1922. Cette bâtisse modern style fut pendant des années le centre de la vie populaire et culturelle à Heigne. Devenu propriété des charbonnages du Centre, il fut démoli en 1957 pour faire place à une rangée de maisons sans âme.

19. F. BASTIN-LEFEVRE, *Jumet, Heigne, Roux et Sart-les-Moines*, Charleroi, 1895, p. 72.

20. À ce sujet, voir J. VANDEREUSE, *La fête des pèlerins en Wallonie*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. VII, 1956, pp. 257-304.

21. Signalons en passant que le local d'une société doit se situer sur le territoire de l'ancienne entité jumétoise. C'est-à-dire dans les limites de Jumet et de Roux, bien qu'on ait connu avant guerre une société résidant à La Docherie (un quartier de Marchienne-au-Pont), mais c'était l'exception qui confirmait la règle.

22. F. BASTIN-LEFEVRE, *Jumet, Heigne, Roux et Sart-les-Moines*, pp. 69-70.

23. J. VOS, *Lobbès, son abbaye et son chapitre*, t. I, Louvain, 1865, pp. 186-187.

24. Th. LEJEUNE, *L'ancienne abbaye de Lobbès*, dans *Documents et rapports de la Société de paléontologie et d'archéologie de Charleroi*, t. XI, p. 323.

25. J. VOS, *op. cit.*, t. I, p. 187.

26. Le mot *croix* signifie procession. Il a longtemps conservé ce sens en wallon où il est devenu un archaïsme. Il désignait alors les Rogations : *dalér a lès crwès*; aller aux croix. Bancroix veut donc dire procession du ban, des habitants de la paroisse. Voir E. FAIRON, Les processions des Croix banales de Horion-Hozémont et de Verviers, *Enquêtes du musée de la vie wallonne*, t. II, p. 5. — U. BERLIÈRE, *Recherches historiques sur la ville de Gosselies*, 1922, t. I, p. 3.

27. À la suite d'une erreur d'interprétation, J. Vos cite l'église Notre-Dame de Heigne comme centre de Bancroix. Il n'existe hélas aucun document qui vienne appuyer cette affirmation. Au contraire tout tend même à l'infirmier.

28. Pendant l'Ancien Régime, les processions avaient lieu le jour même de la fête du saint et n'étaient pas reportées à un dimanche proche.

29. Cet «annoncier» qui a encore pu être consulté en 1970 a disparu depuis.

30. Il ne faut pas oublier qu'en Wallonie liégeoise, c'est à l'occasion des fêtes paroissiales que se dansaient les «cramignons».

31. J. DESTRÉE, *Pages de journal*, 20 juillet 1884.

32. Le groupe des «Lanciers de Heigne» existe encore aujourd'hui et continue à escorter le vieux drapeau.



**P**endant près d'une dizaine d'années, la Commission de Folklore, instituée au sein de l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine, a collecté les renseignements et les documents de toute nature : copies d'archives des Sociétés, vieilles photos, coupures de presse, etc. Tout ce travail a été progressivement complété par une série d'entretiens avec les responsables des Sociétés, parfois avec les fondateurs eux-mêmes... Bref, au fil du temps, cela est devenu une véritable enquête menant ses auteurs non seulement à travers l'histoire du folklore jumétois, mais également de l'histoire sociale, politique et militaire de nos contrées.

Ce travail de bénédictin parfois ardu, souvent ingrat, trouve aujourd'hui sa récompense. Ce qui était un projet devient peu à peu réalité.

Tout travail d'historien exige une grande rigueur tant dans la démarche que dans la méthode. Nous l'avons apprise sur le tas.

D'emblée, nous avons voulu privilégier les acteurs actuels de la Madeleine. C'est chose faite, à la suite de trois décisions :

– nous avons écarté l'idée de retracer l'histoire des Sociétés disparues, à quel-

ques rares exceptions près. Nous ne disposons pas de données suffisantes pour parvenir à une précision acceptable.

- nous avons décidé de soumettre les textes, quant au fond, aux Sociétés concernées. Cette manière a été bien accueillie. Et nous nous devons de remercier ici l'ensemble des Sociétés pour leur aide précieuse, sans laquelle nous n'aurions pu peaufiner notre travail.
- il est enfin vite apparu que chaque tentative de classement comportait quelque inconvénient. Nous avons finalement décidé de privilégier le regroupement par thème, évitant ainsi la répétition fastidieuse de données historiques communes à plusieurs Sociétés.

La mise en œuvre de cet ouvrage aura été une tâche très prenante, au-delà de toutes les prévisions. Ce fut, néanmoins, un véritable plaisir. Plaisir de créer, alimenté par l'intérêt suscité par la (re)découverte de la Marche sous certains aspects moins connus ou carrément inédits. Notre plus vif désir est de voir cet intérêt partagé par tous les lecteurs.

## Les aventures coloniales

**L**e phénomène colonial est bien présent au sein de la Marche et, fait significatif, la plus grande partie des Sociétés représentant des troupes coloniales datent de la fin du siècle passé ou du début de ce siècle. Cela procède sans doute de l'attrance des populations pour ces lointains mystérieux, pour ces horizons exotiques. Sorties tout droit des images d'Épinal, au même titre que celles du Premier Empire, les premières Sociétés coloniales fondées par des Jumétois illustrent parfaitement le « temps béni des colonies » cher à nos concitoyens de l'époque.

L'empire colonial français sera la principale source d'inspiration. Cela tient peut-être à la proximité du pays, à l'identité de langue. Mais le lien semble plus net avec des événements aussi importants que la guerre franco-allemande de 1870 ou la Première guerre mondiale qui mettront nos contrées en contact avec ces troupes venues d'ailleurs. Le reste sera affaire de folklore et d'imagination.

Il ne faudrait pas conclure trop hâtivement que cette attrance a cessé. Le goût de l'exotisme et de l'aventure est encore bien présent chez nombre de Jumétois. En cela, la Madeleine n'est-elle pas aussi l'occasion d'exprimer ses désirs les plus secrets ?

## La France et son empire colonial

Proche par la langue autant que par la culture, la France développe, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, un empire colonial qui ne le cède en rien à celui érigé sous les rois de France, de François I<sup>er</sup> à Louis XVI.

L'Afrique, tant au Nord qu'au Centre, sera son terrain de prédilection, au même titre que le Sud-Est asiatique. Que ce soit en Algérie, au Cameroun ou en Indochine, les forces françaises recruteront, sur place, des troupes indigènes qui porteront des uniformes hauts en couleur, aptes à frapper les imaginations, à impressionner les populations déjà attirées par ces récits de conquêtes teintés d'exotisme.

Et ce sera l'engouement pour ces tenues « arabes » d'ailleurs portées par toutes les troupes africaines et inspirant très nettement les asiatiques. Nous verrons ainsi fleurir zouaves, spahis et tirailleurs, ces derniers de toute nationalité : sénégalais, algériens, dahoméens, malgaches ou annamites...

Cet intérêt sera d'ailleurs à ce point vif qu'il se tournera même vers des troupes aux uniformes nettement plus modernes.

### Les Zouaves du Spinoy

La présence de compagnies de Zouaves dans les marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse est due, sans nul doute, au prestige particulier détenu par ces soldats. Faisant preuve, à maintes occasions, d'un courage indomptable, ces régiments élèveront aussi l'indiscipline au rang de système. D'autre part, la mémoire populaire s'est en-



Les Zouaves du Spinoy et leur commandant Yvon Montreuil. (Photo Ch. Rousselle, collection F. Cochin).

monte à 1831 par la mise sur pied, en Algérie, de deux bataillons composés tant de soldats autochtones que de militaires français. En 1841 est formé le régiment des Zouaves dont le recrutement des trois bataillons devient exclusivement français.

richie de ces uniformes évocateurs par le fait notamment de la proximité géographique des principaux combats de la guerre franco-allemande de 1870. Au cours de cet affrontement, nous verrons ces régiments, en première ligne, illustrer brillamment les premiers mots d'un de leurs chants : « Les Zouaves sont les premiers soldats du monde ». Après la capitulation de Sedan, à l'instar de soldats d'autres unités, nombre d'entre eux choisiront l'internement dans la Belgique neutre. Mais d'où proviennent ces troupes ?

Le mot zouave vient de l'arabe *Zouaoua*, nom d'une tribu de l'Est d'Alger recrutée par les Français lors de la conquête de l'Algérie. La création officielle des Zouaves re-

Dès leur mise sur pied, les unités de Zouaves prennent part à la pacification de l'Afrique du Nord et, en 1852, une nouvelle réorganisation forme trois régiments distincts qui reçoivent comme garnison les chefs-lieux des départements où ils viennent de s'illustrer : Alger, Oran et Constantine. En même temps, leur valeur est reconnue officiellement puisqu'en 1854 est créé un régiment des Zouaves de la Garde Impériale. Depuis cette époque, tous les régiments de Zouaves s'illustreront vaillamment sur tous les champs de bataille du monde (Afrique du Nord, Crimée, Italie, Mexique, Extrême-Orient). Le 3<sup>e</sup> régiment des Zouaves (dont s'inspire directement la Société des Zouaves du Spinoy) n'a-t-il pas pour devise : « J'y suis, j'y reste » ? Tout un programme.

À noter qu'au sein de l'armée française actuelle, le souvenir de ces valeureux soldats est perpétué, notamment à Givet, où le centre d'entraînement Commando a pris, depuis 1982, l'appellation de «9<sup>e</sup> Zouaves».

La Société des Zouaves du Spinoy est fondée en 1872. Seul souvenir de la fondation, son premier drapeau porte, sur fond tricolore français, ces simples mots : «Les Zouaves du Spinoy - 1872». Selon la tradition orale, son fondateur est un certain Charles-Jean Bernard, vraisemblablement le premier commandant. La Société s'installe dans le quartier du Spinoy, au café «Cent liards» (actuellement 13, rue Tricot).

La famille Tricot occupera d'ailleurs une place prépondérante au sein de la Société jusqu'à la Première guerre mondiale. On retrouve, en effet, dans l'état nominatif de 1904, Auguste Tricot (commandant) et son frère François aux côtés de Victor Malbecq, Armand Biernaux et Achille Maudua. Dans les ordres de marche de 1913 et 1914, les Zouaves sont placés sous le commandement de Victor Malbecq, receveur des contributions de son état.

En 1930, le groupe quitte son quartier d'origine pour s'installer chez Anthime Stoffel, cabaretier et coiffeur sur la place de la Coupe, quartier situé entre ceux de Gohyssart et de la Mallavée. Cette année-là, une photo prise devant «Chez Stoffel» nous donne quelques précieuses indications, sur l'uniforme et sur la composition de la Société. À cette époque, les Zouaves portent sur le dos un havresac avec une toile de tente roulée. Cet équipement sera toutefois définitivement abandonné quelque temps plus tard. D'autre part, le comman-

dant porte une veste boutonnée, avec le chiffre «3» au col droit, détail qui fait donc référence au 3<sup>e</sup> Régiment des Zouaves.

La compagnie se compose, à ce moment, de Fernand Bavais, Henri Mouteau, Désiré Bavais, Raoul Thomas, Alexis Loriaux, Sylvain Bouchez, Jules Voland, Anthime Stoffel, Achille Maudua, Victor Malbecq (commandant), Victor Gantois et G. Frischman.

La Seconde guerre mondiale interrompt l'activité de toutes les Sociétés folkloriques. Et, selon l'ordre de marche de 1946, nous retrouvons nos Zouaves derrière les Tirailleurs sénégalais. Ils occupent toujours cette place aujourd'hui.

En 1950, pas mal d'anciens sont toujours bien présents au sein de la Société : Désiré Bavais (membre depuis 1912 et devenu commandant), Anthime Stoffel (secrétaire-trésorier), Fernand Bavais et Raoul Thomas.

La réputation des Zouaves du Spinoy est légendaire, car «n'est pas zouave qui veut». La bonne humeur de ces valeureux marcheurs portant bien haut la tradition de leurs aînés est peut-être attisée par les «gouttes» absorbées tout au long du parcours de la Marche. L'effectif déclaré des Zouaves se compose d'ailleurs, invariablement, d'un certain nombre d'hommes et du *tonia*, tonneau, objet vénéré par tous tout au long du parcours.

Cet objet sera la cause de la plus fameuse *pasquète* de la Marche. En effet, il était écrit qu'au moins une fois au cours de leur existence, les Zouaves ne termineraient pas le Tour dans les délais... Nous sommes en 1925 ou 1926 et la rentrée du Tour est copieusement arrosée par un orage aussi vio-

lent qu'imprévisible. Quelle chance pour nos Zouaves qui sont, à ce moment, à la hauteur de la ferme Fontenelle (aujourd'hui n° 69, rue des Aiselies).

Ils se précipitent donc dans la grange restée ouverte, à l'insu de la fermière rentrée s'abriter. Selon des témoins objectifs, ce fut certainement la fatigue qui eut raison de nos valeureux marcheurs. D'autres, sans doute mal intentionnés, prétendent encore aujourd'hui que ce fut l'abus du tonneau... Quoi qu'il en soit, nos Zouaves s'endorment dans la paille. Le soleil revenu, notre fermière s'empresse de fermer la grange et s'en va voir la rentrée du Tour, ignorant la prise qu'elle vient de faire, bien malgré elle.

Ce ne fut qu'à son retour, c'est-à-dire bien après la fin de la Marche, que nos Zouaves furent délivrés par la censière vraiment désolée. Il ne leur restait plus qu'à défiler fièrement sur des pavés mouillés et devant des trottoirs vides.

Un autre coup, fumant celui-là, sera l'œuvre de Simon Painvin, Zouave et *Mad-léneû* durant toute sa vie. L'histoire a oublié la date, qui n'est vraiment qu'un détail sans importance. Un lundi de Madeleine, lorsque les Zouaves se présentent sur le kiosque pour la remise des médailles, notre Simon décide de faire parler la poudre, histoire de mettre un peu d'ambiance. Et le voilà qui se met à tirer dans la toiture du kiosque faite d'une bâche, sous le regard incrédule d'Émile Renard, commissaire de police qui, tout en se tordant de rire, se voit tenu de verbaliser notre tireur d'élite, hilare lui aussi et fier de son coup. Notre Simon n'aurait jamais imaginé qu'un jour il atteindrait une « cible » car, depuis longtemps, il était borgne.

«N'est pas zouave qui veut?» Pour preuve, l'examen d'admission passé sous la haute surveillance des « anciens » et, à titre d'exemple, le menu servi à quatre nouvelles recrues en 1947 :

*Deux grains de poivre de Cayenne*  
*Rolmops garni de crème moka*  
*Salade de saison assaisonnée de morceaux*  
*de diable mou<sup>1</sup>*  
*Pain d'épice à la moutarde*

Précisons que, tout naturellement, ce repas était servi avec une chopine contenant un breuvage dont le mélange est resté un secret de fabrication propre à la compagnie.

Formée aujourd'hui d'une bonne douzaine de membres, elle est dirigée depuis plus de vingt-cinq ans par Yvon Montreuil, scrupuleusement dans la lignée de ses prédécesseurs, assisté d'Edouard Vandeveld, commandant en second. Après plus d'un demi-siècle de Marche, le franc-parler d'Yvon lui vaut la considération de bien des marcheurs. Notre Yvon est bien encadré par ses Zouaves qui s'efforcent, eux aussi, de rester dans la tradition. Ainsi, pendant toute la durée du Tour, ils essaient d'obéir aux ordres de leur commandant : «*A coucou (accroupi), Su s' cul, In tour, Changez (de file)*». Ces ordres originaux ne sont rien à côté du ravitaillement paternellement offert par le commandant à ses Zouaves : poireaux, céleris, carottes... Pour compléter le tableau, ils incorporent de temps à autre une mascotte, pour la durée d'un Tour. Nous les verrons ainsi défiler fièrement en compa-

1. le diable mou est une friandise désormais introuvable qui fit le régal de plusieurs générations.

gnie d'une chèvre, d'un âne, voire d'un perroquet ou même d'une grenouille !

Il est pourtant une image forte qui est la synthèse de toute la Madeleine. Si vous passez dans les environs de la chapelle, pendant la semaine des festivités, il y a gros à parier que vous surprendrez un Zouave agenouillé dans un coin de l'antique sanctuaire. Et si les mauvaises langues prétendent qu'il pourrait choisir un autre endroit « pour se remettre ! », répondez leur que pour un Zouave, le confort suprême est de pouvoir souffler un peu, aux pieds de sainte Marie-Madeleine, tant est grande leur dévotion envers la patronne de la Marche.

Ce profond attachement au folklore du terroir et à ses traditions recevra sa consécration dans le titre de Société Royale accordé en 1987.

L'emblème de la Société est toujours le simple drapeau tricolore français portant l'inscription : « Zouaves du Spinoy - 1872 »

## Les Turcos et les Tirailleurs algériens

L'histoire des Turcos et des Tirailleurs algériens est indissociable, puisque ces termes désignent les mêmes unités. L'originalité de la Marche de la Madeleine en aura fait deux Sociétés bien distinctes ayant leurs traditions propres, encore que, si on les observe bien...

Leurs racines historiques sont donc identiques et les différences d'uniforme s'expliquent aisément. En effet, les Tirailleurs algériens portent le pantalon de toile légère blanche, alors que la tenue officielle prescrit le pantalon en drap bleu.

Comme nous le verrons plus loin, les deux Sociétés ont, en commun, un de leurs fondateurs. Ceci explique peut-être cela. Mais, pour l'instant, remontons quelque peu le temps.

En 1841, les bataillons de Zouaves adoptent donc un mode de recrutement exclusivement français. Les autochtones qui y servaient sont, dès lors, regroupés dans les Tirailleurs indigènes d'Algérie, dénomination qui sera bientôt transformée en Tirailleurs algériens. Le nom de Turcos date, quant à lui, de la guerre de Crimée en 1854, les soldats russes ayant confondu les Tirailleurs algériens avec les Turcs.

Parmi tous les corps de l'armée française, les Tirailleurs algériens totaliseront, sous le Second Empire, le plus grand nombre de campagnes : pacification de l'Algérie, Italie, Crimée, Sénégal (1860-1861), Cochinchine (1861-1864), Mexique (1864-1867). Il n'est donc pas étonnant que, pour récompenser cette valeur, les Tirailleurs algériens aient eu l'honneur de voir, chaque année entre 1863 et 1870, un de leurs ba-



Les Turcos de Heigne - Commandant Émile Bastin. (Photo et collection D. D'Haeyaert).

### *Les Turcos de Heigne*

Les Turcos de Heigne, auréolés d'un certain prestige, au même titre que les Zouaves, sont fondés en 1895 par Joseph Biernaux. Leur histoire jusqu'à la Seconde guerre mondiale sera toutefois assez mouvementée.

À l'époque, deux professions dominent à Jumet : houilleur et verrier. En 1905, de grandes grèves éclatent dans l'industrie verrière. La Madeleine en général et nos Turcos en particulier sont aux premières loges. Grévistes et « jaunes » s'affrontent. Une partie des Turcos quitte la Société qui s'écroule.

Elle se reforme en 1914, à l'initiative de plusieurs Jeunes Bourgeois : Ernest Waterlot, Léon Cuvelier (dit *Léyon d'in mète*), Jean-Baptiste Lecomte, Hector Cheruy (dit *l'Capitène*), Marcel Asterlinck, Georges Lambiotte et Alexandre Declercq. La fonction de commandant échoit à Léon Renard tandis qu'Urbain Cheruy (dit *Bwagne Bisca*, à cause de son œil de verre), personnage haut en couleur, fait son entrée au sein des Turcos.

Ils marcheront en musique : à cette époque, Jean-Baptiste Lecomte écrit les paroles de la *Marche des Turcos* sur l'air *Le rêve passe* :

1. Le soleil n'est levé depuis qu'une heure  
à peine  
Pourtant déjà de Heigne, montent les  
clameurs  
Aujourd'hui, c'est le jour béni de la  
Madeleine  
Le jour qui tient tant de place dans nos  
cœurs

taillons affecté à la Garde Impériale de Napoléon III.

Lors de la guerre franco-allemande de 1870, ces mêmes régiments, placés en première ligne, payeront un lourd tribut face à l'ennemi. Leurs pertes, entre Wissembourg et Sedan, atteindront, dans certains cas, 90 pour cent de l'effectif initial. Leur ardeur au combat n'aura d'égale que la terrible réputation de « coupeurs d'oreilles » qui leur sera faite.

Plus près de nous, des régiments de Tirailleurs algériens participeront à la bataille de Charleroi, en septembre 1914. Mais, à cette époque, la Madeleine avait déjà « ses » Tirailleurs.

Soudain s'élevant de la foule qui se  
 masse  
 Un joyeux cri d'admiration rempli  
 l'espace  
 Car derrière leurs chapeaux ont paru les  
 Turcos  
 Regardez comme ils sont beaux

Ref. Les voyez-vous  
 Les Turcos de la Madeleine  
 Riant de tout  
 Car la joie est leur souveraine  
 Regardez-les  
 Défiler l'allure gaillarde  
 Applaudis tous  
 Par la foule qui les regarde

2. Ils n'ont jamais foulé le sable de  
 l'Afrique  
 Les petits Turcos dont il est ici question  
 Ils n'en ont pas pour cela l'âme moins  
 héroïque  
 Mais ils savent le prouver à l'occasion  
 Il faut les voir faire l'attaque des  
 bouteilles  
 Jamais soldat n'y a mis une ardeur  
 pareille  
 Et l'on dit des Turcos, proclamons-le  
 bien haut  
 Ne sont pas des buveurs d'eau

Après la Première guerre mondiale, les Turcos poursuivent leur route jusqu'en 1931 sous la conduite de la famille Cheruy dont le nom est indissociable de l'histoire anecdotique de la Société et même de la Madeleine tout entière. En effet, pour les plus anciens *mad'léneûs*, Cheruy signifie *Capitène*. Et pourquoi donc ce sobriquet ?

À Heigne, Joseph Houtard et Désiré Dumont ont l'habitude de fréquenter, quotidiennement et toujours dans le même ordre, les cafés Sabaut, El Capitène (surnom du

patron flamand) et *Au Vi Citoyen* tenu par le grand-père d'Hector Cheruy. Un jour de 1896, nos deux lurons ont la désagréable surprise de trouver porte close chez l'*Capitène*; celui-ci vient de mourir subitement. Terminant leur tournée au *Vi Citoyen*, ils déclarent « *I-gn-a pupont d'Capitène* » lorsque Joseph Houtard remarque Hector Cheruy, jeune bambin de 4 ans. Notre homme, le désignant du doigt, décrète alors : « *C'èst li qui l'ramplac'ra!* »

Un autre Cheruy, Urbain, le Bwagne Bisca, se fera un nom par ses frasques dont l'une consistera, notamment, à extirper son œil de verre pour le présenter à la cantonade en demandant : *Ti vous in ognon?* Nous reparlerons de ce personnage pittoresque puisqu'il rejoindra les Tirailleurs algériens.

En 1939, les Turcos réapparaissent dans les rangs de la Madeleine sous les auspices d'Henri Cheruy, fils d'Hector et des frères Quinet : Fernand, Henri et Émile. Ce dernier élabore les statuts, toujours visibles aujourd'hui au *Vi Heigne*, local de la Société, situé sur la place Francq. En 1947, Henry Cheruy et Antoine Arbalestrier rebâtissent une nouvelle fois les Turcos dont les uniformes sont, à ce moment, reconstitués sur les conseils de M. Lucien Laudy, conservateur du Musée du Caillou à Vieux-Genappe.

C'est également à cette époque que le groupe défile au son de la Nouba des Turcos, musique d'un caractère bien particulier uniquement composée de Turcos, en l'occurrence : deux tambours (Pierre Declercq et Jules Ipersiel), un tam-tam (Marcel Delaby) et deux flûtes à bec (Théo Dubois et Robert Mayence). Cette pittoresque expé-



« Baba » - Le bouc des Turcos. (Collection J.-P. Staumont).

rience ne sera malheureusement pas poursuivie. Et depuis 1952, les Turcos de Heigne marchent devant la Garde Républicaine, Société avec laquelle ils entretiennent des liens d'amitié très étroits.

Toujours sur le plan musical, bien des Jumétois gardent le souvenir de la viole qui entraînait les Turcos les lundi et mardi de la Madeleine jusque bien tard dans la nuit, suscitant la liesse générale dans les nombreux établissements visités par la Société. Cette coutume se prolongera jusque bien

tard dans les années 60; hélas, la rareté des tourneurs de viole provoquera la disparition de cet usage qui cadrerait si bien avec la fête populaire.

En 1970, Émile Bastin succède à Henry Cheruy au titre de commandant des Turcos, la présidence étant assurée par André Dehont, membre de la Société depuis près de quarante ans.

Les Turcos portent la tenue officielle des régiments de Tirailleurs algériens. Depuis toujours, l'effectif de la Société est limité à 21 membres.

Le drapeau est tricolore avec l'inscription : « Turcos de Heigne 1895-1973 ».

En 1964, la présence d'un bouc au premier rang de la Société déclenche une polémique au sein de la Madeleine. Mais, dans la Marche, comme dans nombre d'opérettes, tout finit par des chansons. Et c'est la revue *Ça c'est l'Mad'lène* écrite par Marcel Gomy de Marchienne-Docherie, sur des idées d'Henry Cheruy. Elle est jouée au théâtre du Varia pendant l'hiver 1964-65, avec, dans un des rôles principaux, Émile Bastin dit *Baba*, actuel commandant de la Société. Les bénéficiaires de cette revue serviront à équiper une nouvelle Société formée uniquement de jeunes marcheurs : le 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de ligne de 1870 appelé plus familièrement les « Pious-pious ».

Le premier bouc des Turcos répondait au doux nom de Benjamin. Le suivant sera nommé Pompidou, étant entré au service des Turcos l'année de l'avènement du président français. Ces deux braves bêtes seront au service de la Société de 1964 à 1970.

L'histoire de la mascotte des Turcos justifierait aisément un chapitre complet, tant sont nombreuses les anecdotes. Ainsi, il y a plus ou moins vingt ans, l'animal refuse obstinément d'aller plus loin que la place du Calvaire à Gosselies alors qu'il vient de prendre place dans le cortège, deux ou trois cents mètres plus tôt. Jean Polomé le fait donc entrer dans un enclos. Une fois, le Tour passé, les propriétaires du lopin de terre rentrent chez eux avec leur berger allemand, véritable occupant de l'endroit. Ils procèdent à la permutation des animaux, faisant entrer le bouc dans une remise. Imaginez la tête du brave Turco lorsque, venant le récupérer dans l'après-midi, il se retrouve face à un berger allemand qu'il soupçonnera d'emblée du meurtre de la mascotte de la Société.

Le bouc actuel s'appelle Baba, en hommage au commandant Émile Bastin.

### *Les Tirailleurs algériens*

En 1905, le départ d'un certain nombre de Turcos amène la création des Tirailleurs algériens.

La photo, prise à cette occasion, montre, aux côtés de Jules Francq (alors général de la Madeleine), ces premiers tirailleurs : Joseph Wallem, Louis Boval, Nestor Legrand, Jules Fontaine, Léon Houtard, Gaston Schmidt, Ernest Piraux. Les accompagne, Joseph Biernaux, fondateur des Turcos, qui, en 1905, fait la Marche dans les Vieux Mamelouks et qui devient le premier commandant de la Société.

Dès leur fondation, les Tirailleurs algériens sont entraînés, après l'offrande du

lundi, par Beatse, premier tourneur de viole à Binche.

Quelque temps plus tard, Jules-Firmin Francq et Gaston Schmidt se dépensent tant et plus afin de doter leur Société d'une fanfare. Leurs efforts sont couronnés de succès pendant au moins deux années, puisque les ordres de marche de 1913 et 1914 attestent la présence de celle-ci, sous la bague d'Arthur Charlier.

La Première guerre mondiale provoque la suppression de la Marche pendant quatre années (1915 à 1918) au cours desquelles la plupart des costumes des Tirailleurs disparaissent.

En 1920, la Société se reforme et, depuis 1921, défile en compagnie des *Coloniaux*.

Après le décès de Joseph Biernaux, en 1950, le commandement des Tirailleurs Algériens passe successivement aux mains de Georges Thirion et René Emplaincourt. Actuellement, depuis plus de vingt ans, la fonction est dévolue à Raymond Payen, dernier bourgmestre de Jumet, avant la fusion des communes.

Leur drapeau tricolore porte la mention « Tirailleurs algériens 1906-1975 ».

À l'instar de nombreuses Sociétés, les Tirailleurs algériens ont leurs traditions. Ainsi, après la Marche du dimanche, ils consacrent les lundi et mardi à la visite de bon nombre de familles jumétoises, pèlerinage parfois bien long, au cours duquel chaque marcheur met un point d'honneur à pousser la chansonnette, reprenant souvent des airs bien connus de notre terroir. Leur Madeleine se termine le mardi soir, *come dins l'timps*.



Les Tirailleurs algériens. (Collection J.-P. Staumont).



Raymond Payen - Commandant des Tirailleurs algériens. (Collection : J.-P. Staumont).

La Madeleine est bien souvent une affaire de famille et l'histoire de la Société est là pour l'attester. En effet, plusieurs familles jumétoises comptent des générations de Tirailleurs. Ainsi, les Wallem : le père et le fils, tous deux prénommés Joseph, seront les deux seuls porte-drapeau, entre 1906 et 1983. On peut citer également les familles desy, Thirion, Collin, Emplaincourt, Biernaux, Francq et Payen.

Parmi eux, un médaillé pour 70 années de participation à la Marche : Fernand Bavaïs, d'abord chez les Monténégrins, puis chez les Zouaves du Spinoy pour terminer sa carrière chez nos Tirailleurs.

Joseph Biernaux, à qui revient l'initiative de la fondation, restera une grande figure dans la Madeleine comme dans la vie politique jumétoise en tant que conseiller communal pendant de très nombreuses années.

La gratitude de ses contemporains ira jusqu'à lui offrir, en 1948, le moulage de son effigie, œuvre de Léon Lecocq, un Turco, tandis que deux membres de sa Société, Alexandre et Marcel Thirion, composent une *Marche des Tirailleurs algériens* en hommage « au commandant Joseph Biernaux ». Il faut quand même reconnaître que sa « carrière » de *Mad' léneû* n'a rien de banal :

- Fondateur des Turcos de Heigne en 1895
- Commandant en chef de la Marche
- Membre des Vieux Mamelouks en 1905
- Fondateur des Tirailleurs algériens en 1906. Il en sera le commandant jusqu'à sa mort en 1950.
- De 1924 à 1927, il cumule ces fonctions avec celles de commandant de réserve de l'État-Major.
- Après la Seconde guerre mondiale, membre du Comité exécutif des Amis de la Madeleine.

D'autres *Mad' léneûs* non moins célèbres tels qu'Hector et Urbain Cheruy rejoindront les rangs des Tirailleurs. Mais c'est surtout le second qu'il nous faut évoquer. Car Urbain *èl Bwagne Bisca* restera dans les mé-

moires de *Mad' léneûs* comme un amuseur public.

Une anecdote parmi d'autres : un lundi de Madeleine, nos Tirailleurs montent dans le tram à destination de Marchienne-au-Pont où la Société est l'hôte de son commandant René Emplaincourt. Notre Urbain va s'asseoir entre deux religieuses. À un moment donné, il commence à leur débiter quelques gentils couplets. Effroi des deux nonnettes qui s'inquiètent de savoir si notre homme est chrétien. Il ne trouvera qu'un mot à dire : « Je suis Urbain » tout en s'empressant de préciser que lui et ses camarades sont tous chrétiens puisqu'ils fêtent ce jour-là sainte Marie-Madeleine !

## Les Tirailleurs sénégalais

Pendant sa souveraineté sur le Sénégal, la France recrute des unités de soldats indigènes qui prennent le nom de Tirailleurs sénégalais, selon le décret impérial du 21 juillet 1857.

Surnommés les « Conquistadors de l'Afrique noire », les tirailleurs formeront, au fil du temps et des campagnes, la plus prestigieuse formation coloniale de l'armée française.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on lui adjoint d'autres unités de tirailleurs gabonais, dahoméens (une Société portera ce nom dans la Madeleine, pendant une courte période), soudanais et malgaches.

À la veille de la Première guerre mondiale, les tirailleurs sénégalais formeront quatre régiments qui participeront à toutes les campagnes de l'armée française.



Les Tirailleurs algériens. (Collection J.-P. Stau-  
mont).

Peut-être est-ce là qu'il faut chercher la source d'inspiration des initiateurs de la Société. En effet, lors de la bataille de Charle-roi, en août 1914, sont engagées plusieurs grandes unités coloniales dont des Tirail- leurs sénégalais.

Les Tirailleurs sénégalais sont fondés, en 1920, au café Lousberg (aujourd'hui, rue Louise, n° 6). Les principaux fondateurs du groupe sont Arius Wéry, premier président, et Jules Claes. Parmi les autres membres- fondateurs, figurent notamment Victor Lu- cas, commandant actuel des Vieux Mamelouks, Jean-Baptiste Desy dit *l' Piote* et ses deux fils Louis et Auguste. Ce dernier marche encore aujourd'hui dans les Tirail- leurs algériens. Les statuts de la Société se- ront rédigés par Ernest Daix qui deviendra président dans les années suivantes.

Dès la formation de la Société, ses fondateurs offrent la présidence d'honneur au docteur Jules Badot, bien connu à l'époque à Jumet, installé près du passage à niveau de la rue Wauters. Une autre figure importante de la Société est Jules Deurbroeck dont la famille comptera trois générations de marcheurs. Ajoutons qu'aujourd'hui encore, les membres de la famille Deurbroeck-Deffontaine font toujours partie du Comité d'honneur.

En 1925, une scission au sein des Tirailleurs sénégalais amène la formation du groupe des Indochinois (ou Brigade française d'Indochine) à la tête duquel on retrouve notamment Arius Wéry en qualité de commandant.

Lors du trentième anniversaire des Tirailleurs sénégalais, célébré en 1950, la Société compte 19 musiciens et 35 membres; parmi ceux-ci, un seul fondateur, Jules Claes, figure au tableau nominatif du groupe, en qualité de major-docteur.

Ernest Daix assumera les fonctions de président jusqu'en 1960, date à laquelle Oscar Van Migerode lui succède; aujourd'hui, cette fonction est assurée par Armand Bau-doux.

Le drapeau actuel de la Société sera réalisé lors de l'accession au titre de Société Royale, après la Madeleine de 1969. Aux couleurs tricolores françaises, il porte l'inscription «Société des Tirailleurs sénégalais 1921-1970».

L'uniforme des Tirailleurs sénégalais n'a subi quasi aucune modification depuis la création de la Société en 1920, à l'exception des galons des grades. Nombre de personnes confondent souvent Tirailleurs sénégalais et algériens. Les premiers por-

tent des galons rouges sur leur veste arabe, tandis que les seconds arborent les galons jaunes.

Parmi leurs traditions, signalons une sortie en fanfare, chaque année, le dimanche de la Pentecôte.

### **La Brigade française d'Indochine**

Les Indochinois font partie de ces Sociétés dont l'uniforme est un condensé de plusieurs décennies d'histoire. La tenue portée rassemble ainsi des éléments anciens et modernes et les «entorses» à l'orthodoxie uniformologique sont parfaitement justifiées tant par l'histoire de la Société que par le confort des marcheurs. Il ne faut pas chercher ailleurs les racines de la tenue hybride de la Brigade française d'Indochine dont les éléments vont se modifier, en tout ou en partie, tout au long de son histoire.

La présence française en Indochine a sans doute inspiré la formation de la première Société, appelée Les Indochinois. Elle est formée, après la Marche de 1913, par Jean-Baptiste Goisse, tenancier du Café colombophile au Spinoy (aujourd'hui rue Paul Pastur, n° 36). Mais, de 1919 à 1925, les Indochinois ne figurent plus à l'ordre de marche. On ne possède aucun détail sur le premier uniforme, sinon qu'il est certain qu'il n'était pas kaki comme le suivant. En effet, cette couleur ne fut introduite dans les armées que dans le courant de la guerre 14-18.

En 1925, une scission au sein des Tirailleurs sénégalais amène la création de la seconde Société. Les fondateurs ont d'abord l'intention de reformer les Chasseurs d'Afrique (qui marchèrent en 1920) mais



La Brigade française d'Indochine. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

d'une veste «arabe» et d'un pantalon kaki, ce dernier étant serré sous les genoux dans des bandes molletières. Autour de la taille, à l'instar des autres unités de tirailleurs, ils portent une large ceinture bleue. Les officiers ceignent une épée et la troupe un fusil.

un litige avec le patron d'écurie fait avorter le projet. Le choix se porte dès lors sur les Tirailleurs indochinois.

Parmi les fondateurs, figurent Gustave Lechien et Arius Wéry, verriers demeurant à Heigne. Le premier assure les fonctions de président, tandis que le second, déjà fondateur des Tirailleurs sénégalais en 1920, sera commandant. La présidence d'honneur sera assurée, comme pour les Tirailleurs sénégalais, par le docteur Jules Badot. Le local sera d'abord à la rue des Aiselies, puis transféré vers la place Harpigny.

C'est alors qu'est adoptée la couleur kaki, toujours portée à l'heure actuelle. L'uniforme se compose d'une chéchia rouge,

Forte d'une vingtaine de marcheurs et d'une quinzaine de musiciens, la Société marche ainsi de 1926 à 1931 avant d'être à nouveau dissoute.

En 1945, Gustave Lechien et Vital Vroonhove (qui avait, lui aussi, marché avant-guerre avec les Indochinois) décident de rebâtir une nouvelle fois la Société. Celle-ci reprendra les chemins du Tour dès 1946, mais sous un nouveau nom : la Brigade française d'Indochine. Le Comité se compose de Gustave Lechien (président), Vital Vroonhove (vice-président), Gustave Lambert (secrétaire et commandant), Armand Pouillard (trésorier), Franz Vroonhove (secrétaire-adjoint), Albert Van Istendael (trésorier-adjoint), André Laurent

(officier porte-drapeau) et Oscar Dury (officier médecin).

La Société s'installe à Jumet-Gohyssart, au café «Les Caves de Saison», situé au carrefour des rues Puissant et de Dampremy.

Gustave Lechien doit toutefois abandonner sa fonction, dès le début de 1946, pour raisons de santé, laissant la place à Vital Vroonhove. Armand Pouillard devient alors vice-président et Marcel Pouillard, trésorier. À noter que Franz Vroonhove marchera dans les rangs de l'État-Major en 1948 et 1949.

L'uniforme, copié sur celui de la Société d'avant-guerre, conservera les couleurs d'origine, mais subira plusieurs modifications. Pour rapprocher soldats et officiers, la chéchia rouge de la troupe sera supprimée au profit du képi de couleur kaki à fond rouge et couvre-nuque, tandis que tous les marcheurs porteront le sabre. D'autre part, pour des raisons de commodité, les bandes molletières céderont la place à des guêtres blanches.

Le képi est orné d'une grenade rappelant la présence de la Légion étrangère française dans ces contrées; la guerre d'Indochine bat alors son plein.

Vers cette époque, le chef de musique Edouard Pouillard compose *Résurrection*, marche de la Brigade française d'Indochine. Cet air est aujourd'hui tombé en désuétude.

Vital Vroonhove et Gustave Lambert dirigeront ainsi la Brigade française d'Indochine pendant un quart de siècle. En 1972, un nouveau Comité est appelé à la tête de la Société : Lucien Pouillard et Marcel Lucas,

membres eux aussi depuis 1946 sont élus président et vice-président tandis qu'Évariste Remy accède au titre de commandant. Ce Comité est toujours en fonction de nos jours.

L'année 1981 restera douloureusement gravée dans les mémoires des Indochinois. Le 21 juillet, mardi de Madeleine, Jean-Claude Boitel, trésorier, est victime d'un accident de roulage. Depuis, chaque année, à l'anniversaire de son décès, la Société se rend sur sa tombe à Châtelineau.

Un événement en chasse un autre. Le 3 septembre de la même année, la Société reçoit le titre de Société Royale. Et le 29 mai suivant, lors des cérémonies commémoratives, les Indochinois inaugurent leur nouveau drapeau : aux couleurs françaises, il porte l'inscription : «Brigade française d'Indochine - Société Royale - fondée en 1913.»

Laissons le mot de la fin à Vital Vroonhove qui écrivait en 1949 : «Aucune histoire de chacun, aucune valeur à mettre en avant, car tous, nous œuvrons pour le bien-être de notre groupe, et nous sommes fiers de chacun de nous.» Qu'ajouter après ces sages paroles?

## Les Spahis algériens

Le mot spahi provient de l'arabe *sipahi*, membre de la cavalerie turque. Depuis la conquête ottomane et malgré la décadence de l'Empire turc, les unités de *sipahis* se maintiendront en Afrique du Nord.

Lorsque la France acquiert ces territoires en 1830, elle s'attache les services de ces extraordinaires cavaliers, sur les conseils



Les Spahis algériens. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

Ces combattants s'appelleront d'abord Chasseurs-Spahis, lors de leur formation en 1831. Trois ans plus tard, ils s'intituleront Spahis réguliers d'Alger. Complétés par les Spahis de Bône et d'Oran en 1836, on tentera, entre 1839 et 1841 de les fusionner avec les Chasseurs d'Afrique. En vain, car tout sépare ces cavaliers indigènes des troupes européennes : race, culture, langue, usages, religion. Les Spahis resteront autonomes malgré de multiples tentatives de dissoudre ces corps de cavalerie indigène considérés par certains milieux comme peu fiables. Louis-Philippe, par son ordonnance royale du 7 décembre 1841, mettra un terme à ces discussions, en créant officiellement le Corps des Spahis, placé aux ordres du légendaire Yousouf et comptant 4 000 hommes, répartis en 20 escadrons. Ils conserveront cette indépendance, payée par

d'un non moins extraordinaire personnage qui prend le commandement des Spahis de Bône avec le grade de chef d'escadron. Celui qui deviendra le général Yousouf — de son vrai nom, Joseph Vantini — prendra une part importante dans d'innombrables campagnes et combats, dont la célèbre prise de la Smalah d'Abd-El-Kader. Homme aux origines mystérieuses, il contribuera au prestige particulier de « ses » Spahis.

leur bravoure sauvage et leurs multiples coups d'éclat, tout au long de leur histoire.

Le 1<sup>er</sup> Spahis, unité mécanisée faisant partie de l'Arme Blindée-Cavalerie, est le dernier survivant de ces prestigieux régiments dissous en 1962 à la suite des accords d'Évian mettant fin à la guerre d'Algérie.

De ces milliers de cavaliers en burnous blanc, il ne subsiste actuellement que trente trompettes pour perpétuer leur souvenir glorieux, lors de fastes et parades.

Le premier uniforme de Spahi apparaît dans la Madeleine, porté par Jean Deterville, au sein de l'État-Major. Mais la source d'inspiration des Spahis dans la Madeleine se situe probablement ailleurs. En effet, peu avant la Seconde guerre mondiale, un escadron de Spahis de l'armée française vient exécuter une *fantasia* à Marcienne, rue Vital Françoisse, non loin de l'entrée des ACEC. C'est probablement avec ce souvenir en tête qu'en 1948, Alfred Warlus créera la première Société de Spahis qui figurera dans les ordres de marche jusqu'en 1957. On verra, de manière fugitive, une seconde Société — les Spahis marocains — en 1956 et 1957.

En 1968, Marcel Bois et Arthur Ladrille décident de reformer les Spahis, prenant la dénomination d'Escadron du 2<sup>e</sup> Spahis algériens. Élaborés dès le mois d'août 1967, les statuts et le premier état nominatif de la Société portent les noms d'Arthur Ladrille, président et commandant, Marcel Bois, secrétaire, Francis Ladrille, trésorier, Zénon Van Wallendael, Georges Van Wallendael, porte-drapeau, René Baus, Richard Ladrille, Gérard Ladrille, Jean-Claude Thirion et Francine Ladrille, cantinière.

La Société s'installe d'abord au Café de la Place, au Chef-Lieu. Actuellement, son local est situé au Café de la Tour, place des Martyrs à Gosselies.

Les uniformes sont réalisés sur base de documents et gravures obtenus auprès du Musée de l'Armée de Paris. Il s'agit de la tenue portée jusqu'en 1916. Celle-ci subira toutefois plusieurs adaptations, visant à ser- rer la réalité au plus près. La chéchia d'origine sera ainsi remplacée par un turban, d'abord blanc puis rouge. Actuellement, les Spahis en sont revenus au port de la chéchia rouge recouverte du *haïk*, pièce de drap que tout combattant de l'Islam se devait de porter sur lui et destiné à être son linceul.

Jusqu'en 1971, tous les officiers porteront la veste rouge. À partir de cette année, un second type de tenue, de couleur blanche, viendra compléter l'éventail d'uniformes présentés par la Société. Les gradés commandant l'escadron portent donc la veste rouge sur pantalon bleu, tandis que ceux affectés à la garde de l'étendard sont revêtus d'une tenue entièrement blanche.

La Société défile derrière l'étendard de la fondation qui porte, en rouge sur fond jaune, le chiffre 2, le croissant de lune et la dénomination : « Spahis algériens - 1968 ».

L'escadron compte actuellement une quinzaine de membres. Il est présidé par André Faillie et commandé par Willy Le- roy.

## L'Artillerie coloniale française

La *Colo*, surnom de l'armée coloniale, dont l'emblème évocateur est l'ancre de marine, comptera dans ses rangs les différentes armes : infanterie, cavalerie et artillerie. Elle sera engagée dans les différents conflits auxquels la France participera, au-delà des mers : révolte des Boxers en Chine, pacification de l'Indochine, occupation de Madagascar... L'Artillerie coloniale sera donc, à ce titre, engagée, dans les opérations menées aux quatre coins du globe.

Il nous paraît intéressant de souligner que parmi les «armes» participant de la Madeleine, l'artillerie fait un peu figure de parent pauvre, n'étant actuellement représentée que par la Garde civique de Charleroi 1830 et la Société que nous abordons. Il en fut de même dans le passé puisque nous n'avons souvenance que de quelques rares noms comme les Artilleurs de la Marine française, les Artilleurs jeunes et vieux du Spinoy, les Artilleurs de la Garde Impériale.

L'Artillerie coloniale française. (Collection J.-P. Staumont).



L'Artillerie coloniale française 1939-1945 est de formation très récente puisqu'elle participe pour la première fois à la Marche en 1988. La Société est fondée à Ransart, en août 1987, suite à la dissolution des Fantassins français 1889. Plutôt que de rejoindre une autre Société, Richard Ladrille décide de former une nouvelle Société qui, d'autre part, lui permettra d'intégrer ses filles dans la Marche.

Outre le président que nous venons de citer, nous trouvons dans le Comité de la fondation : Éric Janssens, trésorier et Emile Sempo, secrétaire. Les membres effectifs sont Luce Dubucq, Cécile Ladrille, Zénon Van Wallendael, William De Vylder, Chantal Ladrille, Jean-François Ladrille, Daniel Ladrille et Frédéric Sempo. Le président assume les fonctions de commandant, assisté d'un capitaine, d'un lieutenant porte-drapeau et de deux caporaux-chefs.

Actuellement, le Comité s'est étoffé et, outre Richard Ladrille, se compose de Cécile Ladrille, secrétaire, Zénon Van Wallendael, secrétaire-adjoint, Michel Seulin, trésorier et William De Vylder, trésorier-adjoint.

S'inspirant d'un ouvrage consacré aux troupes de la guerre 1939-1945, l'Artillerie coloniale française a préféré l'épée au fusil, simplement pour des raisons de confort. Accompagnée d'une fanfare, la Société avoue pour objectif de ne pas dépasser les 20 membres. Car « plus on est petit, mieux on s'amuse... »

Le drapeau, tricolore, porte l'inscription : « Artillerie coloniale française 1939-1945 » et fut béni en 1988.

## Les Indes

Les Indes forment un sous-continent. Quoi donc d'étonnant à ce qu'on y rencontre de multiples modes de vie, religions et civilisations.

Ces contrées conserveront longtemps un côté mythique, caractérisé notamment par les épices et autres denrées précieuses. Les Indes ont donc tout pour fasciner. Et la Madeleine n'y échappe pas; elle compte actuellement deux Sociétés de Cipayes que nous découvrirons plus loin. Mais qui étaient donc ces troupes ?

Dès leur installation, les puissances européennes (Grande-Bretagne et France) présentes aux Indes lèvent des troupes au sein des populations autochtones. Ces soldats portent simplement leur nom : *sepo*, mot à rapprocher de *sipâhi* (qui donnera également Spahi) c'est-à-dire « soldat ».

Les Cipayes sont surtout connus pour leur révolte de 1857-1859 et des films comme *Les trois lanciers du Bengale* ont largement contribué à populariser l'image de l'armée des Indes. Peut-être est-ce là qu'il faut rechercher la source inspiratrice des Sociétés de Cipayes ? Il n'est pas facile de répondre à cette question, quel que soit le type de régiment représenté.

### Le 17<sup>e</sup> Cipayes français

La première Société des Cipayes, les Cipayes de Gohyssart voit le jour, peu après la Seconde guerre mondiale en septembre 1948. Ils participent à la Marche de 1949. Les fondateurs en sont Georges Collin, commandant et Louis Delaire, commandant-adjoint. À partir de 1951, le Comité est



Le 17<sup>e</sup> Cipayes français. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

tion semblent identiques. C'est la raison pour laquelle nous les avons réunies.

En 1858, la chute de Lucknow sonne le glas de la révolte des Cipayes; quelques groupes d'insurgés vont trouver refuge dans les comptoirs français des Indes (Chander-nagor, Pondichéry et Mahé). Chargés essentiellement de missions de police, leurs tenues sont de type colonial français. C'est ainsi que le 17<sup>e</sup> Cipayes porte un uniforme d'une coupe très proche de celui des Turcos. Les régiments de Cipayes seront supprimés peu après la fin du Second Empire français.

Né d'une dissidence au sein des Gragnards, les Cipayes se forment en 1978. Les fondateurs en sont Jean Proer (ex-Napoléon), Jacques Maerskalcke (ex-tambour-major), Marcel Labaisse, Jean Draily, Albert Timmermans, Pascal Bierlaire, Claude Pouillard, Raoul Servais, Marius Carnaille.

Ce chiffre de 17 ne signifie pas qu'il y eut autant de régiments — il semble n'en avoir existé que trois; tout simplement, les premiers membres de la Société seront au nombre de 17.

Albert Timmermans en devient le premier commandant, suivi par Jean Draily. La Société changera plusieurs fois de dénomination, à savoir : les Cipayes (de 1978 à 1988), le 17<sup>e</sup> Cipayes (en 1989), pour finalement adopter le nom de 17<sup>e</sup> cipayes français.

Actuellement le Comité se compose de Jacques Maerskalcke, président, de Christian Servais, vice-président, de Philippe Maegerman, secrétaire, de Marcel Labaisse, trésorier et de Jean Draily, commandant.

élargi à un président, A. Delin. Les commandants seront successivement Louis Delaire (de 1951 à 1954), Jacques Delaire (de 1954 à 1959), qui est, à ce moment, le plus jeune commandant de Société de toute la Marche, et M. Vigneron en 1960 et 1961.

À l'époque, l'uniforme se compose d'un fez rouge à gland frangé blanc, d'un pantalon bouffant bleu à large ceinture et d'un gilet rouge. Il n'a, de ce fait, rien à voir avec la réalité historique. La Société est dissoute en 1967.

Il n'existe aucun lien entre cette Société et le 17<sup>e</sup> Cipayes. La tenue et les membres fondateurs sont, en l'occurrence, radicalement différents. Mais les sources d'inspira-

Les uniformes sont réalisés sur la base de croquis et de planches uniformologiques conservées au Musée des Invalides à Paris et se rapportant aux troupes indigènes des comptoirs français. Les uniformes du commandant et du chef de musique sont coupés selon le modèle d'officier métropolitain sous le Second Empire. Ils sont armés du fusil, de la baïonnette et d'un spectaculaire *kukri*, sorte de sabre *gurkha*.

Le drapeau tricolore français porte l'inscription « 17<sup>e</sup> Régiment de Cipayes français - 1978 ».

### Le 5<sup>e</sup> Régiment des Cipayes de Punjab

Sous l'occupation britannique, les Indes étaient partagées en trois *présidences* : Bengale, Madras et Bombay dirigée chacune par un gouverneur. Celui du Bengale était en outre gouverneur général des Indes, mieux connu sous le nom de vice-roi.

Vers 1890, période qui nous intéresse, le commandement de l'armée des Indes est exercé par le commandant en chef de l'armée du Bengale à qui sont subordonnés les commandants en chef des armées de Madras et de Bombay. L'armée du Punjab est sur le point de former une entité autonome, mais pour l'instant, elle fait partie de l'armée du Bengale sous le nom de *Punjab Frontier Force*, appellation qui définit assez bien son rôle de gardien des frontières du Nord-Ouest de l'Inde, régulièrement assaillies par les bandes de pillards et l'armée régulière afghane.

La haute qualité de l'armée des Indes en général est due au fait que ces troupes furent sur pied de guerre permanent pendant près d'un siècle : pacification de l'Inde, guerres afghanes, guerres birmanes, expéditions extérieures (Somalie, Chine, Thibet) sans compter leur intervention remarquée en France, pendant la guerre de 1914-1918.

La Société 5<sup>e</sup> Régiment de Cipayes du Punjab mieux connue sous l'appellation Cipayes anglais peut être considérée comme le petit-enfant des Grognards de Napoléon. En effet, au sein de la Garde Impériale de Jumet, chère à Gabriel Thibaut, survient, en 1978, une dissidence qui est à l'origine du 17<sup>e</sup> Cipayes français (voir ci-dessus). Et, en 1985, un désaccord au sein de cette dernière provoque le départ de plusieurs membres qui s'empressent de fonder les Cipayes anglais.

La première assemblée de la Société a lieu le 15 novembre 1985 au café «Le Tivoli», place Francq à Jumet-Heigne. Fascinés par un ouvrage sur l'armée britannique en Afrique et aux Indes, ils décident de représenter un régiment typiquement indien, commandé par des Britanniques. Leur choix se porte sur un régiment de l'armée du Punjab.

Claude Pouillard est nommé président et sergent-major, Raoul Servais, commandant. Ceux-ci sont entourés de Pascal Bierlaire, lieutenant et trésorier, Guy Pouillard, sous-lieutenant porte-drapeau et André Verdonc, caporal et secrétaire.

Le 5<sup>e</sup> Régiment des Cipayes du Punjab évoque donc cette armée pittoresque par les uniformes, s'inspirant du *5th Infantry Punjab Frontier Force* dont les traditions dans



Le 5<sup>e</sup> Régiment des Cipayes anglais. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

l'armée des Indes remontent à sa création en 1849.

Pendant la guerre des Cipayes, il restera fidèle à la Couronne britannique, la rébellion s'étant surtout répandue dans l'armée du Bengale. Il participera, aux côtés des troupes anglaises, à la campagne contre les troupes révoltées. Après la guerre, les forces indigènes seront réorganisées et les forces *punjabis* seront intégrées dans l'armée du Bengale.

Le *5th Infantry Punjab Frontier* a reçu comme citations : Peiwar Kotal, Charasiah, Kabul 1879 et Afghanistan 1878-1880.

Vareuse rouge sur pantalon bouffant bleu, turban bleu à patte rouge et franges jaunes, les Cipayes anglais étonnent le pu-

blic depuis ces dernières années. Leur musique se compose, en effet, d'un pipe-band d'une dizaine de cornemuses et tambours et ce, dans la plus pure tradition des régiments indiens qui affectionnent, encore aujourd'hui, ce type de formation.

N'empêche ! Ils contribuent à une rentrée haute en couleur et ont bien raison de défilier fièrement derrière l'*Union Jack* portant pour seule inscription : 5<sup>e</sup> Régiment des Cipayes du Punjab - 1986.

## Liberté - Égalité - Fraternité

**L**e nombre de drapeaux français présents dans la Marche donne une idée des liens qui unissent jumétois et citoyens d'outre-Quiévrain. À l'heure actuelle, on ne dénombre, en effet, pas moins de vingt et une Sociétés représentant un uniforme de ce pays.

Certes, l'identité de langue joue un rôle non négligeable dans cet attachement. Mais on ne peut nier l'importance des épisodes d'histoire commune, des Celtes à nos jours. Si nos contrées subiront l'influence de la France, souvent marquée du sceau de la domination et de la conquête militaire, il faut souligner que nous sommes en paix avec elle depuis 1815, que ses armées nous ont sauvé la mise en 1831, lors de la campagne des Dix-Jours et que nous lui serons alliés pendant les deux conflits mondiaux.

Il est quand même remarquable que, mis à part les Matelots, les Turcos et les Tirailleurs algériens, fondés avant la Première guerre mondiale, toutes les autres Sociétés «françaises» ont pris naissance dans l'entre-deux-guerres ou après 1945. On observera que les trois Sociétés citées plus haut se rapportent soit à des événements (guerre franco-allemande de 1870) soit à des unités prestigieuses qui, sans aucun doute, impressionneront nos populations.

Autre phénomène, la présence de troupes d'Empire qui ne seront, elles, fondées qu'après la Seconde guerre mondiale. Signe des temps? Évolution des mentalités? «Faire la Madeleine» étant d'abord le résultat d'une démarche personnelle, il y a

gros à parier qu'il y aura quasiment autant de réponses à ces questions qu'il y a de marcheurs entre la chapelle et la place de Courcelles, le dimanche vers les 6 heures du matin.

## La Révolution

Lorsqu'en 1971, Maurice Moreau, journaliste et écrivain local à ses heures, achève son *Histoire anecdotique de Jumet et environs*, il ne peut s'empêcher de rompre une lance en faveur de la place de Gohyssart, de son nom actuel place Francisco Ferrer. Notre auteur s'interroge sur les raisons qui ont pu pousser nos édiles à la débaptiser, alors qu'elle portait le nom de place du Ballon. Quel rapport, direz-vous, avec la Révolution française de 1789?

Les grandes guerres révolutionnaires menées contre les puissances coalisées garniront, hélas, nos territoires de quelques champs de bataille supplémentaires. La tourmente des combats n'épargnera pas le Hainaut : en 1792, Jemappes fera tomber toutes les provinces des Pays-Bas autrichiens dans le giron de la France. Chassés l'année suivante par les coalisés, les sans-culottes reviennent à la charge en 1794.

L'armée du général Jourdan remonte la vallée de la Sambre puis oblique au nord de Charleroi... chez nous! C'est à Fleurus qu'a lieu le choc décisif, le 26 juin 1794.

Ce jour-là, à la grande stupeur des populations locales mais surtout des troupes autrichiennes, un ballon, du nom d'«Entrepreneur», conduit par Guiton et Coutelle, prend son envol de la plaine du Diarbois,

située dans les environs immédiats de l'actuel champ d'aviation de Charleroi-Gosselies. La veille, les aérostiers ont effectué un premier vol d'essai au départ de la place de Gohyssart. Notre localité a donc eu l'honneur d'assister aux premières observations aériennes.

Mais, de cette période révolutionnaire, les Jumétois n'ont visiblement retenu que cet épisode, s'efforçant d'oublier les réquisitions, les emprisonnements arbitraires, la conscription et la sinistre guillotine. Au fond, ne vaut-il pas mieux conserver les meilleurs souvenirs ?

### Sambre-et-Meuse

Notre pays connaîtra une période d'annexion française sous la Révolution et l'Empire. Pendant vingt ans, la vie quotidienne sera mise au diapason de nombreuses idées nouvelles, dont nous subissons, encore aujourd'hui, l'influence : garantie des libertés fondamentales, séparation des pouvoirs, organisation de l'état civil, introduction du système métrique décimal. Ce sera ensuite le Code civil dont on retrouve des traces aux quatre coins de nos textes de lois.

Curieusement, la Madeleine, pourtant avide de costumes rappelant des étapes importantes de la vie de notre région ou de notre pays, semble ignorer superbement les acteurs de cette époque. Ce sera vrai jusqu'en 1954.

Cette année-là, le 160<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Fleurus est l'occasion pour Maurice Moreau et Albert Gérard, accompagnés

de quelques amis, de fonder une Société. Leur choix est clair : ils seront « sans-culottes ».

La Société s'établit au café sis au coin de la chaussée de Bruxelles et de la rue Martin Falleur (occupé aujourd'hui par un commerce d'antiquités). Les Jumétois la découvriront dans les rangs de la Madeleine, l'année suivante.

Maurice Moreau sera l'animateur de la Société pendant près de quinze ans. Il y entraînera sa famille : sa fille Louise, ses fils Maurice et Benoît. Ce dernier fera d'ailleurs partie de l'État-Major, en 1974 et 1975, en qualité d'aide de camp du général.

Tant d'efforts quotidiens, tant de dévouement depuis la fondation devaient recevoir leur récompense. Ainsi, en 1962, à Charleroi-Nord, la Société reçoit, pour sa tenue exemplaire, le premier prix de la Ville de Charleroi. Quatre années plus tard, Sambre-et-Meuse représente la Révolution française dans le cortège commémoratif du tricentenaire de la ville de Charleroi.

Maurice Moreau quittera la vie active de la Société à la fin des années soixante. Il deviendra alors membre de l'a.s.b.l. « Les Amis de la Madeleine » de 1967 à son décès survenu peu avant la Madeleine de 1976.

En 1970, une autre famille jumétoise reprend les destinées de Sambre-et-Meuse. Jean Pourtois, son épouse et leurs enfants vont ainsi continuer l'œuvre de Maurice Moreau avec un dévouement jamais pris en défaut. Jean Pourtois occupe la présidence du groupe depuis plus de vingt ans tandis que, Maguy, son épouse, confectionne la plupart des uniformes, puisant son inspiration dans des ouvrages traitant de la Révolution française.



Sambre-et-Meuse. (Photo et collection P. Bockstaël).

La Société offre un bel aperçu de l'aspect des armées françaises du début de la Révolution. Les demi-brigades révolutionnaires rassemblaient, côte à côte, les soldats de l'armée royale et les volontaires recrutés dans toutes les couches de la population. Cet assemblage hétéroclite découragera, pendant quelques années, toute velléité de standardisation des uniformes. D'autre part, l'organisation tactique privilégiera la formation d'unités mixtes, comprenant les trois armes : infanterie, cavalerie, artillerie.

Ainsi sera Sambre-et-Meuse : un rassemblement d'uniformes de chasseurs à pied, de hussards... Les artilleurs auront même, pendant quelques années, un canon.

Derrière l'absence de reconstitution minutieuse des uniformes, bat très fort le cœur de la Madeleine. Petite Société fonctionnant avec de petits moyens, Sambre-et-Meuse s'applique pourtant à continuer dans la droite ligne de la fondation : représenter l'aspect bigarré et dépenaillé des troupes de la République.

Deux exemples : l'élément caractéristique des volontaires de l'an II, à savoir le bonnet phrygien, est particulièrement mis en valeur, porté notamment par les tambours qui accompagnent la Société depuis peu après la fondation.

L'autre exemple date du bicentenaire de la Révolution, célébré avec éclat dans nom-

bre d'endroits d'outre-Quévrain. À Jumet, nos «sans-culottes» ont tenu à marquer le coup, depuis la Madeleine de 1989, en faisant porter par un des marcheurs une tête sanguinolente au bout d'une pique, rappel des plus sinistres moments de la Terreur. Toute ressemblance avec des personnages existants est tout-à-fait fortuite.

Le drapeau, réplique d'un emblème révolutionnaire, présente une croix blanche alternant les couleurs bleu et rouge et porte l'inscription «Sambre et Meuse - 1794-1954» et la devise «Loi, Liberté, Patrie».

## Le Premier Empire

Sonnez, fifres! Roulez, tambours! Voici la Grande Armée qui passe!

Dans nos régions, le souvenir des armées impériales hante encore nombre d'esprits. Certains ne retiendront de cette période que les réquisitions, le marasme économique (en oubliant la longue période de prospérité du Consulat et de l'Empire), la poigne de fer de la police de Fouché, la bonne centaine de milliers d'hommes jeunes forcés de rejoindre les troupes de Napoléon I<sup>er</sup> et, avec lui, de combattre, de souffrir, voire de mourir aux quatre coins de l'Europe.

Il en est d'autres qui veulent dépasser ces noires images pour ne s'attacher qu'à la brillance des uniformes chamarrés, garnis d'or ou d'écarlate, de cette armée immortalisée par les plus grands peintres et dessinateurs et popularisée par les images d'Épinal. Car il s'agit bien de cela. Nombre de Sociétés d'Empire reprennent, la plupart du temps, des clichés parfois un peu trop théoriques de ces troupes, en réalité bien souvent au bord du dénuement le plus total. Nos aïeux ont pourtant touché du doigt la misère de ces soldats, lors du passage des armées françaises dans notre localité, pendant la campagne de 1815, à la veille mais surtout au lendemain de la bataille de Mont-Saint-Jean.

Phénomène récent, datant d'après la Seconde guerre mondiale, cinq Sociétés représentent donc le Premier Empire. Quatre autres, les Artilleurs de la Garde Impériale, le 2<sup>e</sup> Cheval-légers lanciers de la Garde Impériale, le 11<sup>e</sup> Hussards et les Chasseurs à cheval de la Garde impériale ont aujourd'hui disparu. C'est finalement peu si on se

hasarde à faire une comparaison avec nombre de Marches d'Entre-Sambre-et-Meuse qui ne comptent que ce genre de troupes, à l'exclusion de toute autre. C'est une autre différence entre la Madeleine et le folklore présent au sud de la Sambre.

### Le 1<sup>er</sup> Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale

Est-ce l'interdiction de la Marche pendant la Seconde guerre mondiale qui engendrera un sentiment de frustration chez les Jumétois ? Nul ne peut apporter une réponse à cette question.

Pourtant, à partir de la Madeleine de 1946, nous verrons apparaître un certain nombre de nouvelles Sociétés. Et c'est sous le signe de cet engouement populaire que Léon Prévot, instituteur à Jumet-Spinoz (la précision est d'importance) décide de créer une Société qui évoquera le Premier Empire. Son choix se porte naturellement sur le Premier Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale.

Ce régiment, sur le drapeau duquel l'Empereur Napoléon posera ses lèvres lors de la première abdication de Fontainebleau, est l'élite des élites de l'armée napoléonienne.

La Société est créée sous le nom de Premier Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale mais, depuis 1953, elle est reprise dans les ordres de marche sous le nom de Grogards de Napoléon.

Cette Société marque l'apparition d'une profonde évolution dans les mentalités. Pour la première fois, au sein de la Marche, se constitue une Société pour laquelle l'authenticité et la vérité historique sont au



Gabriel Thibaut - Président des Grogards de Napoléon. (Collection : J.-P. Staumont).

moins équivalentes à l'amour du folklore, ce qui se traduira dans la réalisation des costumes et du drapeau, dans l'équipement et l'armement des marcheurs.

De même, l'apparition de fifres et de tambours révolutionne la « tradition musicale » de la Madeleine qui ne compte jusqu'alors que des fanfares. Et c'est sans compter sur l'effet produit, lors de la Madeleine de 1962, par l'apparition, dans leurs rangs, de la première cantinière de la Marche.



Les Grogards de Napoléon - 1<sup>er</sup> Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale. (Collection a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine - F. Cochin).

bert Favresse, Georges Maxime, René Chaufoureaux, Albert Kastelein, René Hannon, André Hiernaux, Maurice Masson, François Maucourant et Valère Orban. La Société s'adjoint les services de deux tambours, André et Jacques Thibaut.

Le Comité d'honneur est composé de Jean Coyette, juge d'instruction, du pharmacien Bughin et de Fernand Thon, directeur de l'école du Spinoy et artiste-peintre.

Le Comité provisoire, constitué après la Madeleine de 1946 se compose de Léon Prévot, Octave Proer et Gabriel Thibaut qui adressent une convocation pour une réunion qui se tiendra, le 18 août, au café Brenner, place Francq. À l'issue de cette assemblée, le registre d'appel porte les noms de Gabriel Dosogne, président, Gabriel Thibaut, vice-président, Léon Prévot, secrétaire, Octave Proer, trésorier, Orphée Debled père, commandant ainsi que les membres Joseph Anciaux, Georges Bayet, Jean Durieux, Al-

Quelques temps plus tard, Gabriel Thibaut accède à la présidence de la Société tandis que Raoul Thomas remplace Orphée Debled dans la fonction de commandant des Grogards en 1955. Il cède celle-ci vingt-deux ans plus tard à Raymond Bertrand qui devient ainsi le troisième commandant de la Société.

Actuellement, le Comité se compose de : Gabriel Thibaut, président et fondateur en 1946, Albert Bayot, vice-président et maréchal, membre de la Société depuis 1955, Philippe Sclaubas, secrétaire, empereur depuis 1983, entré en 1967, Raymond Bertrand, trésorier et commandant, qui marche dans la Société depuis 1958, Agnès Bertrand, secrétaire-adjoint et cantinière, Xavier Bertrand, trésorier-adjoint. Outre les fonctions définies ci-dessus, quatorze autres marcheurs forment le cadre des officiers, sous-officiers et caporaux.

Dès la fondation, la Société entre en contact avec Lucien Laudy, conservateur du Musée du Caillou à Vieux-Genappe qui fournit les documents nécessaires pour la coupe des costumes et le moulage des aigles du drapeau et des gibernes. Lucien Laudy sera d'ailleurs nommé colonel-général du régiment en remerciement de son action. On effectuera de patientes recherches au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles et à celui des Invalides à Paris. Ainsi, en possession d'une solide documentation, Mme Prévot confectionne les vestes et les pantalons collants, Mme Proer réalise les plaques des colbacks tandis que Maurice Masson s'attelle à la copie des aigles. De son côté, le président Gabriel Dosogne se charge de taquiner la muse. Il en résulte le chant des Grenadiers :

Nous rapp'lons les fiers Grenadiers  
Par leur bravour' seuls désignés  
Mais nous, nous n'avons du guerrier  
Qu'un sabr' et qu'un colback loués !  
Nous voulons tous êtr' admirés  
Pour notr' allur', notr' air altier  
Et puis parc' qu'ayant fait

Vingt kilomètres à pied

.....  
Sans moustache, ni favori  
Bien rafraîchis, ragaillardis,  
Toutes les femmes nous trouvent jolis !  
A faire chavirer bien des cœurs,  
Nous allons apporter l'ardeur  
Des Grognards rajeunis d'l'Empereur !

Fernand Thon peint le drapeau, réplique exacte du drapeau du régiment portant diverses citations : « Marengo, Iéna, Austerlitz, Friedland, Eckmühl, Essling, Wagram, Vienne, Berlin, Madrid ». L'autre face porte l'inscription « Garde Impériale - L'Empereur des français au 1<sup>er</sup> Régiment des Grenadiers à pied ».

Uniformes et armement ont été réalisés dans le même esprit d'authenticité : du fusil à baïonnette au sabre-briquet des grenadiers, de la hache des sapeurs au sabre droit des officiers et sous-officiers, tout atteint un niveau de qualité jusque là jamais égalé au sein de la Marche.

Tout est fin prêt : le 1<sup>er</sup> régiment des Grenadiers à pied entre dans les rangs de la Madeleine en 1947.

Jusqu'en 1958, la Société ne comptera que des Grenadiers à pied accompagnés d'une batterie de fifres et de tambours. L'année suivante, se forme une ligne de Sapeurs qui se distinguent des Grenadiers notamment par le port de la hache et du tablier en cuir blanc.

En 1962 et 1963, trois nouvelles tenues viennent compléter le tableau : l'empereur dans la tenue de colonel du régiment des Grenadiers à pied, un maréchal d'Empire, et les Fusiliers-grenadiers coiffés du shako.



Les Sapeurs. (Collection J.-P. Staumont).

Jean Proer et Marcel Labaisse seront les premiers à tenir le rôle de l'empereur et du maréchal avant que l'État-Major impérial ne se complète des maréchaux Davout, Mortier et Ney, du prince Eugène de Beauharnais, beau-fils de Napoléon et du Mame-louk Roustan.

En 1981, le drapeau de la fondation entre dans le musée privé des Grogards après trente-quatre ans de bons et loyaux services. Le second emblème, identique au précédent, est remis à la Société par l'artiste-peintre Léon Sartiau, lors des fastes du 2 mai 1981.

Une tradition chère aux Grogards remonte au texte de la convocation adressée par le Comité provisoire de 1946 précisant que « après avoir reçu la médaille traditionnelle, les grenadiers se réuniront en un local privé où une sauterie sera organisée à l'intention des membres et de leurs épouses. »

Cette soirée qui se tient aujourd'hui chaque mardi de la Madeleine consiste en un souper dont le menu est, depuis plusieurs années, un cochon de lait rôti au feu de bois. Assurément, les marcheurs savent vivre !

Une autre tradition propre à la Société est l'octroi d'un chevron d'ancienneté placé sur la manche gauche de l'habit aux membres qui comptent cinq années de participation aux activités du groupe avec toutefois un maximum de trois chevrons. Cette distinction est limitée aux grenadiers et aux sous-officiers.

Les Grogards, fondés sur la place Francq, y sont revenus depuis peu. Le premier local était le café Brenner, aujourd'hui disparu. L'actuel est le café « Le Tivoli », à l'autre bout de la place.

Ambassadeurs de la Madeleine depuis leur création, les Grogards participent aux grandes marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse comme la Saint-Roch à Thuin et à Ham-sur-Heure, la Trinité à Walcourt ou la Saint-Feuillen à Fosses-la-Ville. En outre, ils participent à la commémoration annuelle de la dernière victoire de l'empereur à Ligny et effectuent de nombreux déplacements en Belgique et à l'étranger. Ces multiples activités ne leur font jamais ou-

blier leur bal annuel, «La Nuit de l'Empire» qui divertit les Jumétois depuis 1966.

### Les Fusiliers marins 1810

Parmi les Sociétés apparues après 1945, les Fusiliers marins sont la seconde à faire référence au Premier Empire.

La Société est fondée en 1949 à l'initiative de Léon Mayence et de Raymond Verstraeten. Leurs familles ont coutume d'assister ensemble aux festivités de la Madeleine, ce qui fait naître chez eux le désir de former un groupe de marcheurs. Un lot d'authentiques sabres-briquets achetés au prix de 60 francs belges la pièce par Léon Mayence lors d'un voyage à Paris précise l'idée d'évoquer une troupe napoléonienne. À noter, pour l'anecdote, que les frais de douane seront supérieurs au prix d'achat.

Le choix définitif sera fait après consultation des planches de Bombled éditées dans le Larousse.

Les premiers Fusiliers marins seront : Raymond Verstraeten, président, Léon Mayence, commandant, Auguste Segers, trésorier, Raoul Sacré, secrétaire, Léon Lardinois, trésorier-adjoint, Clément Montigny, porte-drapeau, André Charles, Joseph Ledoux, André Mayence, Simon, Jacques, Léon et Fernand Segers, membres.

Fifres et tambours des Fusiliers marins 1810. (Photo et collection P. Bockstael).





Les Fusiliers marins 1810 et les Marins de la Garde Impériale. (Collection J.-P. Staumont).

par André Mayence et Pierre Verstraeten, fils des deux principaux fondateurs.

La coupe des uniformes n'étant pas terminée en 1950, seul le fils du commandant, André Mayence, âgé de quatre ans et demi, effectue le Tour. L'année suivante, la Société apparaîtra dans les ordres de marche sous le nom de Fusiliers marins 1810, l'adjectif « français » présent à l'origine ayant disparu.

Bien qu'inscrite à l'ordre de marche du Tour de 1979, la Société ne défilera pas après une discussion survenue au sein du Comité.

Les Fusiliers marins font partie de ces Sociétés chez qui le souci du détail est tel qu'uniformes, accompagnement musical et même drapeau vont se modifier au fur et à mesure des ressources financières du groupe, les rendant aujourd'hui très proches de la réalité historique. Ce mouvement aura d'ailleurs été créé par les fondateurs qui ne se contenteront pas des planches d'uniformes du dictionnaire Larousse et consulteront notamment les archives du Musée du Caillou, à Vieux-Genappe, et celui des Invalides à Paris. Dans ce dernier, ils trouveront un fanion qui servira de modèle au premier drapeau de la Société. Sur fond

Jacques Lepage en 1972 et Michel Meys en 1979 succéderont à Raymond Verstraeten en qualité de président de la Société.

La Société compte actuellement 30 membres et 10 musiciens. Elle est dirigée par Michel Meys, président et fourrier, Léonard Rousselet, vice-président, André Mayence, secrétaire et commandant, Jacques Lepage, trésorier, Michel Bardiaux, secrétaire-adjoint, Jules Mathieu, trésorier-adjoint, Daniel Stubbe, fourrier.

Les commandants qui prendront la succession de Léon Mayence seront successivement Léon Lardinois, Jean-Marie Annaert (aujourd'hui dans les Tirailleurs algériens), Léopold Henry (actuellement dans la Garde Royale anglaise) et, depuis 1969, André Mayence, le seul Fusilier marin du Tour de 1950.

De 1952 jusqu'au milieu des années soixante, les Fusiliers marins 1810 auront « leur » empereur, rôle tenu successivement

mauve, cet emblème porte une ancre de marine en son centre et l'inscription « Fusiliers Marins français 1810 ». Ce drapeau restera en service jusqu'en 1970, année du vingtième anniversaire des Fusiliers marins. Le nouveau drapeau réalisé pour la circonstance sera du modèle 1804 : losange blanc sur pointe encadré par des coins rouges et bleus alternés. Dans chaque coin, une ancre de marine est entourée de feuilles de laurier. Sur une face, on peut y voir l'aigle impériale placée en sautoir d'une ancre de marine et la devise « Valeur et discipline » ; sur l'autre face, l'inscription « L'Empereur des Français au bataillon des Fusiliers Marins 1810 ». La hampe est surmontée de l'aigle impériale coulée en bronze selon un modèle d'époque.

Tout comme le drapeau, l'uniforme s'est modifié au cours du temps avec le même aspect d'authenticité. Ils portent ainsi la tenue gris de fer des Fusiliers marins de la Ligne, chargés essentiellement de la protection des installations portuaires.

Depuis 1980, le dernier peloton porte la grande tenue des Marins de la Garde Impériale (dolman et pantalon bleu violine, galons aurore). Depuis la fondation, la compagnie est placée sous les ordres d'un commandant vêtu de la tenue d'amiral de vaisseau. Notons que c'est un équipage des Marins de la Garde, en tête des troupes françaises, qui forcera le passage de la Sambre, à Charleroi, le 15 juin 1815.

Dès la fondation, les Fusiliers marins seront accompagnés d'une musique. Ce seront d'abord les tambours de l'Harmonie de Jumet. Depuis une trentaine d'années, les Fusiliers marins marchent au son de fifres et de tambours. La fonction de tambour-

major, créée en 1954, est dévolue depuis lors à Léonard Rousselet ; il est aujourd'hui non seulement le tambour-major le plus ancien dans la Madeleine, mais également le doyen des *Madeleineux* au sein de la Société.

Au début des années septante, les Fusiliers marins et les Artilleurs de la Garde Impériale (Société aujourd'hui disparue) s'associeront pendant la Marche pour reproduire les mouvements de troupes de l'époque.

Les Fusiliers marins 1810 effectuent de temps à autre des déplacements dans le cadre des Marches militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse ou d'autres manifestations folkloriques en Belgique et à l'étranger.

## Les Grenadiers à cheval

Au début des années septante, la Madeleine est envahie, de manière toute pacifique, par une série de Sociétés ayant toutes pour thème la cavalerie de la Grande Armée. Ainsi, en 1972, la Garde Impériale fait une entrée en force avec les Chasseurs à cheval et les Grenadiers à cheval et, l'année suivante, le 2<sup>e</sup> Cheval-légers lanciers tandis que se forme l'Escorte de Napoléon. Fin de la décennie, nous découvrirons une cinquième Société : le 11<sup>e</sup> Hussards.

Las ! De ces cinq Sociétés aux uniformes brillants et chamarrés, il n'en subsiste plus que deux : l'Escorte de Napoléon et les Grenadiers à cheval.

Lorsqu'il quitte les Lanciers de Heigne en septembre 1971, Luc Catrin a en tête de former le 11<sup>e</sup> Hussards, mais le coût vrai-



Les Grenadiers à cheval. (Photo et collection P. Bockstaël).

ment trop élevé des uniformes l'oblige à modifier son projet.

Le Comité de la fondation se compose d'André Degim, président, Luc Catrin, secrétaire, Georges Hautier, trésorier. Lors de la première sortie en 1972, ils sont cinq cavaliers : au Comité, sont en effet venus s'ajouter Daniel Jeuniau et la cantinière Maryse Hautier, l'épouse de Luc Catrin.

À l'origine, la Société porte le nom de Grenadiers à cheval de la Garde impériale, appellation simplifiée en 1976.

Luc Catrin est commandant depuis la fondation; il est également président depuis 1974; il compte quarante ans de participation à la Marche, après avoir été membre des Marins russes et des Lanciers de Heigne. Il reste, avec son épouse qui assure la fonction de trésorière, le seul fondateur encore en activité au sein de l'escadron. La vice-présidence est assurée par Pierre Haye.

Les uniformes sont reconstitués sur base de documents du Musée des Invalides à Paris et des planches de Lucien Rousselot. La tenue des Grenadiers à cheval est celle portée pendant toute la durée de l'Empire et ressemble beaucoup à celle des Grenadiers à pied de la Garde Impériale.

Le drapeau est du modèle de 1812. Il porte, d'un côté, l'inscription : «Garde Impériale - L'Empereur Napoléon au Régiment des Grenadiers à cheval». De l'autre

côté, figurent les citations : « Marengo - Ulm - Austerlitz - Iéna - Eylau - Friedland - Eckmuhl - Essling - Wagram - Smolensk - Moskova - Vienne - Berlin - Madrid - Moscou ».

Les statuts fixent à quinze le nombre maximum de membres. Depuis 1973, la Société est accompagnée d'une batterie de fifres et de tambours.

### L'Escorte de Napoléon

Le 18 mai 1804, Napoléon I<sup>er</sup> est proclamé empereur des Français. Dès le lendemain, il rétablit, par décret impérial, la dignité de maréchal de France à laquelle sont élevés, le même jour, dix-huit généraux de division qui se sont illustrés pendant les guerres de la République et du Consulat. Quatre généraux sont promus maréchaux honoraires, quatorze autres reçoivent des commandements supérieurs.

Au cours de ses onze années de règne, Napoléon signera huit brevets de maréchal, deux cent cinquante-neuf de général de division et sept cent trois de général de brigade.

Le public de la Marche de la Madeleine fera connaissance avec ces uniformes à partir de 1973. Un an plus tôt, a été fondée l'Escorte de Napoléon au café « Le Franco-Belge » situé au coin des rues Wauters et Biernaux, à la Mallavée, quartier de Jumet situé à mi-chemin entre Heigne et le Chef-Lieu.

La Société est formée sous l'égide de Robert Léonard et de la famille Dufour.

Maurice Dufour, qui a déjà participé à la fondation de la Garde Royale anglaise, est accompagné de ses quatre fils, Marc, Martial, Maurice et Michel. Robert Léonard ne sera président qu'une courte période et ne marchera jamais avec la Société. En 1973, le Comité se compose d'Albert Lecomte, président, Armand Decamp, vice-président, Maurice Dufour fils, secrétaire et Marc Dufour, trésorier.

Michel Dufour accède, en 1974, à la présidence qu'il occupera jusqu'en 1979, année au cours de laquelle la Société est dissoute et sera absente du Tour, bien qu'inscrite dans l'ordre de marche.

La famille Dufour ne s'est pas seulement impliquée dans la gestion de la Société. Elle fournit l'essentiel de ce dont une Société a besoin pour participer à la Marche, c'est-à-dire un local, dont la tenancière est Monique Dufour, fille et sœur des principaux fondateurs, et des costumes taillés, avec un soin minutieux, par Mme Dufour mère, sur la base de documents consultés au Musée de Cire à Waterloo.

Ainsi, à la Madeleine de 1973, l'empereur est escorté de huit maréchaux et de quatre généraux. Ils se distinguent par le bicorne dont les plumes sont blanches chez les maréchaux et noires chez les généraux.

Au mois de novembre 1980, Marc Dufour souhaite reformer l'Escorte de Napoléon; il est suivi par cinq Lanciers de Heigne : Jacques Bonheure, Armand Decamp, Albert Lecomte, Alex Maloteau et Jacques Scouvert.

Tout va très vite puisqu'en douze heures, la Société dispose non seulement d'un local, mais aussi de l'accord verbal du général de la Madeleine et d'un Comité



L'Escorte de Napoléon. (Photo et collection D. D'Haeyaert).

composé d'Albert Lecomte, président, Marc Dufour, trésorier et commandant, et Armand Decamp, commissaire. Tous trois avaient déjà marché précédemment dans l'Escorte de Napoléon. Alex Maloteau est vice-président et Jacques Bonheure, secrétaire. L'Escorte de Napoléon, précédée d'une batterie de fifres et tambours, reprend ainsi sa place dans les rangs de la Madeleine dès 1981.

Robert Voland en 1988 et Gérard Painblanc en 1989 seront les présidents successifs de la Société. Michel Chaufoureau, qui a marché 20 ans avec le 2<sup>e</sup> Guides, est trésorier et commandant de l'escadron. Le se-

crétaire Jacques Bonheure compte 40 années de participation à la Marche, après avoir fait partie de la Marine anglaise, de la Garde Royale anglaise et des Lanciers de Heigne.

Sur le plan des uniformes, l'Escorte de Napoléon a choisi de reconstituer des tenues bien précises, les membres allant même jusqu'à s'appeler du nom de l'officier représenté. Les Jumétois feront ainsi connaissance avec les maréchaux Ney et Soult, avec les généraux Bertrand, Cambonne, Drouot et Reille. Ces uniformes seront également l'œuvre de Mme Dufour mère, qui se base sur les personnages représentés dans la première vitrine du Musée de Cire de Mont-Saint-Jean.

Aujourd'hui, l'Escorte de Napoléon est formée des maréchaux Jourdan, Lannes, Mortier et Suchet et des généraux Bertrand,

de Ségur et d'Hautpoul. Ils encadrent l'empereur vêtu de sa tenue de colonel des Chasseurs à cheval et son fidèle serviteur le Mamelouk Roustan.

Le drapeau dont la hampe est surmontée de l'aigle impériale présente les couronnes de laurier, les abeilles et le monogramme «N». Une face porte l'inscription «Escorte de Napoléon - 1973», l'autre les noms d'«Austerlitz» et de «Wagram», reconstitutions auxquelles des membres de l'Escorte de Napoléon ont participé avec le bataillon d'Austerlitz de Vitryval.

Depuis plusieurs années, l'Escorte de Napoléon est établie à Heigne, au café «Le Coq Gaulois», à la rue Anseele. Elle n'en renie pas pour autant son quartier d'origine puisque, chaque année, à la Saint-Nicolas, la Société visite les deux maisons de retraite de la Mallavée.

Ajoutons aussi qu'aux environs de l'Ascension, le groupe effectue une sortie en prélude à la Madeleine.

### Les Gendarmes d'élite

Fondés en mai 1975, les Gendarmes d'élite ne participeront à la Marche qu'à partir de 1976, le règlement de la Marche précisant que les nouvelles Sociétés ne sont pas admises au-delà du 31 décembre précédant la Madeleine.

Les fondateurs sont André Lecomte, Daniel Martin et Paul Vandereck. Paul Bertrand, président-fondateur, sera remplacé, à l'issue de la première sortie, par Émile Vandereck. Émile Lecomte est commandant.

Théo Becque devient en 1977 le troisième président des Gendarmes d'élite; fonction qu'il cédera dix ans plus tard à Léopold Leclercq. Celui-ci, à partir du décès du commandant-fondateur Émile Lecomte, cumulera la présidence et le commandement. Le Comité se complète de Daniel Dagnicourt, secrétaire et commandant du premier peloton, Francis Leblanc, Trésorier et Bertrand Papeleux, commandant du deuxième peloton.

Les Gendarmes d'élite s'installent au café «Le Saphir» situé à Jumet-Gohyssart au coin des rues de Dampremy et Victor Lucq. Un incendie détruira l'établissement en 1981 entraînant la perte du drapeau, réplique fidèle de l'emblème original de la Gendarmerie impériale.

Depuis sa fondation, la Société loue ses uniformes dans une maison spécialisée à Tarcienne et revêt la tenue des deux compagnies à pied de la Gendarmerie d'élite existant entre 1804 et 1806; supprimées lors de la réorganisation de la Garde Impériale en 1806, leur effectif sera versé dans les compagnies à cheval.

Sous l'Empire, la mission des Gendarmes est triple. D'abord, ils assurent la sécurité du Palais impérial, appellation désignant l'endroit où séjourne l'Empereur, que ce soit un château ou une cabane de cantonnier. Ensuite, ils sont chargés de combattre la désertion; enfin, lorsqu'ils sont engagés dans une bataille, ils renforcent la cavalerie lourde de la Garde (carabinières, grenadiers à cheval).

Les Gendarmes d'élite sont vêtus de l'habit bleu foncé. Le gilet et la culotte jaune rappellent que ces pièces d'habillement étaient en peau. La coiffure est un



Les Gendarmes d'élite. (Collection J.-P. Stau-  
mont).

Les Gendarmes d'élite. (Collection J.-P. Stau-  
mont).



bonnet à poil orné d'une visière et d'un plumet, rouge pour la troupe et blanc pour les officiers.

Depuis sa fondation, la Société est placée sous les ordres de trois officiers : un colonel commandant la compagnie auquel est ad-joint un commandant du premier peloton et le commandant du deuxième peloton qui marche avec la troupe.

Le second drapeau, béni en 1981, porte l'inscription «Gendarmes Français - Premier Empire - Jumet».

## L'infanterie française du XIX<sup>e</sup> siècle

La défaite de Sedan marquera l'armée française à un point tel que désormais la plupart des uniformes ne feront plus référence à ceux du Second Empire.

Le modernisme de plus en plus envahissant achèvera de transformer l'aspect de cette armée aux multiples visages, lignards métropolitains se mêlant aux différentes unités de tirailleurs indigènes.

La présence de plus en plus marquée de la France dans les colonies africaines et asiatiques contribuera, elle aussi, fortement à cette métamorphose. Et l'armée française qui viendra à notre secours en 1914, n'aura plus grand-chose de commun avec celle qui se fit tailler en pièces à nos portes, une quarantaine d'années plus tôt. Exception faite du pantalon garance que nous retrouvons à plusieurs reprises au sein de notre Marche.

### Les Chasseurs alpins

Après la Madeleine de 1925, Arthur Coulon, président des Fêtes de la Madeleine et Gustave Proer, commandant des Jeunes Bourgeois quittent l'organisation des festivités qu'ils dirigent depuis 1921. Ils fondent alors les Chasseurs alpins.

Les Chasseurs alpins sont créés par la loi du 24 décembre 1888. Leur appellation n'a rien d'officiel car les textes précisent qu'il s'agit de bataillons de chasseurs à pied «plus spécialement chargés d'opérer dans les régions montagneuses». Cette initiative résulte de la constante détérioration des relations franco-italiennes depuis 1870 et de



Les Chasseurs alpins. (Collection J.-P. Stau-  
mont).

la formation de compagnies d'*Alpini* au sein de l'armée transalpine à partir de 1872.

Arthur Coulon et Gustave Proer vont occuper les mêmes fonctions que celles détenues dans le Comité des Fêtes de la Madeleine et les Jeunes Bourgeois. D'autres membres de la «Jeunesse» rejoignent la Société naissante. Parmi ceux-ci : Camille Bernart, François Cuvelier, Fernand Goisse, Joseph Deroux, Georges Bayet et Edmond Toisoul.

Les Chasseurs alpins dont le local est établi au café Proer à Heigne, (plus tard, le «café de la Madeleine») participent à la Marche de 1926 avec un effectif de 19 hommes. En 1930 et 1931, ils auront leur

propre fanfare. Après le départ de Gustave Proer, la Société connaîtra cependant maintes difficultés. Elle est ainsi absente du Tour en 1934 et 1935. En 1936, François Cuvelier, le dernier des fondateurs encore en activité, reforme la Société dont il devient le Président ; il s'entoure d'Aimé Jacquet, commandant, Jean Van Roy, vice-président, Jean Rigaux, secrétaire, Michel Dewitte, trésorier. Les Chasseurs alpins continueront ainsi jusqu'en 1939.

En 1945, année de la fin de la guerre, la Société est au rendez-vous du Tour toujours sous la conduite de François Cuvelier, Aimé Jacquet et Jean Rigaux. L'année suivante, les Chasseurs alpins, au nombre de huit, prennent la place qu'on leur connaît toujours aujourd'hui, devant les Marins américains.

Le nombre de membres va alors s'accroître au fil des années pour atteindre 20 marcheurs en 1950.

En 1951, Aimé Jacquet succède à François Cuvelier, décédé. Deux ans plus tard, il

cède la fonction à Jean Rigaux qui dirigera les Chasseurs alpins pendant quelque 35 ans.

L'effectif du groupe s'est réduit entre-temps. Il se maintient autour d'une dizaine de participants depuis quatre décennies, avec cependant plusieurs années d'inactivité depuis 1975.

Les Chasseurs alpins seront promus au titre de Société Royale en 1986 à l'initiative de leur président Jean Rigaux qui compte à ce moment un demi-siècle de participation à la Marche, dans le même uniforme. Les dirigeants sont José Dubois, président et Raymond Cauchie, commandant. On peut lire sur le drapeau tricolore l'inscription «Chasseurs alpins - Jumet - 1926-1986».

Les Chasseurs alpins portent l'uniforme bleu foncé et le large béret typique à ces bataillons à partir de 1887. À noter que pendant de longues années, la Société portera le pantalon serré dans des bandes molletières par souci de conformité historique.

### Les Fantassins français

Le quartier de l'Idéal est situé en haut de la rue Puissant entre le Chaumonceau et le Try-Charly. Il tire son nom d'un syndicat verrier qui fit construire, au début du siècle, un vaste bâtiment luxueux comprenant salles de réunion et de spectacle. En outre, dès l'ouverture, on y installa une salle de projection qui fonctionnera jusqu'après la dernière guerre.

L'«Idéal» est également le nom de la ducasse organisée bien avant la Seconde guerre. C'est ainsi qu'à l'occasion des festivités, plusieurs habitants du coin forment

en 1930 une société mi-folklorique, mi-burlesque dont les costumes ressemblent plus ou moins à ceux de l'infanterie française d'avant 1914; on y note la présence de Louis Delaire, Oscar Van Migerode, Lucien Castin, Joseph Audin, mais le plus original de tous est Louis Vanderelst surnommé le *Vy-Casseu* du nom du bistrot dont il est le tenancier (aujourd'hui le n° 71 de la rue Puissant).

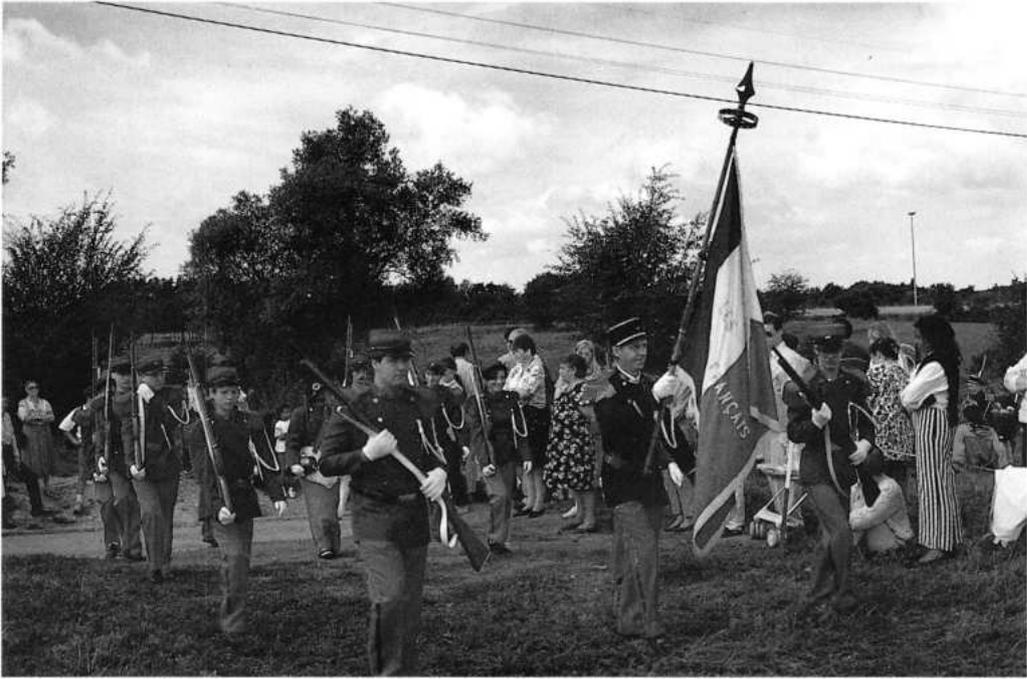
Il faut croire que les frasques et les bonnes blagues du *Vy-Casseu* marqueront profondément les esprits puisqu'en 1947, ses amis et voisins forment la société des Fantassins français qui tout naturellement va s'appeler dans le langage populaire la société du *Vy-Casseu*.

Le Comité de la fondation se compose à l'époque de Roger Adam, président et colonel, Émile Allard, vice-président et lieutenant, François Verlee, secrétaire, Georges De Geest, trésorier et lieutenant porte-drapeau, Roger Sambre, vérificateur, Édouard Adam, fourrier et Jules Gierche, commandant.

Les Fantassins français s'installent au café «Moutteau» sis au coin des rues Puissant et Surllet. La tenancière du local offrira le drapeau à la Société tandis que Roger Sambre confectionnera les boutons de la veste et les boucles de ceinturons.

La Société participe ainsi à la Madeleine de 1948 avec 30 membres et une fanfare placée sous la baguette de Jules Deurbroeck.

Édouard Adam compose, quant à lui, la *Chanson des Fantassins* sur l'air de *Sous les ponts de Paris* et dont nous vous reproduisons le texte paru dans le *Madeleineux* de Juillet 1948.



Les Fantassins français 1869. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

1)  
 Nos avons r'montè l'sociètè  
 Les Fantassins Français,  
 Nos s't'on tertou au pu quimpèt  
 Des pîds s'qu'au bout des dwèts.  
 Des guetton blancs et des bias gants  
 Nos s'tons d'en' certain' élégance,  
 Des bias boutons, in ceinturon,  
 Personne à nos fait concurrence...  
 R/  
 Vos véret vir, mes d'jins  
 Tous les p'tits Fantassins,  
 Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
 D'ji seu bén sûr qui gn'aura des d'jalous  
 On s'reut co pu jwèyeus  
 Si on aveut l'vi casseu  
 Comme général dins l'armée en déroutè  
 Pour bwère des grandes gouttes.

2)  
 Nos avons dins nos comitè  
 Tous hommes bén dévouwèt  
 Est nos avons in trésoriet  
 Tout à fait Raffinet  
 L'secrétaire touti à Laterre,  
 Rêpètant les mêmes prières  
 El président, Roger Adam,  
 Nos appôrte es' grand dévouwment.

R/  
 Vos véret vir, mes d'jins  
 Tous les p'tits Fantassins,  
 Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
 Sins balançi, nos estons sûr di nous  
 El' chapel'rie Royal'  
 Pour nous c'est l'Idéal  
 Les fours Lipsin y fey'nu du bon pwain  
 Pou tous les Fantassins.

3)  
 Pour r'montè no bel' sociètè  
 Y falleu du Toupet  
 Nos avons s'ti serret  
 Pou les Fantassins Français  
 L'vice-président Emile Allard

Nos a r' mis tertous su l'bonn' route  
Intelligent et débrouillard  
En hom' ui bwèt tout, m'me d'el gouste.

R/  
Vos véret vir, mes d'jins  
Tous les p'tits Fantassins,  
Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
D'ji seu bén sûr qui gn'aura des d'jalous  
Pou vous ies' Fantassin  
Faut toudis ies' contint  
Et toudis unis la main dans la main  
Vivent les Fantassins.

4)  
Nos avons din nos société  
In bon sergent fourrié  
Nos d'estons fier, on pou l'vanté  
Pout tou c'qui nos a fé  
Pou : boutons, blouc di cinturon,  
Roger Sambre a mi toute es' sci-ince,  
A fabriqué, à calculé,  
Y falleu vîr ça ue passi-ince

R/  
Vos véret vir, mes d'jins  
Tous les p'tits Fantassins,  
Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
D'ji seu bén sûr qui gn'aura des d'jalous  
Respectons l'culotière  
L'feum' Léon Desadeleer  
Pou nos guettons et façon d'pantalons  
Nous la félicitons.

5)  
Pour réuni no société  
Falleu in cabaret.  
Nos s'tons contint es satisfé  
Du cén qu'on a trouvet  
Pou in local, sin fé s'reclam'  
Simon Moutteau es s'ta la page  
Garçon tranqui', toudi bé calm'  
En homm' qui n'aime né les ramad'jes

R/  
Vos véret vir, mes d'jins  
Tous les p'tits Fantassins,  
Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
Su l'divanture un drapeau, in bijou,  
Grâce à Marie Moutteau,  
El marrain' du drapeau  
Qui mérit' l'médaille di grande distinction  
Nous la remercions.

6)  
Pou fait distinguer l'société  
Falleu ies' équipèt  
Ci in problèm' très compliquèt  
Mais nos s'tons arrivèt  
Toutes nos tayeuses esti jwèyeuses  
Dè leu confections impeccâbles  
Quant aux Fantassins, c'est certain  
Y sont tertous au pu contints

R/  
Vos véret vir, mes d'jins  
Tous les p'tits Fantassins,  
Nos arriv'rons tertous fiers parmi vous  
Sins balançi, nos estons sûr di nous  
Pou vous ies' Fantassin  
Faut toudis ies' contint  
Et toudis unis la main dans la main,  
Vivent les Fantassins.

Notons aussi la présence à l'époque dans les rangs de la Société de Maurice Verdonc, futur commandant des Lanciers de la Quai-relle avant d'être le trésorier actuel de l'a.s.b.l. «Les Amis de la Madeleine» et de Yvon Montreuil, l'actuel commandant des Zouaves du Spinoy.

Les Fantassins français, que les ordres de marche désignent souvent sous l'appellation de l' «Infanterie française», vont marcher jusqu'en 1959 sous la conduite de

Roger Adam et Georges De Geest qui en seront les présidents successifs.

Il faudra attendre 1976 pour voir se reformer la Société à l'initiative de Luc De Geest (fils de l'ancien président), et de Richard Ladrille. La Société prend alors la dénomination des Fantassins français 1889 et marche dès 1977. Luc De Geest, Raymond Bollens et Marcel Herrewyn vont se partager la présidence pendant une décennie avant qu'une dissension ne mette à nouveau un terme aux activités des Fantassins français en 1988 et 1989.

En 1990, Marcel Herrewyn relance une nouvelle fois les activités des Fantassins français. Il prend la tête de la Société et se fait seconder par Charles Vasamilette, secrétaire et commandant.

Les Fantassins français portent l'uniforme de l'infanterie entre 1889 et 1915 : capote bleu horizon sur pantalon garance. La seule modification intervenue concerne les officiers, revêtus de la tunique noire.

Le drapeau tricolore porte l'inscription : «Fantassins français 1889 - Jumet - 1948».

### Le 1<sup>er</sup> Régiment de ligne 1870

Mieux connus sous le nom de «piou-pious», surnom affectueux donné, en 1914, aux fantassins français, les membres de cette Société font, chaque année, l'éclatante démonstration que «la valeur n'attend pas le nombre des années».

La Société rappelle les régiments d'infanterie française de la guerre franco-allemande de 1870. Il était donc presque logique de les retrouver près des Turcos de

Heigne. Jusque là, rien de bien original. Pourtant leur histoire est loin d'être banale.

On peut affirmer sans crainte que le 1<sup>er</sup> Régiment d'infanterie de ligne de 1870 est l'enfant des Turcos de Heigne, bien qu'il ne soit naturellement pas question d'une quelconque dissidence. Il eût fallu que nos Turcos retombent en enfance, puisque l'âge maximum que puisse atteindre un «piou-piou» est 17 ans pour le commandant et 16 ans pour la troupe... Non, la filiation est ailleurs et même plaisante à conter.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu qu'en 1964, la présence d'un bouc en tête de la Société des Turcos engendre une polémique au sein de la Madeleine toute entière. Les débats très animés (et c'est un euphémisme) à propos de la présence de la mascotte au sein de la marche va inspirer Henry Cheruy, commandant des Turcos. Et ce sera la revue *Ça c'est l'Mad'lène* jouée au Théâtre du Varia pendant l'hiver 1964-1965. Les bénéfices du spectacle serviront à équiper une nouvelle Société exclusivement formée de jeunes marcheurs.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Jean-Pierre Dubois, âgé de 9 ans à l'époque et neveu d'Henry Cheruy, présente sur la scène du Varia, le nouvel uniforme. Le 1<sup>er</sup> Régiment de ligne 1870, tel qu'il est désigné par les ordres de marche mais que tous les *Madeleineux* appellent par leur surnom, entrent dans les rangs de la Madeleine en 1965. Dans le premier état nominatif, on peut lire les noms de Jean-Pol Payen, commandant, Bernard Melo, trésorier, Michel Lagneau, porte-drapeau, Jean-Pierre Dubois, Michel Hartenberg, Michel Houyoux, Freddy Lambert, Michel Lamproie, Panteli Pantelos, Mi-



Le 1<sup>er</sup> Régiment de ligne 1870. (Collection J.-P. Staumont).

chel et Simon Praete, Guy Terwagne et Dimitri Tsogarakis, membres.

Le rôle de commandant est, par tradition dévolu au plus ancien ou au plus âgé des marcheurs du groupe, qui sera donc ainsi le plus jeune dirigeant d'une Société partici-

pant à la Marche de la Madeleine. Et demandez aux spectateurs si ce rôle n'est pas pris au sérieux par le titulaire...

Du sérieux, de l'application. Telles sont les deux qualités qui viennent de suite à l'esprit lorsque les « pious-pious » défilent. Cette Société, probablement unique dans les annales de l'ensemble des marches folkloriques, est une véritable pépinière de Madeleineux que nous retrouverons plus tard dans diverses Sociétés, souvent à des postes de responsabilité.

À titre d'exemples, citons seulement les commandants : Jean-Pol Payen remplacera Marcel Loppes en qualité de président du Comité des Fêtes de la Madeleine au début des années 70. Après Bernard Collin, aujourd'hui dans les Tirailleurs algériens, vient Luc Payen, actuel président du Comité des Fêtes de la Madeleine depuis dix ans. Marc Payen passera quelques années au sein du Comité des Fêtes de la Madeleine, avant de rejoindre les Tirailleurs algériens. Vincent Payen est membre du Comité des Fêtes de la Madeleine depuis dix ans, Hugues Demarthe sera suivi de Jean-Christophe Payen, actuel secrétaire-adjoint de la Garde républicaine de Paris. Les deux derniers commandants sont Christophe Cochin, pour la Madeleine 1993 et David Folie qui vient de lui succéder.

Parmi les anciens pious-pious, Michel Hartenberg et Jean-Jacques Payen sont devenus Vieux Mameluks. Fabrice Payen, Pascal et Dominique Folie forment les trois quarts des trompettes des Lanciers de Heigne avec Jean-Marie Goossens, officier porte-drapeau de Sainte-Marie-Madeleine. Jean-Pierre Dubois, Marcel Desy, Fabien Leblanc et Alain Vandeville marchent aujourd'hui dans les Tirailleurs algériens tandis qu'André Berger fait partie de la Garde royale anglaise en qualité de musicien. Eric Guillaume et Jérôme Deraedt, quant à eux, sont dans la Garde républicaine de Paris.

Depuis sa fondation, le 1<sup>er</sup> Régiment de Ligne 1870 marche devant les Turcos de Heigne, qui précèdent la Garde républicaine de Paris. Ces trois Sociétés auxquelles s'ajoutent aujourd'hui les Saint-Cyriens donnent ainsi un aperçu plus qu'éloquent de l'attirance de nos concitoyens pour l'his-

toire de France à laquelle nous fûmes souvent mêlés.

Le drapeau du 1<sup>er</sup> Régiment de ligne 1870 est tricolore et porte l'inscription «L'Empereur Napoléon III au Régiment d'Infanterie de Ligne» ainsi qu'un cor de chasse en haut et au bas de l'étoffe, le tout constellé d'abeilles, d'étoiles, de couronnes, d'aigles impériales et du monogramme «N».

## L'armée française moderne

L'engouement pour la France que nous évoquions au début de ce chapitre ne connaît pas de limites chronologiques. Ainsi, les sans-culottes cotoient les lignards de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et même des unités plus modernes que nous allons découvrir.

Depuis 1945, deux uniformes prestigieux sont entrés dans les rangs de la Marche. Ainsi, sans aucune concertation, sont représentées toutes les subdivisions de l'armée française : fantassins, cavaliers, artilleurs, marins, troupes de sécurité, comme la Garde républicaine, et les fameux «casoars» de l'École de Saint-Cyr.

Le panorama est complet. La fête peut commencer. Tambours! Roulement! En avant, marche!

### La Garde républicaine de Paris

En 1945, la musique de la Garde républicaine de Paris vient donner un concert à Charleroi. Il n'en faut pas plus pour que naisse une nouvelle Société de Madeleine.

Bien que formée dans le premier semestre de 1945, elle n'entrera dans les ordres de marche qu'en 1946.

Le local est situé au «Gambrinus», sur la place de Gohyssart, au coin de la rue de Marchienne. Le tenancier, Florent Lecocq, président d'honneur et marcheur à la fois, figure au nombre des principaux fondateurs avec Théo Beelen, président et Alfred Antoine, commandant, auteur du *Chant de la Garde républicaine* dont nous reproduisons le texte paru dans le *Madeleineux* de mai 1946.

(sur l'air de *La Rosière de saint Amand*)

I.  
 Pour rehausser la Marche de la Madeleine,  
 Nous avons décidé  
 En petit comité,  
 De faire un group', la Gard' Républicaine,  
 Qui sera, on le sent,  
 Toujours menée tambour battant,  
 Le président,  
 très bon enfant,  
 Est un homme un peu là,  
 Avec tous ses soldats,  
 Le secrétaire,  
 La plume en l'air  
 Mérite tous nos r'merciements  
 Pour son éternel dévouement

Refrain :

Ohé! la Gard' et ses enfants  
 Il faut qu'ça barde à tout moment  
 Musiqu'en tête, clairons sonnans,  
 Gardes républicains, répétons : en avant!  
 Et tous ensemble, comme des copains,  
 Créons l'ambiance par not'entrain,  
 Chantons, crions, soyons contents  
 Prenons nous-mêmes du bon temps,  
 Viv' la Gard' et ses enfants.

II.  
 Le trésorier non plus ne boud' pas à l'ou-  
 vrage,  
 Est toujours sur les dents  
 A cause de son argent.  
 Pour l'aider on a pris le parti bien sage  
 De nommer l'commandant  
 Qui lui sera fort regardant,  
 Parc'qu'il nous faut  
 Un group' très beau,  
 De la t'nue, du maintien,  
 La cliq', les musiciens,  
 Et puis encore,  
 Pour le Major  
 En cas d'défaillance dans les rangs,  
 Quelques flacons de stimulant

III.  
 Les Lieut'nants ont une charge bien res-  
 pectable,  
 Escorter le drapeau  
 Il n'y a rien d'plus beau,  
 Tous les soldats dans une tenue impeccable  
 Marcheront tous au pas  
 Sous notre emblème qui flott'ra.  
 La cann'major,  
 Tout'voil' dehors,  
 Cri'ra, un deux, un'deux  
 En roulant de gros yeux;  
 Pleins d'émotion  
 Nous partirons  
 Pour une campagn' de plusieurs jours  
 En commençant par fair' le «Tour»!

Outre les fondateurs précités, la Garde républicaine est à son origine formée d'un bon nombre de commerçants de Jumet-Gohyssart, ce qui lui vaudra le surnom de «Groupe des commerçants de Gohyssart». Le drapeau de la fondation, déposé à la chapelle de Heigne, atteste d'ailleurs de son lieu d'origine, puisqu'on peut y lire «La



La musique de la Garde républicaine de Paris.  
(Collection J.-P. Staumont).

Rousseau, vice-président, Florent Loppe,  
secrétaire, Richard Arentz, trésorier.

Garde républicaine - Jumet-Gohyssart - 1946». Cet attachement à ce quartier d'origine ne s'est d'ailleurs jamais démenti au fil du temps car aujourd'hui encore, le groupe est installé au café «Le Barclay» sur la place même de Gohyssart.

Fernand Dehainault, industriel gosselien, est nommé président d'honneur. Le lundi de la Madeleine 1946, la Garde se rend à Gosselies et y défile en compagnie des Jeunes Mamelouks (Société disparue) jusqu'à l'intérieur de la demeure de son bienfaiteur.

En 1950, la Garde républicaine est forte de 35 membres et 55 musiciens, le Comité se compose alors de Louis Brigode, président, Alfred Antoine, commandant, Joseph

Félicien Collet et Georges Bury succéderont dans cet ordre à la présidence de la Société jusqu'en 1959, année au cours de laquelle la fonction passe aux mains d'Armand Cuvelier qui ne la quittera qu'un cours instant à la fin des années 60 au profit de René Collet. Armand Cuvelier est, actuellement, le plus ancien dirigeant en activité d'une des plus importantes Sociétés en musique de la Marche; il compte à titre personnel plus de 50 années de participation à celle-ci.

La renommée de la Garde républicaine repose depuis toujours sur la qualité et la sonorité de son corps de musique formé depuis la fondation d'une fanfare avec une clique précédée d'un tambour-major. L'importance de la musique sera telle qu'entre 1972 et 1975, les ordres de marche présenteront la Société sous l'appellation de «Musique de la Garde républicaine de Paris».



La Garde républicaine de Paris, conduite par son Président Armand Cuvelier. (Photo et collection D. D'Haeyaert).

Tout au long de son histoire, l'uniforme va évoluer. À l'origine, celui-ci se compose d'un veston croisé bleu foncé avec ceinturon et baudrier noirs, d'une fourragère tricolore et d'un képi surmonté d'un plumet tricolore également. Cette tenue restera inchangée jusqu'en 1963, année au cours de laquelle la Société rachète des uniformes à la Gendarmerie belge. Dans le même temps, le président Armand Cuvelier obtient l'autorisation des autorités parisiennes

de porter à titre personnel la tenue d'officier de la Garde républicaine (tunique avec collet fermé et épaulettes dorées) et de modifier la couleur des fourragères qui deviennent rouges.

D'autre part, des contacts permanents avec l'État-Major de la Garde républicaine à Paris, l'Ambassade de France à Bruxelles et l'attaché militaire français en Belgique permettront à Armand Cuvelier d'obtenir les autorisations requises afin d'équiper toute la Société des tenues officielles en 1971. Le port de l'insigne de la Police de Paris, des épaulettes et des fourragères rouges et dorées est également accepté. Le shako, orné d'une plaque aux armes de la

ville de Paris, remplace le képi; les plumets deviennent rouges à l'exception de ceux du tambour-major et du chef de musique qui gardent les trois couleurs.

La Garde républicaine défile ainsi dans la grande tenue de l'infanterie dont la mission consiste en un service d'honneur lors des cérémonies officielles, tout en formant un corps indépendant au sein de l'Armée française.

Toujours en 1971, la Société est autorisée à prendre le titre de «Garde républicaine de Paris» et de faire figurer cette appellation sur son drapeau. Celui-ci porte, dans chaque coin, une couronne de laurier et l'inscription «Garde républicaine de Paris - 1946». Le drapeau actuel, béni le 26 mai 1990, porte en outre la devise de Paris : *Fluctuat nec mergitur*, apposée avec l'accord des autorités françaises.

Depuis la fondation, les statuts fixent le nombre maximum de membres à trente-quatre. La Garde républicaine de Paris se compose aujourd'hui d'une trentaine de membres et de trente-cinq musiciens. Elle compte au nombre de ses dirigeants : Armand Cuvelier, président et colonel, Marius Majcher, secrétaire, Georges Collet, trésorier, Jean-Christophe Payen, secrétaire-adjoint, Luc Gline, trésorier-adjoint, Marc Ribesse, porte-drapeau, Willy André, tambour-major, Armand Plombier, chef de musique, Jacques De Vuyst, commandant.

La Garde républicaine comptera dans ses rangs, entre 1957 et 1970, Roger Deffontaine, aujourd'hui commandant au sein de l'État-Major de la Marche. Son beau-frère Lucien De Baillie qui marchera dans la Société de 1955 à 1966 est aujourd'hui mem-

bre de l'a.s.b.l. «Les Amis de la Madeleine».

### Les Saint-Cyriens

Il ne faut plus faire la réputation de l'École militaire de Saint-Cyr qui, depuis bientôt deux siècles, forme des officiers de renom pour l'armée française.

Créée à Fontainebleau en 1802, l'École Spéciale Militaire est transférée à Saint-Cyr en 1808 où elle tient garnison jusqu'en 1940. Le bombardement de ses bâtiments pendant la Seconde guerre mondiale l'oblige à s'installer, à partir de 1946, à Coëtquidan, en Bretagne.

La plus ancienne mention d'une Société de Saint-Cyriens remonte au mois d'août 1946. Le *Madeleineux* en annonce la formation au café tenu par Armand Lachapelle dans la rue de la Station. La Société choisit de marcher dans l'uniforme datant de la Seconde guerre mondiale. Toutefois, la recherche de la teinte exacte du tissu des vestes retarde de quelques années la concrétisation de ce projet qui n'aura lieu qu'en 1950, comme l'annonce le *Madeleineux* du mois de juin de cette année-là.

Les fondateurs sont alors Gilbert Lachapelle, Albert Leclercq et Roger Dandois. La Société est placée sous la présidence d'honneur de Fernand Pouillard, pâtissier à Heigne. Le Comité se compose de Georges Jacquet, président, et de Joseph Audin, vice-président et commandant.

L'«École de Saint-Cyr» participe à la Madeleine de 1950 avec un effectif de 21 marcheurs et un nombre égal de musiciens. Elle restera présente dans les ordres de



Les Saint-Cyriens. (Collection J.-P. Staumont).

marche, toujours accompagnée d'une musique, jusqu'en 1955, année de sa dissolution.

Les Saint-Cyriens reprendront la route du «Tour» un quart de siècle plus tard, à l'occasion du 600<sup>e</sup> anniversaire de la Marche, en 1980. Le Comité de juillet 1979 se compose de Jacques Baudoux, président, Guy Noël, secrétaire et André Frékin, trésorier. Le groupe revêt la même tenue que ses prédécesseurs.

Entre 1981 et 1986, Jean-Jacques Thyrion sera le deuxième président. En 1987, Jean-Marie Thyrion prend la succession et

entreprennent des recherches afin de moderniser les uniformes. Des visites successives à Coëtquidan et un échange de courrier avec les autorités militaires permettent d'abord de modifier la coupe, la teinte, les boutons et les parements de la veste. Le shako est ensuite garni d'un authentique casoar fait de plumes distinctes rouges et blanches. Enfin, ceinturons, plaques de shako et insignes de parachutiste proviennent directement de l'École militaire elle-même.

Les dames, admises aujourd'hui à Saint-Cyr, revêtent suivant le cas la veste d'un modèle identique à leurs homologues masculins ou la cape avec la chemise blanche et la cravate noire.

Comme dans bien des Sociétés, les Saint-Cyriens sont une affaire de famille : Jean-Marie Thyrion est président et commandant, son beau-frère Gilbert Capitte

occupe les fonctions de vice-président et colonel. Leurs épouses respectives forment l'escorte au drapeau avec le grade de capitaine tout en se partageant le secrétariat et la trésorerie.

Le drapeau tricolore présente une couronne de laurier dans chaque coin et porte l'inscription «École Spéciale Militaire de

Saint-Cyr» ainsi que la devise «Ils sont appris pour vaincre».

Une tradition prédomine dans la Société et vaut d'être soulignée pour sa rareté : la médaille remise à la Société le lundi de Madeleine est systématiquement attribuée au plus jeune membre de la Société.

## La Belgique

**I**l fallait que l'histoire de notre pays soit présente au sein de la Marche. Mais, curieusement, l'essentiel des Sociétés «belges» se limite au XIX<sup>e</sup> siècle, si on considère, à l'instar de nombreux historiens, que cette période s'est seulement terminée en 1914.

C'est sans doute dû à l'attrait des couleurs et à la brillance des uniformes. Que ce soit la cavalerie ou l'infanterie, les unités représentées font partie des plus prestigieuses de l'armée belge ou rappellent un moment particulier de notre histoire, depuis l'Empire jusqu'aux premiers combats de 1914.

## Dans la plaine de Waterloo

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle sont agitées par les conséquences de la Révolution française. Depuis 1795, nos régions sont rattachées à la France à qui elles fourniront, par rapport à la population de l'époque, la plus forte proportion de conscrits.

Lorsqu'en 1814, l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> abdique, tous les soldats non français de la Grande Armée, Garde Impériale comprise, sont déliés de leur serment de fidélité. Nombre d'entre eux choisiront de rentrer au pays où, parfois, ils trouveront de l'emploi dans l'armée. C'est le cas des Belges qui se retrouvent ainsi sous la bannière hollandaise aux côtés des troupes britanniques de Wellington. Ils serviront ainsi Guillaume I<sup>er</sup>, de la même manière qu'ils ont servi l'empereur.

## Le 7<sup>e</sup> Bataillon Belge - 1815

Fin 1813, l'Empire de Napoléon I<sup>er</sup> se rétrécit comme une peau de chagrin. Les Pays-Bas, annexés en 1810, se soulèvent. La Belgique, est envahie par Saxons, Russes, Allemands, Hanovriens, Prussiens, Autrichiens qui, très vite, considèrent nos contrées comme prise de guerre.

Le traité de Vienne qui suit l'abdication de l'empereur rattache la plupart des territoires de la Belgique actuelle à la Hollande, formant ainsi le Royaume des Pays-Bas. Nous voilà hollandais pour 15 ans.

Dès leur entrée en Belgique, les Autrichiens tentent de mettre sur pied une force militaire. Mais, la formation de ces unités s'avère très laborieuse, à cause du délabre-



Le 7<sup>e</sup> Bataillon belge 1815. (Photo et collection P. Bockstaël).

ment des finances publiques. Mal nourries, à peine habillées, les troupes de cette « Légion belge » sont en proie à une énorme désertion. Les bataillons et les escadrons auront bien du mal à présenter un effectif convenable.

À partir de juillet 1814, ces troupes, à recrutement essentiellement belge, vont être incorporées dans l'armée hollandaise. Parmi elles, le 7<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de ligne caserné à Gand.

Après l'évasion de Napoléon I<sup>er</sup> de l'île d'Elbe en mars 1815, l'armée hollandaise est formée puis rattachée à l'armée de Wellington, appelée Armée des Pays-Bas. Cantonné dans les villages de Feluy et d'Arquennes, le 7<sup>e</sup> bataillon fait partie de la brigade Bijlandt (division de Perponcher-Seldnitsky).

Le 15 juin 1815, l'alerte est donnée dans tous les cantonnements. Le lendemain, c'est la bataille des Quatre-bras (Baisy-Thy); les troupes belgo-néerlandaises, brunswickoises et nassauviennes, largement inférieures en nombre au corps d'armée de Drouet d'Erlon sont sauvées de justesse par l'arrivée des divisions britanniques. Le 17 juin, le bataillon recule avec le reste des troupes de Wellington jusqu'à Mont-Saint-Jean où se déroulera la bataille du 18 juin 1815 à l'issue de laquelle l'armée impériale sera mise en déroute.

Au cours de ces journées, le 7<sup>e</sup> bataillon perd environ un tiers de ses effectifs. Seule unité belge à avoir participé aux deux batailles de la campagne de Belgique, son attitude lui vaudra les félicitations du duc de Wellington, en juillet 1815.

Actuellement, les traditions de ce bataillon sont perpétuées par le 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de ligne belge caserné à Hoogboom près d'Anvers.

Le 7<sup>e</sup> Bataillon belge - 1815 marche dans les rangs de la Madeleine depuis 1989. Il a été fondé le 15 août 1988 par 7 membres dissidents de la Légion belge au Mexique : Jean-Marc Godefroid, Jean-Marie, Christophe et François Dontaine, Lysiane Dogniaux, Luc Conjaerts et François Dutry. Ils seront rejoints par Jacques Dogniaux, Alain Gauthier, Céline Dutry, Olivier Lambo et Jean Payen.

La Société est, à l'origine, placée sous la présidence de Jean-Marc Godefroid, Jean-Marie Dontaine assurant les fonctions de commandant.

Bien dans l'esprit de l'époque représentée, les uniformes sont un mélange de français (pour l'armement) et d'anglais (pour le modèle d'uniforme). Ils sont réalisés sur la base d'une documentation recueillie auprès du Musée de l'Armée de Bruxelles, de celui de Paris et du Koninkrijk Nederlands Leger- en Wapenmuseum de Delft aux Pays-Bas.

Ils représentent les flanqueurs et les fusiliers, qui se reconnaissent aisément aux couleurs des cordons et pompon du shako : rouges pour les premiers et blancs pour les seconds. Les officiers, quant à eux, portent, au shako, des cordons dorés.

Le drapeau est la copie d'un emblème hollandais datant des années 1850. En effet, de formation trop récente, les bataillons d'infanterie néerlandais et belges, n'en recevront qu'à partir de 1816. Le 7<sup>e</sup> bataillon recevra le sien en 1818.

Sur drap de fond orange, il représente d'un côté le chiffre de Guillaume d'Orange : «W» couronné avec l'inscription dorée «7<sup>e</sup> de infanterie bataillon» tandis que l'autre face porte le blason de la Mai-

son d'Orange avec la devise «Je maintiendrai» en or sur listel blanc.

En 1990, à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Mont-Saint-Jean, le 7<sup>e</sup> bataillon affrontera deux Sociétés de Madeleine : les Grognards de Napoléon et les Fusiliers marins 1810. Inutile d'ajouter que cette joute s'est cordialement terminée autour d'un bon verre. D'autant plus que, quelques mois plus tard, le 7<sup>e</sup> bataillon participe, en Hollande, à un défilé historique, en compagnie de ces mêmes Grognards et des Chasseurs à pied de la Garde Impériale de Ligny.

Les fonctions de président et de commandant sont actuellement assurées par Christophe Lemal et Jacques Dogniaux. Signe des temps, comme dans bien d'autres Sociétés de Madeleine, depuis 1990, le Comité n'est plus composé exclusivement d'hommes, Marie-Rose Jacquet assurant le secrétariat.

## Aux barricades

Après quinze années de régime hollandais, les populations supportent de plus en plus difficilement la domination écrasante de nos voisins du Nord. La plupart des emplois de haut niveau sont dévolus à ceux-ci. La presse est muselée.

Dans ce contexte explosif, s'abat une crise économique qui achèvera de provoquer le mécontentement. Ce n'est d'abord qu'une agitation, nécessitant la mise sur pied d'une garde bourgeoise, sorte de milice publique. Mais très rapidement, sans doute à cause de l'influence des «Trois

Glorieuses» à Paris, le climat devient insurrectionnel et, fin septembre, carrément rebelle à l'autorité hollandaise.

L'envoi de troupes ne calmera pas les esprits, au contraire. Le prince Frédéric des Pays-Bas, venu en parlementaire, est reçu à la limite de l'impertinence. Les ponts sont rompus. Et lorsque les troupes néerlandaises pénètrent dans Bruxelles, c'est la lutte ouverte.

Le 23 septembre 1830, commence la Révolution belge. Les patriotes s'opposent pendant quatre jours aux troupes hollandaises réfugiées dans le Parc de Bruxelles. Dans la nuit du 26 au 27 septembre, les Hollandais parviennent à évacuer les lieux s'épargnant ainsi la honte d'une reddition. L'indépendance des provinces belges est proclamée le 4 octobre 1830.

### **La Garde civique de Charleroi - 1830**

Trente-sept volontaires jumétois prendront part aux glorieuses journées de 1830. Parmi eux, François Houtart, maître de verrerie, et Auguste Frison qui deviendra le premier bourgmestre de Jumet.

Le 26 octobre 1830, le Gouvernement provisoire décrète la mise sur pied d'une garde civique dans toutes les communes du pays. Une loi du 31 décembre de la même année prescrit que : «dans les villes où il y a 400 gardes en service effectif, il est loisible au Conseil communal d'accorder la formation d'une compagnie d'artillerie...»

À Charleroi, la majeure partie des volontaires et les meilleurs éléments du premier ban de la Garde civique constitueront, dès

novembre 1830, une compagnie de canoniers, à l'origine de la batterie de la Garde civique de Charleroi.

Les Jumétois découvriront leurs uniformes lors de la Madeleine de 1950. La Garde civique de Charleroi - 1830 est fondée, depuis le 26 août 1949, au café Sainte-Barbe (actuelle maison des Jeunes) situé sur la place du Chef-Lieu.

Les principaux fondateurs sont Marcel Rousseau, ex-amiral des Matelots et Victor Thevenier. Occupés à la centrale de Monceau-sur-Sambre, ils sont rejoints dès la formation de la Société par plusieurs collègues de travail. Les membres d'honneur aussi font partie de la même entreprise : Maurice Scohy, ingénieur chimiste, et l'oncle de Victor Thevenier, Louis Lambert, par ailleurs commandant en chef au sein de l'État-Major de la Marche.

Marcel Rousseau, nommé président, et Victor Thevenier, trésorier, sont épaulés par Henri Himpe, élu secrétaire. Parmi les premiers engagés, figurent Robert Dery, portedrapeau, Charles Decooman, tambour-major, Louis et Camille Divers, les deux cavaliers, Joseph Henry, Joseph Rousseau, René Huteau, Mauro D'Achille et Pierre-Joseph Dery, tenancier du local.

Louis Leconte, conservateur du Musée de l'Armée à Bruxelles, aidera la Société à reconstituer les uniformes avec exactitude; la tenue choisie sera celle de la 1<sup>re</sup> Compagnie d'artillerie de la Garde civique de Charleroi.

Le drapeau sera la réplique de l'emblème offert le 25 avril 1831 à la compagnie d'artillerie de la Garde civique de Charleroi par le Gouvernement provisoire en souvenir des journées de septembre 1830. Il porte sur



La Garde civique de Charleroi 1830. (Photo et collection P. Bockstael).

une face les inscriptions «Garde civique de Charleroi 1830 - 1<sup>re</sup> Compagnie d'artillerie - Journées des 23, 24, 25, 26, 27 septembre 1830.» On peut lire sur l'autre face «Marche de la Madeleine - 1950 - Jumet» et la devise «Liberté - Ordre public».

Dès sa fondation, la Garde civique introduit dans ses rangs un canon attelé par deux chevaux. Cette pièce d'artillerie sera réalisée d'après un canon hollandais utilisé lors des combats dans le Parc de Bruxelles en septembre 1830.

La Société participe ainsi à la Madeleine entre 1950 et 1956, accompagnée de trois tambours et d'un fifre. Lors de sa dissolution, son drapeau est déposé dans les archives de la chapelle de Heigne.

Il faudra attendre plus d'un quart de siècle avant de voir revivre la Société. En septembre 1983, lors de la braderie de Jumet-Brûlotte, plusieurs habitants du quartier tout proche de «La Station» imaginent de reformer une Société disparue. Il y a là Henri Cornelis, Jean-Pierre Dardenne, René Dumonceau, Jean-Marie Hubert, Alain Jaupain et Michel Rocroix. Les rejoignent, Jean-Jacques Adam, Joseph Caruso, John Hubert, Thierry Quisenaire et Luc Vanham.

Alain Jaupain suggère alors de reconstituer la Garde civique de Charleroi. Le projet est adopté, un Comité est formé sous la présidence de René Dumonceau, avec Alain Jaupain, secrétaire et commandant et Michel Rocroix, trésorier.

Le Comité actuel se compose de Roger Dulluins, président, Pierre Vanesse, secrétaire et Jean-Marie Hubert, trésorier et commandant. Jean-Pierre Dardenne est porte-drapeau depuis la fondation. Alain Jaupain, secrétaire-fondateur est aujourd'hui passé dans l'État-Major de la Marche.

Les uniformes, coupés sur la base de documents consultés au Musée de l'Armée à

Bruxelles, dans les musées de Mons et de Tournai, sont identiques à ceux de la Société aînée. La tunique, sarrau plissé descendant jusqu'aux genoux, est bleu foncé. Le pantalon est noir avec un liseré rouge et le shako noir est garni d'une cocarde tricolore et d'un pompon rouge. Les officiers se distinguent par le port d'un panache en crin blanc.

Lors de ses deux premières sorties en 1984 et 1985, la Garde civique marche avec le drapeau de 1950, sorti des archives de la chapelle de Heigne. En 1986, la Société réalise son propre drapeau, réplique exacte de l'emblème original.

En 1985, la Société se dote d'un canon. René Zone, général de la Madeleine, réalise le train de roues avec celui de l'ancien corbillard de l'Administration communale de Jumet, datant de 1830! Le fût du canon est fabriqué par René Huart. Cette pièce d'artillerie fut d'abord tirée à bout de bras. À l'heure actuelle, elle est attachée à un caisson d'artillerie attelé, œuvre de René Dumonceau et Hector Camus.

La Garde civique de Charleroi, formée d'une quinzaine de membres, est accompagnée d'une batterie de fifres et de tambours.

Notons aussi que, à l'occasion d'une réception organisée le jeudi de la Madeleine 1992, Marcel Rousseau, créateur de la Garde civique en 1950, remet son uniforme à la Société actuelle marquant ainsi le lien entre deux époques.

## Prestige de la cavalerie au XIX<sup>e</sup> siècle

De tous temps, la cavalerie fut l'arme la plus attirante, de par la brillance de ses uniformes. Armé de la lance, du sabre ou de la carabine, le cavalier doit acquérir la maîtrise de sa monture en plus de la science du combat. C'est peut-être là que réside également une partie de sa supériorité sur le reste de l'armée. L'image d'Épinal lui attribue généralement un courage démesuré, mêlant hussards d'Empire, cosaques de l'Oural et cavaliers huns.

Le cavalier avait, dès lors, tout pour séduire. La Madeleine sera de ses conquêtes : Verts Jockeys, Mamelouks, Armée de la Prairie, Bleus... rehausseront son spectacle. Sans compter les Sociétés de Lanciers et de Guides que nous allons maintenant décrire.

### Les Lanciers

Les deux premiers régiments de Lanciers sont créés par arrêté du Gouvernement provisoire en date des 24 et 27 octobre 1830. Le 1<sup>er</sup> Lanciers est organisé à Tervueren et reçoit son étendard des mains du roi Léopold I<sup>er</sup> le 3 janvier 1832 à Malines. Quant au 2<sup>e</sup> Lanciers organisé à Namur, son étendard lui est remis le 22 décembre 1831 à Louvain.

La suppression des deux régiments de cuirassiers amène la formation des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments de Lanciers, décidée par arrêté royal du 1<sup>er</sup> janvier 1863.

Le 10 février 1863, tous les régiments de cavalerie se voient dotés de nouvelles te-



Les Lanciers de Heigne - Gardes du drapeau de Sainte-Marie-Madeleine. (Collection J.-P. Staumont).

### *Les Lanciers de Heigne*

Vers 1867, la Marche de la Madeleine est bien moins importante qu'aujourd'hui. Elle ne compte que quelques Sociétés entre lesquelles s'intercalent des corps de musique indépendants.

Ces Sociétés décident de se constituer en une « Société de Sainte-Marie-Madeleine » qui se dote d'un drapeau. La garde en est confiée à des non-*Madeleineux* qui porteront l'uniforme du 4<sup>e</sup> régiment des Lanciers nouvellement créé au sein de l'armée belge.

Les Lanciers de Heigne jouent depuis lors le rôle important d'escorte du drapeau de Sainte-Marie-Madeleine ce qui a, de tout temps, été considéré comme un privilège. L'officier porte-drapeau ne partage cet hon-

nues mais ils conservent le chapska que nous retrouvons au sein de la Marche de la Madeleine. Nos deux Sociétés de Lanciers se distinguent, pour l'essentiel, par la couleur de cette coiffure : bleu ciel pour les Lanciers de Heigne, jaune pour ceux de la Quairelle.



Les trompettes des Lanciers de Heigne sous la direction d'Eugène Folie. (Collection J.-P. Stau-mont).

grand-père de Jean Coyette. La famille Tricot, déjà évoquée à propos des Zouaves du Spinoy, possède une manufacture de tabac au Spinoy (actuellement rue Tricot, n<sup>os</sup> 2 à 8). Elle aura une grande influence au sein de plusieurs Sociétés jusqu'à la Première guerre mondiale.

Jusqu'en 1946, le drapeau de la Société de Sainte-Marie-Madeleine occupe une place distincte dans l'ordre de formation de la Marche, juste avant les Lanciers de Heigne. Cet emblème est considéré comme une Société à part entière. L'escorte fournie par les Lanciers ne connaîtra qu'une seule exception, en 1927, à la suite d'une scission intervenue l'année précédente dans la Société.

neur avec personne. Ainsi, Walter Voland père qui, déjà vaincu par la maladie, brave les ordres de la Faculté et de ses proches pour accomplir ce qui sera son dernier «Tour»; il aura porté «son drapeau» pendant quelque 45 ans.

Lors de leur première sortie, les Lanciers de Heigne sont au nombre de trois. Parmi eux, deux des frères Tricot dont Michel,

Le plus ancien état nominatif des Lanciers remonte à 1887; on y note la présence de Jules Francq, Henry Tournay, Octave Dandoy et Alphonse Dumont, qui, tous, occuperont plus tard les plus hautes fonctions

dans l'État-Major de la Marche. On y rencontre également les frères Tricot, Fernand Piscart, Philippe Francq, Auguste Henroin, Martial Bourgeois, Victor Dumont, Louis Ledru, Edouard Walem, Emmanuel Francq et Ernest Ladrier.

Les présidents et commandants des Lanciers seront successivement Michel Tricot, Jules Francq, Émile Soupart, Walter Voland fils, Émile Wery, Aimable Hembise et Clément Wery. Le drapeau de Sainte-Marie-Madeleine fut, quant à lui, porté par les frères Tricot, Alphonse Dumont, Walter Voland père, Alphonse Wery, Clément Wery, Maurice Hersoux, Raymond Folie et Jean-Claude Folie.

Aujourd'hui, les officiers et sous-officiers des Lanciers de Heigne sont : Fernand Cheruy, président, Jean-Claude Folie, commandant, Jean-Marie Goossens, portedrapeau de Sainte-Marie-Madeleine, Philippe Macaigne, secrétaire et trésorier, Pascal Folie, maréchal des logis et chef-trompette.

Les Lanciers de Heigne escortent également le général de la Madeleine, pendant le Tour. On leur doit aussi les sonneries de trompettes exécutées au cours de l'hommage rendu par le général au monument du roi Albert I<sup>er</sup> à Gosselies, lors du passage de la Marche.

Selon la tradition, les Lanciers de Heigne assurent, avec les commandants de l'État-Major, le service d'ordre autour du kiosque, lors de la remise des médailles, le lundi de la Madeleine. Cette disposition figure d'ailleurs chaque année dans l'ordre officiel de présentation des Sociétés pour cette cérémonie.

La renommée des Lanciers de Heigne s'appuie également sur la qualité de leurs trompettes qui exécutent tout au long du parcours les sonneries des régiments de cavalerie de l'Armée belge. Cette qualité d'exécution est, sans conteste, due au travail d'Eugène Folie, décédé en septembre 1991. Musicien professionnel dans la musique des Guides, il est l'auteur de la sonnerie *Sainte-Marie-Madeleine* exécutée chaque année lors de l'offrande qui suit la messe militaire du lundi de la Madeleine. Il dirigera les trompettes des Lanciers pendant plus de 50 ans. Son frère Jean-Marie l'épaulera pendant de très nombreuses années. Ainsi, depuis un demi-siècle, la famille Folie fournit l'essentiel des musiciens de la Société.

Chaque année, le jeudi précédant la Marche, les trompettes des Lanciers de Heigne répètent les sonneries, en leur local, le café «Le Tivoli», place Francq, devant les membres d'honneur invités par la Société.

Le 21 mai 1967 restera une date importante de la vie des Lanciers de Heigne. Ils fêteront, ce jour-là, le centième anniversaire du drapeau de la Société de Sainte-Marie-Madeleine et l'accession au titre de Société Royale. Un nouvel emblème remplacera celui de la fondation en 1867. Conservé dans les archives de la chapelle de Heigne, il s'agit là du plus ancien drapeau encore visible à l'heure actuelle.

### *Les Lanciers de la Quairelle*

En 1926, un différend entre Walter Voland père et la famille Launoy provoque une scission au sein des Lanciers de Heigne. Jules Launoy, ses frères Léon et



Les Lanciers de la Quairelle. (Collection J.-P. Staumont).

contact avec les troupes allemandes, le 4 août 1914.

Jules Launoy est le premier commandant de son escadron, jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Au lendemain de celle-ci, Alfred Lambert lui succède. *Madeleineux* par tradition familiale, il fait partie de plusieurs Sociétés avant de s'inscrire, en 1905, aux Lanciers de Heigne dont il devient le lieutenant porte-drapeau en 1919, aux côtés de Walter Voland père, officier en titre.

Après 67 ans de bons et loyaux services, il cède son titre de commandant à Aramis Casterman, entré dans la Société en 1934.

En 1972, Maurice Verdonc devient le quatrième Commandant; entré en 1949 dans les Fantassins français, il passe au 2<sup>e</sup> Lanciers en 1959. Il y restera jusqu'en 1981, année au cours de laquelle la fonction passe aux mains de Michel Ladrière. Maurice Verdonc est aujourd'hui trésorier de l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine. Depuis 1992, Patrick Voland préside aux destinées des Lanciers.

Idulf fondent alors une deuxième Société de Lanciers en compagnie d'Amour Voland, Alfred Lambert et Alphonse Lardinois. Cette Société n'est toutefois citée dans les ordres de marche qu'à partir de 1928.

La Société établit son local à la Quairelle, quartier de Jumet situé entre Heigne et Gohyssart, dont elle tire son nom : «Les Lanciers de la Quairelle».

Ses fondateurs adoptent l'uniforme du 2<sup>e</sup> Lanciers en mémoire du cavalier Fonck, première victime de la Grande guerre. Le 2<sup>e</sup> Lanciers, en garnison à Liège, sera en effet le premier régiment belge à entrer en

On doit à Maurice Scaut, contemporain d'Alfred Lambert et lieutenant-médecin dans la Société, la chanson *L'Deuxième Lanciet d'el Querelle* dont le texte n'a d'autres prétentions que de prodiguer des louanges aux fidèles compagnons d'armes de son auteur.

*L'DEUXIEME LANCIET D'EL  
QUERERLLE*

Air : *Bonjour Tommi*

I.  
Enfin mes amis èv-ci l'grand d'jou què  
s't'arrivè  
Il tour d'el Mad'leine, qu'on ratteint dispû  
des mwès  
Drouvez les rangs, feyè place  
C'est l'Deuxième Lanciet qui passe  
Dissus les montures, wétait qui sont Bén ali-  
gnis  
Dè l'joè plei leu cœur, es leu visadje Bén ré-  
jouit  
Gna rén qui les surpasse  
Wétait comme y sont d'jolis

II.  
Dji voureut vos parler in p'tit coup du  
commandant  
Qui n'vique qui pou l'Mad'lène, pour li,  
s'd'jou lç, c'es s'tin évémint  
Faut vîr comme i s'escresse  
I n'sai commint r'luvè s'tiesse  
Nos lieutenant (trésoriè), c'est l'type qu'es  
toudi contint  
Sauf toutfwè si vos vinri à lyi parler des  
« Dogues »  
là i vos r'wétront d'cresse  
Au moin s'tin vrai supportèr

III.  
No Lieutenant (secrétaire), c'es t'in bon gar-  
çon ètout

Seurmint li... faut qui fèy el Madleine d'jus-  
qu'au d'dibout  
Es pourvu qui godaye  
I rotte tant qui nia des rayes  
No Docteur, des médicamints i n'da jamais  
pon.  
Vos parlé di toute el Compagnie ça s'reut  
trop long  
Pou vudi les boutayes  
Del binde d'ji n'der r'tir'rè pon.

REFRAIN :

Evlà l'Deuxième Lanciet  
Admiret leu prèstance  
I sont rimplit d'fiertè  
Es surtout d'endurance  
Bén achid d'sus leu tch'fau  
En chûvant leu trompette  
Rén n'les arrête  
Sauf in cabaret ou Bén n'guinguette

En 1975, les Lanciers de la Quairelle de-  
viennent Société Royale. L'année suivante,  
ont lieu les festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire,  
avec notamment la bénédiction du nouveau  
drapeau portant l'inscription : « Société  
Royale - 2<sup>e</sup> Lanciers - 1926-1976 - Jumet ».

Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Il  
en va de même pour les Lanciers de la  
Quairelle dont on ne connaît qu'une vieille  
coutume consistant en une sortie en cha-  
peau boule, accompagnés d'un accordéon,  
le deuxième week-end du mois de juin.

### Les Guides

Le 1<sup>er</sup> régiment des Guides, créé par Ar-  
rêté royal du 24 janvier 1833 tire son ori-  
gine de la compagnie franche de cavalerie  
du capitaine Lucas, « Les Cosaques de la



Le 1<sup>er</sup> Guides. (Collection J.-P. Staumont).

### *Le 1<sup>er</sup> Guides*

En 1910, les Jumétois découvrent une nouvelle Société que le drapeau présente comme «Guides de Heigne» tandis que l'ordre de marche mentionne les «Guides du Fourçon».

Le Fourçon, lieu-dit situé au bas de la rue du Spinoy, tire son nom du vieux français. Ce mot désigne une fourche à deux dents utilisée pour porter les gerbes et, par extension, un croisement entre deux chemins. C'est le cas du carrefour des rues Wattelar et du Spinoy. Soulignons que cette dernière était, jadis, la rue principale menant de la Mallavée à Heigne. Il est donc logique que la Marche de la Madeleine l'emprunte, suivant, par tradition, les plus anciens chemins.

C'est donc au Fourçon que la Société installe son premier local, chez Adrien Lambiotte (aujourd'hui, rue Wattelar,

Meuse». Il reçoit son étendard à Bruxelles, le 17 décembre 1833 des mains du Roi Léopold I<sup>er</sup>.

Le 2<sup>e</sup> régiment des Guides est créé par Arrêté royal du 29 janvier 1874. Formé à Ypres avec deux escadrons du 1<sup>er</sup> régiment et deux autres de l'École de Cavalerie, il reçoit son étendard le 15 juillet 1875 au camp de Beverloo.

n° 53). Les statuts sont rédigés en septembre 1909 et fixent la cotisation à 4 francs par mois. Les principaux fondateurs sont Aimé Henry père, René Dandoy, Henry Mayer et Atargule Bouchez pour les officiers. Ils sont rapidement rejoints par Édouard Miroir, Alfred Lardinois, René Sterck, Adrien Lambiotte, Omer Coulon, Victor Loriaux dit *D'jènette*, Fernand Lhoir et Armand Hubert. L'escadron est complété par cinq trompettes de cavalerie dirigées par Philibert Frischmann.

Aimé Henry père multiplie les démarches à Bruxelles afin de doter sa Société d'uniformes authentiques. Quant au drapeau, il est offert à la Société par des cotisants volontaires. Cet emblème aura d'ailleurs une longévité assez remarquable puisqu'il sera encore porté lors de la Madeleine de 1946; il aura donc survécu aux deux conflits mondiaux.

Comme dans bien d'autres Sociétés, la Madeleine est surtout une affaire de famille. La Commission de Folklore a, en effet, souvent rencontré plusieurs générations de marcheurs portant le même patronyme. Le 1<sup>er</sup> Guides n'échappe pas à cette règle.

Ainsi, la famille Henry qui tiendra un rôle de tout premier ordre dans la Société. De la fondation à 1935, Aimé Henry père est le commandant, fonction qu'il cède à son frère Henri qui l'a rejoint en 1920. À la même époque, Aimé Henry fils est lieutenant porte-drapeau. Par après, il entre dans l'État-Major, tout en restant fidèle à l'uniforme du régiment des Guides. Il y restera jusqu'en 1964, terminant sa « carrière » de *Madeleineux* comme aide de camp du général Armand Hubert. À noter qu'il avait été

président des Fêtes de la Madeleine en 1919 et en 1920.

Plus près de nous, André Remy, neveu d'Aimé Henry fils, après avoir marché dans le 1<sup>er</sup> Guides, devient commandant d'État-Major, dans le même uniforme, en 1959. Il y restera jusqu'en 1981.

Autre figure de la Madeleine : Armand Hubert. Fondateur, il passe dans les rangs de l'État-Major en 1923, occupant d'abord le poste d'aide de camp des maréchaux Jules Francq et Henry Tournay. Il accède au grade de général en 1932, titre qu'il gardera jusqu'à son décès en 1966.

En 1950, la Société, toujours placée sous le commandement d'Henri Henry, compte parmi ses membres d'honneur, deux fondateurs, René Dandoy et Edouard Miroir.

Les archives de la Société retiennent également les noms de Robert Dubois, Léon Lysiak, Henri Capitte, Victor Minet, René Kinkin et Guy Jochmans dans les fonctions de président ou de commandant.

En 1926, une scission dans la Société provoque la fondation du 2<sup>e</sup> Guides dont nous parlerons plus loin. Pour se différencier, les Guides de Heigne prennent alors le nom de 1<sup>er</sup> Guides et quittent, par la même occasion, le quartier où ils furent fondés. Le public les distinguera aisément, le 1<sup>er</sup> Guides ayant adopté le colback et le 2<sup>e</sup> Guides le bonnet de police.

Nous avons retrouvé une chanson dédiée à cette vieille Société. Composée par Léon Bellière, elle fut éditée dans le *Madeleineux* d'août 1946. Nous ne pouvons résister au plaisir de vous livrer ce morceau qui cadre si parfaitement avec l'époque.

## LA MARCHÉ DES GUIDES

Paroles de Léon Bellière  
Sur l'air de *Flotte Petit Drapeau*

1<sup>er</sup> Couplet :

Oh ! Madeleine sainte adorée,  
Pour te fêter nous marchons sur tes pas  
C'est par amour, qu'à travers les années,  
De père en fils on se souvient de toi.  
Quand le matin, le clairon nous appelle,  
Pour faire le tour, que tu nous a tracé,  
Nous sommes là, nous les Guides fidèles,  
Pour prendre part à ce beau défilé.

Refrain :

On aime son drapeau  
Et chantons-le bien haut  
il nous donne l'espoir  
De toujours nous revoir  
En ce beau jour, c'est lui qui réunit  
Les soldats, la famille et les amis

2<sup>e</sup> couplet :

Dès que le signal du départ est donné  
Les chefs s'empressent de former les rangs  
Et la musique se met à jouer,  
Les vieux se sentent rajeunis de vingt ans.  
Et l'on descend, tous au pas militaire  
Voyez les p'tits, c'est une admiration  
Ils ont déjà une allure très fière,  
Pour les soutenir, tous ensemble chantons

3<sup>e</sup> refrain :

Le Tour est long et pour prendre courage  
Il faut d'temps en temps eun p'tit stimulant  
Et l'on retire de son sac de voyage  
Le p'tit flècheau, que le Guide aime tant.  
Continuons avec persévérance,  
N'oublions pas que là-bas à Jumet  
On nous attend tous avec impatience  
Et surtout celui qui offre un beau bouquet.

Le prestige d'une Société ne la met pas à l'abri des difficultés. Les effectifs commencent un jour tout doucement à diminuer et ce phénomène, inexplicable, prend une ampleur telle que le 1<sup>er</sup> Guides est sur le point de disparaître, au début des années 1980.

L'arrivée de René Allard, décédé depuis, et d'Erik Dokier relance le recrutement si bien que, ces dernières années, la Société présente une douzaine de cavaliers dirigés par Daniel Gilles. Signe des temps, les cordons de la bourse sont tenus par la fille du défunt président, Claudine Allard. De plus, pendant la Marche, elle troque le livre des comptes pour le tonneau de cantinière, pour le plus grand bonheur de ses Guides.

Le 1<sup>er</sup> Guides est Société Royale depuis 1972.

### Le 2<sup>e</sup> Guides

Nous l'avons vu plus haut, une dissidence survient en 1926 dans les rangs des Guides de Heigne et donne naissance au 2<sup>e</sup> Guides qui s'installe au Fourçon, remplaçant de ce fait la Société-mère dans son quartier d'origine.

Lors de sa première sortie à la Madeleine de 1927, l'escadron se compose de onze cavaliers : Achille Duchêne, président, Jean Remy, commandant, Fernand Mol et Louis Piraud, lieutenants porte-drapeau, Ernest Duchêne, secrétaire, Fernand Lambiotte dit *Bébèche*, fils d'Adrien Lambiotte (fondateur des Guides de Heigne en 1909), trésorier et tenancier du local, Oscar Bastin, Joseph Daix, Gustave Pilette, Simon Deschamps et Léon Lardinois.



Le 2<sup>e</sup> Guides. (Collection J.-P. Staumont).

Les uniformes sont loués à Bruxelles. La Société se voit ainsi équipée de tenues authentiques ayant servi pour la plupart pendant la Première guerre mondiale.

À l'instar du 1<sup>er</sup> Guides, le 2<sup>e</sup> Guides compte dans ses rangs des *Madeleineux* entièrement dévoués à leur Société. On peut citer parmi ceux-ci Gustave Pilette, membre fondateur et commandant de 1931 à 1980. Selon ses dernières volontés, il est enseveli dans le drapeau datant de la fondation.

Léon Lardinois, d'abord commandant de 1928 à 1930, en devient le président jusqu'en 1952, année au cours de laquelle il passe le flambeau à son frère Philibert. Il sera président honoraire jusqu'à sa mort.

Philibert Lardinois, quant à lui, fait partie du cercle très restreint des *Madeleineux* honorés pour 70 années de participation à la Marche de la Madeleine. Jugez plutôt : entré dans les Jeunes Arabes en 1914, il y reste jusqu'en 1919. Il marche ensuite vingt ans avec les Matelots avant d'entrer dans le 2<sup>e</sup> Guides en 1939. Il y restera jusqu'en 1986, après avoir dirigé la Société pendant plus de trente ans.

Pour terminer, citons la présence pendant plus de 40 ans d'Emile Lauwers qui succèdera à Gustave Pilette au grade de commandant. Et ajoutons que Jean Coyette, avocat, juge d'instruction et enfin Conseiller d'État portera l'uniforme du 2<sup>e</sup> Guides au sein de l'État-Major de la Marche.

En 1950, l'escadron comptera 25 cavaliers accompagnés par 5 trompettes de cavalerie dirigées par Joseph Walem.

Le 2<sup>e</sup> Guides accède au titre de Société Royale fin 1975. Les cérémonies ont lieu en mai 1976 avec la bénédiction du drapeau du 50<sup>e</sup> anniversaire qui porte l'inscription « Société Royale du 2<sup>e</sup> Guides - 1927-1976 ».

Willy Dery, avec plus de 30 années de participation à la Marche de la Madeleine, est le président actuel du 2<sup>e</sup> Guides. Ancien aide de camp de feu le général Louis Lambert, son père André, sera également membre de la Société.

## Pour l'honneur de nos armes

Lors de sa prestation de serment, le roi jure notamment de « maintenir l'intégrité du territoire ». Nos deux premiers souverains prendront cet article au pied de la lettre, cherchant, parfois contre l'avis général, à doter notre pays d'une armée efficace. Léopold I<sup>er</sup>, hanté par le spectacle pitoyable qu'avaient offert nos troupes lors de la campagne de 1831, n'aura de cesse de renforcer les cadres, n'hésitant pas, au besoin, à recruter à l'étranger, des officiers de va-

leur. Français et Polonais collaboreront ainsi étroitement à la mise sur pied de forces aptes à faire respecter notre neutralité.

Léopold II renforcera la spécialisation, l'armement, l'équipement des troupes et développera les systèmes défensifs. Il fera notamment construire ou agrandir les ceintures de forts autour des villes d'Anvers, Liège et Namur.

Ces actions conjuguées auront un premier effet en 1870. L'armée belge, prenant position face aux deux belligérants, empêchera efficacement toute velléité de pénétration sur le sol national. Plus tard, en 1914, Albert I<sup>er</sup> recueillera les fruits de cette politique. Disposant d'une armée peu nombreuse mais bien entraînée, il fera front, pendant quatre ans, sur l'Yser.

Quel rapport avec la Madeleine? Les deux seules Sociétés représentant l'infanterie belge illustrent bien les règnes que nous avons évoqués ci-dessus. Le 12<sup>e</sup> de Ligne représente nos fantassins lors de la première grande réforme des tenues d'infanterie, en 1845. Le 2<sup>e</sup> Chasseurs à pied, dans la tenue de 1890, montre *nos p'tits Chasseu's* dans la tenue d'apparat encore portée en 1914.

### Le 12<sup>e</sup> Régiment de ligne 1845

Le 12<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Ligne, formé par l'Arrêté du Régent du 30 mars 1831, enrégimente les corps francs qui ont libéré notre territoire en septembre et en octobre 1830. Ces unités sont versées dans l'armée régulière; c'est ainsi que la brigade de volontaires du colonel de l'Escaille devient le 12<sup>e</sup> de Ligne.



Le 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne 1845. (Collection J.-P. Staumont).

Ce régiment prend la suite des onze autres régiments de ligne créés le 25 novembre 1830 par le Gouvernement provisoire.

Le 12<sup>e</sup> de Ligne recevra son drapeau des mains du roi Léopold I<sup>er</sup>, le 12 janvier 1832 à Gand. Il participera à toutes les campagnes de l'armée belge : 1831, 1870, 1914-18 et 1940, campagnes au cours desquelles il recevra de nombreuses citations.

Au sein de la Madeleine, le 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne - 1845 est créé à Jumet en

août 1885, et il participe à la Marche depuis 1986. Les fondateurs de la Société sont Albert Struys, président et commandant, et Michel Deware, trésorier.

Leur choix se porte sur le 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne en raison de sa bravoure dans tous les moments troublés traversés par notre pays.

Les uniformes sont reconstitués, avec un soin tout particulier, sur la base de documents consultés aux Musées de l'Armée de Bruxelles et du 12<sup>e</sup> de Ligne à Spa, ville dans laquelle le régiment est aujourd'hui caserné.

Lors de ses deux premières sorties, le 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne - 1845 défile dans la tenue attribuée aux compagnies du centre;

depuis 1988, des uniformes de grenadiers et de voltigeurs sont venus compléter le tableau, présentant ainsi au public un excellent aperçu de l'infanterie belge de l'époque. Il suffit de voir les plaques des shakos pour être convaincu de la qualité des costumes.

Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage... En 1986, l'avant-veille de la première Madeleine, un incendie ravage la maison du trésorier, détruisant la caisse de la Société et 6 uniformes ! Notre homme, considérant qu'il ne saurait rien lui arriver de pire, fera la Madeleine, et des uniformes plus ou moins semblables seront loués pour la circonstance. Aujourd'hui, ce qui fut, à l'époque, une véritable catastrophe prend tout doucement le visage d'une simple péripiétie dans la vie de la Société.

Pour le reste, il est peut-être encore trop tôt pour parler de traditions, mais gageons que le 12<sup>e</sup> de Ligne fera encore longtemps honneur à la Madeleine, portant haut son drapeau tricolore, avec la mention « 12<sup>e</sup> Rgt de Ligne - 1845 - Jumet ».

### **Le 2<sup>e</sup> Chasseurs à pied 1914-1918**

Le 30 mars 1831, un arrêté du baron Surllet de Chokier, Régent de Belgique, crée les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments de Chasseurs à pied.

Le 2<sup>e</sup> régiment est formé par les corps francs du général Niellon auxquels on adjoint les bataillons de tirailleurs liégeois et de volontaires luxembourgeois en septembre 1831. Son drapeau lui est remis par le roi Léopold II au château de Laeken, le 20 août 1872.

Le 27<sup>e</sup> Chasseurs participera activement à la campagne des Dix jours en 1831. Caserné ensuite à Tournai jusqu'en 1890, il est mobilisé pendant la guerre franco-allemande de 1870. On le retrouve ensuite à Mons où il restera jusqu'en 1914.

En août 1914, le 2<sup>e</sup> Chasseurs fait face à l'invasion allemande. Le 25 août, lors d'une des sorties d'Anvers, le troisième bataillon prend position dans le hameau de Pont-Brûlé où il doit franchir le canal. Les Allemands occupent l'autre rive et ont relevé le tablier du pont-levis. Lors d'une tentative pour l'abaisser, le caporal Léon Trésignies est tué. À sa mémoire, la caserne d'infanterie de Charleroi sera appelée désormais « Caserne Trésignies » et un monument sera érigé à l'entrée du corps de garde. Le 2<sup>e</sup> Chasseurs y sera basé à partir de 1919. Cette année-là, la compagnie à laquelle appartenait Trésignies aura l'honneur d'entrer la première dans la ville.

L'histoire du pays de Charleroi reste empreinte de la présence du régiment dans ses murs. Les Chasseurs prendront en effet une part très active dans la vie sociale de notre région pendant près d'un demi-siècle. Rappelons le dévouement des soldats, lors de la catastrophe du charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, en août 1956, et des dramatiques inondations de Châtelet et de Farciennes. Aussi, vingt ans plus tard, lors du transfert du régiment à Siegen en Allemagne, Charleroi rend un vibrant hommage à son « filleul », au cours d'émouvantes cérémonies ; une page d'histoire est tournée, reste le souvenir.

Quoi donc de plus normal que de retrouver le « Deux Chass' » dans la Madeleine ?



Le 2<sup>e</sup> Chasseurs à pied belge 1914-1918. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

Deux Sociétés de Chasseurs à pied ont d'ailleurs précédé l'actuelle dans les ordres de marche; l'une entre 1949 et 1952 et la seconde de 1983 à 1986.

Actuellement, la Société, créée en janvier 1988, participe à la Marche depuis 1989. Son président-fondateur, Jacques Lagneau, reforme ainsi le régiment qui fit la fierté de notre région.

Reconstitués avec l'aide du Musée des Chasseurs à Charleroi, les uniformes présentent la grande tenue du régiment avant 1914. La Société compte également dans ses rangs plusieurs dames vêtues de la tenue d'infirmière typique des combats sur l'Yser et semblable à celle de la reine Élisabeth, pendant la Première guerre mondiale.

L'Amicale des Chasseurs à pied forme le Comité d'honneur présidé par le colonel Edmond Burton, ancien chef de corps. Les deux drapeaux portent, l'un, les citations «Yser, Ertvelde, Diksmuide et Anvers» ainsi que «Marche de la Madeleine - Jumet - 23.09.1988», l'autre est un fanion portant l'insigne actuel du 2<sup>e</sup> Chasseurs.

## Les aventures militaires

La valeur militaire des Belges n'est plus à démontrer depuis que Jules César l'a reconnue officiellement. Elle sera d'ailleurs confirmée à maintes reprises tout au long de l'histoire du monde. Communier flamand et franchimontois, garde wallonne de la Cour d'Espagne, dragon de Latour ou de Ligne, Grogard de la Grande Armée, quel que soit l'uniforme porté ou le drapeau suivi, le Belge se taille une réputation de courage opiniâtre. Cette bravoure, alliée à l'esprit d'aventure, en fera un combattant fiable, apprécié et donc, recherché.

En Europe, au Portugal ou en Italie, au-delà des mers, au Mexique, nos compatriotes se feront reconnaître parmi les plus fidèles et les plus dévoués aux causes, parfois désespérées, qu'ils auront à défendre. Au risque d'être oubliés ou même reniés par leur propre pays.

### La Légion belge au Mexique 1864-1867

Depuis leur accession au trône du Mexique, Maximilien de Habsbourg et son épouse Charlotte de Belgique, fille du roi Léopold I<sup>er</sup>, ont à faire face à une rébellion menée par l'ancien président, Bénéto Juárez. La France, l'Angleterre et l'Autriche tentent de former un corps expéditionnaire. Mais devant l'ampleur du problème, Britanniques et Autrichiens se retirent rapidement, laissant à l'armée française le soin de tenter de reconquérir le Mexique.

Dans ce contexte est formée, dans notre pays, une sorte de «Garde de l'Impératrice». Toutefois, la Belgique, État indépendant depuis à peine trente ans, est très

soucieuse de conserver sa neutralité. La formation de la Légion des volontaires belges au Mexique sera très controversée. Léopold I<sup>er</sup> devra faire jouer toute son influence.

Il se trouvera pourtant assez d'officiers volontaires pour accompagner le chef de corps, le lieutenant-colonel Van der Smissen et former ainsi un cadre convenable. Les premiers volontaires sont facilement recrutés, sur la base d'une prime d'engagement et la promesse de terres sur place. Malgré ces avantages, la Légion atteindra péniblement 1500 hommes répartis en deux bataillons : le bataillon des grenadiers «Impératrice Charlotte» et le bataillon de voltigeurs «Roi des Belges».

Pour l'anecdote, le lieutenant-colonel Van der Smissen, devenu général, dirigera, dans notre région, la répression des troubles sociaux de 1886.

D'octobre 1864 à janvier 1865, quatre contingents de volontaires quittent Aude-narde pour Saint-Nazaire où ils embarquent sur des vaisseaux français.

Le «Corps des volontaires belges au Mexique» est d'abord basé dans les environs immédiats du palais impérial de Chapultepec, à quelques kilomètres de Mexico. Nos soldats y font connaissance avec le pays.

Envoyés en opérations dans l'État du Michoacan, truffé de rebelles et au climat insalubre, une partie des voltigeurs tombe dans une embuscade. C'est le combat de Tacambaro : quatre compagnies sont décimées, une dizaine d'officiers sont tués, dont le capitaine Chazal, fils du ministre belge de la Guerre.

Trois mois plus tard, Van der Smissen prend le commandement de la région et lance raid sur raid contre les positions rebelles. Et c'est la victoire de La Loma, près de Tacambaro : les quelque 700 survivants de la Légion mettent en déroute une armée de plus de 3 000 insurgés. Ce succès leur permettra, par un échange de prisonniers de libérer leurs compagnons d'armes capturés quelques mois plus tôt.

Ayant ainsi prouvé sa valeur, la Légion belge au Mexique est envoyée dans le Nord du pays pour y mener une contre-guérilla redoutable d'efficacité.

Entre-temps, l'Empire mexicain se réduit comme une peau de chagrin. Les événements politiques se précipitent. Napoléon III lâche Maximilien et Charlotte tente une dernière mission de médiation en Europe. Elle y perdra la raison.

Fin 1866, Maximilien doit renoncer aux troupes européennes. Après un dernier baroud d'honneur à Ixmiquilpan, la Légion réembarque à Vera Cruz, le 12 décembre, abandonnant armes et bagages. Arrivés à Anvers, le 9 mars 1867, les survivants de cette épopée sont dispersés, interdiction leur étant faite de défiler une dernière fois devant leur chef de corps. Là-bas, au Mexique, une centaine de nos compatriotes continueront la lutte jusqu'à la reddition de Queretaro. Maximilien est fusillé. Charlotte est démente. L'Empire du Mexique est mort. Une page d'histoire est tournée.

Elle revit pourtant au sein de la Madeleine depuis 1980. À la lecture d'un ouvrage, quatre personnes fondent la Légion Belge au Mexique en novembre 1979 : Gérard Janssens, président, Philippe Ganty, commandant, Daniel Lousberg, trésorier et

Claude Mignolet, secrétaire. Les uniformes seront reconstitués sur la base des documents et des tenues conservés au Musée de l'Armée de Bruxelles. Accompagnés d'une batterie de fifres et tambours, ils présentent la tenue de 1864, portée à Audenarde, à un seul détail près : les jambières s'avéreront vraiment trop inconfortables et ne seront portées que très peu de temps. Marche et confort personnel ne sont pas incompatibles.

Cet uniforme, dit «à la Mousquetaire», est celui des grenadiers (distinctives rouges) du bataillon «Impératrice Charlotte». La musique porte un uniforme identique, mais à distinctives blanches.

Le premier drapeau de la Société est directement inspiré de celui de la «Société des Anciens frères d'armes du Mexique» exposé au Musée de l'Armée de Bruxelles. Il s'agit d'un drapeau belge frappé du blason mexicain (le serpentaire tuant le serpent de la discorde). Depuis 1992, la Société défile avec un drapeau mexicain aux franges tricolores belges portant l'inscription «Légion belge au Mexique 1864-1867».

### Les Zouaves pontificaux

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se forge l'unité de l'Italie. Les différents États hérités de l'Ancien Régime se réunissent, réforme qui, inévitablement, impliquera les États pontificaux, très étendus à cette époque.

Le pouvoir et l'influence de la papauté sont, pourtant, singulièrement, affaiblis, notamment sous la poussée des patriotes ita-



Les Zouaves pontificaux. (Photo P. Bockstael, collection E. Cornil).

nos provinces : près de deux mille belges (dont des étudiants et des soldats en congé) iront servir la cause du Saint-Père. Devant un tel succès, en septembre 1860, le gouvernement italien proteste auprès du pape. Celui-ci refuse de licencier les recrues, ce qui provoque les premières hostilités. L'armée papale, mal préparée, est décimée lors de la bataille de Castelfidardo.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1861, le corps réorganisé prend le nom de bataillon des Zouaves pontificaux. Formé en régiment à partir de 1867, il comptera près de 3500 hommes, à la fin de 1868. Pendant dix ans, les Zouaves pontificaux attendront l'affrontement. En septembre 1870, les troupes piémontaises et garibaldiennes prennent Rome. Les Zouaves sont contraints de déposer les armes et se constituent prisonniers. Rome devient capitale de l'Italie, les États pontificaux sont annexés et le corps des Zouaves pontificaux est dissout en mai 1871.

Les Zouaves pontificaux ne tarderont pas à être représentés au sein de la Madeleine. L'*Éducation Populaire* du 5 août 1886 publie « d'après une des dernières affiches » la liste des Sociétés participant à la Marche. Parmi celles-ci, les Zouaves pontificaux sont placés derrière les Pèlerins et précèdent les Bourgeois de la Jeunesse. Ils ne seront plus cités, en 1895, dans le livre de François Bastin-Lefèvre, consacré à *Jumet, Heigne, Roux et Sart-les-Moines*.

Néanmoins, dans ses notes publiées après la Première guerre mondiale, Fernand Warnon confirme l'existence des Zouaves pontificaux, portant la surnom de « Gris Mouzons », probablement en raison de la couleur de leur uniforme.

liens rêvant de faire de Rome leur capitale. La situation devient chaque jour un peu plus tendue. Dans ce contexte agité, un de nos compatriotes, le comte Xavier de Mérode, camérier secret du pape Pie IX, persuade celui-ci de lever une armée capable d'enrayer l'invasion imminente des États de l'Église.

Il crée un bataillon de Tirailleurs franco-belges sous les ordres du général français de Lamoricière, ancien combattant d'Algérie. L'enthousiasme est considérable dans



Les Zouaves pontificaux. (Photo P. Bockstael, collection E. Cornil).

Ce sont les seules indications que nous possédons sur les premiers Zouaves pontificaux, la Société sombrant ensuite dans un sommeil de près d'un siècle. Elle renaît au lendemain de la Madeleine de 1986 grâce à Éric Dubray, président, Robert Van Rillaer, secrétaire, Nicolas Busia, commandant et Eric Cornil. Le Comité se complétera, quel-

ques temps plus tard, de Guy Dubray, trésorier et Camille Gillard, tambour-major. Le Comité actuel se compose d'Eric Cornil, président, Jean-Marie Blampain, vice-président et Camille Gillard, secrétaire.

Les uniformes gris-bleu seront coupés sur la base de la documentation du Musée de l'Armée à Bruxelles et des photos fournies par la Société des Zouaves pontificaux de Thuin. Ces dernières années, la Société s'emploie à peaufiner les détails des costumes de 1861 pour la troupe et 1867 pour les officiers : chéchia, boucles de ceinturon frappées aux armoiries du Vatican, guêtres



La Légion belge au Mexique 1864-1867. (Photo et collection P. Bockstael).

Notons pour la petite histoire que nos Zouaves furent bien prêts d'avoir à faire, au sein de la Madeleine, à leurs adversaires de jadis, puisque les ordres de marche nous rappellent l'existence, dans le passé, d'une Société de Garibaldiens.

en toile blanche boutonnées comme à l'époque et havresac pour la troupe. Les officiers portent l'élément le plus caractéristique de la tenue, à savoir un talpack (bonnet d'astrakan) surmonté d'une aigrette blanche.

L'armement se compose du fusil avec baïonnette pour la troupe et du sabre droit pour les officiers.

Le drapeau blanc et jaune, couleurs des États pontificaux, porte sur une face les armoiries pontificales (tiare placée au-dessus des clés de Saint-Pierre posées en sautoir) et l'inscription «Zouaves pontificaux 1860-1867». Sur l'autre face, on peut lire : «Zouaves pontificaux - Jumet - 1987».

Depuis leur fondation, les Zouaves pontificaux mettent un point d'honneur à présenter leur emblème à la messe des Pèlerins avant le départ de la Marche de la Madeleine.

## Sur les traces de Lippens

Le 1<sup>er</sup> juillet 1885, naît l'État indépendant du Congo, jusqu'alors propriété personnelle du roi des Belges, Léopold II. L'exploitation de ces immenses territoires peut commencer.

Mais très vite, les pionniers belges se heurtent à la puissance des chefs arabes régissant, au cœur de l'Afrique centrale, sur des villes et des centres commerciaux très prospères. Nos compatriotes découvrent ainsi le problème de l'esclavage mené à l'échelle d'un continent.

Face à cette puissance, ces premiers agents de l'État indépendant ne disposent que de peu de moyens. Pourtant, peu à peu, ils parviennent à fonder une force armée indigène et ils entament une longue lutte vi-

sant à conquérir ce territoire tout en le libérant de l'esclavagisme. Ce sera une véritable épopée dont l'histoire retiendra quelques images fortes: comme celle du lieutenant Lippens et du sergent De Bruyne préférant mourir que de renier leur parole.

Les troupes indigènes mèneront ensuite la guerre contre plusieurs tribus révoltées, puis assureront des opérations de maintien de l'ordre. Cette armée coloniale, appelée Force Publique, rassemble uniquement des noirs encadrés par des militaires belges. Ces unités, dotées de modestes moyens, prendront l'offensive en 1916 contre les forces allemandes du Rwanda-Burundi, leur enlevant ces territoires à la suite de la victoire de Tabora.

La bravoure de ces troupes, leur prestige et, avouons-le, une bonne dose d'exotisme ne pouvait qu'inciter quelques Jumétois à évoquer la Force Publique au sein de la Madeleine.

## Les Coloniaux

En 1919, Fernand Warnon veut rappeler le souvenir des exploits de la Force Publique durant la Première guerre mondiale. Il décide alors de fonder « Les Coloniaux ».

La Société installe son local au café « Le Derby », sur la place de Heigne. Fernand Warnon assure d'abord la présidence d'honneur, puis, en 1920, est nommé président en remplacement d'Alfred Tournay, frère du maréchal de la Madeleine. Le nouveau président d'honneur est le docteur Louis Dogniaux. D'autres fondateurs, comme Georges Gouverneur, Horace Lo-

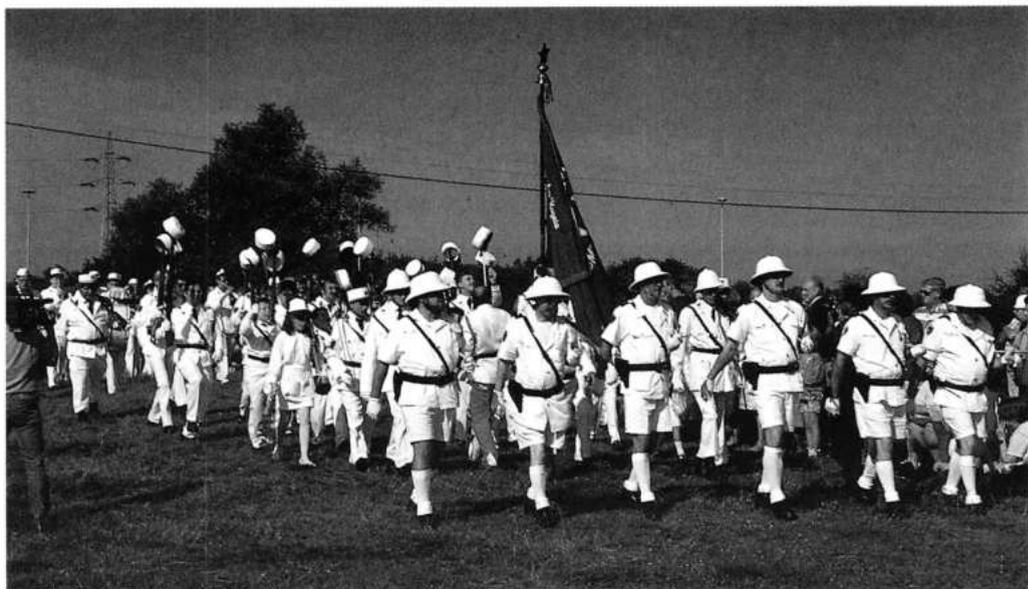
riaux et Roger Collard, assureront, aux côtés du président, la prospérité de la Société.

Prospère, elle l'est assurément. Lors de sa première sortie, elle compte déjà trente marcheurs et douze musiciens, placés sous la baguette d'Émile Delporte. En quelques années, elle voit ses effectifs atteindre les 104 marcheurs et 35 musiciens. Le dynamisme régnant au sein des Coloniaux est illustré par l'exemple de Joseph Baudoul qui, à l'âge de 58 ans, apprend le maniement des baguettes de tambour afin de pouvoir former une clique.

En 1937, au décès du docteur Dogniaux, la présidence d'honneur revient à Victor Tilmant, administrateur-gérant des Charbonnages du Centre de Jumet.

Durant la Seconde guerre mondiale, les Sociétés de Madeleine subissent nombre d'avaries, certaines d'entre elles disparaissant définitivement. Les Coloniaux perdent Roger Collard et Horace Loriaux, deux fondateurs ainsi que leur chef de musique, Joseph Huys. Ajoutez à cela la disparition de nombre d'uniformes, utilisés pour pallier la pénurie de vêtements et vous comprendrez pourquoi les Coloniaux ne seront que six lors de la Madeleine de 1945 : Aimé Vanderhaegen, Martin Ferry, Joseph Demierbe, Amour Tournay, Roger Scout et Fernand Warnon.

Ces mauvais moments seront toutefois vite passés. Sous l'impulsion de Roger Deriaux, tenancier du local, et de Georges Gouverneur, membre-fondateur réintégrant la Société après 16 ans d'absence, les Coloniaux présentent 60 membres lors de la Marche de 1946. La fanfare est alors dirigée par Cyrille Buysse. C'est l'époque de la marche *Géorgie* qui n'est rien d'autre que



Les Coloniaux. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

Coloniaux accéder au titre de Société Royale, en 1968. Depuis 1980, la Société est dirigée par René Andris fils. À noter que les statuts limitent le nombre de membres à 35, non compris les musiciens.

L'histoire des Coloniaux serait incomplète sans évoquer la présence, pendant près d'un demi-siècle, d'authentiques Congolais : Pierre, Doris, Albert et Louis. Ils porteront la tenue indigène de la Force Publique jusqu'en 1915 : vareuse et pantalon bouffant de serge bleue, avec galons et chéchia rouges. Ces marcheurs feront l'admiration du public, tout au long du parcours. On leur doit aussi un *Chant des Congolais*.

l'indicatif de Radio ÉL (pour Émile Lucas) de Châtelineau.

Fernand Warnon restera un personnage important tant pour la Société que pour la Madeleine toute entière. Après la fondation des Coloniaux, il sera secrétaire de l'État-Major entre 1921 et 1925 et siègera, après la guerre, au sein des Amis de la Madeleine comme vice-président. On lui doit des compte rendus très précis de la Marche et de la remise des médailles pour les années 1909 et 1910, documents encore utilisés à l'heure actuelle comme référence pour l'établissement de l'histoire de la Marche avant 1914.

Les présidents suivants seront Roger Dervaux et René Andris père qui verra les

L'uniforme des Coloniaux illustre bien l'adage : «Nécessité fait loi». Évoquant la tenue blanche des cadres européens de la Force Publique, il a subi plusieurs modifications au cours des années. Ainsi, avant la dernière guerre, la veste est surmontée d'un collet avec coins de col portant les grades. Les officiers portent l'épée et sont chaussés de bottes noires, tandis que la troupe est équipée de bandes molletières et est armée du fusil.

Lorsqu'en 1945 on s'aperçoit que la plupart des vestes ont disparu, il est décidé d'en tailler de nouvelles d'une coupe plus moderne, notamment avec le col ouvert. Les revers du col seront garnis d'une étoile bleue pour la troupe et des insignes de grade pour les officiers. Par après, on abandonne les bottes et les bandes molletières pour le pantalon droit. Dernière modification notable, en 1968 : un écusson aux couleurs du drapeau (étoile jaune à cinq branches sur fond bleu) vient s'ajouter sur la manche droite. Tous, officiers et soldats, seront équipés du ceinturon et baudrier noirs et porteront l'épée. Les musiciens, quant à eux, porteront un bonnet de police en lieu et place du képi.

En 1989, les officiers marchant en tête de la Société seront équipés d'une tenue plus « africaine » : casque colonial, pantalon court et revolver au ceinturon.

Réplique du drapeau de l'État indépendant du Congo planté par le commandant Chaltin sur les rives du Nil en 1897, celui de la Société porte sur fond bleu l'étoile dorée, la couronne royale, les noms de Kigoma et Tabora (citations de 1914-1918) ainsi que l'inscription : « Société Royale - Les Coloniaux - Jumet - 1919-1969 ».

Chaque année, les Coloniaux sortent le samedi le plus proche de la Saint-Jean (le 24 juin) et, depuis plusieurs années, ont décidé de remercier leurs épouses en leur offrant un souper privé appelé « Souper des Femmes ». En effet, plus d'un *Madeleineux* vous l'affirmera : « S'il ne faut pas de femmes dans la Madeleine, on ne pourrait la faire sans elles. »

## Visa pour le monde

**A** la lecture de ce qui précède, chacun peut constater l'extrême diversité des Sociétés de la Marche de la Madeleine, ce qui est sans doute le caractère visible qui la distingue le plus des manifestations folkloriques d'Entre-Sambre-et-Meuse.

Issus d'une Société industrialisée depuis plusieurs siècles, nombre de Jumétois ont parcouru le monde. Peut-être faut-il y chercher la source d'inspiration de tant d'uniformes différents.

Dès l'inventaire précédant l'écriture de cet ouvrage, l'option fut prise de rassembler les Sociétés par affinités, par thèmes. Il en est pourtant qui n'ont aucun point commun entre elles ou qui ne tirent leur origine d'aucun fait d'armes ayant un quelconque rapport avec notre histoire locale. Ce qui n'enlève certainement rien à leur valeur.

### Les Monténégrins

Les motivations qui président à la fondation d'une Société sont des plus diverses. Ainsi, à côté du souci de reconstituer des régiments, on trouve le rappel d'un fait local, ou d'un événement majeur dans la vie du monde. Comme pour les Monténégrins dont la naissance est plus que probablement due à l'accession à l'indépendance du Monténégro en 1910. Ce royaume n'aura guère une longue histoire, puisque déjà en 1918, il est rattaché à la Serbie et est intégré dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, base de la Yougoslavie, pays dont l'unité

vient de se briser dans les tristes circonstances que l'on sait.

L'histoire agitée des Balkans a-t-elle une influence sur la Société? Toujours est-il que la Société des Monténégrins en est aujourd'hui à sa quatrième vie, ne totalisant pas plus de quarante années d'existence, alors qu'elle a été fondée pour la première fois en 1913.

La tradition veut que ce soit Jules Francq, alors général de la Madeleine, qui ait encouragé la fondation de la Société en 1913. Les deux principaux fondateurs sont Joseph Henry et Eugène Cornil, entourés par Marcel Virlée, Léonard Paquet, Jean-Baptiste Renard, Georges Ledoux, Arthur Guilain, Fernand Paquet, Fernand Lefèvre et Henri Brichaux. En 1914, la Société participe pour la première fois à la Marche, accompagnée d'une fanfare qu'elle n'a plus lorsqu'on la retrouve dans l'ordre de marche de 1920. Cette année-là, elle met une première fois un terme à ses activités.

Nous revoyons les Monténégrins entre 1925 et 1930, toujours sans musique. Une coupure de presse de ces années-là nous montre une Société forte d'une bonne dizaine d'hommes dont un officier en képi; tous portent à l'époque le pantalon bouffant serré dans des bandes molletières.

Jusqu'en 1926, les ordres de marche désignent la Société sous l'appellation de Monténégrins de la Mallavée. Le Café Henry, local de la fondation, est situé à l'angle des rues Saint-Ghislain et Fagnart, dans ce quartier de Jumet situé au carrefour de deux axes importants : la route venant de Fontaine-l'Évêque, Courcelles, Roux et Heigne vers la chaussée de Bruxelles et celle



Les Monténégrins. (Collection J.-P. Staumont).

conduisant de Marchienne-au-Pont à Goselies.

Les Monténégrins vont connaître une troisième vie à partir de 1946 sous l'impulsion de Jean Bertrand, Émile Deroux et Nestor Suin, tenancier du local situé au Try-Charly au coin des rues Ledoux et des Combattants. La Société présente lors de sa première sortie en 1947 un effectif de 15

marcheurs et de 20 musiciens aux ordres du commandant Joseph Jadin. À cette occasion, ils font réaliser un nouveau drapeau.

En 1948, le Comité des Monténégrins est formé de Paul Van Hoover, président, Nicolas dit Fidèle Hicquet, vice-président, Jean Bertrand, secrétaire, Frans Scory, trésorier. D'autres *Madeleineux*, tels Jean-Louis Daix, futur trésorier et Émile Bastin, l'actuel commandant des Turcos de Heigne, rejoindront les rangs de la Société.

Le groupe est à nouveau dissout après la Madeleine de 1957; le drapeau de l'époque est aujourd'hui déposé à la chapelle de Heigne.

En 1972, Robert Daix, fils de Jean-Louis Daix, reforme une nouvelle fois les Monté-

négrins avec lesquels il avait marché précédemment. Robert Daix compte à ce moment 40 années de participation à la Marche. La Société devient alors l'apanage de sa famille puisque ses fils André et Maurice, son frère Henry l'y rejoignent ainsi qu'Albert Struys, actuel président du 12<sup>e</sup> Régiment de ligne 1845.

Au décès de Robert Daix en 1984, son fils Maurice lui succédera en qualité de président, le Comité se complétant d'Alain Bourg, vice-président, trésorier et commandant et de Louis Bourg, secrétaire et lieutenant.

Le pantalon droit remplace à ce moment le pantalon bouffant d'origine. D'autre part, les bandes molletières, inconfortables sont abandonnées au profit de guêtrons blancs. L'uniforme des Monténégrins évoque la tenue que porte la garde d'honneur du roi Nicolas I<sup>er</sup> entre 1910 et 1915, uniforme apparenté aux uniformes grecs ou bulgares.

La Société marche derrière une fanfare depuis 1980 après avoir été accompagnée de fifres et tambours dans les années précédentes.

Le drapeau des Monténégrins aux couleurs horizontales rouge, gris bleu et blanc porte la couronne royale, les lettres H et I ainsi que l'inscription Les Monténégrins - Jumet - 1973.

Notons enfin que ce sont les Monténégrins qui organiseront les fêtes du quartier de la Coupe entre 1973 et 1983.

## Les Mexicains

La Marche est un véritable kaléidoscope d'uniformes et de tenues les plus diverses. Les historiens du costume pourraient, dans bien des cas, faire la fine bouche, voire se gausser de telle ou telle Société. C'est oublier que la Madeleine est, par essence, une réjouissance populaire dont le costume n'est pas l'élément primordial. Par contre, nous pouvons vous assurer qu'il y a toujours une raison bien précise au choix d'un costume ou à son interprétation. Il en est ainsi des Mexicains dont tout le monde a oublié ce qui a bien pu inspirer les fondateurs.

Est-ce la guerre américano-mexicaine de 1913-14? Ou, comme on le prétend, le souvenir des troupes de Juarez, vainqueurs de Maximilien? En se basant sur la tenue, on est tenté d'écarter cette dernière hypothèse. En effet, l'uniforme des Mexicains reprend les couleurs du Mexique, le rouge, le blanc et le vert; tous les marcheurs portent l'écharpe blanche à franges vertes nouée à la ceinture et un chapeau de type scout. Ce costume semble ne correspondre à rien de connu. Et en l'absence d'archives ou de souvenirs de *Mad' léneûs*, force nous est donc de nous contenter de les regarder défiler, ce qu'ils font avec conviction depuis 1923.

La Société se crée en 1922 au café du Monny, tenu par Gustave Guillittre. Le Monny est un des quartiers de Roux limitrophe de Jumet- Gohyssart. L'établissement possédant un jeu de quilles, le recrutement se fera d'abord parmi la clientèle, puis parmi les gens du coron. Soulignons que, depuis sa création, la Société a



Les Mexicains. (Collection J.-P. Staumont).

conservé le même local, restant fidèle également au quartier qui l'a vu se former.

Les premiers membres s'appellent Pierre, Gustave et Louis Labie, Aramis Aubry, Fernand Tasse, Louis Abandonne, Jean-Baptiste Fouyon, Robert Wéry, Alphonse Verlinden dit *Le Prince*, patron de la brasserie du Prince située à Roux-Bassée, Pierre-Joseph Souply, Aimé Gilbert, Louis Legros, Gustave Dewez, François Guer-

linze et Armand Passart. Gustave Guillitre devient le premier président de la Société.

En 1932, la Madeleine ne sort pas, ayant été interdite à la suite de graves troubles sociaux survenus dans la région. Mais, pour des raisons que l'on ignore, en 1933, les Mexicains ne participent pas à la Marche. Ils reprennent ensuite leurs activités jusqu'en 1938, mais ne sortiront pas l'année suivante, toujours pour des raisons aujourd'hui inconnues. Mystère des origines, mystère de l'histoire.

La Société se reforme après la Madeleine de 1946 et sort l'année suivante avec 23 marcheurs conduits par Fernand Gilbert, lieutenant-colonel, René Dandois, commandant, Albert Beugniez fils, lieutenant porte-drapeau. Le Comité de l'époque se compose d'Albert Beugniez père, président,

Jules Duchêne, vice-président, François Guillitre, secrétaire, Gustave Guillitre, trésorier, seul fondateur encore en activité.

Suivront en tant que président Albert Beugniez fils et David Hannon jusqu'en 1980. Franz Donckers et Marcel Debroux, déjà membres en 1947, rempliront tour à tour les fonctions de commandant après 1962.

Les Mexicains accèdent au titre de Société Royale en 1978. Les cérémonies qui couronneront le jubilé se dérouleront à Roux en présence des autorités et des Sociétés de Madeleine de la localité. Le drapeau inauguré à cette occasion reproduit les couleurs et les armoiries du Mexique et porte l'inscription Société Royale des Mexicains - Roux - 1922-1979. Il sera réalisé sur la base de documents remis par l'Ambassade du Mexique à Bruxelles.

Accompagnés par une fanfare depuis leur fondation, les Mexicains comptent actuellement 24 membres dirigés par Willy Masson, président, Daniel Lousberg, secrétaire, Alain Gomez, trésorier, Willy Dewiest, commandant.

Parmi les traditions de la Société, citons une sortie annuelle le premier samedi du mois de mai ainsi qu'un dépôt de fleurs au pied du monument aux morts à Roux lors du passage de la marche.

### La Garde mobile canadienne

Dans une opérette, tout finit par des chansons... ou continue par une Société de Madeleine. Lorsque l'occasion est donnée à Jean-Baptiste Allard d'assister, à Charleroi, à la représentation de *Rose-Marie* au Théâ-

tre des Variétés (ancêtre du Palais des Beaux-Arts), il ne se doute pas qu'il en reviendra avec l'idée de continuer la représentation au sein de la Madeleine. Et pourtant...

Il est rempli d'enthousiasme non seulement par l'opérette au point de prénommer Rose-Marie une fille, née en 1949, mais il sera également conquis par l'uniforme de la Police montée canadienne qui figure dans le spectacle et n'aura de cesse de reconstituer cette tenue. Le 14 août 1945, il se rend à Bruxelles avec son frère Émile et trois camarades. Reçus chaleureusement à l'Ambassade du Canada, ils en reviennent avec un drapeau. La Garde Mobile canadienne est née.

La Société établit son local au café Josepha, sur la place du Trou, à l'angle des rues de Varsovie et A. Delvaux. Le Trou est un quartier situé entre Jumet-Houbois et Ransart.

Il était dit que, dès sa création, ce serait une affaire de famille. En effet, Jean-Baptiste Allard, nommé président-fondateur, est accompagné de ses cinq fils, Ernest, Émile, Fernand, Florent et Jean-Baptiste. Son frère Émile est trésorier. Les rejoignent Léopold Defontaine, secrétaire, Jules Hirsoux, Alphonse Goorman, Marcel et Franz Herman.

Marcel Herman et Henri De Kegel succéderont à Jean-Baptiste Allard en qualité de président. Et à partir de 1967, ce seront les Joinot-Haentjens qui dirigeront, jusqu'à l'heure actuelle, la Société. Seront ainsi successivement présidents Achille Joinot, son frère Léopold et leur beau-frère Georges Haentjens. L'épouse de ce dernier, Arlette Joinot, tient les cordons de la bourse, tandis que leur fils, Marc, assume le



La Garde mobile canadienne. (Collection J.-P. Staumont).

rôle de commandant. Le Comité se complète de Michel Bultot, secrétaire.

Forte de 20 membres lors de sa première sortie en 1946, la Société présente l'année suivante, 35 hommes, une fanfare et un escadron à cheval qui fait sensation. René Zone, aujourd'hui général de la Madeleine, en fait partie, occupant également la vice-Présidence de la Société. Il y restera jus-

qu'en 1949, date de son entrée dans l'État-Major.

Cavaliers et musiciens accompagneront la Société jusqu'en 1951. Suit alors une période moins brillante mais elle continuera néanmoins à participer à la Marche, derrière les Marins russes. Elle retrouve une fanfare entre 1955 et 1959. Puis il faudra attendre près de 25 ans pour qu'elle se dote à nouveau d'un corps de musique, faisant appel en 1983 à une clique française de Lunéville. Celle-ci sera remplacée quelques temps plus tard par une fanfare plus traditionnelle.

Alliant vérité historique et imagerie d'Épinal, les uniformes des Canadiens sont de trois types : la tenue de la Police Montée canadienne, un costume de trappeur symbolisant le célèbre Davy Crockett et, depuis

quelques années, des uniformes féminins caractérisés, notamment, par des coiffures noires garnies d'un ruban jaune.

Jusqu'en 1976, la Garde Mobile canadienne défile avec son emblème d'origine : fond rouge avec drapeau britannique dans le coin supérieur gauche et blason du Canada. En 1977, elle reçoit son second drapeau frappé de la feuille d'érable rouge entre deux bandes rouges. Ces deux emblèmes, offerts par l'Ambassade du Canada, en font la seule Société à marcher derrière des drapeaux officiels.

### La Garde royale anglaise et ses Écossais

Le lundi de la Madeleine 1946, des agents du service communal des Régies assistent à la remise des médailles. Attablés quelque part autour du kiosque, ils ont leur attention attirée par les sous-bocks dont le dessin représente un grenadier anglais en buste, support publicitaire d'une nouvelle bière brassée par la brasserie de l'Union : le stout Barmy 33.

Croyez-nous si vous voulez : ainsi est née la Garde royale anglaise ! Quand on vous disait qu'à Jumet, tout fait farine au grand moulin de la Madeleine !

L'assemblée générale du 6 octobre 1946 élit le Comité de la fondation : Gaston De Maeyer, président, Pierre Duquesnoy et Hector Frère, vice-président, Joseph Labar, secrétaire, Raymond Frère, trésorier, André Dehont, secrétaire-adjoint, Gilbert Lardinnois, trésorier-adjoint, Georges DuMonceau et Maurice Dufour, commissaires.

La musique de la Garde royale anglaise et ses Écossais sous la baguette de Jacques Stichelbaut. (Collection J.-P. Staumont).



Ce Comité n'est ni plus ni moins nombreux qu'un autre. Pourtant, que de choses à en dire.

Mis à part Pierre Duquesnoy et Hector Frère, tous sont occupés aux Régies de Jumet. La Société sera d'ailleurs, dans un premier temps, surnommée le groupe des Régies. C'est toutefois sous le surnom de *Stout Barmy* que bien des Jumétois l'appellent encore aujourd'hui.

Le président d'honneur sera René Duquesnoy, directeur-administrateur des Brasseries et Malteries de l'Union. La Société établit son local au café des Caves de l'Union situé au coin des rues Sohier et César de Paepe.

Hector Frère, âgé de 71 ans, en est le commandant, après avoir fait partie de l'État-Major entre 1903 et 1924. D'autre part, entre 1947 et 1957, la famille De Maeyer comptera quatre générations au sein de la Garde royale anglaise : Émile, son fils Gaston, président-fondateur, son petit-fils Simon et son arrière-petit-fils Jacques.

Les présidents qui prendront la suite de Gaston De Maeyer seront successivement Pierre Duquesnoy, Simon De Maeyer et Willy Remy, membre de la Société depuis 1955 et président depuis 1970; il compte aujourd'hui plus de 40 années de participation à la Madeleine, ayant marché précédemment dans les Matelots et les Tirailleurs sénégalais.

Quant aux commandants, à Hector Frère succéderont Joseph Hüge, René Lefèvre, Octave Dewigne, Léopold Depry et Roger Sansen, premier commandant de la Garde royale anglaise vêtu de la tenue écossaise.

Le Comité actuel se compose de Willy Remy, président, Jean Devleeshouwer et Roger Monseux, vice-présidents, Marcel Dandois, secrétaire, Jean Terwagne, trésorier, Freddy François, secrétaire-adjoint, Rudy Lemaître, trésorier-adjoint, Roger Sansen, commandant, Gustave Fosty, Léopold Henry, Michel Hoedt, Gilbert Lefrancq, Daniel Leclercq, Lucien Ronck et Michel Vandersmissen, membres, sans oublier l'incontournable chef de musique, Jacques Stichelbaut.

La Garde royale anglaise va connaître au fil des années un essor tel qu'elle se placera rapidement parmi les Sociétés les plus en vue de la Marche de la Madeleine tant par le nombre de ses participants sans cesse croissant que par la renommée de son corps de musique issu principalement de l'Harmonie des Invalides de Guerre de Jumet dont Gaston De Maeyer est également le président.

La Garde royale anglaise participe à la Madeleine de 1947 avec 31 marcheurs et 30 musiciens placés sous la baguette d'Alexandre Hanon. Actuellement forte de 60 membres et 65 musiciens, elle est la Société la plus nombreuse de la Marche. Son local est établi au café La Renaissance, place Ferrer à Jumet-Gohyssart.



Les Écossais. (Collection J.-P. Staumont).

Willy Remy (au centre) - Président de la Garde royale anglaise et ses Écossais. (Collection J.-P. Staumont).



On le voit, une partie du prestige de la Société provient de l'excellence de son corps de musique. Formée par Alexandre Hanon, la fanfare ne connaîtra après lui que deux chefs, Fernand Rosier et Jacques Stichelbaut. Celui-ci, dont la réputation a depuis longtemps dépassé largement les limites de Jumet, dirige la musique de la Garde depuis 1966. Sous sa direction, elle enregistrera deux microsillons : le premier nous propose *Liberator* et *Time is over* tandis que le second nous présente *Viva Centenary March* et la *Marche du président*.

Chez les Jumétois, l'attachement à cette fanfare se mesure au succès du concert annuel de la Garde, dans le courant du mois d'avril. Jacques Stichelbaut entraîne alors ses quelque soixante musiciens dans un festival musical d'une rare sonorité.

Le premier uniforme de la Garde royale anglaise sera copié sur le dessin du sous-bock publicitaire, ce qui provoquera quelques imperfections notamment dans la forme du colback porté à l'époque uniquement par la troupe, les musiciens étant coiffés du képi. Il en sera ainsi jusqu'en 1965.

Cette année-là sera celle des profondes mutations de la Société. De retour de Londres, Jean Jacqmart, marcheur et tenancier du local, ramène photos et documents sur la base desquels les tenues sont modifiées afin de les rendre plus authentiques. La troupe est alors équipée du colback encore porté actuellement avec plumet rouge (blanc pour les officiers). Les tuniques sont retaillées, les boutons d'uniforme porteront désormais la Croix de Saint-Georges et la devise *Honni soit qui mal y pense*.

Mais la grande innovation est l'introduction, dans les rangs de la Société, de cinq

membres portant des uniformes écossais. En 1972, leur nombre sera limité à seize et ils marcheront à partir de cette année-là avec leur propre drapeau. Les ordres de marche parleront désormais de La Garde royale anglaise et ses Écossais.

En 1968, les fusils de bois sont remplacés par des armes réelles. Suprême raffinement, quelques années plus tard, le Tambour-major et les tambours de la clique arboreront des tenues en tous points identiques à celle des tambours des Grenadiers de Sa Gracieuse Majesté.

La Garde royale anglaise défile avec trois drapeaux dont deux aux couleurs britanniques. Le drapeau de la Société avec le grenadier anglais en buste porte l'inscription «Garde royale anglaise - 1947 - Jumet»; il a remplacé en 1978 le drapeau de la fondation remis alors à la chapelle de Heigne.

Le second emblème dit «drapeau des jeunes» date de 1967, il porte les inscriptions «Garde royale anglaise - Jumet - 1947-1967» sur une face et *The Coldstream Guards* sur l'autre face.

Le troisième drapeau réalisé en 1984 est propre aux Écossais, il a également remplacé le drapeau d'origine confié lui-même aux archives de la chapelle de Heigne.

La Garde royale anglaise est une de ces Sociétés dont les organisations sont nombreuses en cours d'année. Outre le concert annuel donné par sa musique, le souper des Écossais et divers tournois sportifs, l'activité la plus retentissante est à coup sûr la *Nuit féérique de l'Élégance* qui se déroule traditionnellement le troisième samedi du mois de janvier, soirée au cours de laquelle on procède à l'élection de Miss Jumet.

Le groupe entretient également depuis de nombreuses années des liens d'amitié très étroits avec la Société des Matelots, une autre Société « grand format » de la Marche de la Madeleine. À ce titre, ils organisent conjointement une lutte amicale de jeu de balle dans le courant du mois de juin. Sans compter leur rentrée commune dans le quartier de Gohyssart le lundi soir de la Madeleine, groupant pour la circonstance les deux musiques qui rassemblent alors une centaine d'exécutants.

La Garde royale anglaise peut être considérée au même titre que les Grogards de Napoléon comme l'ambassadrice de la Madeleine tant ses prestations en dehors de Jumet, jusque dans les pays voisins, sont appréciées et recherchées. Elle recevra notamment en 1989 les honneurs de la ville de Thuin pour sa vingt-cinquième participation à la Marche Saint-Roch.

### Les Tuniques bleues

De 1861 à 1865, une guerre civile déchire les États-Unis. Deux modes de vie s'opposent : le Nord industriel contre le Sud agricole, abolitionnistes contre esclavagistes. Nordistes en bleu et sudistes en gris s'affrontent sur les champs de bataille en Virginie et en Caroline.

Début des années 70, deux auteurs de bande dessinée, Lambil et Cauvin, publient *Les Tuniques bleues*, premier album d'une longue série retraçant les aventures héroïco-comiques d'un sergent et d'un caporal de la cavalerie nordiste, au cours de la guerre de Sécession.

Il n'en fallait pas plus pour que naisse une Société de Madeleine.

Fondée en août 1972, elle établit son local chez Alexandre François, président-fondateur et commandant, tenancier du café l'Estérel situé à la Docherie (quartier de Marchienne-au-Pont, limitrophe de Jumet-Gohyssart).

Les autres fondateurs sont Pol Thomas, vice-président, Maurice Smes Saert, secrétaire, Edgard Verbrugh, trésorier, Claude François, lieutenant porte-drapeau, Georges et Laurent Faucon, Marcel François, membres, Irène Deneyer, cantinière.

Depuis dix ans, Jean-Pol Weets occupe les fonctions de président et de commandant. Le Comité se compose également de Lucien Cleppe, vice-président et major, Guy Van Boxstael, secrétaire, Gaston Hulbosch, trésorier ainsi que Jean-Luc Hulbosch et Jean-Jacques Burckel.

Les uniformes seront taillés sur la base d'une documentation rassemblée par Alexandre François et Edgard Verbrugh, avec l'aide de l'Ambassade des États-Unis. Toutefois, dès le début des années 80, la Société entre en contact avec des groupes de reconstitution, ce qui lui permettra de corriger les détails de ses uniformes : boutons, galons, insignes et armement seront peu à peu conformes à la réalité historique. Ils préciseront ainsi leur projet, ayant désormais pour but de reconstituer le 2nd Pennsylvania, la seule unité ayant compté fantassins et cavaliers. Car, depuis 1976, un des pelotons est composé de cavaliers, dont le nombre est limité à huit.

Sans fanfare les deux premières années, les Tuniques bleues défilèrent en compagnie des Voltigeurs français de Wilbeau-



Les Tuniques bleues. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

roux, Société aujourd'hui dissoute. Depuis 1975, çà et là retentit le célèbre *Gloria*, hymne des troupes nordistes. Le drapeau porte l'inscription «Les Tuniques bleues - 1861-1865». L'escadron monté dispose de son propre fanion rouge et blanc brodé des lettres «U.S.» et des sabres croisés, emblème de la cavalerie.

## La marine

La Madeleine s'est, de tout temps, différenciée des autres marches folkloriques par la variété de ses uniformes mélangeant allégrement époques et genres. Une autre originalité est la présence de Sociétés de marins. Ce caractère existe depuis plus d'un siècle puisque les Matelots sont fondés en 1881.

Peut-être faut-il y voir l'attrait de la mer. Mais ne faut-il pas rapprocher ce phénomène de la bougeotte des Jumétois qui s'en allèrent au delà des mers, et donc en bateau? Revenus *dins leûs cayôs*, n'ont-ils pas eu l'envie d'honorer quelque peu ceux qui les transportèrent, les militarisant au passage?

Quoiqu'il en soit, Jules Destrée, décrivant le défilé de la Madeleine à la *Tère al Danse* en 1884, cite, outre les Matelots, une Société des Mariniers de Roux. Mais ce sont surtout les premières années du XX<sup>e</sup> siècle qui verront fleurir plusieurs Sociétés de marins, dont deux existent toujours : les Marins américains et les Marins russes. Parmi les autres, la presse régionale mentionne la présence, en 1901 et 1902, de marins à cheval accompagnés d'une musique. L'ordre de marche de 1906 signale la participation de Marins japonais. Entre 1909 et 1914, on note la présence de la Marine royale et il semble qu'elle ait existé avant 1909, tandis que les Marins français font leur première apparition en 1914.

En 1920, les Sociétés de marine sont au nombre de quatre : les Matelots, les Marins américains, les Marins français et les Fusiliers Marins de la Docherie (quartier de

Marchienne-au-Pont limitrophe de Jumet-Gohyssart). 1920 est aussi la seule année dans l'histoire de la Madeleine où un amiral et un vice-amiral seront nommés au sein de l'État-Major de la Marche.

D'autres Sociétés apparaîtront par la suite : la Marine belge, les Fusiliers Marins français et les Artilleurs de la Marine française; Les Marins russes, quant à eux, feront leur réapparition.

Et ce phénomène ira s'amplifiant après la Seconde guerre mondiale pour atteindre son apogée en 1953, année où on ne dénombre pas moins de dix Sociétés de marine. Aux six groupes d'avant-guerre que nous venons de citer (les deux Sociétés de Fusiliers Marins ont disparu entre-temps), viennent s'ajouter la Marine française, la Marine anglaise, les Fusiliers-Marins 1810 et les Vaillants de la Marine française.

Aujourd'hui, la Marche compte toujours huit Sociétés de marine. Seuls, les Fusiliers Marins 1810 sont présentés dans le chapitre consacré aux troupes françaises, leur caractère étant sans doute plus impérial que naval.

### Les Matelots

La Société des Matelots cumule des caractéristiques de peu d'importance pour les non-initiés, mais revêtues d'un grand prestige aux yeux des marcheurs : la première, elle fut nommée Société Royale; elle est le plus ancien groupe à être accompagné d'une musique et, longtemps encore, elle sera la seule à défiler derrière une bannière de fanfare. On pourrait ajouter qu'elle fait partie du cercle très restreint des Sociétés

qui fonctionnent sans aucune interruption depuis leur fondation avant le siècle.

Le lundi de la Madeleine 1881, quelques amis sont rassemblés pour une partie de cartes au café Tamigniaux (aujourd'hui n<sup>os</sup> 13 et 15 de la rue du Spinoy). Est-ce une boutade de l'un d'entre eux? Un défi? Un pari? Personne ne le sait. Mais ce qui est certain, c'est que ce jour-là, ils rentrent chez eux, animés d'une nouvelle passion : ils viennent de fonder une Société de Madeleine.

Leur choix se porte sur les Marins français de Napoléon III venus apporter leur appui aux assiégés de la Commune de Paris en 1871, ce qui leur vaut le port de l'écharpe rouge nouée à la ceinture. La Société prend la dénomination Les Matelots du Spinoy, du nom de leur quartier d'origine. Ils conserveront ce nom jusqu'en 1905, année au cours de laquelle ils vont s'installer à la Coupe : ils s'appelleront alors Les Matelots de la Coupe jusqu'en 1920. Depuis, les ordres de marche désignent immuablement la Société sous le nom de Les Matelots.

Ouvrons une parenthèse à propos de l'année de fondation. La première bannière de la Société portait la date de 1883. De plus, une médaille de la Madeleine mentionne, sur son revers : «XXV<sup>e</sup> anniversaire de la Société des Matelots - Jumet - 29 août 1909». Or, on sait qu'en 1882, les Matelots participent à la Marche avec 31 membres et une fanfare d'une qualité assez sensationnelle pour l'époque. L'explication est finalement assez simple : au lieu de l'année de fondation, l'artisan a brodé l'année de confection de la bannière, à laquelle se réfère la médaille. On fêtera donc vraisemblablement,



Médaille frappée en 1909 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire des Matelots. (Photo P. Bockstael, collection L. Cleempoel).

blement, en 1909, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la première sortie de la bannière de fanfare et non celui de la fondation de la Société. C'est parfois ainsi qu'on écrit l'histoire!

Vouloir écrire l'histoire des Matelots relève de la gageure tant sont nombreux les personnages, fondateurs, membres du Comité, musiciens, simples matelots qui marqueront la vie de leur Société et de la Madeleine toute entière. Nous ne serons certes pas contredits par son vice-président actuel, Jacques Quinet, auteur d'un fascicule très documenté duquel est tiré l'essentiel de cette notice.

À tout seigneur, tout honneur. Nous commencerons par les fondateurs et le premier président, Pierre Lefèvre, dit *Pierre*



Les Archers de Heigne. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

Louis Rousseau sera secrétaire-trésorier jusqu'en 1894. Le relais sera pris en 1895 par François Brognaux, jusqu'en 1931. À partir de cette année-là, deux personnes se partageront cette fonction.

Avec le chef de musique que nous évoquerons plus loin, ils formeront un Comité chargé de gérer les intérêts des *Mad' léneüs* de marcheurs de plus en plus nombreux.

*Madame*, qui présidera la Société jusqu'à sa mort en 1937. Ses funérailles auront lieu à Bruxelles en présence des Matelots et de leur fanfare. En 1881, dès la fondation, il n'hésitera pas à entreprendre le voyage de Paris afin d'obtenir les éléments qui permettront de tailler les uniformes.

Les vice-présidents seront Albert Moiens, qui défile à cheval devant la bannière et Louis Duquet dit Nicolas. Ce dernier sera le dernier fondateur en vie après avoir passé 57 ans dans la Société.

Sur le plan «militaire», sont prévus un commandant, des lieutenants et un capitaine-médecin qui seul porte le képi. Cette organisation restera en vigueur jusqu'en 1931. L'année suivante est créé le grade d'amiral décerné à Ernest Waterlot, président des Fêtes de la Madeleine peu avant la Première guerre mondiale. Il sera le deuxième officier en képi. Le titre de vice-amiral apparaîtra, quant à lui, en 1947.

Cette organisation est restée inchangée jusqu'à nos jours.

Quant aux membres, nous sommes conscients que, devant une Société aussi nombreuse, vouloir en citer, c'est, inévitablement, en oublier. Nous nous sommes donc volontairement limités à quelques personnages « remarquables » comme les premiers membres : Joseph Verlaine, Émile Deroux, Edmond Lefort, Léon Renard, Hector Genion, Julien Moiens, David Hannon, Omer Genion, Hédulphe Lecomte, Léon Dandois père et bien d'autres encore.

Jacques Quinet, dans l'historique des Matelots, parle en termes de « génération », en relevant cinq depuis la fondation jusqu'à nos jours. Ce qui n'est pas un des moindres titres de fierté de la Société. En effet, nombre de familles jumétoises et de générations successives ont défilé dans ses rangs. En voici quelques exemples.

Outre Pierre Lefèvre et Nicolas Duquet déjà évoqués dans les fondateurs, nous citerons Jules Falise entré en 1890 et qui fera son dernier Tour en 1948 en qualité de vice-amiral. François Brognaux, membre dès 1893 et secrétaire de 1895 à 1931, sera rejoint en 1919 par ses deux fils Robert et Georges. Ce dernier deviendra président des Matelots en 1938 et amiral en 1950. Il restera à la tête de sa Société jusqu'en 1986 et sera honoré la même année pour 70 années de participation à la Marche.

En 1919, Jean Laurent, petit-fils de Nicolas Duquet, et Alexandre Godfroid entrent chez les Matelots. Ils y resteront plus de soixante ans après avoir occupé les fonctions respectives de vice-président et de vice-amiral.

Jean Loriaux fera partie de la Société dès 1912 à l'âge de 7 ans. C'est à lui notamment que les Matelots doivent leur titre de Société Royale en 1960. Il se retirera en 1965 avec le grade de vice-amiral, après 53 ans passés chez les Matelots. Son gendre, Roger Brasseur, président actuel de la Société, compte actuellement 40 ans au sein du groupe.

Après la Seconde guerre mondiale, c'est l'arrivée de la quatrième génération de Matelots. Entrent dans leurs rangs Joseph Henry, futur trésorier, Maurice Quarmeaux qui sera porte-drapeau, Jean Brasseur qui accèdera aux fonctions de commandant. Parmi les membres de la cinquième génération, figurent Claude Brasseur, fils du président, François Helsen, Claude Henry et Patrice Quaisin qui comptent déjà plus de trente années de présence.

Son Comité actuel est donc formé de Roger Brasseur, président et amiral, Jacques Quinet et Michel Darge, vice-présidents, Patrice Quaisin, secrétaire et capitaine-commandant, Jean-Philippe Gilles, trésorier, Serge Leroy, secrétaire-adjoint, Jean-Pol Gigot, trésorier-adjoint et relations publiques, Claude Brasseur, vice-amiral et Raymond Gérard, chef de musique.

Parler des Matelots sans évoquer leur fanfare serait une absurdité sans nom.

Depuis la fondation, la fanfare tient une place très importante, faisant, à elle seule, une bonne part du succès de la Société. C'est tellement vrai qu'elle n'arbore pas un drapeau, à l'instar des autres Sociétés, mais, comme nous le disions, une bannière typique du siècle passé, en forme de losange. Non seulement d'excellente qualité, la fanfare des Matelots sera une pépinière de



La fanfare des Matelots. (Photo et collection P. Bockstaël).

compositeurs dont le caractère occasionnel n'enlève rien au talent. Nous les évoquons plus loin.

La première fanfare des Matelots est formée par Jules Godsiaboïs de Roux qui y restera jusqu'en 1895. Léon Dandois père, dit Léon Marguerite, prend le relais de 1896 à 1926, ayant le plaisir de diriger ses trois fils. Pour l'anecdote, signalons qu'il était également le chef de musique de l'Harmonie de Jumet et de celle de la Garde civique. Lui succède Jean-Baptiste Saublens, dit Baptiste Matelot. Déjà musicien sous Jules Godsiaboïs, il passera plus de 55 ans dans la fanfare, jusqu'à son décès en 1949.

Émile Casterman devient, en 1950, le quatrième chef de musique des Matelots.

En 1955, il aura le bonheur de diriger 55 musiciens dont 6 premiers prix de Conservatoire. À son décès, début 1967, lui succède Alfred Vanderkam. Il sera le premier chef de musique à ne pas diriger jusqu'à son décès. Il rentre, en effet, dans le rang en 1975, sous les ordres de son successeur, Raymond Gérard. C'est à lui que revient la responsabilité de l'accompagnement musical pendant la Marche et du concert donné par la fanfare chaque année à la fin janvier.

Rendre hommage à ces différents chefs ne doit pas nous faire oublier les exécutants. Une manière de le faire est d'évoquer la sympathique cérémonie qui se déroule le lundi de la Madeleine 1947. Cette année-là, le Comité des Fêtes cite à l'ordre du jour de la Madeleine le doyen des musiciens, Émile Suplis, âgé de 75 ans, et trombone depuis 54 ans dans la fanfare des Matelots après avoir presté dans les Artilleurs du Spinoy et les Gardes forestiers (Sociétés depuis longtemps disparues).

On ne peut parler de la fanfare des Matelots en omettant ses compositeurs et leurs marches.

Déjà le premier chef de musique, Jules Godsiaibois, composera quatre marches. À l'occasion de l'entrée dans la fanfare de son fils âgé de 10 ans, il écrira *Le Débutant* ; un peu plus tard, célébrant l'étourderie d'Émile Deroux, un fondateur ayant égaré son épée, ce sera *L'arme perdue*. Le prix de Conservatoire remporté, à Bruxelles, par David Hanon, un des musiciens des Matelots, sera l'occasion de lui dédier un *Hommage à David*. Et, enfin, l'occasion faisant le larron, ce sera *Le petit Albert* pour la naissance d'Albert Moiens, fils et neveu de fondateurs.

Le second compositeur des Matelots sera un bombardon, Armand Chauvier qui, sous la direction de Jean-Baptiste Saublens, écrira *Les basses en colère* et *La Marche des vieux Matelots* dédiée au président Georges Brognaux. Quant à Aimé Dubois, le sous-chef de musique, on lui doit *En avant les Matelots*.

Deux des musiciens dirigés par Émile Casterman, composeront *La Marche des Matelots* et *Amirauté*. La dernière composition due à un Matelot est, à l'heure actuelle, *Sainte-Cécile* de Marc Wattiaux.

Outre ces compositions originales, le répertoire des Matelots comprend des marches comme *Sabre et Lance*, *Vieux Camarade*, *Art et Liberté* et surtout *Merkem*, morceau interprété chaque année au départ du local, le dimanche matin, vers les 4 heures 45.

À Société importante, abondantes anecdotes. Les Matelots n'échappent pas à cette

règle. Nous nous sommes limités à épinglez quelques anecdotes révélatrices.

Ainsi en 1903, les Matelots ne seront que trois à participer à la Marche, à la suite des grèves chez les coupeurs de verre.

Lors de l'Exposition internationale de Charleroi en 1911, les Matelots reçoivent le prix du groupe le plus nombreux, présentant un effectif de 125 membres et 60 musiciens. De 1923 au début des années soixante, les Matelots participeront 27 fois à la Marche Saint-Roch de Thuin.

Depuis 1968, à Jumet-Gohyssart, la Société organise, à l'Ascension, tous les deux ans, les fêtes de Notre-Dame-au-bois, descendante de la fameuse *Ducasse du Bos*.

En 1920, la Société fournira à l'État-Major, un amiral, Fernand Moiens, fils du fondateur Albert Moiens, et un vice-amiral, Nicolas Mayence fils, dont le père est dans les Vieux Mamelouks. De 1933 à 1968, les Matelots reconduiront le général de la Madeleine à son domicile, étant ainsi la dernière Société en musique à quitter la place de Heigne à l'issue de la remise des médailles du lundi.

Depuis de nombreuses années, les Matelots organisent, chaque premier samedi du mois de novembre, le bal des Pompons. Rappelons la lutte de jeu de balle avec la Garde Royale anglaise dans le courant du mois de juin et, surtout, à la grande joie des badauds, la rentrée conjointe de ces deux Sociétés dans le quartier de Gohyssart, le lundi soir de la Madeleine, tradition respectée par les deux plus importantes Sociétés en fanfare de la Marche.

Ses anniversaires sont chaque fois célébrés avec éclat. Souvenons-nous de la médaille frappée, en 1909, à l'occasion de ses vingt-cinq ans. Le cinquantième sera l'occasion d'organiser des festivités sur la place de la Coupe, pendant trois jours. En septembre 1951, le groupe fête son septantième anniversaire en présence d'une quarantaine de Sociétés en uniforme et en armes dont douze en musique.

Le nonantième anniversaire sera célébré en 1971, dans le cadre des fêtes de Notre-Dame-au-Bois. Ce sera l'occasion d'un grand défilé, accompagné par une délégation de 5 membres de chaque Société, en tenue, armes et drapeaux. Ce sera la fête tout au long du parcours dans les quartiers de Gohyssart, Quairelle, Heigne, Mallavée et La Coupe.

1980 sera l'année du centième anniversaire célébré avec un an d'avance sur le calendrier. Cette année-là, c'est le 600<sup>e</sup> Tour. L'occasion est trop belle de faire coïncider les deux jubilé.

Chaque fois célébrés avec fastes, les anniversaires de la Société font espérer à beaucoup de pouvoir vivre le prochain, en 2006.

L'uniforme n'a que très peu varié depuis la fondation, à l'exception de celui des officiers. À l'origine identique à celui des matelots, il ne s'en distingue que par quelques détails : les franges dorées du nœud fermant la vareuse et celles de l'écharpe nouée à la ceinture, les galons du pantalon et le gland doré ou argenté du bérêt remplaçant le pompon rouge des matelots. Ces tenues resteront inchangées jusqu'en 1951, année au cours de laquelle les officiers et le Comité adoptent le costume croisé des officiers de

marine et le port du képi. Depuis 1981, les statuts de la Société limitent à 13 le nombre d'officiers en costume croisé et en képi.

*Last but not least*, la bannière des Matelots mériterait à elle seule tout un chapitre. Brodée, nous l'avons vu, en 1883, la première restera en service presque 50 ans. Elle sera remplacée en 1931, lors des fêtes du cinquantième anniversaire et l'occasion sera alors saisie de rectifier la date de fondation.

Le second emblème restera en service 40 ans, jusqu'au nonantième anniversaire, en 1971, et remplacé par celui qui est encore porté à l'heure actuelle.

Traditions? Depuis la fondation, cette bannière est restée strictement identique, tant dans le choix des matériaux que dans la forme. Ainsi, le losange de velours vert est toujours garni, comme au siècle passé, de l'ancre de marine entourée de deux rameaux de laurier et de l'inscription « Fanfare Royale - Les Matelots - 1881-1971 ».

Notons enfin qu'en 1991, un second drapeau a pris place dans le peloton des Matelots placé juste derrière la fanfare, sur fond tricolore français, il porte l'inscription « Société Royale Fanfare Les Matelots - Jumet - 1881-1991 ».

## Marins américains et Marins russes

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit Jumet devenir une des communes les plus prospères de la région, grâce notamment aux nombreuses verreries. D'autre part, la mécanisation des fours à verre entraîne une chute des salaires et le chômage. Ce qui

provoquera non seulement des grèves très dures (comme 1886, au cours de laquelle la troupe tira, à Roux, sur la foule en colère), mais également une émigration forcée vers des cieux censés être plus cléments. Et, de fait, il apparut très vite que Russie et États-Unis étaient demandeurs de main d'œuvre qualifiée pour mettre sur pied leurs industries.

C'est l'époque de la fondation de Jeanette, cité jumelle de Jumet, de Charleroi, *The Magic City*, et de bien d'autres colonies belges.

Si, en Russie, les contrats semblent avoir été limités dans le temps, aux États-Unis, un certain nombre de Jumétois se verront rattrapés par la crise économique. Les premières années de ce siècle voient brusquement s'éteindre la prospérité, phénomène encore accentué par l'installation, à l'échelle américaine, de la mécanisation dans les verreries. Nombre de souffleurs et d'ouvriers hautement qualifiés se voient réduits au chômage, contraints soit de se reconvertir, soit de revenir au pays natal.

Ces Jumétois revenus chez nous ou simplement en visite au «vieux pays» ramèneront dans leurs bagages le souvenir des uniformes côtoyés sur place. Il n'en faudra pas plus pour provoquer la naissance des Marins américains et des Marins russes.

L'existence de ces deux Sociétés avant 1910 est toutefois assez énigmatique : tant les Marins américains que les Marins russes n'apparaissent que de façon épisodique dans les documents officiels avant cette date. C'est essentiellement dû au manque d'archives. D'autre part, nous constatons qu'à cette époque, la situation économique influence considérablement le déroulement

de la Madeleine. Par exemple, les grandes grèves du début du siècle provoqueront la disparition brutale de plusieurs Sociétés.

Qu'à cela ne tienne, depuis bientôt un siècle, deux Sociétés de marine participent à la Marche et, interrogez leurs membres, elles ne sont pas près de disparaître, loin de là!

### *Les Marins américains*

Nous basant sur la tradition, nous considérerons que la fondation de cette Société remonte à 1903. Dans l'ordre de marche de 1906, il est question d'un groupe de volontaires américains, mais rien ne prouve qu'il s'agisse des Marins américains. D'autre part, Jean-Baptiste Verbaist, né en 1900 et fils adoptif de Firmin Vinclair, président-fondateur de la Société, affirmait avoir marché dès l'âge de 4 ans, ce qui nous incite à confirmer 1903 comme étant la date de fondation de la Société. S'il faut en croire un extrait tiré du *Madeleineux* de juin 1950, la première participation à la Madeleine remonterait à 1904, année où les Marins américains présentaient 120 hommes et 35 musiciens!

Les textes de Fernand Warnon datant de 1909 et 1910 ainsi que les ordres de marche de 1913 et 1914 citent les Marins américains en tant que tels et ils marcheront sans discontinuer jusqu'à nos jours.

Quoi qu'il en soit, l'absence de documents probants n'altère en rien le caractère traditionnel de la Société, puisqu'elle est la deuxième plus ancienne en musique, après les Matelots. Sa position dans l'ordre de marche, l'importance de son effectif et la



Les Marins américains. Collection J.-P. Staumont).

La clique et la fanfare des Marins américains.  
(Collection J.-P. Staumont).



qualité de son corps de musique sont tels qu'une Madeleine sans Marins américains est tout simplement impensable.

Même vague, l'histoire a malgré tout retenu quelques noms de fondateurs. Nous venons d'évoquer Firmin Vinclair qui sera le premier président. Il y aura également Arthur Dumont dont plusieurs membres de la famille ont séjourné aux États-Unis, s'il faut en croire un extrait du *Madeleineux* de juillet 1947. Il aurait été, selon toute vraisemblance, secrétaire tandis que Xavier Jacques aurait occupé les fonctions de trésorier. On rencontre également le nom de Louis Hubeau.

Au moment de leur fondation, les Marins américains établissent leur local au café Monnoyer, à la rue Vandenstein (actuellement n° 34), à Jumet-Gohyssart. Tout au long de son existence, la Société aura son local dans différents quartiers de Jumet : la Coupe, la Mallavée, la Quairielle et, depuis de nombreuses années, Heigne.

C'est, en général, auprès des anciennes Sociétés que l'on peut découvrir tout ou partie des « traditions de Madeleine », coutumes ou simples habitudes qui se transmettent de génération en génération, façonnant peu à peu une histoire, un esprit de corps garant de la survie de la Société.

D'autre part, des personnalités apparaissent ici et là, marquant de leur empreinte la vie de leur Société. Ainsi, nous vient à l'esprit le nom de Jean-Baptiste Verbayst, qui passera près de 70 années de sa vie au service des Marins américains, dont il deviendra vice-président et amiral. Ainsi, Aristide Cloquet, entré en 1919, et qui deviendra président de 1967 à 1983, voudra rester fidèle à l'uniforme de la fondation, le portant

jusqu'à son décès. Ces deux personnages en retireront bien des satisfactions. Ils auront d'abord le bonheur de voir les Marins américains devenir Société Royale en 1966. Puis, en 1972, ils seront promus dans les ordres nationaux, à l'initiative du président actuel de la Société.

Citons également Léopold Fosty (père), porte-drapeau pendant de nombreuses années, Alexandre Delmotte, trésorier entre 1928 et 1955.

Les présidents des Marins américains seront, tout au long de ces nonante années d'existence : Firmin Vinclair, Émile Degreef, Arthur Dumont, Désiré Schmidt, Léopold Fosty (fils), Aristide Cloquet et, depuis 1984, Willy Lefèvre. Il faut souligner que la mise en veilleuse des activités de la Société pendant la Seconde guerre mondiale, n'a pas empêché l'élection d'un président, en la personne d'Arthur Dumont dans le but de maintenir les liens entre les membres restés au pays.

Peut-être cette action permettra-t-elle aux Marins américains de présenter, lors de la Madeleine de 1948, un effectif de 100 marcheurs accompagnés par 30 musiciens, placés sous la bague de d'Édouard Bauduel. À cette époque, le Comité se compose de Désiré Schmidt, président, Léonard Bruyère, vice-président, Jules Cloquet, commandant, Gaston Dehon, secrétaire, Alexandre Delmotte, trésorier et d'Aristide Cloquet, médecin. Le local est situé depuis l'avant-guerre au Café de la Jeunesse tenu par Germaine Coyette, place de Gohyssart.

La Société compte, à l'heure actuelle 50 marcheurs et 30 musiciens. Le Comité se compose de Willy Lefèvre, président et amiral, François Carlier père, vice-président

et vice-amiral, Armand Doyen, secrétaire et major, Marcel Lefèvre, trésorier et commandant, Oscar Saerens, trésorier-adjoint et capitaine-commandant porte-drapeau, Henri Carpentier, secrétaire-adjoint et capitaine (escorte au drapeau), François Carlier fils, capitaine (escorte au drapeau), David Van De Gucht, capitaine-commandant des «Gamins», René Bernard, chef de musique.

L'uniforme des Marins américains est typique de l'esprit des *Mad' léneüs* du début du siècle. Alors que la tenue choisie vise à représenter la tenue d'été de la marine des États-Unis d'Amérique, d'emblée, on la garnit de bleu au col de la vareuse, au béret et au pantalon afin de rappeler les couleurs de Jumet. D'autre part, les officiers se distingueront de la troupe par les galons dorés et le képi en lieu et place du béret.

Deux «réformes» vestimentaires donneront peu à peu une allure plus moderne, notamment aux officiers. En 1945, les officiers marchant à l'avant adoptent la veste croisée, avec, aux coins de col, les grades de la Force terrestre belge et, sur les manches, les insignes de l'U.S. Navy. Ils porteront désormais une chemise blanche avec cravate bleue et arboreront un baudrier de cuir noir. On créera également le grade d'amiral porté successivement par Désiré Schmidt, Jean-Baptiste Verbayst et Willy Lefèvre. En 1968, cette tenue est étendue à l'ensemble du corps d'officiers et complétée par une fourragère bleue, dorée pour le président et le vice-président. À cette occasion, les matelots adopteront également la chemise blanche et la cravate bleue.

Les Marins américains défilent depuis leur fondation derrière le drapeau des États-Unis portant actuellement l'inscription

«Société Royale des Marins américains - Jumet - 1904-1984». Pour pacifique qu'il soit, un drapeau de Madeleine peut parfois être la cause - bien involontaire - de bien des problèmes. Pendant la dernière guerre, posséder un drapeau allié était très mal vu de l'occupant; l'emblème fut alors confié au trésorier Alexandre Delmotte, qui le cacha pour la durée des hostilités.

Avant la dernière guerre, les Marins américains introduiront un second drapeau dans leurs rangs : le «drapeau des gamins» porté par le plus méritant d'entre eux. En 1971, lors du renouvellement de cet emblème, l'Ambassade des États-Unis met la Société en rapport avec le président de l'*American Legion* (association américaine des anciens combattants) en Belgique, M. Carpentier. Celui-ci, d'origine belge et habitant Eupen, s'était engagé et avait combattu dans les rangs de l'U.S. Navy pendant la Seconde guerre mondiale. Il offrira le nouveau drapeau à la Société.

Depuis 1960, les Marins américains forment la première Société en musique de la Marche. Chacun reconnaît la qualité de sa fanfare et de sa clique dont le répertoire rassemble marches belges et françaises ainsi que la célèbre *Marche de la Marine américaine*.

Cette place lui vaut d'être la seule Société à effectuer deux fois le tour de la *Tête al Danse*, une première fois pour accompagner les pèlerins, la seconde à leur place dans le cortège. Ils rendent également hommage au monument des victimes des deux guerres élevé au pied de la maison communale de Roux, ensuite au monument du roi Albert I<sup>er</sup> à Gosselies et enfin au monument des victimes du bombardement de 1944 à la

rué Anseel à Heigne, juste avant de défiler devant la tribune officielle.

Les Marins américains ont également le devoir, le lundi de Madeleine, au matin, d'aller chercher à son domicile le général et son État-Major et de l'escorter jusqu'à la chapelle de Heigne pour assister à la messe militaire. Au passage, ils fleurissent le monument aux Morts de la rue de la Station.

Parmi les traditions propres à la Société, relevons le baptême des nouvelles recrues, la veille de la Marche. Ce jour-là également, hommage est rendu aux membres disparus et à leurs familles. En effet, les Marins américains tiennent beaucoup aux liens unissant les membres et leurs familles.

### *Les Marins russes*

Le Spinoy est un vieux quartier de Heigne, sis à côté du Fourçon et traversé par la Marche, puisque situé sur l'ancien chemin «de Jumet à Heigne». À côté de maisons ouvrières, s'établit une manufacture de tabac, à la rue Tricot, et plusieurs cabarets. Dans ce coron prospère, il n'est pas étonnant de voir naître plusieurs Sociétés de Madeleine. Mais le plus remarquable est la subsistance de plusieurs d'entre elles. Ainsi, entre 1867 et 1905, naissent quatre des plus anciennes Sociétés de la Marche : les Lanciers de Heigne, les Zouaves, les Matelots et les Marins russes.

Les fondateurs des Marins russes sont deux verriers rentrés de Russie, Maximilien Lecomte et Pierre-Joseph Sol qui, pour l'occasion s'associent à Jules Cordier. 1905, c'est, chez nous, l'année de grandes grèves dans l'industrie du verre. C'est, éga-

lement, la fin de la guerre russo-japonaise avec la défaite de la flotte russe lors de la bataille navale de Port-Arthur. C'est, enfin, la mutinerie du cuirassé *Potemkine*, dont le cinéaste russe Eisenstein a tiré un chef-d'œuvre. La Madeleine sera vraiment à la pointe de l'actualité du moment, accueillant dans ses rangs nos Marins russes et des Matelots japonais.

La vie de la Société est toutefois assez agitée jusqu'après la Seconde guerre mondiale. On est certain que les Marins russes ne marchent plus après 1908. Et il faudra attendre 1923 pour les voir réintégrer les rangs de la Marche, grâce à l'initiative de deux des fondateurs : Maximilien Lecomte et Jules Cordier.

Mais il est écrit que les Marins russes ne participeront à la Marche que par épisode. Le décès de Maximilien Lecomte en 1927 sonne à nouveau le glas de la Société. Manque d'effectifs, de moyens financiers : la Société est dissoute. Jules Cordier entre à l'État-Major, en tant qu'aide-de-camp du maréchal Henry Tournay, puis du général Armand Hubert, jusqu'en 1938.

1939, seconde tentative de reformer la Société par Élie Paris et Maximilien Lecomte fils. Mais la Seconde guerre mondiale vient contrecarrer leurs efforts. Qu'à cela ne tienne. Et en août 1946, le *Madeleineux* annonce la formation de nouvelles Sociétés en vue de la Marche de 1947 ; parmi elles, les Marins russes. Cette fois, c'est la bonne !

Le Comité se compose alors d'Élie Paris, président et amiral, Maximilien Lecomte fils, vice-président et commandant, André Legros, secrétaire et lieutenant. Élie Paris restera à la tête des Marins russes en 1947



Les Marins russes avec leurs trois drapeaux.  
(Photo et collection J.-J. Rousseau).

Le pope, la grande-duchesse et le grand-duc.  
(Photo et collection P. Bockstael).



et 1948, les fonctions de président passant ensuite aux mains d'André Legros en 1949 et de Marcel Lecomte à partir de 1950. Ce dernier dirigera la Société pendant 40 ans.

On le voit, la Société est redevable de beaucoup à la famille Lecomte. Ainsi, trois générations successives président aux destinées de la Société depuis sa fondation. Et, au vu de la composition du Comité actuel, il y a tout lieu de croire que ce n'est pas fini. Ainsi, on y rencontre Abel Lecomte, président, Guy Pector, vice-président, William Pector, commandant, Anne-Marie Lecomte, secrétaire et grande-duchesse, Albano Bertuzzo, trésorier, Jean Lebon, Jean-Noël Lebon et Jean-Luc Lecomte, officiers porte-drapeaux, tandis qu'Abel Lecomte fils tient le rôle du pope et Alain Arnould celui du grand-duc.

Si l'uniforme des matelots est resté assez proche de celui de la fondation, on ne peut en dire autant de celui des officiers. Une photographie de 1923 nous apprend en effet que leur tunique porte un collet fermé,

abandonné en 1947 mais remis en vigueur, trois ans plus tard, à l'initiative de Marcel Lecomte.

En 1968, une visite de celui-ci et de membres du Comité à l'Ambassade d'U.R.S.S. comptera parmi les moments les plus forts de la vie de la Société, à la mesure de l'accueil enthousiaste qui leur est fait. À tel point qu'ils en reviennent avec une série de précieuses indications sur les uniformes et que les diplomates rencontrés viendront, sur le terrain, marquer leur intérêt.

Désormais, au lieu d'un insigne ovale, le béret des matelots portera une bande de tissu noir avec l'inscription *Mockba* (Moscou), nom d'un des navires de guerre de la flotte impériale russe. Les officiers remplaceront leurs boutons par d'autres ornés de l'aigle impériale et leur ceinturon sera galonné d'or, fermé par une boucle frappée d'une ancre de marine.

L'uniforme est «bleu gendarme» et le pantalon vert. Seul, le président de la Société est vêtu de la tunique blanche de parade. Les officiers portent la fourragère dorée, rouge pour le commandant.

A partir de 1978, derrière la garde au drapeau marchent le grand-duc et son épouse; frère de Nicolas II, il était commandant en chef de la Marine Impériale russe. Depuis 1982 a pris place à leurs côtés un pope.

Chez les Marins russes, folklore rime avec philanthropie. De longues années durant, ils ont œuvré dans la discrétion. Ainsi, peu de personnes savent qu'ils ont offert le premier téléviseur aux pensionnaires de l'Hospice de Jumet, dans le début des années 50. D'autre part, de 1956 à 1976, ils organiseront le bal des *Petits Lits blancs* dont les bénéficiaires seront versés à la Cité de l'Enfance à Marcinelle. Leur action sera récompensée par un drapeau offert par l'Intercommunale d'Œuvres Sociales pour la région de Charleroi, emblème qu'ils porteront fièrement pendant plusieurs années.

Cela nous amène aux trois emblèmes actuels des Marins russes. Le drapeau de la Société, inauguré lors de l'accession au titre de Société Royale en 1984, est aux couleurs russes, remis à l'honneur récemment : blanc, bleu et rouge à l'horizontale et portant en son centre l'aigle bicéphale. Il porte l'inscription «Marine Russe Impériale - Jumet». Les deux autres drapeaux sont, en réalité, des pavillons flottant aux mâts des navires russes. Le premier est le pavillon de la Marine russe et porte une croix de Saint-André bleue et une croix grecque sur fond rouge; le second est le pavillon de la Marine de guerre et porte une croix de Saint-André bleue sur fond blanc.

La Société compte aujourd'hui quarante membres dont douze officiers. Les Marins russes sont accompagnés de 24 musiciens qui seront mis à contribution jusqu'à la dernière minute de «leur Madeleine». Comme bon nombre de vieilles Sociétés, les festivités se terminent le mardi soir. Il est alors une tradition qui veut que, lors de la dernière rentrée au local, la fanfare exécute une marche intitulée *La Danse des morts*

qui symbolise l'enterrement de la Madeleine. À noter que ce rituel ne concerne pas seulement les Marins russes. Toute Société se trouvant dans les environs immédiats est invitée à y participer.

La *Danse des morts* consiste essentiellement en une ronde marchée autour des drapeaux. De temps à autre, la musique s'interrompt brusquement, signal pour les marins de se coucher sur le sol. Les portedrapeaux font flotter les emblèmes à quelques centimètres au-dessus des marcheurs. Malheur à celui qui sera touché !

## La Marine belge

La Marine belge est fondée en juin 1921 et établit son local au café Pierre-Joseph Sol, à l'angle de la place de la Quairielle et de la rue du Curé Theys. Elle n'apparaîtra toutefois dans les ordres de marche qu'à partir de 1923. Les fondateurs sont Athos Bertiaux, président, Georges Lallieux, trésorier, Oscar Defontaine, secrétaire, Georges Tordeur, porte-drapeau, Vital Joncret, Joseph Dogniaux, Francis Hannon et Louis Dogniaux, membres.

La Société marche sans discontinuité jusqu'en 1938, mais elle n'est pas mentionnée dans l'ordre de marche de 1939. Comme bon nombre de Sociétés de l'époque, elle se reforme dès la Libération et participe déjà au Tour de 1945. Au lendemain de la Madeleine de 1968, le manque d'effectifs met en veilleuse les activités de la Société qui ne réapparaît dans les rangs de la Marche qu'en 1973.

Athos Bertiaux et Alfred Bastin occuperont successivement les fonctions de président avant la Seconde guerre mondiale. Dans son édition du mois de juillet 1947, le *Madeleineux* note qu'Athos Somville a pris la présidence de la Société en 1946.

En 1955, Joseph Dogniaux, président et François Hannon, secrétaire et commandant, sont les deux seuls fondateurs encore à la tête de la Société qui compte, à ce moment, 16 membres et 15 musiciens. Le Comité se complète d'Henri Rigolle, vice-président, David Hannon, secrétaire-adjoint, Simon Dogniaux, trésorier, André Dery, trésorier-adjoint, Marcel Dessy et Christian Boulanger, vérificateurs. En 1961, Marcel Dessy, gendre de François Hannon, devient le cinquième président de la Marine belge dont il conduira les destinées pendant trente ans.

La Société compte actuellement quarante marcheurs, musiciens compris. Jean-François Dessy, fils de Marcel Dessy, en est aujourd'hui le président, son frère François est commandant et Willy Trogh, vice-président, tous trois comptent plus de quarante années de participation à la Marche; le Comité se complète d'Alain Glineur, secrétaire et Serge Mizielski, trésorier.

La Marine belge illustre, sur le plan des uniformes, l'évolution des mentalités au sein de la Marche. On peut en effet considérer deux grandes périodes «uniformologiques» se situant grosso-modo de part et d'autre de la Seconde guerre mondiale.

Ainsi, avant 1940, on perçoit que l'intérêt pour l'authenticité des tenues n'est qu'affaire d'occasion. Si on met la main sur des uniformes authentiques (Guides, Lanciers), tant mieux. Sinon, on se contentera



La Marine belge. (Photo Ch. Rousselle, collection F. Cochin).

Après la Seconde guerre, se développera un courant d'authenticité qui semble s'amplifier d'année en année, même si, de temps à autre, on découvre un détail ou un accessoire anachronique (drapeau, insigne, armement).

d'en représenter les grandes lignes (Matelots), voire carrément de l'inventer (Bleus) ou de l'adapter à certains éléments locaux (Marins américains).

Dès leur première sortie en 1923, les gradés sont vêtus du costume croisé des officiers de marine tandis que les marins portent la vareuse bleu marine. De toutes les Sociétés évoquant la marine en général, la Marine belge et les Marins russes sont donc les premières à présenter à partir de 1923 les deux modèles d'uniforme : veste croisée pour les officiers, vareuse pour les marins.

L'uniforme de la Marine belge restera inchangé jusqu'en 1976, année au cours de laquelle les fusiliers qui encadrent le drapeau se voient équipés de guêtres et du ceinturon blancs, et armés du fusil en lieu et place de l'épée.

Des recherches effectuées auprès de la Force navale à Ostende et Zeebrugge permettront à la Marine belge d'être équipée, à partir de 1986, de tenues cernant de très près la conformité historique. Et ce, jusque dans certains détails comme la cravate des officiers ou le foulard Nelson à sept plis des marins. De plus, tous portent sur la manche gauche un insigne de fonction spécifique à la Force navale.

Aujourd'hui, la Société défile dans la tenue du Corps des Torpilleurs et Marins, créé en 1918 (depuis la dissolution de la Marine royale en 1862, il n'existait plus de Marine de guerre en Belgique).

La Société est élevée au titre de Société Royale en 1975. Son local est établi à Roux.

Le drapeau de la Marine belge suivra l'évolution des uniformes; le simple drapeau tricolore, orné en son centre d'un matelot, devient, en 1985, la copie conforme du pavillon qu'arborent les navires et les installations de la Force navale : blanc avec la croix de Saint-André tricolore aux deux canons croisés surmontés de la couronne royale dans la partie supérieure et à l'ancre de marine dans la partie inférieure ainsi que l'inscription « 1921-1985 ».

Il faut noter que Joseph Dogniaux est enseveli dans le drapeau de la fondation de la Société.

Parmi les traditions propres à la Société, signalons une sortie en musique dans le courant du mois de juin ainsi qu'un dépôt de fleurs au monument aux Morts, le dimanche de la Marche à Roux, où elle a établi son local, depuis bon nombre d'années.

### La Marine française

En 1938, Alexandre Bouvrat est déjà un *Mad'léneû* de longue date puisqu'il compte plus de 45 ans de présence au sein de la Marche; il a fait partie successivement de la Jeune Garde de Paris, des Jeunes Arabes et des Bleus de Gohyssart. Fasciné par les récits d'un ami qui rentre de la Légion étrangère en vantant les mérites des marins naviguant dans les mers du Sud, il fonde la Marine française.

Alexandre Bouvrat s'entoure de Paul Berger, Roger Bergnier et Edgard Depris. Et la Société participe alors à la Madeleine de 1939, sous l'appellation pittoresque des Blancs Marins français. Dans l'ordre de marche, elle suit les Vaillants Bleus, à cette époque, dernière Société en musique de la Marche.

Après la Seconde guerre mondiale, alors qu'elle est devenue la Marine française, la Société marche en fanfare, son contingent atteignant la cinquantaine de participants. Pourtant, au fil du temps, son effectif se réduit, ce qui l'oblige d'abord à renoncer à son corps de musique en 1970 avant de cesser toute activité après la Madeleine de 1974.

Son drapeau est alors déposé à la chapelle de Heigne.



La Marine française. (Collection J.-P. Stau-  
mont).

M. et Mme Delannoit, tenanciers du local de la Marine française lors de sa dissolution, ont toutefois conservé la mascotte. En septembre 1982, leur fille, Corinne, leur fait part de son envie de relancer la Société, qui dispose donc d'un premier élément pour reconstituer les uniformes. Mais ce n'est pas suffisant.

Le Comité se compose, à cette époque, de Marc Labarre, président, Raymond Fe-

ron, secrétaire, Eric Labarre, trésorier et Corinne Delannoit, major. Par l'intermédiaire du Ministère des Armées à Paris, ils entrent alors en contact avec le service chargé de l'approvisionnement des marins à Toulon qui leur fournit une documentation fouillée détaillant les types d'uniformes, les insignes de fonction et les grades militaires. La Société s'approvisionne aujourd'hui à Brest, auprès du fournisseur officiel des unités de la Marine française basées en Normandie et en Bretagne.

Les fondateurs optent alors pour la tenue tropicale portée par la Marine française naviguant au Sud de l'Équateur, pendant la Seconde guerre mondiale. Notons au passage que ce type d'uniforme est toujours en service.



La Marine française. (Collection J.-P. Stau-  
mont).

dessiné sur le modèle déposé au Musée de la Marine de Brest. Il présente dans chaque coin une ancre enserrée dans une double couronne de chêne et de laurier. Les inscriptions apposées sont, d'un côté, «La Marine française - 1938-1939 - Jumet», de l'autre côté, la devise «Honneur, Patrie, Valeur, et Discipline».

Les marins portent la tenue entièrement blanche et les officiers sont vêtus du costume croisé bleu marine et du pantalon blanc. L'escorte du drapeau est formée de cinq fusiliers-marins armés du Mas 36, arme réglementaire de l'armée française, en 1939.

Jusqu'en 1991, le groupe marche avec un simple drapeau tricolore portant l'inscription «Marine française 1938-1939». Depuis 1992, la Société défile derrière un drapeau

La Marine française, forte d'une quarantaine de marcheurs dont sept officiers et 21 musiciens, est dirigée par Marc Labarre, président, Bernard Bayot, vice-président, Corinne Delannoit, secrétaire, Claude Hughes, trésorier, et Claude Labarre, commandant.

Son souci d'authenticité est à l'origine de méprises. Il faut savoir que la Société défile souvent en France, à l'occasion de réjouissances populaires. Elle y recueille souvent

un franc succès, cultivant, ça et là, un brin d'ambiguïté. Il est, en effet, tellement flatteur, pour une Société de Madeleine, d'être confondue avec l'unité qu'elle représente. C'est ainsi que l'autre jour, défilant dans une ville de la grande banlieue parisienne, le président se fait interpeller par un badaud visiblement aux anges de voir des marins. « Vous v'nez d'où, les gars ? » et le président de répondre, avec un zeste d'accent « national » : « Tu n'vois donc pas qu'on vient de Brest ? C'est écrit sur le drapeau ! ». Notre badaud est alors au paradis : ancien de la marine, il avait fait son service militaire dans cette même base ! Il suivra la Société pendant plusieurs centaines de mètres, interpellant la foule, leur montrant le drapeau et lui criant : « Ils viennent de Brest... ! »

## La Marine anglaise

La Marine anglaise voit le jour en août 1945 à l'initiative de Vital Joncret, désireux de rappeler, dans la Marche, le souvenir des militaires britanniques ayant libéré notre territoire un an plus tôt.

Lors de sa première sortie en 1946, la Société compte 29 marcheurs et 20 musiciens. La fanfare sera recrutée dans nos Ardennes, à Libin et Tellin. Son local se situe alors Au Royal à Jumet-Gohyssart.

En 1950, Joseph Biernaux, Jean Coyette, conseiller d'État, et le docteur Pircard patronnent la Société dont le Comité se compose de Fernand Chomis, président, Nestor Gouverneur, vice-président, Franz De Coster, secrétaire, Roger Soetaers, trésorier et amiral, Fernand Lacour et Raymond Warlus, commandants.

La Marine anglaise connaît une croissance très rapide, doublant son effectif, en 1947. Elle dispose en outre de ses propres uniformes mis gratuitement à la disposition des nouveaux membres. Elle atteindra son apogée en 1949, avec 61 membres et 60 musiciens, ce qui en fait la Société la plus nombreuse, après les Matelots.

La Marine anglaise apparaît dans les ordres de marche jusqu'à la Madeleine de 1958, au terme de laquelle la Société se dissout par manque d'effectifs.

Il faudra attendre vingt ans avant que la Marine anglaise se reforme. En octobre 1978, René Lejeune, ancien secrétaire des Lanciers de la Quairelle et Alexandre Ricart, porte-drapeau des Coloniaux, rebâtissent la Société dont le local s'établit au Café du Sarrasin situé près de l'entrée de l'ancien puits Saint-Louis à Heigne. Et, lors de sa première sortie en 1979, elle présente un effectif de douze hommes : Alexandre Ricart, président, René Lejeune, commandant, Marcel Desy (ancien *piou-piou*) et Alain Lejeune (issu des Matelots). La jeune Société prend place devant la Garde Royale anglaise avec laquelle elle marchera jusqu'en 1984 avant de se doter de sa propre fanfare.

En 1980, René Lejeune devient président de la Société et, jusqu'en 1984, il cumulera cette fonction avec celle de commandant, fonction qu'il cède alors à Patrick Suray. Le Comité se complète d'Yves Mercier, trésorier et capitaine.

Les uniformes sont coupés sur le modèle de la Société aînée, qui est la tenue des ma-



La Marine anglaise. (Photo et collection P. Bockstaël).

rins britanniques durant la Seconde guerre mondiale.

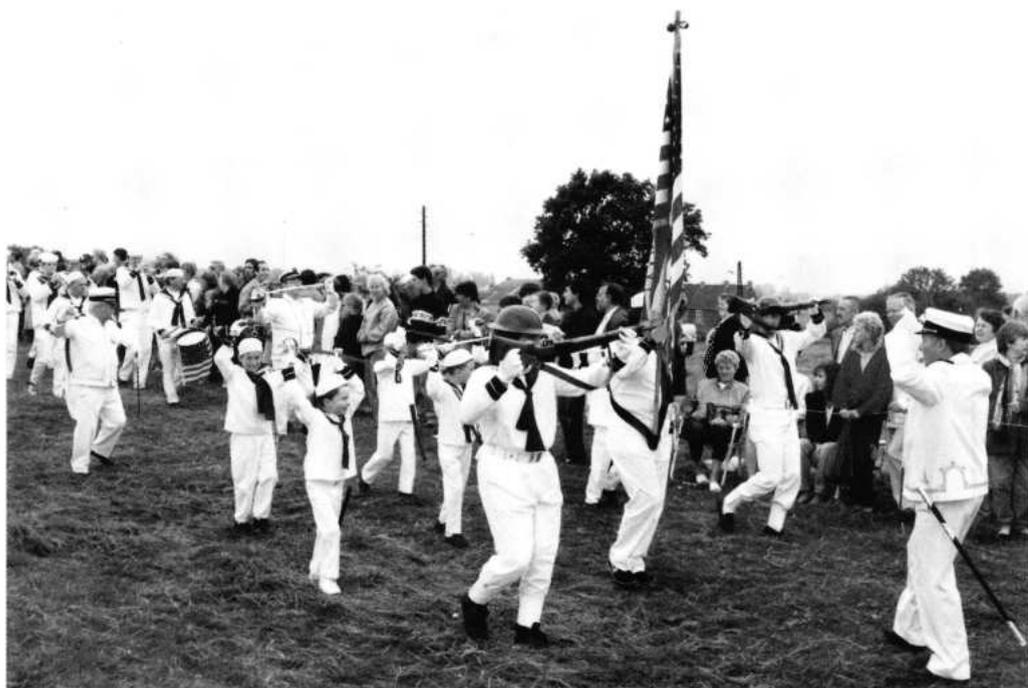
Le drapeau de la Marine anglaise est la réplique exacte de l'enseigne blanche arborée par les bâtiments de la Royal Navy pendant les deux guerres mondiales. Sur fond blanc, il porte la croix de Saint-Georges rouge, l'Union Jack dans le coin supérieur gauche et l'inscription : «La Marine anglaise - 1979 - Jumet».

Depuis sa renaissance, la Société réserve une place privilégiée aux jeunes marcheurs. C'est ainsi que son effectif actuel est de 28 adultes et 17 enfants. Depuis 1992, ces jeunes recrues défilent avec leur propre emblème portant l'inscription *The Young Sailors - 1992 - Jumet*, drapeau qui leur fut remis par leurs aînés.

La Marine anglaise tient à l'intégration de sa fanfare au sein de la Société. Et ses musiciens, sous la baguette de Gérard Ladrille, le lui rendent bien, son clarinetteste, Francis Guyaux, ayant même composé une marche intitulée *Sur le bord de la Tamise* dont voici le refrain :

Sur le bord de la Tamise,  
La Marine anglaise  
Était en bras de chemise  
Et elle chantait à l'aise.  
Vive la Madeleine, nom de dieu, qu'elle  
est belle  
Vive la Madeleine et sa Marine anglaise  
Vive la Madeleine, nom de dieu, qu'elle  
est belle  
Vive la Madeleine et ses marins anglais.

La Société sort en chapeau melon le dimanche de Pentecôte, coutume qu'elle a sans doute hérité des Lanciers de la Quai-relle. Notons enfin que dès son entrée dans le groupe, chaque marin se voit gratifier d'une « marraine de guerre ».



U.S. Navy 1917-1918. (Photo et collection Ph. Bockstaël).

### U.S. Navy 1917-1918

En 1971, une dissidence au sein des Marins américains donne naissance à une nouvelle Société qui choisit également un uniforme inspiré par celui de l'U.S. Navy. Le Comité de la fondation est formé par Louis Brasseur, président, Edmond Delchambre, secrétaire, André Remy, trésorier, Omer Parmentier, porte-drapeau et vérificateur aux comptes. Ils sont rejoints quelques temps plus tard par Christian Delchambre,

vice-président, Marcel Remy, commandant, René Brasseur, Marc et Serge Delchambre, tous issus des Marins américains. La Société établit ses premiers quartiers dans le hameau de la Bassée à Roux et participe à la Marche dès 1972.

Louis Brasseur restera à la tête de la Société jusqu'en 1987, année au cours de laquelle le Comité est renouvelé : Daniel Hulin devient alors Président; il cédera la fonction à son frère Claude en 1991.

À l'heure actuelle, André Remy, vice-président, reste le seul fondateur encore en activité. Il compte plus de 45 années de participation à la Marche.

Les uniformes sont réalisés sur la base de documents fournis par l'Ambassade des

États-Unis à Bruxelles. L'U.S. Navy défile dans la tenue de parade de la marine de guerre des États-Unis en 1917.

La principale caractéristique permettant, même à distance, de distinguer les matelots des officiers, est la couleur blanc cassé des vestes de ces derniers.

Le drapeau de la Société, du modèle américain, porte l'inscription «U.S. Navy 1917-1918 - Roux».

Si la Société, qui compte aujourd'hui une cinquantaine de membres, musique comprise, est installée depuis plusieurs années à Jumet-Gohyssart, elle n'en conserve pas moins ses racines à Roux. Et c'est à ce titre qu'elle fleurit le monument aux Morts lors du passage de la Marche et qu'elle tient ses activités dans cette localité, le mardi de la Madeleine.

## Voilà Jumet qui passe La Procession

**J**usqu'ici, nous avons vu que les Sociétés de la Madeleine non seulement tirent leurs origines des événements de l'histoire mondiale et locale, mais aussi revêtent systématiquement un costume « guerrier » plus ou moins correct, selon la volonté des dirigeants.

Avec ce chapitre, nous irons à la rencontre de la base de la Madeleine, c'est-à-dire la Procession et nous découvrirons un autre aspect typiquement jumétois, les Sociétés « civiles » : « Bleus » et « Jockeys ».

Phénomène que nous ne retrouvons nulle part ailleurs, l'existence de ces types de marcheurs remonte à des temps révolus, généralement la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les cavaliers civils ou les pièces d'habillement typiques de nos régions, comme le sarrau, nous mettent en présence d'une authentique expression populaire du marcheur. Et celui-ci nous conforte dans l'idée du service d'escorte d'honneur faite aux reliques et autres images pieuses, écartant du même coup l'idée trop simpliste de la protection armée des processions.

### Le Cortège religieux et les pèlerins

Les marches militaires sont donc un phénomène qui ne se rencontre essentiellement que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans quelques rares bourgades des alentours, dont Jumet.

Les origines de ces marches se perdent le plus souvent dans la nuit des temps, mêlant ça et là des survivances de rites païens, visitant d'antiques lieux christianisés dès l'arrivée des premiers évangélistes dans nos contrées.

Mêlant le réel, le merveilleux, le surnaturel, ces marches n'auraient toutefois jamais vu le jour sans l'existence d'une procession dont le service d'honneur, généralement postérieur de plusieurs siècles, sera rendu par des marcheurs revêtus de tenues plus ou moins militaires selon les endroits.

Il en est ainsi de la procession de la Madeleine que la tradition fait remonter à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, lors d'une de ces terribles épidémies de peste qui endeuilleront nos régions. La présence de « groupes militaires », par contre, ne remonte pas au-delà de 150 ans environ, tout au moins dans leur forme actuelle.

Dans les « Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne » de 1950, Jules Roland signale l'existence, très tôt, d'escortes armées : « Les premières escortes militaires, qui figurèrent dans les cérémonies publiques pour en rehausser l'éclat, apparurent au Moyen-Âge, au moment où furent créées ces compagnies spéciales et permanentes d'archers et d'arbalétriers que l'on appelle



La relique de sainte Marie-Madeleine, les statues de saint Roch et de sainte Marie-Madeleine. (Photo et collection J.-J. Rousseau).

censées : Namur (avril 1266), Mons (1313), Ath (1325), Visé (1599).

On le voit donc, le phénomène des «marches militaires» est fort ancien, l'élément militaire n'étant finalement que juxtaposé à l'élément religieux qui reste (ou devrait rester) le plus important.

«serments» Il ajoute qu'une de leurs fonctions consistait «à rendre les honneurs dans toutes les circonstances solennelles de la vie communautaire, soit lors d'une cérémonie civile comme la Joyeuse Entrée du Prince, soit lors d'une cérémonie religieuse comme la procession de la dédicace de l'église paroissiale. L'usage se généralisa dès le XIII<sup>e</sup> siècle, tant il paraissait naturel de confier une mission d'honneur et de parade à un organisme qui serait le premier sur la brèche, en cas de nécessité. Du reste, de nos jours encore, et partout, dans les villes de garnison, un détachement d'honneur rehausse l'éclat des cérémonies publiques.» Suivent ensuite quelques exemples de localités et des plus anciennes dates re-

Nous avons évoqué, à plusieurs endroits, certaines des caractéristiques de la Madeleine qui la distinguent des autres marches. En voici une autre, qui a trait à l'ordonnement du cortège : dans les Marches militaires d'Entre-Sambre-et-Meuse, la partie religieuse se trouve le plus souvent à la fin du cortège, derrière les compagnies militaires. À Jumet, elle occupe la situation exactement inverse, devant l'ensemble de la Marche.

Un autre fait remarquable est la mention de cette partie du cortège dans les programmes et autres ordres de marche. En effet, la distinction est faite entre Cortège religieux et Pèlerins. Le premier est escorté,



Les Pèlerins. (Photo et collection P. Bockstael).

à l'heure actuelle, par un groupe d'archers, dont nous parlerons plus loin.

À noter que, jusqu'en 1920, on signale la présence, en fin de cortège, d'un second groupe de Pèlerins. Après cette date et jusque dans les années qui suivirent la Seconde guerre mondiale, on y rencontrera de nombreuses charrettes décorées.

Les Jumétois les plus âgés se rappellent que, jadis, bon nombre de gens effectuaient le parcours de la Marche pendant la nuit, rentrant à Heigne pour assister à la messe célébrée à 4 heures du matin. À la suite de cette messe, dite « des Pèlerins », la procession quittait la chapelle de Heigne pour ga-

gner la place Francq d'où elle s'ébranlait. Après plusieurs haltes dans les sanctuaires attachés à la tradition (voir première partie), le Tour revenait à son point de départ où les Pèlerins participaient à une dernière célébration.

À l'heure actuelle, subsistent la Messe des Pèlerins, célébrée à 4 heures, et le départ du Tour à 5 heures. Au retour, la célébration est remplacée par un instant de recueillement devant les reliques et statues.

Sont portées tout au long du parcours, la statue et la relique de sainte Marie-Madeleine, les statues de Notre-Dame de Heigne et de saint Roch. Jusque dans le milieu des années soixante, la statue de sainte Barbe était portée par des mineurs. Heigne possédait en effet à cette époque deux puits d'extraction : Saint-Louis et Saint-Quentin.

Des reposoirs accueillent les statues aux différentes haltes; on y propose un temps

de réflexion ou de prière ou on y dépose une offrande. Par le passé, des fleurs jonchaient la route dans la montée de Grands Sarts à Viesville et les habitants du village pavoisaient ainsi sur le passage de la procession. Il est de tradition, chez les marcheurs, lors de la rentrée à Heigne, de déposer, au pied de l'autel de sainte Marie-Madeleine, le bouquet de fleurs reçu en cours de route.

Depuis une vingtaine d'années, le nombre des Pèlerins a augmenté régulièrement jusqu'à compter actuellement plus de cinq cents participants. Ce groupe n'est bien sûr pas soumis aux statuts de la Marche comme les Sociétés militaires.

Depuis toujours, l'organisation de la procession est du ressort du vicaire de Heigne assisté aujourd'hui d'animateurs qui proposent aux Pèlerins un thème de réflexion tout au long de la Marche.

Précisons enfin que, depuis 1970, le vicaire est commandant des Pèlerins et, à ce titre, intégré à l'État-Major de la Marche.

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans reproduire les textes d'une prière et d'un chant typiques de la Procession, mais qui ne sont plus guère en usage à l'heure actuelle.

#### *Prière et Chant à Ste Marie-Madeleine*

chapelle de Heigne à Jumet

Seigneur Jésus, faites, nous vous en supplions, que par les suffrages de Sainte Marie-Madeleine dont les prières ont obtenu de vous la résurrection de son frère

Lazare, nous arrivions nous aussi par l'imitation de sa pénitence et de ses vertus surtout la charité envers Vous, à progresser dans la vie chrétienne et à sanctifier nos

âmes pour l'éternité.

Ainsi soit-il.

I.

Chantez chrétiens, l'illustre Madeleine  
Chantez Jésus, chantez le divin Coeur,  
Il a parlé, sa grâce est souveraine  
Et son amour est l'immortel vainqueur.

II.

À ses genoux, nous voyons Madeleine  
Verser des pleurs sur les pieds de Jésus  
Et le parfum dont son âme était pleine  
Ô don divin, fait germer la vertu.

III.

Pour expier les fautes de sa vie,  
Quittant le monde, elle fuit au désert;  
D'amour divin, son âme étant remplie  
Elle s'unit aux célestes concerts.

IV.

Protégez nous du haut de votre trône  
Nous vous prions au pied de cet autel  
Nous voulons tous, notre sainte patronne  
Vous imiter et conquérir le Ciel.

Refrain :

Montez louanges, des coeurs pieux  
Avec les anges, Madeleine est aux cieux  
Avec les anges, Madeleine est aux cieux.

#### **Les Archers de Heigne**

Jusqu'en 1972, la Procession de la Madeleine sera accompagnée « d'hommes en armes » de types divers : arbalétriers, halbardiers. Quelques vieilles photos nous montrent plusieurs costumes différents, oscillant entre Moyen-Âge et Renaissance. Ils ne forment toutefois pas une Société. Il s'agit, pour l'essentiel, de jeunes du quar-



Les Matelots avec leur bannière de fanfare.  
(Collection J.-P. Staumont).

tier, dont le recrutement et l'habillement sont à charge de la paroisse. L'organisation en est donc tout logiquement confiée au vicaire de Heigne.

Au lendemain de la Madeleine de 1972, deux de ces jeunes, Christian Bayot et Luc Magdonel, tous deux membres de cette «milice», décident de lui donner un caractère plus officiel.

Les Archers de Heigne sont donc fondés, les fondateurs optant résolument pour le Moyen-Âge. Ils se distinguent en cela des autres Sociétés de la Marche dont les sources d'inspiration ne remontent pas au-delà de la Révolution française.

Ce choix est justifié par l'existence, aux Archives de l'État à Mons, d'un manuscrit intitulé *Recueil des archives de Lobbes* contenant les statuts, datant de 1450, des «Archers de la Confrérie de Notre-Dame de Heigne». Cela ne prouve cependant pas un quelconque rapport avec la procession. Mais on peut sans doute rapprocher ce texte



Les moines avec la statue de Notre-Dame de Heigne. (Collection J.-P. Staumont).

de celui de Jules Roland cité plus haut et considérer que les Archers de Heigne reprennent ainsi le rôle des anciennes milices ou serments en fournissant une escorte au cortège religieux. Actuellement, ils vont plus loin dans ce rôle puisqu'ils portent la relique de sainte Marie-Madeleine. Ils prennent place entre le cortège religieux et les Pèlerins.

Leur mission se complète d'une garde d'honneur formée le lundi de la Madeleine, devant l'autel dressé sur la place du Prieuré pour la messe militaire et l'offrande des Sociétés.

Le Comité de la fondation se compose de Pol Lermينياux, président (qui ne sera jamais marcheur), Christian Bayot, vice-président et commandant, Luc Magdonel, trésorier, Marie-Françoise Magdonel, secrétaire.

La Société installe son local chez les parents de Christian Bayot, sacristains de la chapelle de Heigne. Pour la confection de leurs costumes et de leur bannière, Robert Arcq, coauteur du présent ouvrage, leur fournira des indications qu'ils compléteront par une visite au Musée de l'Armée à Bruxelles. Les tuniques, les cottes de mailles, les écussons, les casques et les armes seront l'œuvre de la famille Bayot qui unit ses efforts afin d'équiper la jeune Société.

Christian Bayot remplacera Pol Lermينياux à la présidence de la Société en 1984, cédant alors les fonctions de commandant successivement à Laurent Romain, Pascal

Laenen, Rudy Bouche et Claudio Tonucci qui est également vice-président. Robert Vandecaveye assure le rôle de maître d'armes.

À partir de 1979, les Archers de Heigne seront repris dans les ordres de marche en tant que Société de Madeleine distincte du cortège religieux.

Les insignes et blasons tant portés sur les tuniques qu'arborés sur la flamme de la Société sont riches de signification. Il importe donc de fixer quelques notions d'histoire jumétoise.

En 888, Jumet devient possession liégeoise, donc soumise plus tard à la souveraineté du prince-évêque qui délègue son autorité à l'abbé de Lobbes. En 1201, ce dernier confère l'avouerie de Jumet au comte de Hainaut. Lorsqu'en 1428, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, annexe le comté de Hainaut, il se prétend alors avoué de Jumet. Les terres de notre localité sises aux confins de plusieurs juridictions seront ainsi contestées jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On retrouve tous ces éléments dans l'héraldique de la Société. Le blason porté sur la tunique est, assez logiquement, celui de l'abbaye Saint-Pierre de Lobbes : deux clés d'or croisées sur champ d'azur.

Le drapeau de forme triangulaire rappelle fidèlement les éléments historiques énoncés ci-dessus. L'emblème comprend en effet plusieurs parties : le perron liégeois, les clés de l'abbaye de Lobbes, le blason du Hainaut et l'écu de Bourgogne.

Depuis la fondation, l'uniforme des Archers a quelque peu évolué notamment par la suppression des casques et la couleur des

tuniques aujourd'hui rouges et vertes. Depuis 1987, la Société reprend dans ses rangs moines et religieuses en habit de bure. De temps à autre, les Archers de Heigne marcheront accompagnés de fifres et tambours ou de trompettes thébaines, selon les circonstances.

Outre la flamme décrite plus avant, ils escortent d'abord la bannière du 550<sup>e</sup> anniversaire de la Marche, datant de 1930, et, depuis 1980, celui du 600<sup>e</sup> anniversaire. Le précédent emblème est déposé dans les archives de la chapelle de Heigne.

## Les Jockeys

### Les Jockeys de Roux

Avec les Jockeys de Roux, nous entrons de plain-pied dans l'archéologie de la Madeleine, tout au moins, dans la préhistoire de la Marche actuelle.

En effet, bien des hypothèses ont été émises quant à la date de fondation de cette Société. La plupart des textes anciens font état de l'année 1816 alors que les précédentes générations de Jockeys avancent la date de 1776. Cette dernière sera d'ailleurs prise en considération lorsqu'en 1977, l'État-Major décernera à la Société une médaille spéciale pour deux cents ans de participation à la Marche. Ce même critère sera repris trois ans plus tard lors de l'attribution des médailles numérotées du 600<sup>e</sup> anniversaire par le Comité des Fêtes.

Les Jockeys de Roux fêteront eux-mêmes leurs deux siècles d'existence à Roux en septembre 1976 lors d'un office



Médaille frappée en 1890 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire des Jockeys de Roux. (Photo Ph. Bockstael, collection L. Cleempoel).

religieux célébré en l'église de l'Assomption et d'une réception à la maison communale en présence des autorités et des Sociétés locales de la Marche.

Il existe pourtant une médaille qui précise l'année de la fondation : celle de la Madeleine de 1890, frappée à l'effigie du roi Léopold II, et qui porte sur son revers l'inscription : « Fêtes de la Madeleine 1890 - 25<sup>e</sup> anniversaire - Les Jockeys de Roux - 1865-1890 ». Les Jockeys de Roux auraient donc été fondés en 1865, soit près d'un siècle après la date que leur attribue la tradition orale.

On pourrait dès lors se contenter de ces éléments et clore là le chapitre. Pourtant, nombre de *Madeleineux* pressentent qu'une recherche approfondie sur ce sujet ferait rencontrer le passé de la Marche. Alors, pourquoi ne pas se lancer dans quelques fouilles ?

Il est à peu près certain que les marches militaires telles que nous les connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire en tant que processions accompagnées de troupes en armes, ne remontent généralement pas au-delà de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui ne signifie pas que rien n'existait auparavant.

Les annonces faites en chaire de vérité à la chapelle de Heigne, le 14 juillet 1833, nous apprennent que « Dimanche prochain, on fera la procession de la Madeleine. La première messe se dira à 4 heures et la grand-messe après la procession ». Il n'est donc nullement question d'une Marche. Cet élément nous permet d'esquisser une explication plausible à l'ancienneté présumée des Jockeys de Roux.

De tous temps, les processions ont été accompagnées de cavaliers ; il en sera certainement de même à Jumet. Si on se base sur la médaille de 1890 évoquée ci-dessus, on peut en déduire que c'est seulement en 1865 que ces cavaliers se dissocieront quelque peu de l'élément religieux, rejoignant la partie « militaire » de la Marche. Les Jockeys de Roux seraient donc les héritiers de ces cavaliers qui, jadis, faisaient partie intégrante de la procession.

Cette hypothèse tend à se confirmer à la lecture d'un article publié dans le *Journal de Charleroi* du 18 juillet 1852 annonçant les Fêtes de la Madeleine. En effet, la liste des Sociétés participant à la Marche ne



Les Jockeys de Roux. (Collection J.-P. Staumont).

mentionne nulle part la présence des Jockeys de Roux.

Malgré une origine assez confuse, les Jockeys de Roux n'en sont pas moins aujourd'hui parmi les trois plus anciennes Sociétés de la Madeleine, avec les Vieux Mamelouks et les Bourgeois de la Jeunesse.

Les Jockeys de Roux sont en tête de la Marche depuis plus d'un siècle. Nul ne peut affirmer si c'est déjà le cas en 1865. Le plus ancien ordre de marche connu à ce jour et dressé « d'après une des dernières affiches » est paru dans *l'Éducation Populaire* du 5

août 1886. Il signale que les Jockeys de Roux ouvrent la Marche de la Madeleine.

Cette première place confère aux Jockeys de Roux un rôle extrêmement important tout au long du parcours. Les statuts de la Marche précisent même que : « Une sonnerie de trompette exécutée à 6 h 50, place de Courcelles, par les Jockeys de Roux annoncera le rassemblement en vue du départ à 7 h 10. Messieurs les commandants de compagnie sont priés d'en tenir bonne note. Une seconde sonnerie de trompette annoncera le départ de Viesville à 8 h 45. »

Les Jockeys de Roux escortent la procession, dès sa sortie de la chapelle de Heigne, le dimanche de la Marche à 4 h 45, alors que toutes les Sociétés prennent le départ de la place Francq. Ils forment aussi la haie

d'honneur lors de l'entrée du cortège religieux à l'église de Viesville et à la fin de la Marche, à la chapelle de Heigne.

Enfin, le lundi de la Madeleine, les Jockeys de Roux escortent le général et son État-Major jusqu'à la messe militaire au cours de laquelle ils exécutent la sonnerie *Aux Champs* lors de l'élévation.

Les archives de la Société, qui remontent à 1922, signalent, cette année-là, la présence de 40 cavaliers. On y retrouve aussi tous ceux qui dirigeront les Jockeys de Roux depuis cette date. Ainsi, les présidents seront, dans l'ordre, François Bruyère, Florent Belot, Émile Wautelet, Marcel Hirsoux, Auguste Libotte et Arthur Delescolle.

Auguste Libotte, entré dans la Société en 1925, sera honoré pour cinquante années de participation à la Marche. Il sera aussi pendant de nombreuses années, le porte-drapeau du Tour Saint-Jean à Gosselies.

Bien que la Société ait le statut de « civile » par opposition aux groupements militaires qui accompagnent la procession, les Jockeys de Roux n'en sont pas moins placés sous les ordres d'un commandant. La fonction sera assurée au fil du temps par Émile Evrard à qui succèdent son fils Odon, Raymond Philippe, Léon Panier, Virgile Bousman et Raymond Batardy.

En 1950, le Comité de la Société se compose d'Émile Wautelet, président, Raymond Philippe, commandant, Bénédicte Pourbaix, porte-drapeau, Florentin Wéry, chef-trompette depuis 1926, Armand Jacques, secrétaire et René Seutin, Trésorier. Ce dernier, entré dans les Jockeys de Roux peu après 1930, après avoir fait partie des Voltigeurs français de Wilbeauroux, rece-

vra la médaille spéciale pour soixante années de « Tour » en 1991.

Aujourd'hui, les Jockeys de Roux comptent une dizaine de cavaliers placés sous la direction de Daniel Pietquin, président et Jean-Pierre Delescolle, commandant.

Leur tenue s'est uniformisée au cours des années. Autrefois, les officiers portaient la vareuse boutonnée et le képi où étaient apposés les grades militaires. Aujourd'hui, tous portent la casaque rouge avec le collet fermé où se portent les insignes de grade; la bombe d'écuyer a remplacé la casquette de velours noir ou le képi, de même les bottes d'équitation ont supplanté les guêtres et les chaussures noires. Finalement, l'élément le plus traditionnel de la tenue reste l'écharpe bleue nouée à la ceinture.

Tenant compte de la tradition orale, les Jockeys de Roux célèbrent en 1991 leur 175<sup>e</sup> anniversaire. Les manifestations qui consacrent ce jubilé sont organisées par les Fervents Amis de la Madeleine de Roux et patronnés par l'Administration communale de la localité. Le drapeau peint pour la circonstance présente un jockey sur fond tricolore belge et l'inscription « Les Jockeys de Roux - 1776-1991 ».

En 1968, lorsque la Société accède au titre de Société Royale, ce drapeau est remplacé par un fanion qui sera, à son tour, déposé à la chapelle de Heigne en 1984 lors de la bénédiction de l'emblème actuel. Sur fond bleu et rouge, il porte l'inscription « Société Royale - Jockeys de Roux - 1776-1984 ».

Ajoutons que les Jockeys de Roux participeront jusqu'en 1980 au Tour Saint-Jean à Gosselies. Il semble bien qu'il s'agissait là d'une vieille coutume puisque les

archives de la Société mentionnent déjà leur participation en 1925.

Enfin, si, depuis toujours, l'appellation officielle du groupe est «Les Jockeys de Roux», la tradition populaire les désigne souvent sous le vocable des «Jockeys rouges» par opposition aux Verts Jockeys fermant la Marche.

### Les Verts Jockeys

Les Verts Jockeys apparaissent pour la première fois dans les ordres de marche de la Madeleine en 1923. Pourtant, leur fondation remonte à 1919. Ces quatre années séparant la création de la Société de sa première participation à la Marche s'expliquent simplement par le manque de fonds. Pour participer à la Marche de la Madeleine, une Société doit obligatoirement avoir un emblème. Celui des Verts Jockeys ne sera réalisé qu'après la Madeleine de 1922. Les plus anciens membres affirment cependant avoir marché en civil à partir de la fondation.

Les Verts Jockeys voient le jour au café Monnoyer sis sur la place de la Coupe. Le quartier de la Coupe est situé sur la route qui va de Gohyssart à la Mallavée; quant au café Monnoyer, il se trouvait dans l'actuelle librairie de la Coupe. Ce même établissement avait déjà accueilli les Matelots lorsque ceux-ci quittèrent le Spinoy en 1905. Peu avant la Seconde guerre mondiale, les Jockeys viendront s'établir à la Quairelle, quartier qu'ils n'ont plus quitté depuis.

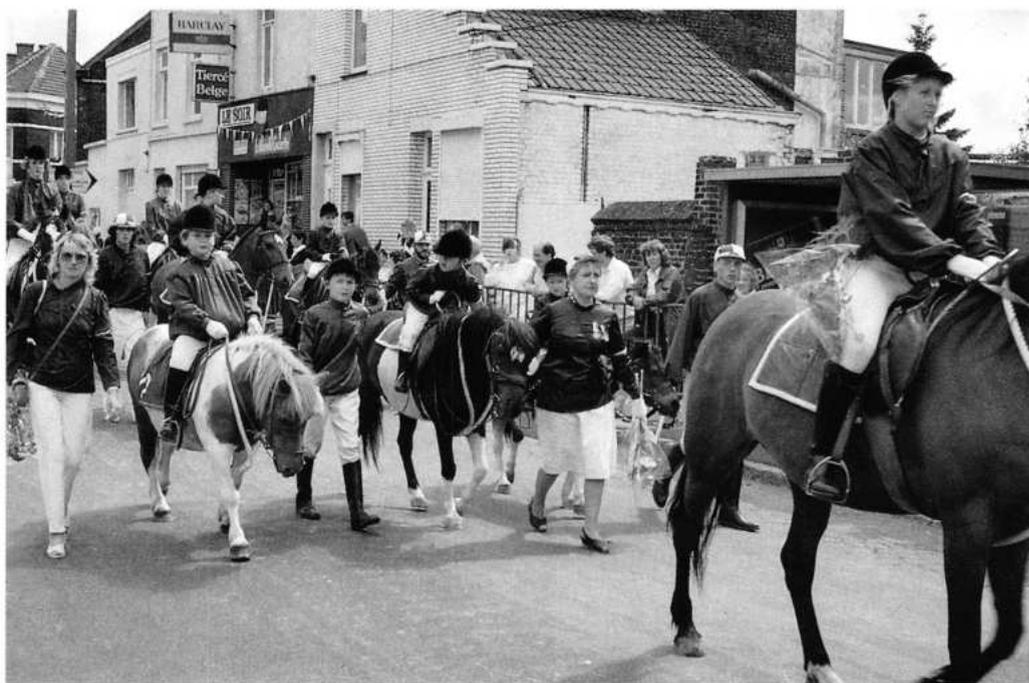
Les premiers Verts Jockeys sont Paul Bauce, Alfred Denuit - dit *Alfred à l'djamb-*

*'di bos*, Jules Jumet, Joseph et Romain Lechien, Jean Scaut et Émile Lannoy, le premier président. En 1924, Joseph Dessambre entre à son tour dans la Société. À partir de ce moment, les familles Scaut et Dessambre formeront l'ossature des Verts Jockeys, plusieurs générations de chacune des deux familles se succédant en effet à la tête de la Société depuis 70 ans.

Jean Scaut est élu président en 1936. Il occupera cette fonction jusqu'au milieu des années cinquante. Son fils, prénommé également Jean, entre dans la Société en 1922 à l'âge de six mois, il y restera jusqu'en 1952; il est aujourd'hui membre de l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine. Son gendre, Émile Frère, entré en 1934, remplacera Joseph Dessambre à la présidence de la Société, il recevra la médaille de 50 années de participation à la Marche en 1985. Son arrière-petit-fils, Jacques Frère, est membre de la Société depuis plus de 30 ans.

Joseph Dessambre accédera à la présidence au départ de Jean Scaut, cumulant alors les fonctions de président et de commandant des Verts Jockeys. Il sera fêté pour 50 ans de Tour en 1971. Lors de son décès en 1977, sa fille Yvette reprend la direction de la Société aux côtés d'Émile Frère, élu président qui décède en 1988. Yvette devient alors présidente des Verts Jockeys et, à ce titre, la seule dame autorisée à siéger au sein de l'Assemblée des Chefs. Elle compte plus de 40 années de présence dans la Société. Son mari, Alain Kinkin, est commandant depuis le décès de son beau-père et leur fille Isabelle est porte-drapeau des Jeunes Verts Jockeys.

L'influence de ces deux familles sur les Verts Jockeys sera telle que pendant de lon-



Les Verts Jockeys, sous la conduite de leur présidente Yvette Dessambre. (Collection J.-P. Staumont).

faire d'hommes», le couple Kinkin-Dessambre enrôle adolescents et adolescentes férus d'équitation. Cette décision a pour conséquence de porter l'effectif à une vingtaine de cavaliers sans compter les accompagnants. Les statuts limiteront à 21 le nombre de cavaliers à partir de 1985.

C'est également en 1978 que les Verts Jockeys vont connaître la seule réforme vestimentaire de leur histoire; ils abandonnent le pantalon bouffant serré dans des gûêtres noires au profit du pantalon et des bottes d'équitation.

Notons aussi que, bien que civile, la Société dispose d'un cadre d'officiers dont les grades se portent au collet de la casaque à l'instar des Jockeys de Roux.

En 1972, soit 50 ans après la confection de leur fanion, les Verts Jockeys accèdent au titre de Société Royale.

Au vu des moments difficiles que dut traverser la Société pour pouvoir participer à la Marche, on comprend toute la valeur sentimentale que représente le fanion de la

gues années, elle constituera un handicap pour le recrutement de membres «extérieurs». Cet inconvénient joint aux aléas de la vie aura parfois raison de la participation des Jockeys à la Marche. La Société sera absente des Tours de 1955 et 1977, lors des décès de Mariette Scaut, épouse d'Émile Frère et du président Joseph Dessambre. Les Verts Jockeys ne sont également pas repris dans les ordres de marche de 1933 et 1957, probablement par manque d'effectifs.

À partir de 1978, la Société prend un nouvel essor. Rompant avec la tradition qui veut que la Madeleine soit une «simple af-

fondation. Aussi, lorsque celui-ci sera remplacé en 1980, c'est avec les larmes aux yeux que les familles Frère et Dessambre déposeront le vieil emblème dans les archives de la chapelle de Heigne.

Le fanion actuel porte sur fond vert une casquette verte et blanche, un étrier, un fer à cheval et une cravache posée en sautoir avec l'inscription «Les Verts Jockeys - Jumet-Coupe - Société Royale 1922-1980.»

Ajoutons que, depuis 1937, la Société sort avec un second fanion. Du même modèle que l'emblème officiel, il porte l'inscription «Les Jeunes Verts Jockeys - Jumet-Coupe - 1937-1989.»

L'histoire des Verts Jockeys ne s'arrête pas là. Autrefois, après la remise des médailles du lundi, le président Jean Scout offrait le repas du soir fait de *vitoulets*.

Une coutume se perpétue, lorsque la Société rentre au local, le café «Le Rallye» sur la place de la Quairelle, le mardi soir de la Madeleine : l'accordéoniste joue la *Danse des Morts* au cours de laquelle tous les Jockeys ont l'obligation de se coucher par terre.

Ne passez surtout pas au local en oubliant la tirelire tenue par la tenancière et qu'alimentent les membres de la Société et la clientèle pendant l'année. Une fois la Madeleine arrivée, l'encaisse est distribuée aux Jeunes Verts Jockeys pour la visite du champ de foire.

Mais la suprême récompense est la place impartie à la Société au sein de la Marche. En effet, depuis 1934, les Verts Jockeys ferment le défilé des Sociétés, tradition dont ils ne sont pas peu fiers et qu'ils défendent bec et ongles pendant longtemps encore.

## Jumet, les Bleus

À un Jumétois quelque peu au fait des traditions de la Madeleine, il est inutile de poser la question de savoir qui sont les «Bleus». Non, il ne s'agit pas de jeunes recrues, de marcheurs inexpérimentés, bien au contraire. Voyez plutôt.

L'histoire des Bleus commence en 1872 au salon Godée (aujourd'hui le café «La Renaissance») sur la place de Jumet-Gohyssart. Les Bleus de Gohyssart s'imposent très rapidement, tant par la qualité et l'importance du corps de musique que par le nombre de membres. Ceux-ci seront tellement nombreux qu'ils seront divisés en deux sous-groupes : les «Vieux» et les «Jeunes» et ce, à l'instar d'autres Sociétés de la Marche, telles que : les Artilleurs du Spinoy, les Arabes de Heigne, les Zouaves de la Quairelle, les Mousquetaires, les Marins français de Roux-Bassée, les Boërs. Ce type d'organisation subsistera jusqu'en 1931.

Bien que puissants et bien organisés, les Bleus de Gohyssart n'échapperont pas, en 1933, à une crise profonde qui entraînera la formation d'une seconde Société : les Vailants Bleus.

La Société poursuivra ses activités jusqu'en 1962, année au cours de laquelle elle disparaît, faute de membres.

Des *Madeleineux* de renom marqueront profondément la destinée des Bleus de Gohyssart. Ainsi, fin avril 1946, sur la place de la Quairelle, où la Société est installée depuis la scission de 1933, sont organisées des festivités en l'honneur de Sylvain Pigeolet et Roger Guillaume, président et vice-président de la Société depuis 25 ans.

L'année suivante, les Bleus de Gohyssart fêtent leur septante-cinquième anniversaire avec fastes, en présence des autres Sociétés de la Marche.

Depuis la fondation jusqu'en 1959, les Bleus de Gohyssart forment la première Société en musique de la Marche. Les archives de la chapelle de Heigne conservent une bannière de fanfare datant de 1908.

On a bien souvent tenté de trouver une origine militaire aux Sociétés de «Bleus» de la Madeleine, notamment en les rapprochant des soldats de la Révolution française de 1789. Pourtant, l'origine est probablement ailleurs et plus simple. Créés en 1872, en plein boom industriel, les Bleus, issus des milieux verriers, à l'instar de bien d'autres Sociétés, portent une blouse d'une coupe assez ample serrée à la ceinture. Ce vêtement est très froncé, au niveau des épaules, ce qui n'est pas sans rappeler les plis des sarraus «du dimanche» portés au siècle passé. Les Vieux Bleus, nous le verrons, ont d'ailleurs repris la couleur d'origine de la blouse, bleu foncé, bleu du sarrau de nos aïeux...

### **Les Vaillants Bleus de Jumet**

En 1933, une dissension au sein du Comité des Bleus de Gohyssart entraîne la scission pure et simple de la Société. Une partie du Comité et des membres quittent alors le local situé au café Arthur Strimelle (aujourd'hui rue de Dampremy n° 7) laissant la place aux dissidents qui forment alors «Les Vaillants Bleus».

Ce sera le nom désormais repris sur les ordres de marche. Pourtant, sa dénomination exacte est, dès l'origine, «Les Vaillants Bleus de Gohyssart», du nom du quartier où se trouve leur local, tenu par Mme Vve Adélie Strimelle. La fermeture de l'établissement, en 1964, provoque le déménagement vers le café «Le Kilo» sur la place de la Quairelle. À partir de cette année-là, la Société portera pour dénomination officielle : «Les Vaillants Bleus de Jumet».

Le règlement de la Société approuvé en Assemblée du 10 décembre 1933 fixe la date de fondation des Vaillants Bleus au 15 juillet 1933. Le Comité élu entretemps est formé de Joseph Deprez, président, entré dans les Bleus de Gohyssart en 1907, Florimond Navez et Jules Gilles, vice-présidents, Émile Strimelle, secrétaire, Jean-Baptiste Scheum, Trésorier, Léon Huberland, secrétaire-adjoint, Urbain Strimelle, Trésorier-adjoint, Jean Dekesmacker et Alfred Deval, vérificateurs.

Après la Seconde guerre mondiale, le groupe maintient un effectif de 45 marcheurs, musiciens compris, toujours sous la conduite de son président-fondateur Joseph Deprez. Le Comité se complétera en 1950 de Jules Gilles, vice-président, Alexandre Van Dorpe, secrétaire, et Gaston Tacquener, Trésorier.

Le 9 juillet 1961, Joseph Deprez cède ses fonctions présidentielles après 54 années passés sous les mêmes couleurs, d'abord dans les Bleus de Gohyssart, ensuite dans les Vaillants Bleus. Son successeur sera Marcel Marlier, membre de la Société depuis 1938 et vice-président depuis 1952. Marcel Marlier va conduire les Vaillants Bleus, pendant trente ans. Il connaîtra tous



Les Vaillants Bleus. (Photo et collection Ph. Bockstael).

les honneurs auxquels les *madeleineux* de longue date peuvent prétendre : en 1985, la Société le fête lors de la Remise des médailles pour ses 25 ans de présidence; en 1988, il se voit remettre la médaille pour 50 ans de participation à la Marche de la Madeleine. Son décès inopiné à la fin de 1990 placera son gendre, Franco Della-Rossa, à la tête des Vaillants Bleus qui ne connaissent donc que trois présidents en soixante ans d'existence.

D'autres membres de la Société sont aussi à mettre à l'honneur pour leur ancienne-

té; d'une part, Franz Bouvrat, Jean Laitem et Clément Montigny avec plus de 50 Tours; d'autre part, Émile Marlier, Jean Gillet, Octave et Jean-Claude Hiroux comptent plus de 40 années de participation à la Marche.

Le Comité actuel se compose de onze personnes : Franco Della-Rossa, président, Jean Laitem, Octave Hiroux, Émile Marlier, Albert Vereecken, vice-présidents, Roger Rousseau, secrétaire, Gérard Fasquelle, Trésorier, Fernand Arcq, secrétaire-adjoint, Jean-Marie Laitem, Trésorier-adjoint, Franz Bouvrat et Stéphane Januth, commissaires. La fonction de commandant est détenue par Lucien Verpoorter.

Constant Scheum, Alphonse Parmentier, Gabriel Delaunoy, François Bellato, Michel Voituron et Carl Verhofstadt seront successivement chefs de musique dans la fanfare des Vaillants Bleus.

La tenue des Vaillants Bleus sera semblable à celle des Bleus de Gohyssart, à l'exception du pantalon, qui sera blanc au lieu de noir et de l'écharpe nouée à la ceinture, qui sera bleue au lieu de blanche. Une seule modification dans l'uniforme se produira après la Madeleine de 1950 : la cravate noire remplacera la cravate blanche. L'assemblée du 4 juillet 1965 décidera enfin le port de la fourragère blanche pour les membres qui comptent plus de 20 ans d'ancienneté dans la Société; les officiers porteront alors la fourragère rouge (celle-ci deviendra blanche après 20 ans d'ancienneté).

Lors de leur première sortie en 1934, les Vaillants Bleus comptent 28 marcheurs, déjà accompagnés d'une fanfare. Ils forment ainsi jusqu'en 1939 la dernière Société en

musique dans l'ordre de marche. À l'instar des Bleus de Gohyssart et de plusieurs vieilles Sociétés de la Marche disparues pour la plupart aujourd'hui, les Vaillants Bleus seront précédés de deux cavaliers entre 1937 et 1939. Cette ancienne coutume ne sera pas reprise après la guerre et il faudra attendre le Tour de 1988 pour retrouver à nouveau des cavaliers devant le groupe.

Notons pour l'anecdote qu'en 1948, la cotisation mensuelle est de 20 francs pour les membres de plus de 18 ans, 5 francs entre 12 et 18 ans et gratuite en-dessous de 12 ans. En 1950, une collecte effectuée lors du cabaret artistique rapportera la somme de 2 040 francs que la Société versera au profit des orphelins de la catastrophe minière de Trazegnies.

Les Vaillants Bleus sont aussi à mettre au rang des Sociétés de la Madeleine chez qui les structures sont solidement établies. Bien que la Société ne veuille être liée à aucun événement historique quelconque, il existe un tableau organique des grades militaires en relation avec les fonctions occupées au sein du Comité ou lors des manifestations organisées pendant l'année.

Précisément, les activités d'une Société, comptant aujourd'hui 55 marcheurs, musique comprise, sont nombreuses en cours d'année. Outre le bal et le souper traditionnels, les Vaillants Bleus ont fait preuve d'originalité en mettant sur pied des activités inédites.

C'est ainsi qu'en 1977, se crée au sein de la Société une section « Marches », placée sous le patronage de l'A.D.E.P.S., qui organise, chaque année, deux marches touristiques dans les rues et les environs de Jumet. En 1984, une section « Brocante » voit éga-

lement le jour permettant aux Vaillants Bleus de participer à ces nombreuses manifestations qui fleurissent au coin de nos rues à la bonne saison.

Notons enfin que les Vaillants Bleus ont repris cette année l'organisation, le dernier week-end du mois d'avril, des fêtes du quartier de la Quairelle, déjà organisées entre 1964 et 1975. Celles de 1967 devaient rendre hommage à la centenaire locale, mais la brave dame décédera quelques jours auparavant.

Toutes ces années d'intense activité auront leur récompense en 1982 par l'accès au titre de Société royale. Cet événement, dignement fêté le 11 juin 1983, réunira dans un cortège des représentants de toutes les Sociétés de la Marche. Les jubilaires seront reçus par les autorités en la maison communale de Jumet; au cours de ces cérémonies, un nouveau drapeau sera béni. Aux couleurs de Jumet, blanc et bleu, il présente, sur le fond blanc, la couronne royale, les armoiries de Jumet (clés d'or croisées sur fond bleu et blanc), l'emblème de Charleroi (coq wallon entouré d'étoiles) et l'inscription «Les Vaillants Bleus - Jumet - 1933-1983.»

Dès la fondation, la Société laissera une place de choix aux jeunes recrues. Ainsi, depuis 1935, elles marchent derrière leur propre fanion; celui d'aujourd'hui porte simplement l'inscription «Les Jeunes Bleus».

Tout au long de cet ouvrage, le lecteur a pu faire connaissance avec plusieurs Sociétés renommées pour la qualité de leur accompagnement musical. Les Vaillants Bleus ne disposent peut-être pas d'une phalange aussi imposante que les Matelots ou

la Garde royale anglaise. Mais elle s'est distinguée d'une autre manière.

Ceux qui portent fièrement les couleurs de Jumet défilent depuis longtemps au son de la *Marche des Blancs et Bleus* écrite, peu avant 1930, par Orsini Dewerpe.

Le vice-président des Vaillants Bleus, Émile Marlier, en veine d'inspiration, réécrivra les paroles en vue de célébrer sa Société. Cette version «madeleineuse» fera l'objet, en 1983, d'un disque interprété par la chanteuse Annie Duparc. Et quelle plus belle conclusion pour une Société typiquement jumétoise que de rappeler les paroles de cette *Marche des Vaillants Bleus* :

Amis, partons  
La matinée est belle  
Un clair soleil  
S'annonce à l'horizon  
Aucun de nous  
Ne peut être rebelle  
À ces appels de tambours et clairons!  
En honorant, ce jour, notre Madeleine  
Dans un grand tour nous nous élançons!  
Aux sons de fifres et fanfares qui entraînent  
Par les vieux coins de notre chère région...  
Le cœur léger, les Vaillants Bleus sont tout  
heureux!

Refrain :  
Voilà Jumet qui passe! Salut aux madeleineux!  
Par tout's ces rues et places, vers la chapelle, allons joyeux!  
Nous savons voir la vie en rose  
Et supporter les jours moroses  
Nous sommes forts et courageux  
Et agissons de notre mieux!  
Allons avec fierté, ivres de liberté!



Les Jeunes Vaillants Bleus. (Photo et collection D. D'Haeyaert).

Cet héritage des aînés de jadis  
Le cœur léger, les Vaillants Bleus marchent tout heureux

### Les Vieux Bleus

En 1962, les Bleus de Gohyssart disparaissent, après avoir participé à la Marche pendant 90 ans. Il faudra 25 ans pour que la Société renaisse, grâce à Jacques Vanesse, jusqu'alors secrétaire des Vaillants Bleus.

La Société s'appellera «Les Vieux Bleus», nom donné aux Bleus de Gohyssart en 1946 et 1947 dans les ordres de marche. Le qualificatif «Vieux» n'est, de surcroît, nullement usurpé, dans ce cas précis.

La Société réintègre son ancien local, devenu entre-temps, le café «Le Bruxellois», à l'angle de la place de la Quairelle et de la rue du Curé Theys. Jacques Vanesse, président fondateur, assure au départ, la fonction

Marchons et chantons avec feu...  
Vive les Vaillants Bleus! (Bis)

De leur local, les Vaillants Bleus, en transe,  
Démarrent au pas, sur leur air bien connu,  
A Heigne, la foule est déjà assez dense,  
Et, généreuse, distribue des saluts!  
Par Roux, Courcelles, ensuite par les plaines  
De Viesville, Thiméon et Gosselies,  
S'achève ainsi le Tour de la Madeleine,



Les Vieux Bleus. (Photo et collection Ph. Bokstaël).

de secrétaire, son épouse Myriam De Vuyst est Trésorière et Jean-Marie Laitem, vice-président. Les autres membres fondateurs sont Jean-Claude Belin, Robert De Vuyst, Christian Ghyselinck, Bernard Lupano et Jean-Marc Van Campen.

La Société est formée aujourd'hui de 54 membres et 15 musiciens. Le Comité se compose de : Jacques Vanesse, président, Jean-Marie Baude, secrétaire, Myriam De Vuyst, Trésorière, Robert De Vuyst, conseiller, Jean-Marc Van Campen, com-

missaire, Christian Ghyselinck, commandant. En outre, elle compte un commandant et un lieutenant porte-drapeau des Jeunes Bleus.

L'uniforme, réalisé sur la base d'anciennes photos, est identique à celui de la Société d'origine : képi plat et blouse bleu foncé très foncée aux épaules, chemise blanche à coins cassés, nœud papillon blanc; à la ceinture écharpe blanche avec bouts en dentelle portée sur un pantalon noir. Les Vieux Bleus sont chaussés de chaussures noires et portent tous l'épée.

Le drapeau des «Vieux Bleus» est un modèle de symbolique «jumétoise». Comprenant deux nuances de bleu, il présente en son centre un pentagone dans lequel on peut lire l'inscription «Les Vieux



Les Vieux Bleus. (Collection J.-P. Staumont).

Depuis 1989, les jeunes de la Société marchent avec leur propre drapeau portant l'inscription «Les Jeunes Bleus - 1989», la chapelle de Heigne et les armoiries de Jumet.

Bleus». Il est entouré des noms des communes traversées par la Marche. Le pentagone rappelle la forme du drapeau de la Société originelle. Dans le coin supérieur droit, la chapelle de Heigne, dans le coin inférieur gauche les armoiries de Jumet. Sont également reprises les dates de 1872-1962 et de 1988.

Parmi leurs coutumes, notons une sortie en musique à la fin du mois d'avril, et la Saint-Nicolas des enfants de la Société. Tout récemment, a été mis sur pied un «Bal des Sorcières» organisé à l'initiative des épouses des Vieux Bleus au cours duquel elles prennent le déguisement de circonstance.

Société de traditions, les Vieux Bleus tiennent à conserver les usages des vieilles Sociétés. Ainsi, le mercredi de Madeleine, selon un rituel renouvelé chaque année, les membres enterrent leur président. Mais, rassurez-vous, avant chaque cérémonie, ils s'assurent qu'ils ont bien réuni tous les in-

grédients propres à le faire *raviquer* (revivra).

Autre caractéristique : les Vieux Bleus n'ont jamais participé à la Marche sans être accompagnés d'une fanfare.

## Au service de la Madeleine

**A**u cours des chapitres précédents, nous avons évoqué l'histoire des Sociétés regroupées autour de thèmes historiques ou locaux. Nous allons nous écarter quelque peu de cette ligne de conduite non seulement par le choix du thème, mais également par leur sujet.

Le titre laisse sous-entendre que les Sociétés abordées ici jouent un rôle particulier. En effet, nous verrons que leur côté « dirigeant » est justifié par certaines tâches bien précises qu'ils ont à mener à bien, dans l'intérêt de tous. D'autre part, il faut souligner que leur caractère de Société n'implique pas nécessairement une participation à la Marche identique aux autres Sociétés. Pour l'une d'entre elles, il n'est d'ailleurs pas question de la voir défiler.

Les Vieux Mamelouks ont été associés à ce chapitre, vu leur rôle passé. Actuellement, ils sont devenus le symbole vivant de la Marche.

Quant aux deux autres Sociétés, l'État-Major et les Bourgeois de la Jeunesse, ils sont avec les Amis de la Madeleine, les chevilles ouvrières de la Marche. Pour eux, l'expression « faire la Madeleine » est synonyme d'organisation et de gestion et ce, 12 mois par an. Qu'il s'agisse de veiller à la discipline des Sociétés, d'organiser le champ de foire, d'assurer la promotion de la Marche, que ce soit pendant la semaine des festivités ou avant celle-ci, une constante réunit ces personnes : œuvrer le plus efficacement possible pour le bien commun.

Ce bien commun, en l'occurrence, c'est la perpétuation de notre folklore, c'est la survivance de traditions venues de nos aïeux, c'est l'affirmation de notre culture.

En un mot, c'est la Madeleine !

## Les Militaria

### Les Vieux Mamelouks

Les Mamelouks étaient des cavaliers égyptiens incorporés dans l'armée ottomane. Sous le Directoire, lors de la campagne d'Égypte, Bonaparte les vainc lors de la célèbre bataille des Pyramides. Leur courage exceptionnel leur vaudra d'être incorporés dans les Guides du consul, prédécesseurs des Chasseurs à cheval de la Garde Impériale. L'un de ceux-ci, Roustan, deviendra l'aide de camp de l'empereur et le suivra jusqu'en 1814.

Au sein de la Madeleine, les Mamelouks n'ont qu'un lointain rapport avec ceux des livres d'Histoire. La sobriété de leurs uniformes contraste d'ailleurs énormément avec les chatoyantes tenues à l'orientale choisies par Bonaparte lui-même. Nous sommes ici en présence d'une traduction populaire d'un uniforme réel.

Si leurs titres de gloire n'ont point été acquis sur des champs de bataille, les Vieux Mamelouks jouissent du prestige que leur confère l'ancienneté, même si elle n'est pas formellement prouvée. Symbole de la Marche toute entière, le Mamelouk se retrouve ainsi sur nombre de documents officiels de la Madeleine.

Selon la tradition orale, la Société des «Vieux Mamelouks» remonte à 1813. Cette date suscite toutefois bien des controverses, car elle se situe à une époque où les processions étaient frappées d'interdit. Néanmoins, le centenaire de la Société sera fêté en 1913 et sera même concrétisé par la frappe d'une médaille.

Cette même tradition limite à six le nombre de membres. Autrefois, cet effectif se complétait d'un suppléant qui, lors du décès d'un Mamelouk, était installé le jour même des funérailles auxquelles il avait assisté revêtu de l'uniforme du disparu. Jadis aussi, il fallait avoir atteint l'âge de 45 ans pour entrer dans la Société; cet usage disparaîtra en 1952 avec l'entrée de l'actuel commandant, Victor Lucas.

Premiers responsables du Tour de la Madeleine, les Vieux Mamelouks seront dépossédés de ce rôle, au début des années 1880, à la suite de la «charge héroïque» menée contre les autorités communales de Courcelles s'opposant au passage de la Marche. À partir de ce moment, un État-Major dirigera l'ensemble des Sociétés.

Les Vieux Mamelouks n'en perdront pas pour autant tous leurs privilèges. En effet, ils continueront à ouvrir le cortège militaire. Et d'autre part, ils conserveront le «droit de vote individuel» lors de l'Assemblée des Chefs. Chaque Société n'y dispose que d'une seule voix et ne peut y déléguer qu'un maximum de deux membres. Les Mamelouks peuvent se présenter au nombre qu'ils le désirent et disposent d'une voix par membre présent.

Tous ces faits ne figurent que dans des documents postérieurs à 1900. En effet, comme dans la plupart des anciennes Socié-



Médaille frappée en 1913 à l'occasion du centième anniversaire des Vieux Mamelouks. (Photo Ph. Bockstael, collection L. Cleempoel).

tés, les Vieux Mamelouks ne possèdent aucune pièce d'archives antérieure à cette date. Dès lors, l'histoire de la Société ne peut être établie que par recoupement.

Certains éléments se retrouvent dans la presse locale. Ainsi, il est fait, pour la première fois, mention des Mamelouks dans le *Journal de Charleroi* du 18 juillet 1852. Il annonce les festivités et la sortie de la procession, signalant qu'elle «sera escortée par les Compagnies suivantes, toutes parfaitement habillées : 1) Mamelouks; 2) Chasseurs; 3) Hussards; 4) Grenadiers. Une cinquième compagnie sera formée par soixante jeunes gens montés sur d'excellents chevaux et accompagnés d'une musique».



Les Vieux Mamelouks en 1982.  
De gauche à droite : Simon Payen - Jean-Pierre Cini - le Commandant Victor Lucas - Michel Hartenberg et Jean-Jacques Payen. (Collection J.-P. Staumont).

Ce passage est intéressant à plus d'un titre car il confirme plusieurs éléments fournis par la tradition : nombre et tranche d'âge des participants, ancienneté de la Société. Le personnage décédé dont il est question n'est autre que Pierre Labenne. Commandant des Vieux Mamelouks lors de l'épisode de Courcelles, quelques années plus tôt, il dirigera la Société jusqu'à l'âge de 80 ans. Il sera remplacé après son décès par son fils Auguste. Voilà donc les deux seuls Vieux Mamelouks que l'on connaisse avant le début du siècle.

Jules Destrée, le 20 juillet 1884, donne une description précise de la Marche à la *Terre à l'Danse*. Après avoir évoqué la procession, l'auteur poursuit : «le défilé de la marche militaire commence. Les cavaliers bédouins, avec des turbans et des burnous blancs font le tour au galop. Ce sont six vieux cassés, les vétérans de la marche. La foule les reconnaît. Une petite rumeur. Des femmes disent : «Il y a déjà bien des années qu'ils viennent ceux-là. L'un d'eux est mort depuis la dernière marche».

Il faudra attendre *Le Madeleineux*, après la Seconde guerre mondiale, pour établir une généalogie plus ou moins complète de la Société. Cet organe d'information publiera systématiquement tous les documents et renseignements en sa possession. C'est ainsi qu'en juin 1948, il publie le plus ancien état nominatif des Vieux Mamelouks connu à ce jour et qui remonte à 1905. Nous faisons ainsi connaissance avec Auguste Henry dit «Bèroule», commandant âgé de 82

ans. Il pesait 110 kilos et devait s'aider d'une chaise pour enfourcher sa monture. Il est accompagné d'Émile Biernaux dit « Pierre Mélie », de Joseph Biernaux, fondateur des Turcos de Heigne en 1895 et des Tirailleurs algériens en 1906, de Jules Brogneaux, horloger, Léopold Lecomte, boulanger, et François Rachard, matelassier, qui deviendra plus tard commandant.

Les Vieux Mamelouks qui célèbreront le centième anniversaire de leur Société s'appellent : Joseph Proer, commandant, Émile Beautrix, Louis Decorte, Désiré Dumont, Nicolas Mayence et Louis Proer.

On peut donc établir la lignée des commandants depuis au moins 1880 : Pierre et Auguste Labenne, Auguste Henry, François Rachard et Joseph Proer qui le restera jusqu'en 1920, Désiré Dumont, Émile Beautrix, Louis Decorte, Hector Mathieu et Florentin Wyns.

Le fait le plus marquant de cette période se situe en 1926 lorsque huit Mamelouks se présentent au départ de la Marche. Après la Madeleine de 1925, une scission se produit dans la Société : Désiré Dumont, Hector Mathieu et Joseph Dandois quittent les Vieux Mamelouks tout en gardant leur uniforme. Entre-temps, Émile Beautrix et Louis Decorte font appel à Florentin Wyns, Richard Leyron et un Cheruy. Tout rentrera bien vite dans l'ordre car les trois Mamelouks dissidents escorteront le général Jules Francq et ses aides de camp.

Il semble bien que les Vieux Mamelouks aient connu quelques difficultés après 1933. Absents des ordres de marche entre 1934 et 1938, ils ne sont pas cités non plus dans l'ordre de présentation des Sociétés à la messe militaire et à la remise des médailles

du lundi. La Société aurait donc bien interrompu ses activités pendant cinq ans pour des raisons qui restent totalement inconnues aujourd'hui.

On retrouve les Vieux Mamelouks en 1939 sous la conduite de deux « anciens », Florentin Wyns et Hector Mathieu. Ils sont accompagnés de Fernand Lefèvre, Victor Lucas père, Gustave Rut et Joseph Thoelens. C'est à partir de 1939 aussi que l'on pourra mieux suivre l'évolution de la Société, puisque les archives ont conservé les noms des membres, année par année.

En 1946, trois Vieux Mamelouks ont repris la place qu'ils occupaient avant-guerre. Florentin Wyns, commandant, Victor Lucas père et Joseph Thoelens auxquels s'ajoutent Philibert Guillaume et Jean-Baptiste Wyns.

Le mardi de la Madeleine 1948, les Vieux Mamelouks fêtent leur 135<sup>e</sup> anniversaire. Ils forment un cortège auquel participent les Bleus de Gohyssart, les Jeunes Mamelouks, les Vieux Arabes (Sociétés disparues), l'État-Major, les Bourgeois de la Jeunesse et le 2<sup>e</sup> Guides. Ils défilent dans les rues de Jumet avant de gagner la maison communale.

Philibert Guillaume et Victor Lucas père succéderont dans cet ordre à Florentin Wyns au poste de commandant. Depuis 1961, la fonction est dévolue à Victor Lucas fils qui compte, à l'âge de 84 ans, plus de 60 années de participation à la Marche.

Les Vieux Mamelouks compteront dans leurs rangs des membres fort connus à l'heure actuelle, tels Jean-Claude Payen, commandant en chef de la Marche et Jean-Pierre Cini, commandant d'État-Major. Les plus anciens marcheurs se souviennent également d'Auguste Guillaume, d'Édouard

Delpierre, de Ghislain Scouart et de Hugo Cini.

Actuellement, font partie des Vieux Mamelouks : Victor Lucas, commandant, Simon et Jean-Jacques Payen, Michel Hartenberg et Sébastien Debaes. Simon Payen est entré dans la Société en 1961, venant des Lanciers de Heigne.

Les Vieux Mamelouks deviendront Société Royale en 1968, année de leur 155<sup>e</sup> anniversaire. Les bénéficiaires du bal organisé pour célébrer l'événement serviront à la réalisation de leur premier drapeau.

Cet étendard carré aux couleurs bleue et blanche séparées par une diagonale, porte en son centre un Mamelouk sur sa monture et l'inscription « Société Royale - Les Vieux Mamelouks - Jumet-Heigne - 1813 ». Ce premier emblème restera en service pendant 20 ans avant d'être déposé à la chapelle de Heigne. La Communauté française financera, en 1988, un second drapeau pour le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Société, occasion pour Victor Lucas et ses hommes de remettre une médaille commémorative à toutes les Sociétés de la Marche lors du passage à l'offrande du lundi.

Société issue de la tradition, les Vieux Mamelouks escortent le général et son État-Major jusqu'à la chapelle de Heigne, le lundi matin. Avant la messe militaire, ils ont également l'honneur de sortir de la chapelle la relique de sainte Marie-Madeleine et de la présenter devant l'autel où se célèbre l'office.

## L'État-Major

Le 22 mars 1985, un brevet de « Société Royale » est accordé à « l'État-Major de la Marche militaire de la Madeleine de Jumet ». C'est le couronnement de nombreuses années de dévouement, mais surtout d'une présence permanente pendant plus d'un siècle.

Il ne s'agit pourtant pas d'une Société comme celles que nous venons de découvrir tout au long des pages précédentes. Elle ne compte que des officiers, à l'exclusion de tout homme de troupe. Elle n'a aucun drapeau. Et, le comble, ses membres ne marchent pas ensemble. Au contraire, ils sont dispersés tout au long du cortège.

En outre, l'État-Major n'est cité en tant que tel dans les ordres de marche qu'à partir de 1946, mention modifiée en 1964 et remplacée par le nom du général. Jusqu'avant-guerre, seront seulement repris les noms des commandants assurant un service d'ordre.

Ces particularités tiennent à son rôle au sein de la Marche que nous précisons avant de parler de son histoire.

Parler du rôle et du mode de fonctionnement de l'État-Major exige de se pencher sur les structures de la Marche, en commençant par la base, l'Assemblée des Chefs.

Cette Assemblée regroupe l'ensemble des responsables des diverses Sociétés participant à la Marche. Pour être admis en tant que Société de Madeleine, un groupement doit, avant le 31 décembre, présenter sa candidature sur laquelle statuera l'Assemblée des Chefs suivante.

À chaque réunion, chaque Société peut déléguer un maximum de deux membres et dispose d'une seule voix. Nous avons vu que, par tradition, les Mamelouks peuvent envoyer tous leurs membres qui disposent, chacun, d'une voix. Ce privilège est, sans nul doute, dû à leur ancien rôle de dirigeants de la Marche.

Quatre à cinq fois par an, l'État-Major convoque l'Assemblée des Chefs. Toutefois, en septembre, c'est le président du Comité des Fêtes qui invite les Sociétés à se réunir, une première fois, pour ce qui est traditionnellement appelé : « l'Assemblée de nomination ». La dernière Assemblée, en juin, est dite « de la Saint-Jean », puisque réunie le samedi le plus proche de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin).

L'Assemblée de nomination détermine la composition de l'État-Major, comme le précisent les statuts de la Marche :

« Le président des Fêtes, sur la base de la liste établie par l'État-Major, soumet les commandants d'État-Major au vote des délégués des Compagnies. Les commandants d'État-Major sont élus à main levée à la majorité absolue des délégués présents. Chaque Société ne dispose que d'une seule voix, à l'exception des Vieux Mamelouks (une voix par homme) ».

Notons que, jusqu'au 25 septembre 1971, l'État-Major sera seulement formé, lors de l'Assemblée de la Saint-Jean. Ajoutons que toute candidature à un poste de l'État-Major doit être adressée au général et au président du Comité des Fêtes.

L'État-Major est ainsi formé pour un an. Exception faite toutefois du général actuel, René Zone, élu à vie par une décision de l'Assemblée des Chefs du 11 octobre 1975.

L'État-Major aura pour tâche de veiller à la bonne tenue des Sociétés ainsi qu'au bon ordonnancement du cortège. Ce rôle se joue de diverses manières. Tout d'abord, au sein de l'Assemblée des Chefs, il fixe l'ordre de marche distribué lors de l'Assemblée de la Saint-Jean. Ensuite, sur le terrain, les commandants accompagnent chacun un groupe de Sociétés, veillant ainsi à la continuité du cortège tout au long du parcours. Enfin, l'État-Major remet divers prix aux Sociétés pour leur discipline dans la Marche. Dix d'entre elles sont ainsi citées à l'honneur chaque année lors de la remise des médailles.

Il lui incombe également de remettre les médailles d'ancienneté frappées à l'effigie du général en fonction. Ces médailles, distribuées à partir de 1962, sont remises d'abord aux *Madeleineux* comptant 25, 35 ou 45 années de participation à la Marche, condition qui sera modifiée, en 1969, en 20, 30 ou 40 ans. Par la même occasion, le général Louis Lambert ouvre un registre dans lequel sont consignés les noms des récipiendaires à partir de la médaille de 20 ans. À partir de 1973, à l'initiative du général actuel, des médailles de 50, 60 et 70 ans d'ancienneté seront distribuées. À ce jour, trois *Madeleineux* ont reçu une médaille de 70 ans.

Le dernier rôle de l'État-Major est plus représentatif. Par sa présence, il donne un caractère officiel à toutes les cérémonies concernant les Sociétés, comme les bénédictions des drapeaux mais également à l'occasion des multiples bals, soupers et autres activités organisées tout au long de l'année.

Normalement, l'État-Major se compose d'un général, d'un ou deux aides de camp, d'un commandant en chef et de plusieurs commandants. Cette composition sera toutefois sujette à modification tout au long de son histoire.

Ainsi, d'au moins 1913 à 1929, figure un commandant des Bourgeois qui accompagne plusieurs commandants à l'arrière de la Marche.

Entre 1919 et 1937, existera un titre de maréchal. En 1914, Henri Tournay père est nommé général, suite à l'indisponibilité de Jules Francq, titulaire de cette fonction. En 1919, Jules Francq rentre à l'État-Major; l'Assemblée des Chefs décide alors de le nommer maréchal de la Madeleine tandis qu'Henri Tournay est confirmé dans son grade de général. Après la Madeleine de 1923, Jules Francq, trop occupé, demande à l'Assemblée des Chefs de le décharger de ses fonctions et de les confier à Henri Tournay. La distinction de maréchal s'éteindra avec celui-ci en 1938.

Le maréchal et le général seront escortés par leurs propres aides de camp entre 1921 et 1931. Évrard Gandibleu, Arthur Dumont, Armand Hubert, Léon Daudemont, Jules Cordier, Joseph Becquart, Nestor Bastin, François Bauduin, Hector Frère, Désiré et Alphonse Dumont se partageront successivement cet honneur pendant une décennie.

En 1920, l'État-Major accueille dans ses rangs des officiers de marine. Nous l'avons vu plus haut, ils viennent des Matelots : Albert Moeins sera amiral et Nicolas Mayence fils, vice-amiral. Toutefois, seul Nicolas Mayence effectuera le Tour avec l'État-Major tandis que Albert Moeins préférera accompagner sa Société d'origine.

Une fonction « civile » apparaîtra au sein de l'État-Major entre 1921 et 1925 : Fernand Warnon y occupera le poste de secrétaire. De 1924 à 1927, sont nommés quatre commandants de réserve, qui, bien que nommés dans l'État-Major, conservent leurs fonctions dans leur Société. Seront ainsi nommés, Joseph Biernaux (Tirailleurs algériens), Jean-Baptiste Lemoine (Bleus de Gohyssart - Société disparue), Désiré Dumont et Émile Batrix (Vieux Mamelouks), Albert Moeins (Matelots) et Aimé Henry père (Guides).

En 1948 et 1949, fera partie de l'État-Major, un commandant des Vieux Bourgeois, Gilbert Hargot, qui remplace alors Marcel Loppes dans l'organisation des Fêtes de la Madeleine.

Depuis 1970, s'est ajouté le grade de commandant des Pèlerins porté actuellement par le vicaire de Heigne, Michel d'Oultremont.

L'État-Major doit donc sa formation à l'incident qui oppose, aux débuts des années 1880, les Vieux Mamelouks aux autorités courcelloises. Seul, le texte de Jules Destrée, datant du 20 juillet 1884, déjà évoqué à propos des Vieux Mamelouks, nous donne une indication : « le général à cheval, suivi de son État-Major, arrive, médaillé, culotté de peau, en uniforme brodé, le large ruban rouge en sautoir. Il accourt au galop, caracole, donne des ordres pour repousser la foule qui s'était un peu trop avancée ». L'État-Major est donc antérieur à 1884.

L'*Éducation Populaire* du 5 août 1886 pose une énigme en signalant la présence « d'après une des dernières affiches » de deux États-Majors : celui de Heigne et celui

du Faubourg. Nous n'en avons aucune explication.

L'année et les circonstances précises de la fondation de l'État-Major ne sont pas les seules inconnues auxquelles nous nous sommes heurtés. Le premier général de la Marche est resté parfaitement anonyme. Selon la tradition, ce prédécesseur de Jules Francq avait pour surnom «Dodon», était souffleur de verre et, comme beaucoup à cette époque, tenait cabaret. Sa maison serait l'actuelle librairie de la Madeleine, située presque en face de la tribune, lors de la rentrée du Tour.

Avec cet «illustre inconnu», nous abordons la composition de l'État-Major tout au long de son histoire connue. À tout seigneur, tout honneur, nous commencerons par les noms des généraux qui se sont succédé en tête de la Marche.

De 1895 (selon Fernand Warnon) à la Madeleine de 1931, ce sera Jules Francq (mis à part son grade de maréchal porté de 1919 à 1923). En 1903, ses aides de camp sont Joseph Carlier et Evrard Gandibleu. En 1906, Jules Francq, affecté par le décès de son frère, ne participe pas à la Marche. Son premier aide de camp, Apollinaire Tournay, le remplace tandis qu'Élie Bastin est commandant en chef et Henri Tournay deuxième aide de camp, fonction qu'il quittera pour devenir général en 1914.

Au décès de Jules Francq, Armand Hubert devient général mais sa prise de commandement est reportée à 1933. En effet, suite à de graves troubles sociaux, la Madeleine de 1932 est interdite. Voiturier de profession, Armand Hubert habite la rue des Pierres (aujourd'hui rue Anseele). Fondateur des Guides de Heigne en 1909, il en-

tre dans l'État-Major, en 1923, en qualité d'aide de camp des Maréchaux Jules Francq et Henri Tournay. Le 24 juillet 1950, entouré de son État-Major, il est fêté pour sa quarantième participation à la Marche. Il restera à la tête de l'État-Major jusqu'en 1966. Décédé au mois d'août de la même année à l'âge de 84 ans, c'est Louis Lambert qui prend sa succession.

Fondateur des Dragons français en 1925, Louis Lambert passe dans les rangs de l'État-Major en 1937. Il y entre avec son uniforme de dragon et, de ce fait, interrompt la tradition du port de tenues de l'armée belge. Seul, jusque là, faisait exception l'uniforme de maréchal, dignité française. Il conservera son uniforme jusqu'à sa nomination de général. Mais il sera «Dragon» jusque dans la tombe, ayant été inhumé dans cette tenue. Commandant en chef en 1948, il est promu général en 1967 et exercera cette fonction jusqu'en 1968. Décédé la semaine précédant la Madeleine de 1969, ses funérailles ont lieu la veille de la Marche. Le lendemain, en signe de deuil, son aide de camp, André Dery, et le commandant en chef, René Zone, encadreront son cheval harnaché.

René Zone devient ainsi, en 1970, le sixième général de la Marche de la Madeleine. D'abord vice-président de la Garde Mobile canadienne entre 1947 et 1949, il devient commandant d'État-Major dès 1950. Il portera deux uniformes : jusqu'en 1958, il défile dans la tenue de l'Artillerie à cheval belge en 1914. Il portera ensuite l'uniforme écarlate d'officier de la Garde royale anglaise. Promu commandant en chef en 1967, il accède au titre de général pour la Madeleine de 1970. René Zone fête-



Le général de la Marche de la Madeleine - René Zone. (Photo et collection Ph. Bockstaël).

ra l'an prochain son 25<sup>e</sup> anniversaire à la tête de la Marche.

Ecrire l'histoire de l'État-Major ne peut se concevoir sans évoquer, peut-être un peu longuement, l'histoire de deux de ses fi-

gures les plus marquantes : Jules Francq et Henri Tournay.

Jules Francq, industriel et homme d'affaires averti, tant en Belgique qu'à l'étranger, est né en 1860. Conseiller communal, puis sénateur, il est Bourgmestre de Jumet de 1920 à 1922. Fortuné, il fait construire, en 1906, un château dans la rue de la Madeleine. Cette vaste demeure devient un des pôles de la vie de Heigne. L'ascension sociale ne fera pas perdre à notre homme le souci des plus démunis auxquels il viendra en aide, soutenant des Sociétés philanthropiques. Gabriel Thibaut, président des Amis de la Madeleine, écrira de lui, en 1967 : « Jules Francq a possédé pignon sur rue, castel et serviteurs, usine et ouvriers, calèche et cocher; il a assumé de hautes fonctions publiques, très honorifiques à l'époque, mais il a surtout su joindre à la notoriété l'art de se pencher sur le peuple en organisant ses loisirs et en se mêlant à ses distractions ».

Henri Tournay, mieux connu sous le surnom de « Henri Papa », est né en 1861. Issu de la classe ouvrière, il est mineur. D'un caractère rude, il acquiert une grande renommée dans les corons, due à ses talents de rebouteux qu'il exerce dans sa maison située au sommet de la côte des Aiselies.

Bien que de milieux sociaux différents, Jules Francq et Henri Tournay se lient d'une profonde amitié. Leur parcours dans la Madeleine est identique : on les trouve tous deux parmi les Lanciers de Heigne en 1887. Ensuite, ils occupent les mêmes fonctions de général et de maréchal. Ils jouiront d'un grand prestige et seront tous deux fêtés, en 1926 pour Jules Francq et 1929 pour Henri Tournay. Sous leur haut patronage,

sortira la Madeleine de 1930, marquée du sceau du centième anniversaire de l'indépendance de notre pays.

Unis dans la vie par une passion commune pour le folklore de leur localité, ils se prêteront mutuellement un étrange serment : au décès de l'un d'eux, le survivant n'assistera pas aux obsèques du défunt. Et lorsque Jules Francq décède en décembre 1933, Henri Tournay n'assiste pas aux funérailles. Le lendemain, seul, il va fleurir la tombe de son vieil ami disparu.

Au risque de se lancer dans de longues listes de noms, nous ne pouvons terminer cette notice relative à l'État-Major, sans citer tous ceux qui, à des titres divers, contribueront à sa renommée.

En 1930, l'État-Major se compose de : Henri Tournay, maréchal, et ses aides de camp, Jules Cordier et Armand Hubert; Jules Francq, général, et ses aides de camp Arthur et Alphonse Dumont; Octave Dandoy, commandant en chef, François Bauduin, Émile Fontenelle, Henri Tournay fils, Joseph Dandoy et Arthur Berger, commandants.

D'autres officiers marqueront profondément les destinées de l'État-Major : François Bauduin et Hector Frère, déjà cités en 1903, feront partie de l'État-Major jusqu'en 1924 et 1931; on retrouvera ensuite Hector Frère dans le Comité de la fondation de la Garde royale anglaise en 1946.

Parmi les aides de camp, nous rencontrons Arthur Dumont entre 1914 et 1931. Jules Cordier, fondateur des Marins russes, sera aide de camp entre 1928 et 1938, Joseph Bastin, déjà commandant en chef en 1913, le restera jusqu'en 1924.

Son successeur, Octave Dandoy, cité aux côtés de Jules Francq et d'Henri Tournay dans l'état nominatif des Lanciers de Heigne en 1887, sera commandant en chef jusqu'en 1947.

Émile Fontenelle, entré à l'État-Major en 1914, y passera un quart de siècle.

Henri Tournay, fils du maréchal, sera commandant d'État-Major de 1920 à 1952 et aide de camp du général Armand Hubert de 1953 à 1957. Il est, à l'époque, l'officier qui compte le plus d'années de service au sein de l'État-Major. Arthur Berger sera également commandant entre 1929 et 1939.

Les années 1938 et 1939 verront respectivement la nomination à l'État-Major de Jean Coyette et d'Aimé Henry. Jean Coyette, fondateur, en 1937, des Amis de la Madeleine, avocat, juge d'instruction puis conseiller d'État, sera commandant jusqu'en 1949.

Quant à Aimé Henry, président du Comité des Fêtes de la Madeleine en 1919 et en 1920, il devient Guide sous les ordres de son père. Il sera commandant entre 1939 et 1958 avant de devenir aide de camp du général Armand Hubert jusqu'en 1964.

Après la Seconde guerre mondiale, nous relevons encore les noms de :

\* Étienne Hersoux, aide de camp en 1946, commandant de 1947 à 1967;

\* Florent Durieux, fondateur des Dragons français en 1925 avec Louis Lambert, commandant au sein de l'État-Major de 1947 à 1958, aide de camp du général Armand Hubert de 1959 à 1963; \* Lucien Vyvermans, commandant de 1948 à 1975, y compris cinq ans en qualité



L'État-Major de la Marche.

De gauche à droite : Jean-Claude Payen (Commandant en chef) - Lucien Cleempoel et Roger Deffontaine (Commandants) - René Zone (Général) - Jean Deterville (Commandant - Aide de camp) - Jean-Pierre Cini et Alain Jaupain (Commandants). (Photo Ph. Bockstael, collection René Zone).

\* Gaston Hubert, petit-fils d'Armand Hubert, commandant de 1960 à 1966 et 1969, aide de camp du général Louis Lambert en 1967 et 1968, commandant en chef de 1970 à 1985.

\* Jean-Claude Muller, fils d'Émile, commandant de 1965 à 1983.

L'État-Major actuel se compose de :

\* René Zone, général, dans l'uniforme d'officier supérieur de l'armée belge, avant 1904.

\* Jean-Claude Payen, Lancier de Heigne de 1950 à 1961, Vieux Mamelouk de 1962 à 1971, aide de camp en 1972, commandant de 1973 à 1985 et commandant en chef depuis 1986, dans la tenue d'officier des Grenadiers de la Garde royale anglaise;

\* Jean Deterville, commandant d'État-Major dans l'uniforme des Spahis depuis

d'aide de camp du général Armand Hubert;

\* Émile Muller, gendre d'Henri Tournay fils, aide de camp du général Armand Hubert en 1952, commandant de 1953 à 1983;

\* André Remy, commandant de 1959 à 1981;

1947, et commandant aide-de-camp du général depuis 1987. De toute l'histoire de l'État-Major, il compte le plus d'années de service.

Les commandants sont :

- \* Lucien Cleempoel, aide de camp en 1975 et 1976. commandant en 1977, dans la tenue d'officier des Dragons français de la Première guerre mondiale;
- \* Roger Deffontaine, Tirailleur sénégalais de 1949 à 1956, membre de la Garde républicaine de Paris de 1957 à 1970, aide de camp en 1977; depuis 1982, commandant d'État-Major dans la tenue d'officier supérieur de la Garde républicaine;
- \* Jean-Pierre Cini, Vieux Mamelouk de 1967 à 1982, aide de camp en 1983. commandant depuis 1985. Porte la tenue d'officier de l'Artillerie belge depuis 1992;
- \* Alain Jaupain, membre de la Légion belge au Mexique en 1979, et fondateur de la Garde civique en 1983, il est commandant au sein de l'État-major depuis 1993.

Est assimilé au grade de commandant d'État-Major, le commandant des Pèlerins, le vicaire Michel d'Oultremont.

Société originale, tant dans sa composition que dans ses fonctions, l'État-Major n'en est pas moins une des chevilles ouvrières de la Marche de la Madeleine. Il en est d'autres que nous allons découvrir, sans plus tarder.



Le commandant des Pèlerins - le vicaire Michel d'Oultremont. (Collection R. Zone).

## Un Comité des Fêtes

### Les Bourgeois de la Jeunesse

En 1973, lors de l'ouverture des loges foraines, une cérémonie a lieu devant le n° 50 de la rue de la Madeleine. Le Comité des Fêtes et les Jeunes Bourgeois dévoilent une plaque commémorative apposée sur la façade de la maison où vécut Marcel Loppes. À côté d'une cravache posée en sautoir sur un haut-de-forme, on peut y lire

«A Marcel Loppes, président d'Honneur, pour ses 50 ans de présidence - Le Comité - 1973».

La relation de cet événement pose, à lui seul, plusieurs interrogations : qui sont ces Bourgeois ? Quel est leur rôle ? Et ce personnage qui a mérité un tel hommage ? Les réponses nous entraînent, une fois de plus, au coeur de l'histoire de la Marche, en général, mais également des festivités locales, en particulier.

Déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans nos localités wallonnes, des commissions ou compagnies «de Jeunesse» s'occupent de l'organisation des réjouissances populaires, lors de la sortie des processions.

La Révolution française interdit les processions, supprime les milices armées émanant du pouvoir local. Celles-ci ne renaîtront plus jamais sous leur forme originale. La «Jeunesse», elle, n'a aucun caractère officiel. Elle échappe donc à cette suppression. Lorsque les processions sont rétablies, les Sociétés de «Jeunesse» remplacent les milices disparues et forment une escorte armée tout en conservant leur rôle premier d'organisatrices de la ducasse.

La première mention de la «Jeunesse de Heigne» figure dans l'article du *Journal de Charleroi* du 18 juillet 1852 à propos des festivités de la Madeleine : «C'est dimanche prochain 25 courant qu'aura lieu la fête du joli hameau de Heigne sous Jumet. Comme de coutume, cette fête sera célébrée par un brillant festival. On nous annonce que les Sociétés de musique suivantes y prendront part : l'Harmonie des Verriers de Jumet, des Usines de Monceau, des Charbonnages de Charleroi, de Sainte Marie d'Oignies, des fanfares des Charbonnages

de Mariemont et des fanfares de Montigny-sur-Sambre, c'est-à-dire toutes nos Sociétés célèbres. La Jeunesse de Heigne s'occupe de son côté à rendre la fête on ne peut plus brillante.»

Depuis près d'un siècle et demi, la Jeunesse de Heigne, organise les fêtes de la Madeleine. Elle donnera aussi naissance aux Bourgeois de la Jeunesse à une date se situant probablement à l'époque où elle commence à organiser les festivités : cette Société occupe une place en tête du cortège depuis au moins 1886.

L'appellation «Bourgeois de la Jeunesse» ne signifie nullement une jeunesse issue d'une classe sociale privilégiée, mais simplement «les jeunes du bourg».

Comme en d'autres endroits, la Jeunesse de Heigne ne limitera pas ses activités à la seule organisation des fêtes de la Madeleine. Le manque d'archives ne permet malheureusement pas de situer précisément la période durant laquelle ce double rôle lui est dévolu. Cependant, un drapeau portant l'inscription «Jumet - Jeunesse de Heigne - 1919» est conservé à l'heure actuelle dans les archives de la chapelle de Heigne. Il atteste ainsi de l'existence de cette Société de Jeunesse après la Première guerre mondiale. Selon Simon Renier, trésorier des Fêtes de la Madeleine en 1919, le Comité organisateur des festivités fut élu au sein même de la Jeunesse de Heigne.

On peut donc considérer qu'à une certaine époque, la Jeunesse de Heigne compte dans ses rangs le Comité dirigeant les Fêtes de la Madeleine. Celui-ci sera à la source de la Société des Bourgeois de la Jeunesse. Le langage populaire en a conservé le souvenir puisqu'aujourd'hui encore, les organisa-



Les Bourgeois de la Jeunesse. (Photo et collection D. D'Haeyaert).

teurs des fêtes sont parfois désignés sous le nom de «Comité de la Jeunesse». Les documents anciens parlent aussi de «Commission organisatrice des fêtes». De même, le nom de la Société «Les Bourgeois de la Jeunesse» se transforme très souvent en «Jeunes Bourgeois».

Jeunesse de Heigne, Comité des Fêtes de la Madeleine et Société des Bourgeois de la Jeunesse ont donc une histoire intimement liée. La tradition leur donne, tout comme pour l'État-Major, un double rôle : participer à la Marche en tant que Société et organiser les festivités.

Ces deux rôles seront assumés différemment au fil du temps. Jusqu'en 1934, bien que formant depuis toujours le Comité organisateur des fêtes, tous les Jeunes Bourgeois ne sont pas automatiquement membres de celui-ci et inversement. Précisons que les membres du Comité organisateur qui ne sont pas Jeunes Bourgeois ne participent pas à la Marche.

Des photos distinctes montrent ainsi d'une part, les organisateurs des festivités en costume civil aux côtés du président et, d'autre part, les Jeunes Bourgeois vêtus de leur tenue traditionnelle (redingote, pantalon blanc et chapeau haut-de-forme). Ceux-ci relèvent du commandant des Jeunes Bourgeois qui se distingue par le port d'un noeud blanc sur la manche gauche de la redingote. Les fonctions de président des Fêtes de la Madeleine et de commandant des Jeunes Bourgeois seront ainsi séparées jusqu'en 1927, l'un agissant pour le compte des festivités, l'autre au nom de la Société.

En 1934, Marcel Loppes accède à la présidence des Fêtes de la Madeleine. La fonction de commandant des Jeunes Bourgeois tombe en désuétude, l'effectif de la Société s'étant considérablement réduit à cette époque. Cette fonction ne sera remise à l'honneur qu'en 1981. De 1934 à 1951, les documents officiels font toujours état d'un Comité composé des trois fonctions essentielles : président, secrétaire et trésorier. À

partir de 1952, Marcel Loppes cumulera tous ces postes; les programmes parleront alors du président et des membres du Comité organisateur.

En 1972, Jean-Pol Payen succède à Marcel Loppes à la tête de l'organisation des Fêtes de la Madeleine. Les diverses fonctions sont alors redistribuées. Tous les Jeunes Bourgeois deviennent membres du Comité des Fêtes et vice-versa.

Selon la tradition, les Commissions de jeunesse se composaient de jeunes célibataires masculins d'au moins dix-huit ans. Il en sera de même, pendant très longtemps, pour les organisateurs des Fêtes de la Madeleine et les Bourgeois de la Jeunesse. *Le Madeleineux* du mois de juillet 1946 cite «les conditions essentielles» pour être Jeune Bourgeois : 1<sup>o</sup>) être célibataire, 2<sup>o</sup>) faire partie du Comité de la Jeunesse, 3<sup>o</sup>) subir le baptême qui consiste en différentes épreuves d'ingurgitation de petites gouttes et de grands demis.

De ces trois règles, seule la seconde reste en vigueur. Le baptême n'existe plus de nos jours, même si les Jeunes Bourgeois savent fêter dignement la Madeleine.

La clause du célibat a disparu : il en allait de la perrenité de la Société et donc de la survivance des festivités. En 1972, lors du retrait de Marcel Loppes, ses successeurs modifieront la tradition : un Jeune Bourgeois pourra prendre épouse et tenir sa place dans la Société à la condition de compter au moins trois ans de célibat dans celle-ci. Toutefois, les statuts officiels, rédigés en 1983, ont annulé cette obligation. Pendant plus d'un siècle, l'organisation des Fêtes de la Madeleine et la participation à la Marche dans les Bourgeois de la Jeunesse

seront donc l'apanage exclusif de célibataires.

Mis à part quelques rares documents, les archives des Fêtes de la Madeleine ne remontent pas au-delà de 1912. Nous allons néanmoins tenter de retracer les différentes époques des « Fêtes de Heigne ».

La plus ancienne mention des organisateurs des Fêtes de la Madeleine date de 1901. Il s'agit du *Programme des Concerts et bals des 20, 21, 22, 23 et 25 juillet 1901*. Ce programme nous donne la liste des oeuvres jouées par la Fanfare des Chemins de fer, Postes et Télégraphes de Namur, le dimanche 21 juillet à 6 heures du soir et par la Société Philharmonique de Gosselies le mardi 23 juillet à 8 heures du soir. Il annonce en outre l'ordre des danses du bal : valse, polka, quadrille, schottisch, mazurka, lanciers et ainsi de suite jusqu'au galop final. Ce document donne enfin la composition du Comité : G. Schmidt, président, R. Wazelle, E. Waterlot, secrétaire, O. Lecomte, trésorier, A. Henry, J. Cheruy, vice-président.

La plus ancienne photo des Jeunes Bourgeois date également du début du siècle : Désiré Declercq, Alfred Francq, Joseph Lecomte, Alexandre Marin, René Dandois, Arthur Jacquemain, Joseph Bastin et Léon Renard sont aux côtés du commandant Octave Francq.

En 1912 et 1913, Ernest Waterlot est président des Fêtes de la Madeleine. Léon Cuvelier, Florent Lecomte, Robert Botte, Edgar Vanderputten, Hector Cheruy (*El Capitène*), Auguste Jobehenne, Jean-Baptiste Lecomte, Simon Proer, Joseph Visée, Marcel Asterlinck et Arthur Aubry font partie du Comité des Fêtes tandis que Roger

Bernard est commandant des Jeunes Bourgeois.

Après la Madeleine de 1913, plusieurs Jeunes Bourgeois quittent la « Jeunesse » et reforment les Turcos de Heigne disparus depuis près de dix ans. Parmi eux, le président Ernest Waterlot, futur amiral des Matelots dans les années trente. L'année suivante, Roger Bernard devient président de la « Commission » des Fêtes de la Madeleine. Edgar Vanderputten et Hector Cheruy (plus tard, membre des Turcos puis des Tirailleurs algériens) sont secrétaires, Jean Lecomte est trésorier, Ulysse Ponein et Simon Proer sont vice-présidents. Arthur Aubry, Adrien Cleempoel, Arthur Coulon, Yvan Hosdain, Arius Wéry (fondateur des Tirailleurs sénégalais et des Indochinois), Léon Brasseur et Joseph Visée occupent les fonctions de commissaires.

Roger Bernard est président des Fêtes lorsque la guerre éclate en août 1914. Mobilisé au 3<sup>e</sup> Régiment des Chasseurs à pied, il tombe au champ d'honneur le 27 mai 1915.

En 1919, le Comité organisateur des Fêtes est élu au sein de la Jeunesse de Heigne. Simon Renier est nommé président, Aimé Henry trésorier. Ils décident néanmoins de permuter leurs fonctions. Nous trouvons à leurs côtés : François Cuvelier, vice-président, Gustave Proer, secrétaire, et Joseph Visée, commandant des Jeunes Bourgeois. Les autres membres sont Jules Renard, Léon Brasseur, Jules Godfroid, Camille Bernart, Henri Marcq, Roger Marneffe, Robert Vandenbosch et Georges Bayet.

De 1921 à 1925, la présidence des Fêtes de la Madeleine et le commandement des

Jeunes Bourgeois passent respectivement aux mains d'Arthur Coulon et de Gustave Proer. En 1921, entrent notamment dans la Société Aramis Falise, Étienne Biernaux, Octave Proer (futur fondateur du 1<sup>er</sup> Régiment des Grenadiers à pied de la Vieille Garde Impériale), Victor Baudoul et Robert Capitte. En 1924, Marcel Loppes devient membre des Jeunes Bourgeois.

Après la Madeleine de 1925, Gustave Proer et Arthur Coulon fondent les Chasseurs alpins. Le Comité organisateur des Fêtes et les Bourgeois de la Jeunesse font à nouveau peau neuve sous la conduite d'Étienne Biernaux. Celui-ci sera président de 1926 à 1933. Le Comité de 1926 comprend également Marcel Francq, secrétaire (premier commandant des Turcos de Heigne après la Seconde guerre), Jules Froment, trésorier, Émile Charlier, commandant des Jeunes Bourgeois, Edmond Toisoul, Joseph Renard, Louis Bette, Léon Brasseur, Fernand Pouillard, Émile Quinet, Joachim Collige, Fernand Duque, Émile Chauffoureaux et Edmond Marin, membres.

De 1927 à 1931, les vice-présidents sont successivement Émile Charlier, Jules Froment, Marcel Francq et Marcel Loppes. Le secrétariat est tenu par Edmond Marin, puis Fernand Hermant. La trésorerie sera successivement assurée par Marcel Francq, Odilon Lassoie, Ursmar Cambier et Jean Schmidt.

À partir de 1927, Étienne Biernaux assume également les responsabilités de commandant.

Adhémar Gilbert, Henri Draily, René Houtard, Marcel Lecomte, Simon Loppes (frère de Marcel), Marcel Thibeau, Charles

et Maurice Bettenhove, Adelin Biernaux, Émile Sys feront aussi partie de la Commission organisatrice des fêtes. Certains d'entre eux seront membres de la Société des Jeunes Bourgeois. À cette époque, ces deux associations atteignent leur apogée avec une vingtaine de membres.

L'ère d'Étienne Biernaux, à la tête de l'organisation des Fêtes de la Madeleine, trouve son apothéose en 1930 avec le centième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. Cette année-là, la Marche est précédée d'un cortège historique retraçant les grandes époques de l'histoire de nos populations. 1930 est la seule année où les Bourgeois de la Jeunesse ne sont pas cités en tant que Société dans l'ordre de marche : ils reconstituent la légende du «châtelain de Heigne et sa suite» lors du pèlerinage visant à conjurer la peste sévissant à Heigne en 1380.

Le programme des fêtes est à la mesure de l'événement : cinq concerts entre le dimanche 20 et le jeudi 24 juillet. Chaque soirée se termine par «une grande illumination et un bal», et, les mercredi et jeudi, une «bataille de fleurs et de serpentins au Carrousel de M. Libier».

En 1934, Marcel Loppes accède à la présidence de la «Commission organisatrice des fêtes». Né le 9 juillet 1904, il entrera dans l'histoire de la Madeleine. Célibataire, il restera, durant près de 40 ans, «Monsieur le président des Fêtes». De 1947 à 1949, il ne dirige pas les festivités, étant aide de camp du général Armand Hubert. Gilbert Hargot, commandant des Vieux Bourgeois dans l'État-Major en 1948 et 1949, le remplace à la tête du Comité des Fêtes sans

porter le titre de « président des Fêtes de la Madeleine ».

En 1970, lors de la remise des médailles, Marcel Loppes est fêté pour 50 ans de participation à la Marche. Il décède le 17 février 1973.

Le Comité organisateur de 1934 marque la transition entre deux générations. De l'époque précédente, il reste, aux côtés du président Marcel Loppes : Émile Quinet, secrétaire et Jean Schmidt, trésorier. Parmi les membres : Fernand Quinet, Fernand Duque, Adhémar, Gilbert et Simon Loppes. Entre 1934 et 1939, arrivent de nouvelles recrues : Armand Henry, Marcel Guilbert, Robert Dezy, tous futurs secrétaires, Georges Fontaine et Albert Degand, futurs trésoriers, ainsi que Marcel Rousseau, Jean Van Cauter, René Hanon, Jean Chardon, Étienne Hersoux et Léon Fontaine.

Après la Seconde guerre, en 1945, on retrouve aux côtés de Marcel Loppes, Étienne Hersoux, René Hanon et Jean Chardon déjà membres avant-guerre ainsi que notamment Marc Thomas et Pierre Declercq. Ce dernier fut commandant des Petits jeunes Bourgeois de 1936 à 1939, cette Société marchant jusqu'en 1948 aux côtés des Jeunes Bourgeois.

Jusqu'en 1951, les programmes de la Madeleine mentionnent les fonctions principales du Comité. De 1946 à 1951, Gilbert Hargot, Marcel Bois, Maurice Gonzette, Robert Haye et René Jacquet seront secrétaires tandis que Jean Chardon, Carlos Gandibleu, Jean Verelst et Jean Fieer s'occuperont de la trésorerie. Gilbert Muller et Jean Verelst seront vice-présidents.

À partir de 1952, et pendant 20 ans, Marcel Loppes conduira seul l'organisation des

fêtes. L'effectif des Jeunes Bourgeois variera de 5 à 10 membres pendant ces deux décennies. On note les noms de Claude et Franz Quinet, Christian Horemans, André Fonteyne et Christian Loriaux.

En 1972, les Bourgeois de la Jeunesse sont quatre : Marcel Loppes, Jean-Pol Payen et Raoul Dagnely, entrés tous deux en 1968, et Michel Lagneau, membre depuis quelque mois. Quelques jours avant la Madeleine, Marcel Loppes, malade, cède ses fonctions à Jean-Pol Payen qui devient président des Fêtes. Avec l'arrivée de Pierre Gillet et de Michel Dupont en 1973, de Luc Payen, Jean-Pierre Staumont et Bernard Dupont l'année suivante, le président va donner un souffle nouveau tant à la Société qu'aux festivités. À partir de cette époque, les fonctions vont être à nouveau partagées : Jean-Pol Payen est président et secrétaire, Raoul Dagnely, co-président et trésorier, Michel Lagneau, co-président.

Après la Madeleine de 1977, Jean-Pol Payen quitte l'organisation des fêtes. Ses tâches sont réparties entre Pierre Gillet et Raoul Dagnely. Celui-ci devient président des Fêtes en 1978. Le secrétariat et la trésorerie passent alors aux mains de Jean-Pierre Staumont. Une nouvelle fonction est créée : l'extension du champ de foire nécessite la désignation d'un responsable des Forains, d'abord, Luc Payen, ensuite Philippe Bohy. En 1981, le titre de commandant des Jeunes Bourgeois est rétabli. Après cinquante-quatre ans d'interruption de cette fonction, Luc Payen succède à Émile Charlier.

Raoul Dagnely est président des Fêtes en 1980, l'année du 600<sup>e</sup> anniversaire de la Marche. Il est à la base de trois grandes réalisations : le drapeau du 600<sup>e</sup> anniversaire,



Luc Payen, président des Fêtes de la Madeleine.  
(Photo Ph. Bockstael, collection L. Payen).

une brochure intitulée «La vie d'une Madeleine» relatant la préparation d'une Madeleine, la frappe de la médaille du 600<sup>e</sup> anniversaire à l'effigie de Notre-Dame de Heigne.

En 1983 enfin, Luc Payen accède à la présidence des Fêtes de la Madeleine. Il cède le commandement d'abord à Serge Parisi et ensuite à Freddy Jacqy. Au fil des années, l'importance des festivités deviendra telle qu'elle nécessitera la création de fonctions supplémentaires au sein même du Comité organisateur. Les statuts, rédigés la même année, fixent les attributions du Comité des Fêtes, celles du président et du commandant. Le 7 juillet 1986, le titre de Société Royale est accordé à la «Société des Bourgeois de la Jeunesse - Comité des Fêtes de la Madeleine de Jumet».

Actuellement, le Comité organisateur des festivités se compose de : Luc Payen, président, Jean-Pierre Staumont, vice-président, secrétaire et trésorier, Vincent Payen, responsable des Forains, Dominique Mary, relations publiques, Jean-Marc Bautiere, responsable de la Commission Publicité, Philippe Goethals, commandant, Éric Jenard, Erick Van Wallegem, Alain Arcq, Fabrice Landrain, Xavier Mary, Christophe et Benoît Lejeune, membres. Après Marcel Loppes, les deux Jeunes Bourgeois qui comptent le plus d'années d'activité dans l'organisation des Fêtes de la Madeleine sont Luc Payen et Jean-Pierre Staumont.

Selon la tradition, la «Jeunesse de Heigne» met sur pied le programme des réjouissances de la Madeleine. Le caractère populaire des festivités est symbolisé par le kiosque dressé au centre de la place Francq et autour duquel, autrefois, toutes les soi-

rées de ducasse se terminaient par un bal populaire.

Actuellement, les fêtes de la Madeleine débutent le vendredi précédant la Marche pour se terminer le jeudi suivant. Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'au milieu des années soixante, l'ouverture des festivités avait lieu le samedi. Les Jeunes Bourgeois avaient à peine le temps de se changer pour participer à la Marche. Avant la Seconde guerre, le mercredi était « jour de relâche ». Enfin, en 1914, on marque déjà la fin des festivités par un « grand feu d'artifice artistique ».

Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les festivités seront exclusivement composées de concerts de fanfares et d'harmonies. Notre région, autrefois, comptait nombre de phalanges musicales de grande renommée et rassemblant parfois jusqu'à une centaine d'exécutants.

Ces concerts se poursuivront après 1945. Ainsi, en 1946, Franz Wangermée, natif de Heigne, dirige un concert donné par l'Harmonie Royale des Militaires, Mutilés et Invalides de guerre. En 1950 et 1952, c'est la venue de l'Harmonie Municipale de Givet et des Mineurs d'Auberchicourt. La fanfare la plus assidue sera l'Harmonie de Jumet, future Harmonie des Invalides de guerre puis Harmonie communale de Jumet. Elle sera présente pendant 25 ans jusqu'aux festivités du 600<sup>e</sup> anniversaire, en 1980.

Il y aura aussi les galas des « Germinettes », danseuses classiques du Théâtre du Varia de Jumet. À partir de 1955, d'autres types d'attractions seront présentées : numéros de cirque, fêtes wallonnes, spectacles de music-hall et en 1961, est proposé le premier gala de catch.

En 1962, la retraite aux flambeaux, qui clôture les festivités depuis l'après-guerre, est complétée par le tir d'un feu d'artifice.

De 1978 à 1983, se déroulera un « bal 1900 » qui donnera naissance au « Quadrille 1900 de Jumet-Heigne ».

De nos jours, à côté d'animations devenues traditionnelles, telles que la sortie d'ouverture des festivités, le gala de catch, le concert du dimanche soir, le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux, l'affiche propose aussi des plateaux de vedettes de la chanson, orchestres ou humoristes de tous styles.

La mise sur pied de ce programme demande des trésors d'imagination de la part du Comité des Fêtes. Il lui incombe, en outre, d'en assurer le financement. Ce qu'il réalise par la mise en concession des emplacements réservés aux forains (quelque 45 attractions, à l'heure actuelle) et par les traditionnelles collectes auprès de la population du quartier. Signe des temps, il est de plus en plus fait appel au mécénat privé.

Nous ne pouvons toutefois clôturer cette notice sans évoquer deux des aspects les plus tangibles des festivités, l'un pour le public, l'autre pour les marcheurs.

L'affiche de la Madeleine a en effet sa petite histoire. Pour la période antérieure à 1940, on ne possède que de rares documents. De la fin de la Seconde guerre mondiale à 1973, les affiches sont bordées des couleurs nationales. Cette année-là, Michel Lagneau, co-président du Comité des Fêtes, prend contact avec Fernand Thon. Il lui demande de dessiner une nouvelle affiche, d'un format plus réduit et plus typique de l'ambiance de la Madeleine. Fernand Thon, évoqué par ailleurs comme « peintre de la

Madeleine», conçoit l'affiche actuelle présentant quelques types de marcheurs autour du programme.

Le Comité des Fêtes est également responsable de la frappe de la médaille commémorative distribuée chaque année et dont le plus ancien exemplaire, daté du 22 juillet 1855, est intitulé «Festival de la Madeleine à Heigne».

Jusqu'en 1938, l'avvers des différentes médailles sera invariablement frappé à l'effigie du Souverain régnant. On ne connaît que deux exceptions : 1919, où elle se présente sous la forme d'une croix de guerre surmontée d'une couronne royale et 1930 où elle reproduit les deux symboles de la Marche : la chapelle de Heigne et le Mamelouk. Le revers, quant à lui, porte l'année de la Marche.

En 1939 et 1945, la chapelle de Heigne et la statue de sainte Marie-Madeleine sont réunis sur une même face. En 1946, apparaît un Mamelouk sculpté par Alphonse Darville, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi. À l'initiative de Luc Payen, cette effigie sera renouvelée en 1983, toujours par le même auteur. Le Mamelouk est, cette fois, sabre au clair. Sur le revers, est gravée la date exacte de la Marche.

Une médaille est remise à chaque Société et aux marcheurs méritants par le président des Fêtes, le lundi de la Madeleine, sur le kiosque de la place Francq.

Terminons par le rôle traditionnel du président des Fêtes. Il convoque la première Assemblée des Chefs au cours de laquelle il propose aux responsables des Sociétés la nomination de l'État-Major pour la prochaine Marche. Il reçoit également les can-

didatures à l'État-Major. Enfin, c'est lui qui fixe la date de la Madeleine suivante, lors de la dernière Assemblée de la «Saint-Jean».

Au sein de l'Assemblée des Chefs, le double rôle organisateur des Jeunes Bourgeois est de nouveau présent : le président y siège en qualité de responsable des festivités et le commandant en tant que responsable de la Société.

## Les Amis de la Madeleine

Après 1930, la Madeleine est marquée par une diminution progressive de l'effectif des Sociétés, un relâchement de l'ordre et de la discipline ainsi qu'une certaine indifférence de la part de la population.

Pour remédier à cette situation, Jean Coyette et Simon Dogniaux décident, en automne 1937, la création, en dehors de la Marche militaire, d'une association appelée à lui donner un nouvel éclat. Les deux fondateurs sont rejoints par Armand Hubert, général de la Madeleine, Marcel Loppes, président de l'organisation des fêtes, Jules-Firmin Francq, secrétaire de la Commission d'Assistance publique de Jumet, Fernand Warnon, industriel et président des Coloniaux.

Quelques semaines après la Madeleine de 1945, les Amis de la Madeleine reprennent leurs activités. Ils se dotent d'un Comité de patronage dont la composition paraît dans le *Madeleineux* de juin 1946 : Auguste Delvaux, bourgmestre de Jumet, l'abbé Romedenne, révérend doyen de Jumet, Joseph Delmotte, président de la Commission d'Assistance publique, Victor Tilmant, directeur-gérant des Charbonnages du Centre de Jumet, Joseph Cappelen, directeur-gérant du Charbonnage d'Amersœur, Joseph Biernaux, Jules Badot et François Dupont, conseillers communaux. Le secrétariat des Amis de la Madeleine est assuré par Simon Dogniaux, la direction et la rédaction du *Madeleineux* est confiée à Orphée Debled, le correspondant pour Courcelles et environs étant Marcel Hulin.

Jean Coyette restera président des Amis de la Madeleine jusqu'en 1958. Il sera en

suite remplacé successivement par Lucien Baudoul, Armand Simon, René Hanon (un ancien Jeune Bourgeois) et, au mois de mars 1966, Gabriel Thibaut, également président des Grognards.

Celui-ci négociera avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture la reconnaissance des Amis de la Madeleine ainsi que leur adhésion à la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons en 1966. La même année, les Amis de la Madeleine se constituent en association sans but lucratif; les statuts sont publiés dans les annexes du *Moniteur Belge* du 15 décembre 1966.

Gabriel Thibaut s'étant retiré au début de 1973, les Amis de la Madeleine perdent leur affiliation à la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons.

Simon de Maeyer lui succède et, à l'occasion de la Madeleine de 1973, accueille, dans la tribune d'honneur, une importante délégation de la ville de Saint-Junien, jumelée avec Jumet. Administrateur-délégué en 1978, il redevient président en 1979 et 1980, en remplacement de Jean-Pierre Giraud.

François Cochin devient président des Amis de la Madeleine en 1981. Il est aujourd'hui le président comptant le plus d'années d'activité à la tête de l'a.s.b.l.

L'association se compose donc de sympathisants de la Marche, de représentants de l'État-Major et de la Commission organisatrice des Fêtes. Elle va poursuivre un triple but :

- 1) bannir de la Marche tous les éléments troubles, qui tout au long du défilé, donnent libre cours à leur exubérance.



François Cochin, président de l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine. (Photo et collection D. d'Haeyaert).

- 2) punir les marcheurs — éventuellement les exclure — dont la conduite et le maintien laissent à désirer pendant le défilé.
- 3) encourager les compagnies méritantes en leur accordant des primes en argent.

En 1988, le règlement d'ordre intérieur redéfinira le but de l'Association, son fonctionnement et sa composition. Les Amis de la Madeleine regroupent des personnes voulant apporter un soutien effectif à la Marche de la Madeleine; les marcheurs n'y sont pas admis à l'exception du général ou du commandant en chef et de deux membres de l'État-Major, du président et de deux membres du Comité des Fêtes, ainsi que Raymond Payen, dernier bourgmestre de Jumet, le bourgmestre de Charleroi et l'échevin de la section de Jumet. Le siège

de l'a.s.b.l. est situé à la maison communale de Jumet.

Des Commissions de travail créées en 1973 sont placées sous la responsabilité d'un président de commission; aujourd'hui, il en subsiste trois : l'information, le folklore et l'administration.

Les réalisations des Amis de la Madeleine seront nombreuses. Dès 1938, l'octroi de primes aux Sociétés encourage celles-ci à une meilleure tenue et suscite une émulation certaine chez les marcheurs. En 1939, une campagne publicitaire contribue à faire connaître la Madeleine en dehors de Jumet. La même année, l'Administration communale de Jumet accorde son patronage à la Marche, et les autorités, sous la conduite d'Auguste Delvaux, bourgmestre faisant fonction, et des échevins Marceau Remson et François Blairon, assistent à la rentrée du Tour, devant le château Francq.

Dès 1946, les Amis de la Madeleine vont multiplier leurs activités. Ils accroissent la propagande dans les communes traversées par la Marche, font installer une tribune d'honneur dans la rue de la Madeleine, où les autorités prendront place pour le défilé final.

1946 sera aussi l'année du *Madeleineux de Heigne*. Publié sous forme d'un journal, sa première parution aura lieu au mois de mars 1946, l'édition sera ensuite mensuelle entre les mois d'avril et d'août 1946, 1947 et 1948, ainsi qu'en juin 1950.

On trouve aussi dans le *Madeleineux* de juillet 1946 le texte d'une chanson composée par Alexandre Thirion, et dédiée aux Amis de la Madeleine.

*L' l'Mad'leine n'y a qu'ça*

Paroles d'Alexandre Thirion  
Dédié aux « Amis de la Madeleine »

I.  
Aujourdhu vla tout d'Jumet fé presse,  
C'est l'pus belle des dates du mois d'juillet  
Heigne nos sourit pasqui c'est grande fiesse  
Il fiesse dèl' Mad'lène, reine du quartiet.  
Nos respectons ses traditions  
Tout l'zans nos fèyons l'pôrcession  
Vos n'sariz pon des vîr en r'tard  
Ni pèlèrins, ni pon d'saudarts.

II.  
Cèq heures du matin, départ des troupes  
Dèfilants d'avant leur n'ÉTAT MAJOR  
Qui survèy'nus dins l'tour, tous les groupes  
Tout r'lugeant pad'zous leus galons d'ör.  
Emmènès pa LES ROUDJES JOCKEYS,  
Vlà l'PORCESSION, LES DJONNES  
BOURGEOIS,  
BLEUS dèl' QU'WERELLE èd d'GOHIS-  
SAUT  
Vla Warmont ès ses COLONIAUX.

III.  
Evla l'DEUXIEME GUIDES ès l'MA-  
RINE BELGE  
LES VIX MAM'LUKS, LES MARINS  
FRANCAIS  
L'GARDE REPUBLICAINE vout s'fé  
connèche  
En musique, comme LES SENEGALAIS.  
LES DJONNES MAM'LUKS, LES  
JOCKEYS VERTS  
I L'MARINE ANGLAISE, LES BOERS  
LES MARINS RUSSES ès LES LAN-  
CIETS.  
LES MAT'LOTS qui sont co r'montèt.

IV.  
Asteur s'est l'GARDE FRANCAISE D'IN-  
DOCHINE

I l'GARDE CANADIENNE, CHAS-  
SEURS ALPINS,  
LES ZOUAVES, cher au camarade  
Anthime,  
VOLTIGEURS, MARINS AMERICAINS,  
L'MARINE FRANCAISE, LES  
GRENADIETS  
Evla co des DRAGONS FRANCAIS  
N'roubliyons né les bout-entraîns  
Biernaux avou ses ALGERIENS.

Refrain :  
I sont d'Jumet  
Qui sont bén èquipèts  
Qui sont djolis  
Qué costumes travayis  
S'dérangé pou les vîr ça dè vaut les  
poènes  
C'n'est nèn trop dir qui ren n'surpasse i  
l'Mad'lène  
Vos constatès  
Qui sont frais ès coquets  
C'est des lascards  
Nia pou d'pus bias saudarts  
Chaqu'année on les z'admirent tertout  
èchènes  
I l'Mad'lène. Oh là, là  
Nia... qu'ça.

*Le Madeleineux* prendra, en 1951, son aspect actuel. Sous la forme d'un livret publicitaire, il rassemble tous les renseignements relatifs à la Marche (itinéraire, horaire et ordre de marche du Tour, ordre de présentation à l'offrande et à la remise des médailles du lundi), le programme des festivités, la composition des divers Comités et quelques articles de fond à propos de la Madeleine.

*Le Madeleineux* reste une des priorités des Amis de la Madeleine. Cette publication sert aujourd'hui de « programme offi-

ciel» tant pour la Marche que pour les festivités.

Les bénéfices d'une gigantesque tombola organisée, en 1947, par Orphée Debled permettent, l'année suivante, l'impression de l'affiche de la Marche dont le dessin est réalisé par l'artiste peintre jumétois Fernand Thon.

Année après année, les Amis de la Madeleine poursuivent leur œuvre, récoltant les fonds nécessaires à une propagande la plus large possible et aux primes allouées aux Sociétés. Ainsi en 1952 et 1953, au cinéma «L'Idéal» rue Puissant d'abord et au Parc du Spinoy ensuite, ils organisent un bal animé par Jo Heyne, le célèbre compositeur de la *Petite Valse*.

Plus récemment, entre 1962 et 1970, les Amis de la Madeleine chercheront à intéresser les jeunes aux richesses de notre patrimoine folklorique en proposant un concours de rédaction aux élèves du degré supérieur des écoles primaires et de l'enseignement moyen des écoles des communes traversées par la Marche. Ce concours de rédaction sera remplacé entre 1971 et 1973 par un concours de dessin; les travaux sont alors exposés à l'auditorium de l'Athénée de Jumet.

Ils organisent, entre 1976 et 1978 et en 1980, un concours de vitrine pendant la semaine des festivités. Cette initiative a un effet inattendu : de nombreux documents relatifs à la Madeleine reviennent ainsi au grand jour. En 1978, ils confient à Ben Genaux, peintre carolorégien, la réalisation d'une lithographie intitulée *Jumet-Heigne - le lundi de la Madeleine*, qui sera dédicacée le 20 janvier 1979 en la maison communale de Jumet.

En 1980, dans le cadre du 600<sup>e</sup> anniversaire de la Marche, les Amis de la Madeleine mettent sur pied plusieurs événements dont le plus spectaculaire est, dans le parc Bivort, un lâcher de quelque 2 500 ballons par les enfants des écoles de Jumet, Roux et Gosselies. Ils veilleront à célébrer les Sociétés en leur remettant un fanion aux couleurs et aux armoiries de Jumet et en inaugurant, à l'endroit du départ de la Marche, une plaque portant l'inscription «Ici, le 20 juillet 1980, à 5 heures, est parti le 600<sup>e</sup> Tour de la Madeleine - Honneur aux Marcheurs». Les Amis de la Madeleine participeront également à la réalisation du drapeau du 600<sup>e</sup> anniversaire.

En 1986 et 1987, est mise sur pied une exposition photographique à propos de la Madeleine.

Aujourd'hui, l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine poursuit inlassablement le but de ses fondateurs : promouvoir le folklore, aider les Sociétés.

La publicité s'est adaptée aux temps modernes : affiches, dépliants, autocollants et renseignements divers sont adressés dans nombre d'offices de Tourisme belges et étrangers. Depuis 1969 aussi, un cachet postal à l'effigie de Notre-Dame de Heigne oblitère le courrier relatif à la Madeleine.

Depuis 1987, les Amis de la Madeleine occupent un stand de la Marche au Salon des «Vacances et Loisirs» de Charleroi.

Des primes sont toujours remises aux Sociétés participantes lors de la remise des médailles du lundi de la Madeleine. Elles varient suivant le nombre de marcheurs, musiciens et cavaliers, ce qui représente un montant, en 1993, de 83 325 francs. Une autre tâche devenue traditionnelle est l'ac-

cueil et la réception des personnalités assistant à la rentrée de la Marche.

Les Amis de la Madeleine œuvrent aussi pour la reconnaissance de la Marche de la Madeleine par toutes les instances officielles qui s'occupent de folklore. Depuis 1985, l'a.s.b.l. adhère à nouveau à la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons, elle siège ainsi dans la section des Groupes traditionnels aux côtés notamment de la Société Royale des Chinels de Fosses-la-Ville, la Société Royale Moncrabeau - Les 40 Molons de Namur, l'Association des Marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les Blancs Moussis de Stavelot.

Le 27 avril 1989, la Marche de la Madeleine est reconnue par le Conseil supérieur des Arts et Traditions populaires et du Folklore de la Communauté Française comme une des marches folkloriques traditionnelles; c'est-à-dire en tant que groupe ou ensemble de groupes armés escortant une procession vieille de plus de cent ans.

Toutes ces années d'effort seront récompensées le 10 septembre 1987 par l'accession au titre de Société Royale.

L'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine se compose aujourd'hui d'un Comité exécutif et de membres sympathisants.

Le Comité exécutif se compose de François Cochin, président, Jacques Debauche

et Jean Deterville, vice-présidents, Georges Hypacie, secrétaire, Maurice Verdonc, trésorier. En outre, Jean Deterville et Jean-Pierre Staumont assurent la présidence des Commissions d'information et de folklore.

Les autres membres sont : Robert Arcq, Jean-Marie Bautiere, Lucien Cleempoel, Lucien De Baillie, Roger Deffontaine, Michel d'Oultremont, Marie-Jeanne Gay, Jean-Pierre Giraud, Robert Mathelart, Raymond, Luc et Vincent Payen, Fernand Quinaux, Jean Scaut, Jules Spitaels, André Vercammen, Georges Verdonc et René Zone.

Le 5 juin 1993, sept d'entre eux, Jean Deterville, Robert Arcq, Jacques Debauche, René Zone, Lucien Cleempoel, Raymond Payen et François Cochin se voient décerner, par la Communauté française, la médaille du Mérite touristique pour plus de vingt années d'activité au sein de l'Association.

Tout au long de son existence, un grand nombre de Jumétoises et de Jumétois ont, à des titres divers, rejoint les Amis de la Madeleine. Tous ne sont pas cités dans le texte qui précède, loin de là. *Madeleineux*, non-*Madeleineux*, ils ont, chacun, contribué, par leur action, à la renommée de la Marche. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.



Le Conseil d'administration de l'a.s.b.l. Les Amis de la Madeleine. (Photo et collection D. d'Haeyaert).

## Remerciements

**M**ettre en oeuvre un tel ouvrage n'aurait pu se faire seul et certainement pas sans la précieuse collaboration de toutes les Sociétés. Leurs responsables, leurs membres ont compris l'importance du travail entrepris, nous ont ouvert leurs archives, nous ont parfois confié de rarissimes documents. Nous ne pouvions que les associer à la rédaction des notices des Sociétés. Ils y ont tous collaboré de la meilleure manière qui soit.

*Amis Madeleineux*, si cet ouvrage existe, c'est, en grande partie, grâce à vous. Soyez-en remerciés.

Les photographies récentes des Sociétés sont, en grande partie, dues au talent de trois photographes : Philippe Bockstael, Daniel d'Haeyaert et Jean-Jacques Rousseau.

Jean-Marie DONTAINE, Georges HYPACIE, Jean-Pierre STAUMONT



# Fernand Thon, peintre de la Madeleine

**E**voquer Fernand Thon à Jumet, c'est se heurter à quelques paradoxes.

Tous les Jumétois ou presque connaissent l'auteur de l'affiche de la Madeleine mais quand on pousse la question un peu plus avant, on s'aperçoit que cette connaissance est plus que superficielle pour ne pas dire réduite à sa plus simple expression.

D'autre part, les Jumétois qui ont acquis une ou plusieurs œuvres de Fernand Thon sont légitimement fiers de cette acquisition mais quand on veut en témoigner, ils préfèrent la discrétion à l'ostentation.

Dès lors, il est aisé d'imaginer les difficultés rencontrées pour reconstituer ce que fut la vie du peintre Fernand Thon. Pour ce faire, on a dû se fier aux témoignages de ceux qui l'ont connu et aux interviews qu'il a accordées, surtout à la fin de sa vie.

Né avant le siècle, il a vécu près de nonante ans; il faut accepter que certains points de sa vie restent obscurs parce que les témoins directs sont décédés et les documents écrits peu nombreux, sa notoriété étant limitée à sa commune natale.

Ce n'était pas une raison suffisante pour ne pas tenter l'aventure.

## La formation, le métier

Fernand Thon est né à Marchienne-au-Pont le 11 septembre 1892, fils d'Antoine Thon, lampiste, et d'Eugénie Léonard qui n'exerçait, à l'époque, aucune profession<sup>1</sup>.

Il avoue qu'il a toujours adoré le dessin et son goût pour la couleur lui vient de sa mère qui était une tailleuse réputée, elle employait une dizaine d'apprenties et savait



Fernand Thon à l'âge de septante-cinq ans (Photo J.-F. Clément).

draper avec art les étoffes sur les clientes; elle fut elle-même appelée à enseigner son métier à l'école des sœurs de la Providence à Marchienne et dut pour cela suivre des cours théoriques. Son instinct et son talent de créatrice étaient remarquables<sup>2</sup>. Fernand Thon parlait peu de son père mais vouait une admiration profonde à sa mère<sup>3</sup>.

Soulignons qu'en plus de cette atmosphère propice à l'éclosion de ses dons artistiques, Fernand Thon a dû connaître une certaine aisance matérielle qui lui a permis



Fernand Thon lors d'une interview en 1979 (Photo J.-P. Staumont).

non seulement de devenir instituteur mais également de parfaire ses dons auprès de maîtres unanimement reconnus.

Il obtient son diplôme d'instituteur à l'École Normale de Charleroi en 1912; quelques mois plus tard, il commence sa carrière de pédagogue par une série de très courts intérim à Dampremy, Lodelinsart, Courcelles et enfin il décroche, en 1913, un poste à Jumet; il y terminera sa carrière, en 1951, comme directeur de l'école pour garçons du Spinois, fonction à laquelle il avait été désigné dès 1934<sup>4</sup>.

Après avoir terminé l'École Normale, il s'inscrit à l'École des Arts Décoratifs de l'École Industrielle Supérieure, elle-même embryon de la future Université du Travail<sup>5</sup>. Il y suit les cours de peinture de Léon Van Den Houten (1874-1986) et les cours

d'histoire de l'art de Jules Destrée (1863-1936). En outre, dès 1912, il entre dans l'atelier de Raphaël Bauduin (1870-1943), élève de Jean-François Portaels (1818-1895) où il demeure jusqu'en 1918<sup>6</sup>.

Fernand Thon n'a pu suivre tous les cours de l'École des Arts Décoratifs. Ceux-ci étaient organisés le jour et s'étaient sur une période de cinq ans. Notre artiste, déjà instituteur, ne suivit donc que les cours qui l'intéressaient. Il est normal qu'il ait fréquenté l'atelier de Raphaël Bauduin; la plupart des autres cours de l'école des Arts Décoratifs ayant, en effet, une vocation technique<sup>7</sup>.

Il est intéressant d'envisager ici un élément d'ordre idéologique. L'École Normale qu'a fréquentée Fernand Thon avait été créée dans une optique très particulière :

«[...] Il s'agira de donner, grâce à un programme généreux de formation générale, une instruction à la fois plus large et plus profonde que celle dispensée dans des établissements traditionnels d'enseignement

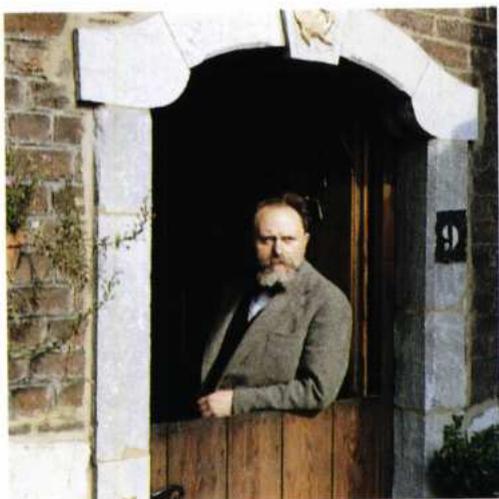


Fernand Thon dans son atelier en 1955 (Photo J.-F. Clément).

normal. Ils [les instituteurs] recevront une formation, non plus empirique, mais scientifique basée sur la psychologie et l'observation [...], une préparation humaine axée sur la culture artistique et sur la connaissance de la sociologie, une formation morale fondée sur le libre examen [...]»<sup>8</sup>

Ne reconnaît-on pas dans ces intentions tout un esprit fort qui régna dans la région de Charleroi à une certaine époque?

On retrouve cette idée d'élever le peuple par la connaissance et l'art chez Jules Desrée qui dispensa ses cours à l'École des Arts Décoratifs. Là s'enseignait «les humanités du travail» selon un «programme aux horizons illimités» pour «instruire l'ouvrier, l'éduquer, le régénérer, l'élever moralement pour l'élever socialement»<sup>9</sup>.



Le peintre à la porte de son atelier; on distingue la clef de voûte gravée à son sigle (Photo J.-F. Clément).



Fernand Thon - La vénération des reliques et des statues à la place des Trieux à Courcelles (Carnet de croquis - Collection Clément).

Fernand Thon est le fruit de cette formation et, toute sa vie, il sera fidèle à ce type d'humanisme par plusieurs aspects de son existence.

Il va donc tirer profit de sa double formation : il sera instituteur et professeur de dessin à la section d'Arts appliqués de l'école industrielle de Jumet de 1920 à 1959<sup>10</sup>.

On écrira à son propos en tant que professeur de dessin :

«[...] Soucieux et conscient du rôle important à remplir vis-à-vis de ses élèves, il prit l'initiative d'abroger les méthodes surannées. Il combattit avec force et allant la banalité des copies et condamna le plaisant



Fernand Thon - Écossais de la Garde royale anglaise (Carnet de croquis - Collection Clément).



Spahis Algériens

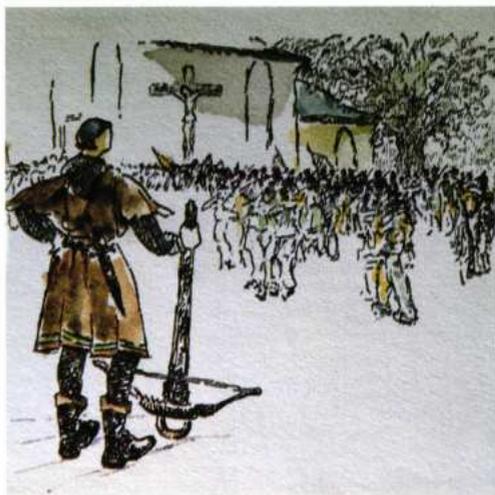
Fernand Thon - Spahis algériens (Carnet de croquis - Collection Clément).

conventionnel, les préjugés académiques et stéréotypés. Il prodigua son savoir consciencieusement...<sup>11</sup>».

En tant qu'instituteur, il fut aussi consciencieux, sévère mais juste, peu clérical mais chrétien, soucieux de l'avenir de ses élèves au point de les suivre après qu'ils l'ont quitté et surtout très discret sur ses intérêts personnels. Jamais il ne parlait de son statut d'artiste à ses élèves. Son talent n'apparaissait que lorsqu'il annulait une punition en dessinant un motif quelconque sur l'ardoise. Autre petite concession, il portait un large chapeau plat noir ainsi qu'une



Fernand Thon - Archer (Carnet de croquis - Collection Clément).



Fernand Thon - L'esplanade de la chapelle le jour de la Madeleine (Aquarelle).

large cravate noire, éléments vestimentaires inhabituels pour un instituteur de l'époque<sup>12</sup>.

Cet humanisme au sens large dispensé par les diverses écoles que Fernand Thon a fréquentées, se retrouve dans le fait qu'il a fait de la Madeleine, un sujet d'inspiration privilégié. Il a transcendé par l'art les traditions populaires.

Peut-on ajouter que Fernand Thon n'a jamais été avare de ses œuvres ? Il s'est arrangé pour que les gens de Jumet puissent acquérir ou bénéficier de ses créations sous forme d'aquarelles, d'eaux-fortes<sup>13</sup>. Élever le peuple par l'art était, à l'époque, une idée à la mode<sup>14</sup>.

Fernand Thon - *Lès Roudjes jockeys* (1976 - Dessin à la plume - Collection J.-F. Clément).





Fernand Thon - La chapelle d'Heigne un jour de Madeleine (1969 - Aquarelle).

## L'homme

S'il n'est pas facile d'évoquer Fernand Thon, enseignant, il est encore moins aisé de cerner l'homme qu'il fut. En effet, Fernand Thon était discret, réservé et peu disert. Certains témoins le considéraient même comme un homme froid, voire misanthrope.

Certes, Fernand Thon a vécu près de nonante ans; il est évident que l'homme de trente ans n'a que peu à voir avec le quasi-nonagénaire. De plus, par la force des choses, les témoignages récoltés concernent plutôt la fin de sa vie. Dès lors, le portrait que nous esquissons est celui de l'homme

Fernand Thon - La Madeleine dans les campagnes (1978 - Aquarelle).



d'âge mûr. Petit, trapu, il était toujours bien mis dans ses costumes venant de l'Union des Drapiers. Il aimait le bon vin, la bonne chère, commandant fidèlement son vin au même marchand deux fois par an. Il faisait encadrer ses toiles chez Pestelacci et il aura jusqu'à la fin de sa vie une assistante-ménagère tous les jours de la semaine<sup>15</sup>

Il avait épousé Jeanne Quinet en 1919. Elle-même s'inscrivait dans la même ligne de discrétion, tout en ayant aussi une certaine idée de son rang de femme d'instituteur; elle avait une couturière attitrée et aimait recevoir ses visiteuses, avec un certain décorum, dans une maison calme et coquette, du moins tant que sa santé le lui permit<sup>16</sup>. Elle est en effet décédée en 1964 et souffrait depuis quelques années d'une maladie invalidante.

Fernand Thon était méticuleux, ordonné pour tout ce qui concernait le ménage mais, comme artiste, il aimait un certain « désordre rangé » surtout en ce qui concernait son atelier.

Qui dira l'émerveillement qu'a suscité ce fameux atelier de la rue Puissant où il emménagea après avoir quitté le logement de fonction de l'École du Spinois qu'il occupait déjà en 1935? Les journalistes<sup>17</sup> et les Jumétois qui ont eu le bonheur de visiter cet atelier ne tarissent pas d'éloges.

Construit en dehors du corps de logis, cet atelier a été conçu par Fernand Thon comme le prototype de l'atelier d'un peintre romantique : cheminée à feu ouvert surmontée de statuettes, vieux lambris, mezzanine, vieille porte et vieux meubles, objets-souvenirs, clef de voûte de la porte gravée à son sigle et, bien sûr, de nombreux chevalets supportant ses toiles<sup>18</sup>.

Fernand Thon avait récupéré, pour faire bâtir son atelier, des matériaux de l'église de Gohyssart en pleine restauration. Les éléments étaient bien authentiques<sup>19</sup>.

Les diapositives qui montrent Fernand Thon dans son atelier nous laissent deviner un homme qui posait pour la postérité comme seuls les artistes, conscients d'être des artistes, peuvent le faire dans un cadre à leur mesure. Peut-être, Fernand Thon, arrivé à la soixantaine, avait-il réalisé un vieux rêve d'un autre âge? Hormis cette fantaisie, Fernand Thon semble avoir mené une vie bourgeoise — pour l'époque et le lieu — comme se devait de l'être celle d'un directeur d'école, conscient de son rôle social et éducatif.

Fernand Thon était un homme secret au point de laisser dans l'ombre certains aspects de sa vie. Jamais, il ne fit allusion à son passé de résistant de la guerre 40-45. Des rumeurs circulent à Jumet sur son rôle pendant cette guerre mais rien de précis ne peut en être dégagé. Le seul témoignage direct dont on dispose à ce sujet est celui de Bertha Poncelet.

Durant la guerre, Fernand Thon distribua des tracts opposés à l'occupant ainsi que des timbres de ravitaillement volés; il transporta aussi des armes et des explosifs. Il aurait été, de plus, rédacteur dans la presse clandestine, cependant, ce fait précis n'a pas été confirmé par le Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde guerre mondiale.

Comme il n'a jamais été interné, son nom ne figure pas dans les archives de l'Administration des Victimes de la Guerre.

## Le peintre des fleurs

Fernand Thon a eu des maîtres prestigieux; les témoignages d'avant-guerre ne tarissent pas d'éloge sur Léon Van Den Houten et Raphaël Bauduin, présentés l'un et l'autre comme des artistes de talent<sup>20</sup>.

En revanche, nous avons peu de relations d'avant-guerre sur Fernand Thon lui-même. Il faut dire que, s'il a participé à de nombreuses expositions à partir de 1915, c'était la plupart du temps à l'occasion d'expositions de groupe. Avant guerre, il n'a exposé, seul, que quatre fois : en 1928, 1929, 1937 à Charleroi et en 1930 à Bruxelles<sup>21</sup>. Nous avons retrouvé seulement un témoignage écrit datant de cette époque. Robert Fesler et Jules Bottriaux<sup>22</sup> s'expriment ainsi :

«Fernand Thon, artiste de chez nous, Marchiennois de naissance, est un peintre de fleurs tel qu'il s'en présente bien peu».

La photo illustrant le propos est une composition florale intitulée *Pivoine* acquise par la Ville de Charleroi en 1930<sup>23</sup>. Quant à Andrée Heupgen, née en 1902, professeur de dessin à l'académie de Charleroi en 1930 puis à l'académie de Châtelet, elle-même peintre d'un certain renom, elle a fréquenté Fernand Thon au Cercle Artistique de Charleroi notamment, elle voit en lui le peintre des fleurs<sup>24</sup>.

En 1946, Émile Lempereur qui rédige l'historique de la peinture en Hainaut s'exprime en ces termes :

«Avec des fleurs, robustes et fraîches, Andrée Heupgen et Lucy Moos prendront la succession de Paula Evrard; F. Thon, R. Foquet, Ch. Degrange, A. Huon, V. Le-

clercq, A. Bodart, Edg. Clepkens, G. Adam, Henri Poppe et Ch. Van Wynendaele, Nelly Lefert, Henriette Rouneau, Marie Lepropre et Yvonne Deval ne déclenchent pas d'intérêt puissant ou de polémique mais ne laissent pas indifférents<sup>25</sup>».

Fernand Thon, en 1946, a cinquante-quatre ans. Il faut avouer que la place qui lui est accordée dans l'article est réduite; de plus, c'est encore comme peintre de fleurs qu'il figure.

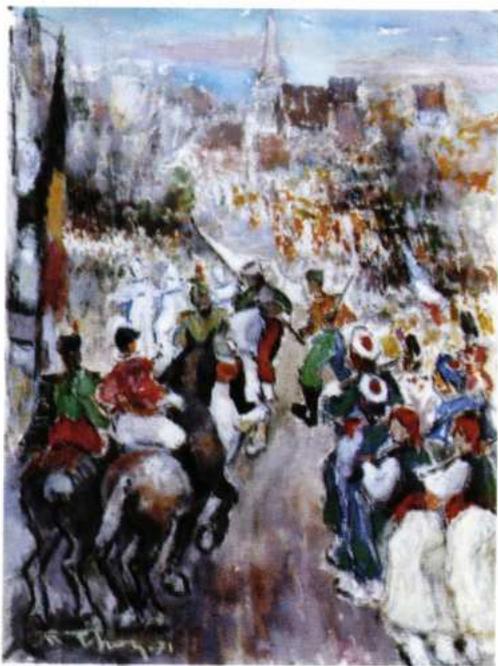
Il faut rappeler pourtant que le genre a toujours été privilégié par bon nombre de peintres de l'époque et particulièrement par les artistes qui ont commencé leur carrière avant la guerre 40-45 tels Camus et Verhaegen pour en citer deux qu'Émile Lempereur n'évoque pas dans son énumération.

## Le peintre local

Si Fernand Thon participe à des expositions à partir de 1915 à Charleroi, il élargit son «audience» par la suite puisqu'on le retrouve à Gand, Bruxelles, Liège, Tournai et Naples.

Toutes ses autres participations - nous en avons relevé plus de trente - sont des expositions qui se déroulent à Charleroi ou environs et le plus souvent à l'occasion de salons d'ensemble. Il a exposé individuellement une petite dizaine de fois dont une seule à Bruxelles en 1929 et ce en soixante-cinq ans de carrière artistique<sup>26</sup>.

En 1931, il exposa avec le «Groupe des Cinq» dont faisait partie notamment Josse Grégoire. Il est intéressant de noter que le rapport de direction évoquant les succès des



Fernand Thon - La chapelle d'Heigne un jour de Madeleine (Huile).

Fernand Thon - *L'Aubisque viesvillois* - La montée de Viesville (1971 - Aquarelle).



Fernand Thon - Groupe de *Mad' léneûs* (1970 - Aquarelle).

En outre, la Ville de Charleroi lui a acheté cinq œuvres de 1930 à 1964.

Mais là où sa présence est importante, c'est à Jumet. Tous les témoins possèdent, en effet, une ou plusieurs œuvres du peintre.

## Le peintre associatif peu influençable

anciens élèves de l'École des Arts Décoratifs cite Josse Grégoire, Marcel Delmolle, Joseph Gillain, Gustave Camus, Gilberte Dumont, Alphonse Darville, G. Marin et pas Fernand Thon et ce, pas plus en 1932 qu'en 1933.

À l'époque, Fernand Thon a quarante et un ans; sa notoriété est encore mince<sup>27</sup>.

Par la suite, Arsène Detry en 1962<sup>28</sup> puis Ernest Degrange en 1965<sup>29</sup>, lui accordent quelques lignes très neutres.

Robert Rousseau dans le chapitre sur les Arts Plastiques du *Carolo-regium valde concelebratur* ignore Fernand Thon alors qu'ils étaient collègues au Cercle d'Art et Littéraire de la Ville de Charleroi<sup>30</sup>.

Il en va de même dans les dictionnaires spécialisés traitant de la peinture en Belgique.

On peut opposer à ceci que Fernand Thon est représenté dans de nombreux pays : en France (à Saint-Junien qui est jumelé avec Jumet), au Canada, en Angleterre, au Grand-Duché, en Israël, au Mexique (dans la collection d'un membre de la famille de Raymond Payen)<sup>31</sup>.

Fernand Thon fut membre effectif de nombreuses associations artistiques : « Les Artistes du Hainaut », « Les Amis de l'Art de La Louvière » et du « Kunst en Kennis » de Gand<sup>32</sup>. Mais c'est surtout au Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi qu'il œuvra le plus puisqu'il en fut secrétaire de 1930 à 1966.

Ce cercle, fondé en 1921, fit découvrir à la région de Charleroi de nombreux talents locaux et étrangers. En 1950, le « Cercle Artistique » devient une association ayant une forme légale et Fernand Thon y occupe toujours le poste de secrétaire avec cette mention : « [...] mission qu'il remplissait avec un dévouement illimité. »

En 1963, le Cercle Artistique modifie encore son conseil d'administration et Fernand Thon y est toujours bien présent.

C'est dans le courant de 1966 qu'il abandonne son poste de secrétaire-trésorier (première mention de cette double fonction) pour des raisons de santé tout en conservant son mandat d'administrateur.

Ce mandat très prenant a permis à Fernand Thon de côtoyer les plus grands peintres belges et étrangers : Paulus, Magritte

(membre d'honneur du Cercle), Ensor, Evenspoel, Permeke, Khnoff, Delvaux, Van Lint mais aussi Picabia, Léger, les membres du mouvement Cobra, Tapiès...<sup>33</sup>.

C'est dire que durant sa longue vie d'artiste, il a vu la peinture évoluer d'un certain académisme déjà dépassé à son époque aux tendances les plus abstraites. Mais pour ce qui concerne son œuvre personnelle, on peut affirmer qu'il ne fut pas un suiveur; fidèle à son esthétique, il ne se laissa jamais aller à imiter les artistes qu'il avait l'occasion de voir lors des expositions organisées par le «Cercle d'Art»<sup>34</sup>. Bien plus, on sait qu'il était parfois acerbe à l'égard de certains peintres, n'ayant notamment aucune attirance pour l'abstraction déclarée ou pour les naïfs tels le douanier Rousseau à qui il reprochait un manque de métier<sup>35</sup>.

## Le peintre au métier reconnu

Les articles consacrés partiellement ou entièrement à Fernand Thon datent de 1962, 1965, 1967, 1969, 1970, 1974, 1978 - outre les mentions citées précédemment.

Dès avant-guerre, on lui reconnaît du métier :

«Cet artiste pratique un art consciencieux, fait de labeur sérieux [...]»<sup>36</sup>.

En 1962, Fernand Thon a septante ans, sa carrière est derrière lui même si sa dernière œuvre date de 1979.

En 1962, Arsène Detry dit :

(Fernand Thon) «[...] plus jeune que jamais, nous conduit de surprise en surprise.

Je pense à son pont en construction de 1958»<sup>37</sup>.

En 1965, Ernest Degrange, quant à lui, écrit :

«Fernand Thon expose des peintures variées et non sans intérêt»<sup>38</sup>.

Les articles postérieurs, celui du Journal, du *Rappel*, de *La Dernière Heure*, de *La Nouvelle Gazette* peuvent être classés dans la rubrique : «Rétrospective des peintres (oubliés) de chez nous». Les différents journalistes reconnaissent à Fernand Thon un solide métier et un passé intéressant puisqu'ils font allusion à ses nombreuses expositions et à ses multiples activités<sup>39</sup> :

«[...] Des attitudes impressionnantes de vérité [...]»<sup>40</sup>.

«Un dessin solide, une composition très structurée»<sup>41</sup>.

«[...] transgresser les limites du figuratif, découvrir les volumes colorés, il reconnaît l'importance de sa formation pour le dessin et le cadre plus rigide de celui-ci, discipline nécessaire, il ne peut nier d'être un coloriste né»<sup>42</sup>.

Dès lors, on doit noter que chaque fois qu'on trouve une mention relative à Fernand Thon, elle affirme un solide métier.

## Le peintre de la Madeleine

Alors que les témoignages portant sur la carrière d'avant-guerre de Fernand Thon le présentent comme le peintre des fleurs, les relations postérieures dont au moins allusion à Fernand Thon, peintre de la Made-

leine. L'article de *La Nouvelle Gazette* datant de 1978 faisant même le point sur cette double étiquette<sup>43</sup>. Fernand Thon se défend d'être considéré comme le peintre exclusif des fleurs ou de la Madeleine. Il a touché à tous les genres : nature morte, tableaux de genre, paysages, portraits, vie traditionnelle... et à toutes les techniques : pastel, dessin au crayon, eaux-fortes, gouache, aquarelle, huile, émaux...

Malgré cette diversité voulue et affirmée nous avons essayé de baliser l'œuvre de Fernand Thon.

Si, jusque dans les années 60, Fernand Thon est considéré comme le peintre des fleurs, en 1938 déjà, il a imaginé un fanion de procession pour la Madeleine<sup>44</sup>. En 1947, on lit dans *Le Rappel* du 17 juillet 1947 :

« M. Thon, président d'honneur à qui l'on doit le chef-d'œuvre présenté, prit alors la parole. Il s'attacha notamment à faire ressortir les difficultés rencontrées pour la confection du drapeau qui sera maintenant l'orgueil des Grognards de Jumet [...].

Notre chère Wallonie qui possède en M. Thon un artiste au talent puissant et fécond. »

L'affiche de la Madeleine de 1950 a été composée au départ d'un projet de Fernand Thon<sup>45</sup>.

Pourtant, en 1956, au 30<sup>e</sup> salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi, il expose trois tableaux : « Fleurs et fruits », « Nature morte » et « Anémone »<sup>46</sup>.

En 1958, Fernand Thon a conçu un décor intitulé : « Arrivée des Jockeys rouges » pour un service à dîner<sup>47</sup> mais en 1959, au

33<sup>e</sup> salon du même cercle, il expose des constructions et des tableaux de genre<sup>48</sup>.

En 62, Émile Cornez fait allusion à une œuvre représentant un pont<sup>49</sup> tandis que les œuvres acquises par la Ville de Charleroi et l'Etat ne représentent aucune Madeleine<sup>50</sup>. Et pourtant, la dernière acquisition est datée de 1964.

En 1966, au 39<sup>e</sup> salon du Cercle d'Art et Littéraire de Charleroi, Fernand Thon expose cette fois « Messe en plein air », « Dans la pensée de la prochaine Marche » et « Marine »<sup>51</sup>.

En 1969, au IX<sup>e</sup> Salon triennal de La Louvière, il expose : « Dispersion de pensée » ; il s'agit du portrait de Suzanne Oosthuys<sup>52</sup>.

En 1969, nous lisons :

« L'Administration communale de Jumet a pris l'heureuse initiative d'offrir à ses marcheurs vétérans un échantillon de notre artiste local : Fernand Thon »<sup>53</sup>.

Raymond Payen perpétua d'ailleurs cette habitude durant son mayorat de 1971 à 1976.

En 1971, lors du Jumelage de Jumet avec Saint-Junien, une commune française de la Haute-Vienne, c'est une Madeleine de Fernand Thon qui fut offerte en guise de cadeau d'amitié<sup>54</sup>.

En 1971 et en 1976, au Salon du cercle Artistique et Littéraire de Charleroi, Fernand Thon expose des Madeleine<sup>55</sup>.

En 1974, à la chapelle castrale de Fontaine-l'Évêque, il présente une grande rétrospective de ses œuvres. Sur quarante-deux œuvres abordant tous les thèmes et toutes les techniques, dix portent, en plus de leur titre individuel, la mention : fol-



Fernand Thon - *Lès Roudjes Jockeys à l'entrée de la Tère al danse* (Aquarelle).

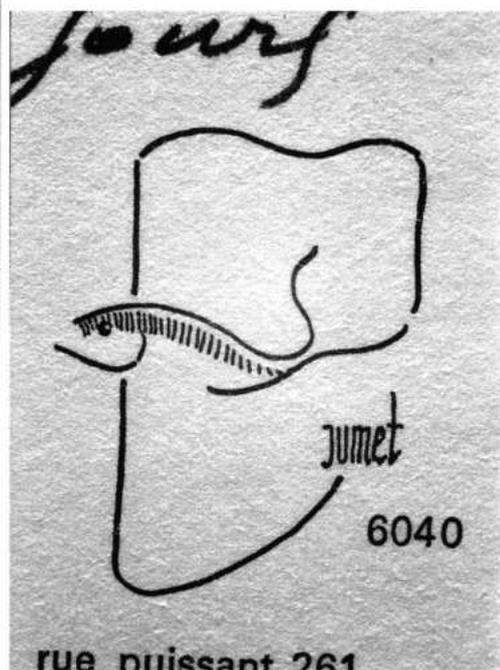
klöre. Il s'agit dans ce cas de sujets inspirés par la Madeleine.

Quant aux cartes de vœux envoyées par Fernand Thon en 69, 72, 75, 76, 78, elles représentent la Marche en différents endroits.

Peut-on, au vu de ces expositions, tirer une conclusion? Peut-on affirmer que Fernand Thon, avançant en âge, a produit plus de Madeleine et moins de sujets floraux?

C'est, en tout cas, ce que nos témoins semblent affirmer. On peut avancer que Fernand Thon a exposé de plus en plus de Madeleine, c'est-à-dire qu'il a accepté, vers la fin de sa vie, d'être davantage considéré comme un peintre de folklore. N'était-ce pas légitime? Les Jumétois vouaient à Fernand Thon une véritable admiration pour ce type de tableaux, dès lors n'était-ce pas humain que notre artiste prit plaisir à satisfaire ses concitoyens?

Ses œuvres, à peine terminées, trouvaient acquéreur. Ce qui lui faisait dire non sans humour : « Ils se dépêchent, ils croient que je vais mourir!<sup>56</sup> »



Fernand Thon - Sigle.

Mais il faut se garder de généraliser hâtivement. Si nous examinons les œuvres qui nous ont été données à voir il y a bien sûr de nombreuses Madeleine mais il subsiste encore des réalisations de genres différents ; ainsi : «Nu dans l'Atelier» (1967), «Fleurs» (1967), «Portrait de chien» (1968), «Marine» (1968), «Dispersion de Pensée» (portrait) (1968), «Portrait» (1969), «Composition florale» (1972), «Marguerites» (1973), «Chapelle du Bois» (1975)...<sup>57</sup>.

Bien sûr, les diapositives réalisées par des Jumétois lors de l'interview qu'ils firent de Fernand Thon ne représentent que des Madeleine; certes, le thème du montage étant Fernand Thon, peintre de la Madeleine. Les œuvres reprises sont datées de 1967 à 1976<sup>58</sup>.

En point d'orgue, signalons que la dernière œuvre de l'artiste fut la Madeleine à Gosselies — elle date de 1979<sup>59</sup>.

Il n'est guère possible que les gens de Jumet n'associent Madeleine et Fernand Thon. Tous les témoignages oraux rappellent que le peintre se faisait conduire à La Posterie à Courcelles, à Viesville, au Bois des Manants, à Gosselies; qu'il assistait discrètement (il détestait qu'on le reconnaisse ou même qu'on le salue à ce moment là)<sup>60</sup> à la messe militaire du lundi, son fameux carnet de croquis à la main<sup>61</sup>. Il happait littéralement un mouvement de foule, une silhouette, un coin de paysage en quelques traits nerveux et rapides pour reconstruire, ensuite, un tableau qui agréait tous les amoureux de la Madeleine, même si ce n'était jamais un décalque de la réalité. Fernand Thon prenait d'ailleurs un malin plaisir à mélanger les uniformes en une vaste composition colorée et dynamique.

Fernand Thon fut donc le peintre de La Madeleine et les derniers articles publiés le reconnaissent comme tel :

«Fernand Thon, parce qu'il est un enfant de chez nous, parce qu'il aime la Marche de La Madeleine, parce qu'il est exceptionnellement doué, a réussi une sorte d'exploit, celui de capter et de fixer la beauté et la grandeur de la tradition<sup>62</sup>».

«Son inspiration prend souvent pour thème des paysages où s'accroissent en foules des personnages en mouvement : cortège évoquant notre Folklore<sup>63</sup>».

Personne, avant lui, n'avait su rendre compte de l'âme de la Madeleine comme il l'a fait, personne après lui n'aura, à ce point, l'amour de la Madeleine pour se lever aux aurores pour croquer la Marche et la transfigurer en œuvres très personnelles.

Au fait, que pensait l'intéressé sur la fête elle-même, sur sa façon de la peindre ?

Un précieux enregistrement d'une interview permet mieux que des commentaires toujours hasardeux de savoir ce qu'en pensait Fernand Thon lui-même<sup>64</sup>.

«Je compare la Madeleine à une vieille Dame. Il ne faut pas chausser cette vieille Dame de chaussures nouvelles qui ne vont pas avec ses atours... Lorsqu'on admet un nouveau groupe, il faut réfléchir dans le sens historique, légendaire et moral...

J'ai peint pendant des dizaines d'années la couleur elle-même, la couleur statique dans les vases;... alors je me suis dit, il ne faut pas que les couleurs restent immuables... j'ai poursuivi la couleur plus violente, plus vivante, plus grande... Pour moi La Madeleine est un vaste parterre de fleurs... Ce ne sont plus des fleurs statiques mais des fleurs dynamiques. Il y a des mouvements, de l'agitation, des drapeaux qui bougent, il y a des éclats de lumière, de soleil, de sons, de voix provoqués par le mouvement... voilà la fleur animée... La Madeleine est source de couleur, c'est pour cette raison que je respecte cette vieille Dame aristocratique... Le rouge des cavaliers ce sont des coquelicots, les tiges sont les pattes des chevaux, les jambes des cavaliers.

Pour moi, la Madeleine, c'est celle du Bois des Manants à la tête al Danse... c'est là la véritable Madeleine ancestrale, libre, tout à fait libre des contingences formelles, sociales, libre de toutes aspirations particulières... Cependant, elle n'est pas débridée esthétiquement parlant. Ils sont libres... il faut qu'elle se tienne sur un pied de respect.

Je déteste la Madeleine qui défile devant la tribune, c'est une parodie de Madeleine... Les vrais *mad' léneûs* sont au-dessus des hommages qu'on leur rend à la tribune.

Je peins la Madeleine parce que c'est la Madeleine qui me touche, je ne peins pas pour faire plaisir aux *mad' léneûs*, ni à quelqu'un en particulier. Je peins l'esprit de la Madeleine, peu importe que ce soit des jockeys, des cavaliers, des fantassins. Tous ces groupes font partie unanimement de la Madeleine et coopèrent à son esprit, à son sel, à son aristocratie. Une Madeleine qui se respecte est humainement correcte.

Dans mon esprit coloriste, il me faut des jaunes qui trompent, des cuivres pas des couleurs de contrebasse. Lorsque je peins, j'entends, j'imagine des pas, je siffle, je chante, je change de direction...

À l'aide de quelques croquis, je refais la Madeleine. Je saisis la Madeleine de deux côtés en même temps, gauche, droite. Je veux donner une idée de déploiement...

Il ne faut pas croire qu'on s'amuse à peindre la Madeleine. On prend sa joie dans la souffrance, c'est en cela que la joie devient sacrée, spirituelle presque surnaturelle. Ce n'est pas une joie matérielle, factice. C'est un peu beaucoup de soi-même que l'on met dans sa peinture. »

On peut considérer ces propos comme le testament spirituel de Fernand Thon - il devait décéder deux ans plus tard - où l'on perçoit que pour lui, fleurs, Madeleine ne constituaient pas des éléments indépendants, voire antagonistes dans une œuvre qu'il percevait, au contraire comme parfaitement cohérente.

Fernand Thon est bien le peintre de la Madeleine. Lui, qui ne voulait pas qu'on lui appliquât exclusivement le terme de folkloriste, terme qu'il estimait par trop réducteur, subsistera cependant dans les mémoires jumétoises sous cette étiquette.

S'il n'eût été que le peintre des fleurs, portraitiste d'occasion, il aurait maintenant déjà rejoint le panthéon des oubliés de l'histoire. C'est parce qu'il s'est parfaitement intégré à la vie sociale et culturelle de Jumet, qu'il a senti que la Madeleine était une fête sacrée dans tous les sens du terme et qu'il a pu ainsi renvoyer aux Jumétois le miroir de l'idéalisation de leur fête que son souvenir est demeuré si vif chez ses compatriotes.

Précisons qu'il n'y eut jamais, à Jumet, de « marché » à propos des Madeleines de Fernand Thon mais une rencontre heureuse entre un peintre qui considérait la marche comme un immense bouquet dynamique et des amoureux de la Fête qui voyaient dans ces tableaux ce qu'ils auraient voulu que la Madeleine fût toujours : éternelle dans son instantanéité.

Marie-Louise PIVETTA

## NOTES

1. Ces renseignements nous ont été aimablement fournis par le Service de l'État Civil de la Ville de Charleroi.

2. GENEVIÈVE, *Avec les artistes de chez nous, Fernand Thon* dans *La Nouvelle Gazette*, 22.05.1978.

3. Témoignage de Jeannine Oosthuysse, infirmière, une des quatre légataires de Fernand Thon. Jeannine Oosthuysse est la fille de Suzanne Oosthuysse qui fut la gouvernante de Fernand Thon pendant plus de vingt ans. Cette dernière est décédée quelque temps avant Fernand Thon de sorte que Jeannine Oosthuysse prit, en partie, la relève de sa mère. Elle se souvient avoir conduit Fernand Thon à de nombreuses expositions ainsi qu'à différents passages de la Madeleine. Elle est une des rares personnes vivantes à avoir connu Fernand Thon dans sa vie de tous les jours.

4. Ces renseignements nous ont été aimablement communiqués par le département de l'Éducation et de la Formation de la Ville de Charleroi avec l'autorisation de Jean-Pol Demacq, échevin de la Culture et de l'Enseignement.

5. Fernand Thon fréquenta l'École Normale de Charleroi créée en 1906, celle-ci partagea ses locaux avec l'École Industrielle Supérieure; ces deux écoles étaient situées dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel. René COLLIN, *L'Enseignement*, dans *Carolo-regium Valde Concelebratur-MDCLXVI MCMLXVI*, Charleroi, 1966.

Fernand Thon, donc, durant ses études d'instituteur a côtoyé les élèves, les professeurs de l'École des Arts Décoratifs, dès lors, lorsque celle-ci déménagea en 1911 pour son emplacement actuel. Fernand Thon, au courant de son existence, de ce qu'on y faisait, trouva là le moyen de parfaire sa formation. *Notice historique*, Université du Travail, Province de Hainaut, Charleroi, Imprimerie provinciale, s.d., p. 31.

6. J. 14. *La galerie des artistes jumétois : le peintre Fernand Thon* dans *Le Rappel*, 8 et 9 août 1970.

7. *Le Règlement d'ordre intérieur* de l'Université du Travail de Charleroi précise :

But de l'école : Art. 1. - L'École des Arts décoratifs a pour but de former, pour les métiers, le personnel spécial possédant des notions artistiques suffisantes pour donner aux divers travaux de ces métiers une empreinte d'originalité et d'esthétique. Plan d'ensemble des études :

Art. 2. - La durée des études est de 5 ans à raison de 9 1/2 mois de cours par an.

Art. 3. - L'École n'est pas divisée en sections mais les travaux seront spécialisés d'après la profession de chaque élève.

Art. 4. - L'enseignement comprend :

1. L'étude des documents d'après nature et leurs applications.

2. L'étude de la perspective.

3. L'étude de l'ornement.

4. L'étude pratique des styles.

Art. 5. - Les ateliers sont ouverts toute la journée.

(*Université du Travail Charleroi, Organisation*, s.l., 1915)

8. René COLLIN, *op. cit.*

9. *Notice historique...*

10. Voir note 1.

11. J. 14, *op. cit.*

12. Fernand Thon fut instituteur à Jumet de 1913 à 1951. Il eut donc la responsabilité de la formation de nombreux Jumétois.

En 1935, Fernand Thon est directeur avec classe de la 5<sup>e</sup> et de la 6<sup>e</sup> primaire à l'école pour garçons du Spinois. En 5<sup>e</sup>, il y a 6 élèves, en 6<sup>e</sup>, 4 (heureux temps !). Ces 4 élèves s'appellent : André Bastin, commissaire en chef à Namur - retraité, Richard Brutout, commissaire de police à Jumet - retraité, Robert Mayence, chimiste - retraité et enfin René Scaillet, dessinateur industriel.

C'est à la 6<sup>e</sup> primaire de 1935 que nous avons demandé de broser un portrait de leur instituteur. D'autres témoignages dispersés corroborent cette image.

13. Nombre de Jumétois peuvent sortir de leurs tiroirs des cartes de vœux que Fernand Thon leur envoyait, le sujet étant souvent la Madeleine (Robert Arcq, Richard Brutout, Achille Goethals, Robert Mayence, Raymond Payen...).

14. Il aimait la chapelle d'Heigne. Il en fit une eau-forte.

Après quelques tirages, il offrit la plaque à un mouvement de jeunesse pour qu'il fasse un tirage qui pourrait être vendu à son profit. (Témoignage d'Achille Goethals.)

15. Voir note 3.

16. Témoignage de Bertha Poncelet, née le 11 février 1927.

Bertha Poncelet fut la couturière de Jeanne Quinet durant des années et ce jusqu'à son décès en 1964.

Bertha Poncelet est le témoin direct de l'activité de Fernand Thon résistant. Le père de Bertha Poncelet, Hubert Poncelet, né le 16 mars 1895, était chauffeur privé. Il faisait souvent la route Jumet-Ardenne et vice versa. Il en ramenait des tracts contre l'occupant, des armes, des explosifs.

Bertha Poncelet roulait ces tracts, en faisait des paquets.

Fernand Thon venait chercher ces tracts, ces armes, ces explosifs pour les distribuer à son tour.

17. J. 14, *op. cit.* - GENEVIÈVE, *op. cit.*

18. Diapositives prises par Jean-François Clément, photographe et ami intime de Fernand Thon.

Diapositives prises par Jean-Pierre Staumont lors d'un reportage effectué avec Achille Goethals.

19. Voir note 3.

20. Robert FESLER, Jules BOTTRIAUX, *L'Art contemporain au Pays de Charleroi, La Peinture*, s.l., s.d. - Robert FESLER, Jules BOTTRIAUX, *Pays de Charleroi*, s.l., s.d.

21. *Notice biographique* du catalogue de l'exposition de Fernand Thon à Fontaine-l'Évêque (Chapelle du Château, du 4 au 26 mai 1974).

22. Robert FESLER et Jules BOTTRIAUX, *L'Art contemporain au Pays de Charleroi, La Peinture*.

23. Renseignements aimablement fournis par Chantal Lemal-Mengeot, conservateur des Musées Communaux.

24. Interview d'Andrée Heupgen du 5 juillet 1993. Elle est décédée le 28 juillet de la même année.

25. Émile LEMPEREUR, *La Peinture en Hainaut, 1918 à 1946*, dans *Les Arts en Wallonie, 1918-1946, Cahiers du Nord*, s.l., s.d.

26. Notice biographique, *op. cit.*
27. Rapport de la Direction. Année scolaire 1931-1932. Université du Travail, Charleroi, s.d., p. 6. - *Idem*, 1932-1933, p. 7.
28. Arsène DETRY, *Les Peintres du XX<sup>e</sup> siècle*, p. 344, in Émile Cornez, *Hainaut d'hier et d'aujourd'hui*, Ed. Labor. Imprimerie du Marais S.A. 1962.
29. Ernest DEGRANGE, *Sculpture et Peinture au Pays Noir*, p. 60, dans *Annuaire de Charleroi*, Ed. Luxor sprl, S.L. 1965.
30. Robert ROUSSEAU, *Les Arts Plastiques dans Caroloregium Valde Concelebratur*.
31. Raymond Payen a commandé à Fernand Thon un tableau dans lequel figurent les différents uniformes portés par la famille Payen lors de la Madeleine. Ce tableau a été offert à une parente à l'occasion de son mariage. Celle-ci vit à Mexico. - GENEVIÈVE, *op. cit.* - J.14, *op. cit.* - Notice biographique, *op. cit.*
32. J.14, *op. cit.*
33. *Notice biographique*.
34. *Le Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi de 1921-1966* dans *Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi, 1921-1971, Cinquante ans de présence*, s.l., 1967.
35. J. 14, *op. cit.*
36. Témoignage de Jean-François Clément. Photographe au Congo belge, Jean-François Clément est rentré en Belgique après les événements de 60. Il a repris un magasin de photos et c'est ainsi qu'il est entré en contact avec Fernand Thon. Celui-ci aimait garder un souvenir de ses œuvres et c'est naturellement qu'il demanda à Jean-François Clément de photographier toute sa production. C'est ainsi que Fernand Thon constitua deux albums de photos de ses œuvres. Ces deux albums sont hélas disparus à la mort du peintre, celui-ci en effet n'avait pas de descendant direct. De plus, à partir de 1965, Jean-François Clément accompagna très souvent Fernand Thon dans ses «sorties-Madeleine». Leur amitié dépassait le cadre de relations professionnelles pures. Le témoignage de Jean-François Clément nous a été précieux pour ce travail, il avait en effet gardé des documents, des photos qui nous ont permis, au moins, d'entreprendre ce travail.
37. Robert FESLER et Jules BOTTRIAUX, *op. cit.*
38. Arsène DETRY, *op. cit.*
39. Ernest DEGRANGE, *op. cit.* - G. THIBAUT, *En marge de la Madeleine, Grand artiste de chez nous : M. Fernand Thon, Le Journal*, 18 juillet 1969. - J. 14, *op. cit.* - Georges DARMONT, *Vie culturelle. Le peintre Fernand Thon dans La Dernière Heure*, Edition Matin-Hainaut, 17 mai 1974.
40. *Le Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi de 1921-1966*.
41. Voir note 36.
42. Robert FESLER et Jules BOTTRIAUX, *op. cit.*
43. GENEVIÈVE, *op. cit.*
44. GENEVIÈVE, *op. cit.*
45. Témoignage de Robert Arcq.
46. *Catalogue du XXX<sup>e</sup> salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi*, 1956.
47. Service à dîner fabriqué à Maastricht, signé F. Thon. Un plat de ce service se trouve chez Raymond Payen.
48. *Catalogue du salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi*, Charleroi, 1959.
49. Émile CORNEZ, *op. cit.*
50. Les «Pivoines Roses» ont été acquises en 1930. «Intérieur» est daté de 1939, «Le Moulin de La Ferté» de 1947, Le «Canard aux Massettes» de 1954, les «Deux Cafetières» de 1961, «Le Ré-mouleur» 1964. Ces renseignements nous ont été aimablement communiqués par Chantal Lemal-Mengeot, conservateur des Musées Communaux, Charleroi.
51. *Catalogue du salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi*, Charleroi, 1966.
52. *IX<sup>e</sup> salon triennal*, La Louvière, 1969.
53. G. THIBAUT, *op. cit.*
54. Témoignage de Raymond Payen, bourgmestre de Jumet de 1971 à 1976; actuellement député permanent.
55. *Catalogue du salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi*, Charleroi, 1971. - *Catalo-*

gue du salon du Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi, Charleroi, Imprimerie provinciale, 76.

56. Voir note 3.

57. Voir note 3. - J.14, *op. cit.*

58. Achille Goethals et Jean-Pierre Staumont en outre ont réalisé un montage de diapositives en 1979 au profit de groupes de *Mad' léneûs* moins fortunés. Ce montage comprend des diapositives d'œuvres photographiées dans l'atelier de l'artiste - plus de vingt - ainsi qu'une interview exclusive du peintre sur cassette audio (deux fois 60 minutes).

59. Œuvre photographiée par Jean-François Clément.

60. Voir note 3.

61. J.14, *op. cit.*

62. G. THIBAUT, *op. cit.*

63. Georges DARMONT, *op. cit.*

64. Voir note 58.

# La Madeleine dans la presse quotidienne carolorégienne

Ce travail tente de cerner l'image de la Marche de la Madeleine telle qu'elle apparaît dans les journaux carolorégiens.

Avant 1972, Jumet constituait une commune indépendante; néanmoins, celle-ci faisait partie de l'agglomération de Charleroi et les manifestations qui s'y déroulaient trouvaient écho dans la presse locale<sup>1</sup>. Ceci ne fut pas toujours le cas pour les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse; organisées pour la plupart dans des communes plus éloignées, elles ne firent pas l'objet d'une «couverture» aussi abondante. Ajoutons aussi que les titres furent longtemps fort nombreux à Charleroi; ceci permet de disposer d'une matière abondante pour ce qui concerne la Marche jumétoise<sup>2</sup>.

Le dépouillement de cette presse a été relativement complet; il n'empêche que la masse de documents est telle qu'une analyse tout à fait exhaustive aurait nécessité de longues recherches complémentaires sans pour cela apporter, nécessairement, une information beaucoup plus étoffée.

On ne doit pas s'attendre dans cet article à une histoire de la Madeleine à travers les journaux carolorégiens; ceux-ci n'ont pas rapporté tous les événements, volontairement ou non, et ont livré des comptes rendus manquant parfois d'objectivité. Il faut donc voir ici une relation chronologique de l'attitude d'une presse locale face à une manifestation importante de la culture populaire.

On a arrêté ce dépouillement en 1980, date anniversaire de la 600<sup>e</sup> Madeleine. Au-delà de cette date, on entre dans «l'histoire contemporaine» de la Marche pour laquelle on manque quelque peu de recul.

## Avant la première guerre mondiale

Durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la presse carolorégienne est peu prolifique au sujet de la Madeleine; précisons que le *Journal de Charleroi*, qui n'était pas encore quotidien à l'époque, comportait seulement quatre pages où les nouvelles culturelles tenaient peu de place; en outre, son tirage était vraiment peu élevé: 500 exemplaires.

Dans son édition du 13 juillet 1849, ce périodique faisait paraître:

«Festival de la Madeleine, à Heigne, sous Jumet, le 22 juillet 1849.

Prendront part à cette fête, les Sociétés 1<sup>o</sup> Des verreries de Mariemont. 2<sup>o</sup> Du charbonnage du Mambourg. 3<sup>o</sup> De Montigny-sur-Sambre. 4<sup>o</sup> Des établissements d'Oignies. 5<sup>o</sup> Du collège de Jumet. 6<sup>o</sup> Des verreries de Jumet.

La réunion aura lieu comme d'habitude chez M. Célestin Favresse, aubergiste, à Heigne. La fête se terminera par un bal, chez madame veuve Emmanuel Francq.

Entrée: 1 franc par personne.»

Dans son édition du 15 juillet de la même année, le *Journal de Charleroi* faisait paraître la même annonce sans indication du prix d'entrée.

Il n'est pas fait mention de la Marche ou de la procession; néanmoins, la date correspond puisque la Marche de la Madeleine a lieu le dimanche le plus proche du 22 juillet, jour de la fête de sainte Marie-Madeleine. Le fait d'annoncer seulement le festival ne signifie pas que la Marche n'ait pas été organisée; en effet, à l'époque, les manifestations musicales faisaient l'objet

d'annonces très détaillées car le public était friand de concerts et se déplaçait volontiers pour de telles circonstances.

Le *Journal de Charleroi* du 13 juillet 1851 annonce une fois encore le *Festival de Heigne* qui se déroulera pour la 10<sup>e</sup> fois et cite les Sociétés musicales qui y participeront et précise :

«La localité est en définitive une des plus délicieuses de notre arrondissement, pourquoi le pèlerinage ne s'éterniserait-il pas?...

Il y aura donc foule dimanche prochain à Heigne. Si nous sommes bien informés, des démarches sont faites, près de M. le directeur des Chemins de fer, pour que le dernier convoi de Bruxelles fasse arrêt à la station de Roux...

La fête de Heigne se continuera le lendemain lundi, par l'ascension d'un aérostat, ascension qui sera suivie d'un bal au local de la Société de la Madeleine, grande adoratrice de la fête, chez Mme veuve Francq.»

Dans le *Journal de Charleroi* du 25 juillet, on pouvait lire un bref compte rendu de ce festival :

«Commencé à trois heures, le concert s'est terminé à huit heures en sorte qu'il a été facile de prendre à Roux le dernier convoi pour Charleroi, Châtelet et ses environs. On en a profité. Les enrégés sont restés au bal donné par la Société de la Madeleine chez Madame Francq, jusqu'à deux heures du matin.»

On ne voit toujours pas trace d'une procession escortée dans l'article bien qu'on y utilise le terme de «pèlerinage» de manière ambiguë et qu'on y mentionne une «Société de la Madeleine». Les journalistes du

temps considéraient-ils la chose comme peu intéressante? Toujours est-il qu'il faut attendre un article du *Journal de Charleroi* du 18 juillet 1852 pour en relever la première mention précise :

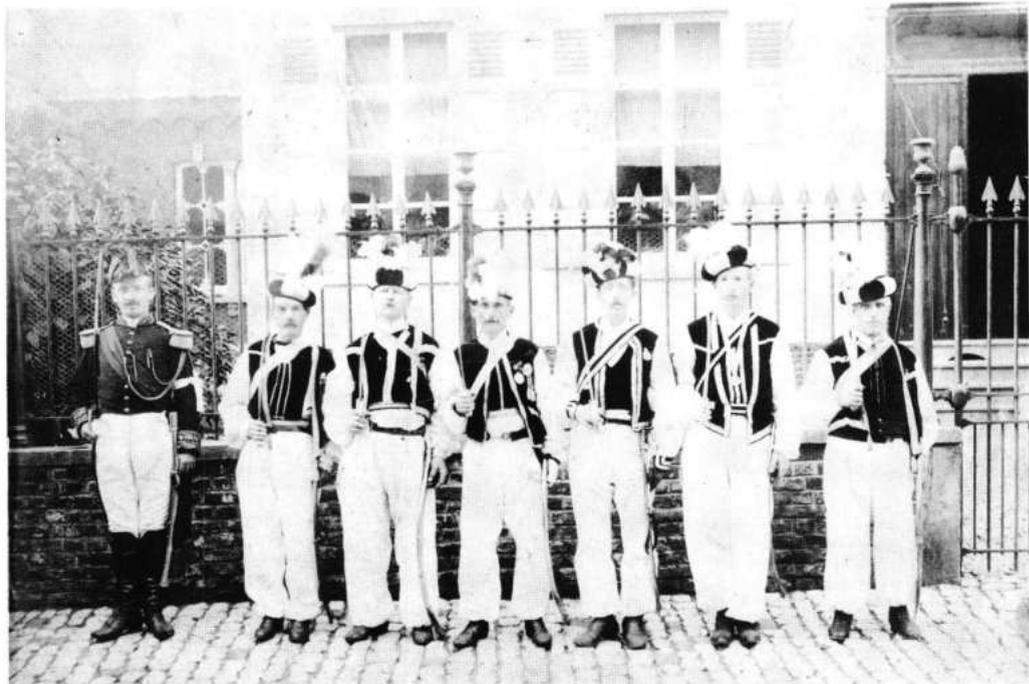
«C'est dimanche prochain, 25 courant, la fête du hameau de Heigne-sous-Jumet. Comme de coutume cette fête sera célébrée par un brillant festival. On nous annonce que les Sociétés de musique qui y prendront part sont : l'harmonie des Verreries de Jumet, des usines de Monceau, des charbonnages de Charleroi, de Sainte-Marie d'Oignies, Fanfares des Charbonnages de Mariemont et Fanfares de Montigny-sur-Sambre, c'est-à-dire toutes nos Sociétés célestes.

La jeunesse de Heigne s'occupe de son côté pour rendre la fête on ne peut plus brillante. Une procession qui se fait à Heigne tous les ans à pareil jour, aura encore lieu cette année. Cette procession partira de Heigne à 4 heures du matin et traversera les communes de Roux, Courcelles, Thiméon et Gosselies. Elle sera escortée par les compagnies suivantes, toutes parfaitement habillées : 1<sup>o</sup> mameloucks, 2<sup>o</sup> chasseurs, 3<sup>o</sup> hussards, 4<sup>o</sup> grenadiers.

Une cinquième Compagnie sera formée par 60 jeunes gens, montés sur d'excellents chevaux et accompagnés d'une musique.

Un combat de pinson aura lieu de 6 heures du matin à midi, entre les communes de Jumet, Monceau et Châtelet, et des prix seront décernés aux vainqueurs.

Le Festival sera suivi d'un bal donné par la Société de la Madeleine, dans un local chez la veuve Francq.



Les Vieux Mamelouks en compagnie du général de la Madeleine Jules Francq (avant 1914 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

Rien ne sera négligé enfin pour que la Fête de Heigne soit magnifique cette année, aussi ne doutons pas que ce joli petit hameau ne soit visité dimanche par une foule extraordinaire.»

On constate que le journal accorde une place importante à la partie musicale des festivités, la procession escortée passant au deuxième rang juste avant un «combat de pinson».

Le *Journal de Charleroi* du 28 juillet de la même année confirme le succès de la «fête de la Madeleine», signale que deux mille personnes y ont assisté et que le temps a permis que le programme fût exécuté dans son entier. Encore une fois, on doit constater la primauté de la musique.

Le terme de Marche n'est d'ailleurs pas utilisé dans une annonce de l'*Union de Charleroi* du 7 juillet 1866; la notion de procession, certes escortée, y est primordiale :

«De grands préparatifs se font, dès à présent à Heigne (Jumet) pour la procession de la Madeleine qui aura lieu le dimanche 22 juillet courant. La paroisse de Lodelinsart se dispose à prendre une large part à cette manifestation religieuse. Elle enverra à Heigne, pour relever l'éclat de la cérémonie, un escadron de 40 cavaliers magnifiquement costumés et ayant à leur tête, une musique excellente.»

Dans ce même journal, dans l'édition du 26 juillet 1867, on peut lire le premier compte rendu de la Marche et ce en raison d'un incident de parcours rapporté par un correspondant de Heigne :

«Notre procession de Sainte-Marie-Magdeleine a eu lieu dimanche avec son entrain accoutumé. Comme chaque année, des détachements de volontaires accompagnaient



Certains *Mad'léneûs* (Zouaves?) ne craignaient pas de souligner l'aspect bachique de la Marche, même lorsqu'ils posaient chez le photographe (avant 1900 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

le cortège : sapeurs, mamelouks, etc... rivalisaient de zèle et de bon ordre. Malheureusement, le temps ne favorisa point la fête. Lorsqu'on fut parvenu au lieu-dit Terre al Danse, une ondée torrentielle vint contrarier la Marche.

On était alors en pleine campagne, à un quart de lieue de Gosselies. L'on s'empres-  
sa de gagner la ville, où les statues des saints furent mises à couvert. Après un re-

pos de quelques minutes, on reprit bravement le chemin de Jumet : la pluie ne cessa de tomber jusqu'à l'arrivée du cortège à la chapelle de Heigne.

Le lendemain, la procession fut réorganisée et les statues des saints laissées la veille à Gosselies, rentrèrent triomphalement à la chapelle... »

La presse de l'époque ne semble donc pas s'intéresser à la Marche en tant que telle mais plutôt à un événement peu ordinaire qui l'a caractérisée cette année-là.

Une annonce du *Progrès de Charleroi* du mardi 16 juillet 1872, témoigne d'une réalité qui fera par la suite la pâture de nombreux journalistes : l'aspect bachique

de la Madeleine. Évoquant une répétition à laquelle il a assisté, le 15 juillet, sur la place de Tongres, et à laquelle participaient des hussards, des lanciers, des cuirassiers, des chasseurs, des zouaves et des fantassins français, le correspondant de ce journal écrit :

« Nous pouvons affirmer que ces gailards-là n'y vont pas de main morte et qu'ils savent manier les armes et les « verres » grands et petits avec la plus grande dextérité. »

On reparlera de la Marche en 1878 à l'occasion d'un incident qui mettra en lumière la tension politique qui régnait à l'époque. C'est le *Journal de Charleroi* du 20 juillet qui rapporte le fait et qui en tant qu'organe de la « gauche » s'indigne d'une telle attitude :

« La procession de la Madeleine, célèbre par son antiquité et son long parcours, aura lieu dimanche prochain 21 courant. De nombreuses cavalcades l'accompagnent et tous les cavaliers sont en brillant uniforme. Un groupe de ceux-ci suit la procession en costume bleu, on les a surnommés « Les Bleus ».

Dans son sermon de dimanche dernier, le curé de la paroisse leur a interdit de suivre la procession dans ce costume, sa couleur étant celle d'une opinion hostile à la religion catholique. Une requête présentée par une députation du groupe n'eut pas de succès.

L'obstination du curé a excité celle des « Bleus » qui ont décidé de suivre la procession à petite distance ou de la précéder. »

On avance donc dans le siècle et force est de constater que la presse ne parle guère

de la manifestation en tant que telle. Dans les années qui vont suivre, lorsque les journaux l'évoqueront, ce sera pour développer un discours fort peu favorable, soulignant le manque de tenue des marcheurs, leur consommation excessive d'alcool.

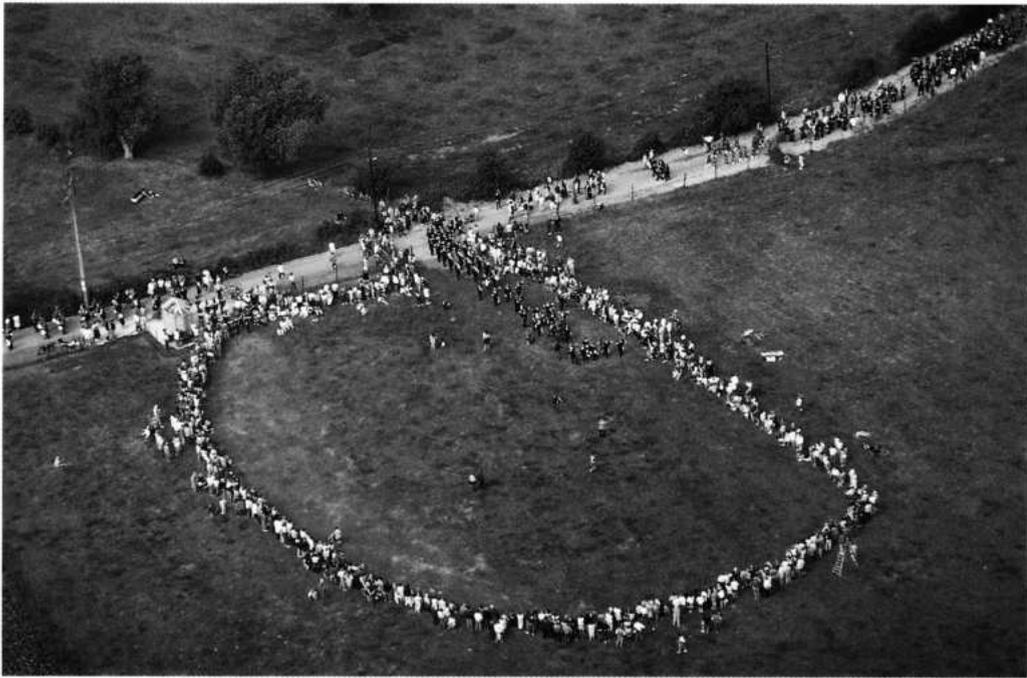
Que ce soit la presse de « droite » qui critique l'aspect païen de la procession ou celle de « gauche » qui y voit une manifestation de la déchéance de la classe ouvrière. Certains journalistes, sans aller jusque là, prennent un malin plaisir à se gausser de la liesse bonhomme des participants, de leur manière un peu maladroite de porter l'uniforme.

On peut lire dans la libérale *Gazette de Charleroi* du 21 juillet 1888 :

« Chemin faisant, la procession fait de nombreuses haltes, à Viesville, au Trieu de Courcelles, etc. La plus originale est celle de la *terre à l' danse*. Lorsqu'un corps de musique met le pied sur cette terre privilégiée, il joue un air joyeux et sautillant et la foule des pèlerins se met à danser. Cette scène se répète autant de fois qu'il y a de musiques. C'est d'un effet indescriptible. Il semble que l'on ait, sous les yeux, plusieurs milliers de personnes subitement frappées de folie.

Le cortège rentre à Jumet vers 10 heures ou 10 heures et demie du matin. Je vous laisse à penser l'état dans lequel les libations de la matinée ont mis bon nombre de pèlerins. On ne se sépare qu'après être revenu au point de départ, c'est-à-dire à l'église des Sarrazins. »

Toujours dans le même quotidien, on peut lire dans l'édition du 25 juillet 1901, ces quelques lignes non dépourvues d'ironie :



La *Tête al danse* figure dans la plupart des comptes rendus mais elle n'avait jamais été vue sous cet angle; on y voit les Bleus y faire leur entrée (1993 - Photo J.-J. Rousseau).

«Naturellement, la «marche» est accompagnée de réjouissances diverses parmi lesquelles l'absorption de pots de bière et de bouteilles de genièvre tient le premier rang. La ducasse dure deux jours. Le lundi, autrefois, on couronnait une rosière au sortir de la messe, mais cette tradition est disparue. Il faut croire que, depuis le moyen-âge, la race des rosières tend de plus en plus à disparaître...

Voici les jockeys au corsage rouge, aux culottes blanches. Quelques uns ont des montures passables, les autres chevauchent des coursiers éléphantiques. Après eux s'avancent les enfants de chœur, la statue de St-Roch, la statue de la Vierge - ou bien serait-ce celle de la pécheresse repentie? - portée par des jeunes filles en blanc, les

congréganistes, quantités d'étendards et d'oriflammes, enfin tout l'attirail des cortèges religieux ordinaires, puis le clergé chantant les litanies avec un sacristain faisant la basse. Oh! ce sacristain! quelle joie délirante il a donné à mon cœur. Figurez-vous que le brave homme avait choisi comme parure un uniforme de Garibaldien! Un Garibaldien du Pape, voyez-vous cela! et il apportait dans l'exercice de son sacerdoce vocal une conviction extraordinaire...

[...] Un cavalier s'est revêtu d'une sorte d'uniforme de général péruvien. Sa monture est trop large pour lui et il chevauche les jambes en croix. Chaque corps est précédé d'un drapeau non pas belge mais français. Il est vrai qu'un de ces drapeaux français est surmonté du lion national. Que peuvent bien signifier ces emblèmes?...

Après cela défile une sorte de corps de pompiers. Les guerriers qui en font partie ont un costume extraordinaire composé d'un habit de cérémonie surmonté d'une cuirasse, d'une culotte de fantaisie, d'un



Certains journalistes se sont gaussés des montures des *Mad' léneûs*. Il faut savoir qu'il était malaisé à certaines époques de pouvoir monter des chevaux de selle et que, bien souvent, certains groupes - tels les Vieux Mamelouks après la Seconde guerre mondiale - devaient chevaucher des bêtes de trait (1950 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

chapeau rouge en forme de pain de sucre et d'une lance. Le chef a un soleil dans le dos...

Les environs de la Terre al danse présentent un curieux spectacle. Ils sont envahis par les habitants des communes limitrophes qui rissent tranquillement en attendant les pèlerins. Des femmes vendent de la bière en bouteilles, des sodas, des fruits, des li-

queurs. Certaines familles cossues sont arrivées en équipage et boivent du champagne en l'honneur de Marie-Madeleine.»

Dans le socialiste *Journal de Charleroi* du 23 juillet 1902, on peut lire un long article de première page sous les initiales G.G. où le journaliste, emporté par son lyrisme et tout imprégné de l'écriture «artiste», n'y va pas de main-morte :

«Dans la grisaille du petit jour, nous voyons des jockeys - mais des jockeys de cent kilos sur des chevaux éléphants - galoper sur la route de Heigne à Roux : casaque rouge, casquette bleue... souliers de bain de mer, collier de cuivre jaune, pantalons à sous-pieds. Mais nous verrons, en fait d'ac-



Les groupes expriment leur joie sur la *Tête al danse* selon leurs traditions propres. Les « Mate-lots », eux, y nagent depuis toujours (1992 - Photo J.-J. Rousseau).

coutrements, de si étranges, de si absurdes, de si déconcertantes, de si grotesques, de si ahurissantes choses, au cours de cette journée, que je vous prie respectueusement de ne pas vous effarer dès l'abord de la fantaisie indigo-cramoisie des jockeys susnommés [...]

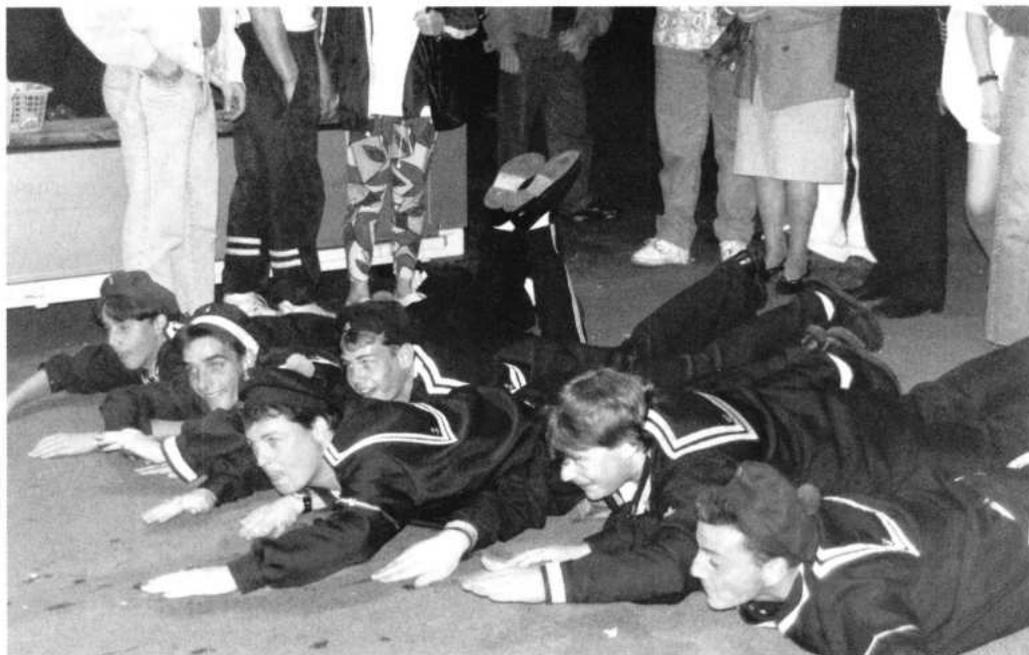
O l'âme des foules, le prestige simiesque de l'uniforme militaire, la griserie des cuivres qui sonnent !... »

La description qu'il livre de la *Tête al danse* n'est pas en reste :

« La pluie cinglait quand le cortège arriva à la terre à l' danse. Le cortège n'en dansa

que mieux entre la quintuple haie de badauds dominés par les débits en plein vent et les voiturettes de glaciers ambulants dont l'une est enseignée : « Aux délices de tous les cœurs. Crème au lait pur concentré ! »

Les spectateurs finissent par être gagnés par les trémoussements effrénés des processionnaires. Pendant vingt minutes d'horloge, nous vîmes la foule sauter, bondir, sarabander au rythme désordonné des fanfares tonitruantes. Ils dansent peut-être encore à l'heure qu'il est, au fond des chemins creux, dans les prés que les ruisselets fertilisent, au revers des talus que la neige rouge des coquelicots parsème... Quand le clergé passa, ce fut plus fort que nous : les camarades et moi, exécutâmes le pas de David chahutant devant l'arche sainte... »



... et ils continuent cet exercice le jeudi avant la retraite au flambeau (1993 - Collection particulière).

On a beau être un intellectuel, se gausser du spectacle des « gens du peuple » et pourtant se laisser piéger par l'ambiance !

Le même journaliste poursuit néanmoins sa description :

« Cacophonie de couleurs; cacophonie de son aussi - car chaque groupe ou à peu près, a se bande de tambours.

La moitié aussi de ces gens sont montés - mettons qu'il y a bien 500 à 600 chevaux. Et quelle cavalerie ! Tous les spécimens de l'espèce sont représentés : anciens pur-sang fourbus que guette l'équarisseur, bêtes de ferme, bêtes de luxe, ardennais de camions,

et aussi, courbés, tortus, balourds, les yeux clignotants, retirés pour un jour des souterraines galeries et regardant - comme avec un lointain regret d'une existence meilleure - les prairies où ils grandirent dans le soleil, ayant de l'herbe jusqu'au ventre... »

L'auteur de ces lignes ne se laisse-t-il pas emporter par sa plume ? Il n'était pas courant à l'époque de remonter, fût-ce pour la Madeleine, les chevaux de fond des charbonnages mais le pittoresque fait parfois entorse aux réalités !

Le catholique *Le Rappel*, plus moralisateur, n'en est pas moins critique dans son édition du 27 juillet 1910 :

« En revenant de la Madeleine

Au lieu de rentrer tranquillement chez eux quatre « marcheurs du Tour de la Made-

leine» trinquèrent dans de nombreux cafés, et, finalement, à 3 heures du matin, échouaient dans un petit café-concert, rue Basile.

Là, ils ne tardèrent pas à se quereller, et, excités par la boisson, les «marcheurs» tirèrent leurs sabres de pacotille et s'escrimèrent entre eux!... L'un des belligérants, nommé Jean Debrouwer, a eu le cuir chevelu fendu. Deux autres, Jean Vaneyck et Émile Michaux ont reçu des entailles au front. Le 4<sup>e</sup> sabreur a réussi à sortir indemne de la bagarre.

Procès-verbal a été dressé.»

Il est fort probable que les journalistes du temps n'aient pas eu une perception complète d'une manifestation populaire authentique telle la Madeleine et que leurs critères étaient fort différents des nôtres. Néanmoins, il faut reconnaître que les verriers jumétois, fort nombreux dans les Sociétés qui participaient à la Marche, étaient de joyeux drilles qui savaient mêler le plaisir au respect de la tradition.

Un changement d'attitude de ces journalistes intervint progressivement; il est probable que ce changement se soit produit sous l'influence de nos premiers «ethnographes» tels Jules Lemoine puis Jules Vandereuse et Arille Carlier. Le rôle de périodiques comme *Wallonia* fut essentiel à cette époque. Les manifestations folkloriques y sont décrites sans effets de style faciles, sans cette supériorité intellectuelle de l'observateur condescendant; on tente de leur trouver une explication en faisant la part du légendaire et des faits historiques. On citera à titre d'exemple, la relation de la Marche jumétoise qu'Arille Carlier fit pa-

raître en 1900 dans le volume VIII de *Wallonia* :

«La Marche suit donc, après plus de cinq siècles, son circuit accoutumé; on part vers 5 heures du matin, après la messe célébrée dans la chapelle gothique et l'on traverse les communes de Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon et Gosselies, pour rentrer à Jumet par la Belle-Vue et la Mallavée vers 10 1/2 heures du matin. Impossible de se faire une idée de ce défilé, ordonné à merveille; en tête, viennent en éclaireurs quelques cavaliers, puis voici le chapelain de Heigne, les statues de Sainte-Marie-Magdeleine et d'autres saints et saintes, les bannières, les oriflammes flottant au vent, les enfants habillés de blanc. Les pèlerins suivent en foule et beaucoup d'entre eux sont hissés sur les véhicules les plus divers; on en compte quelquefois une centaine. Cette année, deux cents véhicules environ suivaient la procession. Derrière cette foule recueillie arrivent les compagnies de soldats dans les uniformes les plus variés. Il y en a pour tous les goûts : infanterie et cavalerie. Ajoutez à cela quelques voitures de maître, huit à dix corps de musique coupant le cortège et y jetant l'animation et l'entraînement de leurs notes joyeuses.»

Qu'on ne se méprenne pourtant pas sur Arille Carlier; il savait se départir de l'objectivité froide de l'ethnographe pour et donner une image vivante de cette Madeleine qu'il connaissait si bien mais, alors, il fait de la «littérature» comme c'est le cas dans le succulent conte intitulé *Ce qu'il advint d'un vieux baudet qui, par dévotion, fit le tour de la Madeleine* dont le texte intégral figure dans le présent volume. Les héros, Ninie «la marchande de loques» et son

mari Pampet, sont présentés sans fard ainsi que les joyeux *Mad'léneûs* qui sont les autres protagonistes de l'aventure. Néanmoins, on ne trouve jamais chez Arille Carlier cet humour facile de l'intellectuel face «aux gens du peuple» rustres et pailiards.

Jules Destrée manifestera une attitude similaire vis-à-vis de la Madeleine. La description qu'il en fait dans son journal à la date du 20 juillet 1884 et qui figure in extenso dans cet ouvrage montre que l'avocat marcinellois savait déceler l'authenticité de la ferveur populaire.

La presse de l'époque semble alors manifester un peu plus de retenue. Les journalistes ont tendance à décrire la manifestation avec plus de sobriété; les articles en perdent peut-être un peu de sel mais gagnent en sérénité. L'édition de la *Gazette de Charleroi* du 21 juillet 1913 comporte notamment un long article consacré à la Madeleine dont nous reproduisons quelques extraits :

«Tout Heigne s'est paré de ses atours de fête. Au point du jour, des sonneries de clairons, des appels de tambours se font entendre, en même temps que sur le pavé résonnent les pas des chevaux.

La pluie paraît avoir fait trêve - encore un miracle de Sainte Marie-Magdeleine [...]

Et à l'heure dite, tout le monde était à son poste. On pouvait y voir des soldats de toutes les armes, infanterie et cavalerie, celle-ci largement représentée : lanciers, mousquetaires, zouaves pontificaux, mamelouks, marins, etc. Et ne croyez pas que tous ces gens ont l'air d'être à une kermesse. Ils sont au contraire très graves, obéissant aux commandements avec une

discipline qui pourrait être donnée en exemple à beaucoup de gardes civiques. Il y a dans les divers groupes, des enfants, des jeunes gens, des vieux. On en trouverait beaucoup qui «marchent» depuis quarante ans. La Compagnie des mamelouks, celle des vieux sarrasins, est la plus ancienne de toutes. Elle eut pour commandant - durant de nombreuses années - un né-natif de Heigne, M. Pierre Labenne qui, à l'âge de 80 ans, se trouvait encore à la tête de ses hommes, monté sur un cheval blanc.

Le sénateur socialiste Jules Francq a environ 35 ans de service. Depuis une vingtaine d'années, il est réélu tous les ans en qualité de général en chef de la Marche. On n'a pas encore aperçu au Sénat le bout de son nez, mais il est chaque année à la tête des «marcheurs», montant un fringant coursier et vêtu d'un costume chamarré : habit garni d'épaulettes d'or surmonté d'une fouragère, culotte de peau, grandes bottes et coiffé d'un claque rutilant.

À l'heure militaire, le cortège s'est mis en route, sous un ciel menaçant, par des routes boueuses qui vont compromettre singulièrement la blancheur immaculée des pantalons de toile...»

Ce type d'article se multipliera au cours des années et il fera partie des descriptions d'événements récurrents qui occupent une place fort importante dans la presse locale. Il ne faut pourtant pas croire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes et que la plus stricte discipline se soit mise à régner. Fernand Warnon a laissé une description très fouillée de la distribution des médailles de la Madeleine dans *L' coq d'awousse* du 16 juillet 1910 et du 23 juillet de la même année. Bien qu'elle soit parue



Les Mousquetaires ont longtemps participé à la Madeleine; aujourd'hui, le groupe a disparu mais son drapeau demeure accroché au mur de la chapelle d'Heigne durant toute la Marche (circa 1924 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

dans un mensuel, nous la reproduisons pour son intérêt documentaire tout en rappelant que son auteur était un *Mad' léneû*.

« A dix heures a lieu dans l'antique chapelle de Heigne une messe militaire à laquelle assistent tous les «saudars».

Cette messe elle-même n'est pas dépourvue d'une certaine grandeur quand par exemple au moment où le prêtre élève la sainte Hostie les clairons sonnent «aux

champs», les tambours battent et les hommes présentent les armes.»

Il n'en manifeste pas moins un certain sens de l'humour dans certains de ses commentaires :

«Arrivée des «Grans Zouaves» précédés d'un accordéon et d'un drapeau français surmonté du lion belge!...

La musique des «Voltigeurs» attaque une vigoureuse brabançonne (c'est sans doute par haine de la république qu'ils ne jouent pas la Marseillaise?)...

À ce moment j'aperçois les lanciers qui font un tour autour du kiosque, question de se dégourdir les jambes. Décoration et cris de «vive la Madeleine». Les mousquetaires jouent «Les gloires de la France»...

Mais les Bourgeois faisant de l'exercice autour du kiosque le public s'avance « pour voir » mais il est aussitôt repoussé gentiment par les Arabes, qui, bayonnette au canon font respecter la consigne. »

Fernand Warnon signale, bien sûr, la multiplicité des uniformes de tous ordres, l'ambiguïté de l'attachement à la France, la cacophonie, l'enthousiasme populaire; il n'en termine pas moins par un propos révélateur :

« Allons, maintenant, mes amis, à la besogne, luttons pour notre chère Madeleine, formons des groupes bien disciplinés et ayons à cœur de conserver le renom d'une des plus belles Marches de la Wallonie. »

Protection et promotion seront les éléments que l'on retrouvera sous la plume de bon nombre de journalistes qui iront au-delà de la critique facile de leurs prédécesseurs.

## Entre les deux guerres

La guerre de 14-18 interrompit l'organisation de la Marche et il fallut attendre 1920 pour qu'elle soit à nouveau organisée après un arrêt de six ans.

La *Gazette de Charleroi* du 27 juillet 1920 signale que cette Madeleine fut particulièrement bien suivie par une foule qui en avait été longuement privée :

« Dès l'aurore, les pavés résonnent sous le pas des chevaux, filant à toute vitesse vers la place d'Heigne, lieu de concentration. Déjà dans les rues adjacentes, circulent des piétons porteurs, pour la plupart, de volumineux paquets, où sont enfermées les provisions. C'est que la route est longue pour qui veut suivre le cortège. Nombreux sont les curieux faisant la haie des deux côtés du chemin de Roux, les uns dans une tenue sommaire, les autres endimanchés, attendant le départ des groupes, aux costumes d'une fraîcheur remarquable et représentant diverses nations. Tous ces hommes habillés de pourpre, de bleu, de blanc vont d'une allure martiale, rappelant les armées alliées, et toutes ces teintes neuves forment des contrastes pittoresques.

Une rumeur inaccoutumée emplît le quartier paisible d'Heigne. Ça et là, des fenêtres s'ouvrent, livrant passage à des têtes échevelées. Et le cortège s'éloigne, suivi de voitures de toutes espèces : camions automobiles, charrettes, breaks, charrettes anglaises, etc.

Nous voici à présent juchés sur un terril, dominant les villages environnants. Le défilé se déroule dans une harmonieuse perspective s'acheminant vers la fameuse « terre à l' danse ».

À midi, les groupes en bon ordre, rentrent triomphalement à Jumet; chaque participant est chargé de grosses gerbes reçues le long du parcours. En face du château de M. Jules Francq, Maréchal de la Madeleine, se déroule une magnifique apothéose; chaque groupe s'arrête, présente les armes, tandis que les clairons sonnent ou bien que la musique exécute un énergique pas redoublé. Alors, passent le Maréchal en tenue et ses aides-de-camp dans une auto découverte...

Il convient de rendre hommage aux vaillants organisateurs de cette fête brillamment conçue pour la résurrection de la Madeleine.

Certes un ton quelque peu condescendant perce encore dans le compte rendu du *Rapport* du 27 juillet 1920 :

«Voici les zouaves, les turcos, Oh! pas bien dangereux, ils ne sont armés que de fusils de bois. Remarquons aussi les six vénérables cavaliers de l'empire, coiffés du turban et brandissant leurs cimenterres menaçants, les marins de toutes espèces, les soldats de la république étoilée, vêtus de blanc, etc... etc... Les Sociétés de musique ne manquaient pas.»

Néanmoins le journaliste n'en demeure pas moins admiratif devant la prestance du «Maréchal de la Madeleine» :

«Le maréchal de la procession a été vivement acclamé, M. Jules Francq, sénateur et bourgmestre de Jumet. Ses habits resplendissants ainsi que ceux de son état-major, soulevèrent l'admiration des tout-petits, qui n'étaient pas les moins fervents.»

La présentation de la Marche de 1921 dans la *Gazette de Charleroi* du 24 mai



L'État-Major reçu par le général de la Madeleine Jules Francq dans son château (1920 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

1921 témoigne d'un souci d'analyse du journaliste et d'une volonté de faire comprendre les motivations des participants :

«On demandait récemment, à quelques jeunes gens de la localité, leurs impressions sur les fêtes du quartier de Heigne quant aux réjouissances : ils n'y attachaient qu'une importance relative. Mais quand on fit allusion au cortège de la Madeleine, leur regard s'illumina soudain comme devant une vision féérique. Ils se remémoraient toute la féerie des groupes aux costumes pittoresques, et précédés des drapeaux aux couleurs vives, les accords précipités et entraînants des fanfares, les rumeurs d'une foule ébahie au moment de la rentrée triomphale dans leur «patelin» des centaines de fantassins, de cavaliers chargés de brassées de fleurs champêtres offertes sur leur par-

cours par de gentes jouvencelles. Quelle ineffable griserie d'un jour et comment n'en subiraient-ils pas le charme exquis ? »

En outre, ce même journaliste se montre sensible aux problèmes matériels relatifs à l'organisation d'une Marche à l'issue d'une guerre :

« Cette année notamment, cet imposant cortège historique est appelé à revêtir une splendeur jusque ici inconnue. Aussi, il a fallu que des hommes, dont le dévouement ne s'est jamais démenti, s'imposent d'énormes sacrifices, attendu qu'il s'est agi de reconstituer certains équipements d'une valeur inestimable qu'on avait fait disparaître dans un moment d'affolement par crainte de représailles de la part d'un impitoyable ennemi. »

La Madeleine de 1922 s'annonçait tout aussi brillante que la précédente mais elle fut perturbée par la pluie. Les conditions climatiques joueront d'ailleurs de vilains tours aux organisateurs ; il est, en effet, fort difficile de faire en sorte que la procession se déroule dans la discipline alors qu'il pleut des cordes et on a souvent tendance à l'oublier, ce que ne fait pas l'auteur du compte rendu de la *Gazette de Charleroi* du 24 juillet 1922 :

« Oui, hier, le cortège eut été des plus réussis, avec toutes ces Sociétés neuves, tous ces uniformes soigneusement retapés mais fleurant quand même un peu l'armoire, toute cette cavalerie de solides perchons ou de petits chevaux de charrettes, le cortège eut été réussi si la pluie qui ne cessa guère pendant toute la longue Marche par Jumet, Roux, Courcelles, Vierville, Thiméon et Gosselies, n'avait changé la rentrée triomphale, place de Heigne, en presque dé-

bandade, et forcé les uniformes de toutes teintes, de toutes époques ou de tous grades à chercher le refuge des parapluies ouverts qui au long des rues formaient des haies de petits domes noirs sur des haies de têtes curieuses. »

L'auteur du compte rendu ne termine pas son article sans se poser des questions sur l'extraordinaire variété des uniformes :

« Vraiment, on n'hésite [*sic*] à conclure devant ce carnaval mystique où voisinent les représentants de l'église et les évocateurs de Garibaldi, les mameluks et les coloniaux, les pantalons rouges et les chapeaux haut-de-forme, on hésite à conclure, et le plus sage est de considérer la Marche de la Madeleine comme une procession qui serait devenue cavalcade, ou l'inverse. Ce n'est pas tout à fait la même chose. »

C'est aussi par une réflexion sur nos marches folkoriques que débute un long article de Louis Piérard paru dans le *Journal de Charleroi* du 26 juillet 1922 :

« D'Echternach et de Furnes à Jumet-Thiméon, on mesure toute la distance qu'il y a entre une croyance farouche, s'exprimant en des processions pathétiques comme celle des pénitents en cagoule ou l'impressionnante danse de Saint-Guy collective qui se trémousse dans la petite ville luxembourgeoise, et un christianisme aimable, bon enfant, s'accommodant de l'esprit narquois des populations wallonnes, aussi ardentes à s'amuser et à godailler qu'à battre le fer, souffler le verre, extraire le charbon. »

On doit avouer que Louis Piérard y démontre son attachement à la Wallonie et il y fait preuve d'une connaissance intime de la

tradition quand il écrit, dans le même article, à propos de la *Tête al danse* et des pèlerins :

« Ils avaient très consciencieusement fait le tour, qui suit scrupuleusement le tour ancien et passe même, à un moment donné, dans une cour de ferme. Ils avaient bien le droit de danser. La tradition l'exige d'ailleurs. Seuls, les mangeurs de curés, prompts à dénoncer la superstition, ou les gardiens austères de la foi se coaliseront pour dénoncer ces « errements »... »

ainsi qu'à propos de ceux qui les regardent :

« Une foule énorme, malgré la pluie fine, s'est massée autour de la prairie fameuse et de la petite chapelle où l'on voit sainte Madeleine tenant dans la main une tête de mort.

Il y a là tout le monde goguenard et un peu « braque » des mineurs, des verriers fumant dans de grosses pipes en écume. Quelques-uns portent au dos un panier à pigeons, ou bien, à la main, une cage jaune où s'égosille parfois un pinson sans doute aveuglé. »

Le nombre d'articles consacrés à la Marche ne cesse d'augmenter ainsi que leur longueur. Quant à la manifestation elle-même, elle continue à connaître le succès, et le nombre de participants semble impressionnant malgré un certain optimisme journalistique, comme le prouve cet extrait du *Journal de Charleroi* du 5 juillet 1923 :

« Trente-cinq Sociétés militaires et quinze corps de musique y prendront part représentant un effectif de plus de 5 000 hommes dont cinq cents cavaliers. »

La plupart des articles de présentation adoptent le même schéma : les hypothèses sur l'origine de la Madeleine, le parcours, les Sociétés participantes. Quant aux comptes rendus, eux aussi, ils prennent une forme qui se retrouvera régulièrement : la description du départ, la réception à Gosselies, l'épisode de la *Tête al danse*, le passage à Gosselies et la rentrée à Jumet « du long ruban coloré ».

C'est aussi à l'époque qu'apparaissent les premières photographies qui, au cours du temps, deviendront, on s'en doute, de plus en plus nombreuses; ces illustrations renforcent la volonté de la presse locale de promouvoir une manifestation aussi importante et qui déplace autant de monde ainsi que le signale l'édition du *Rappel* du 8 juillet 1925 :

« De l'avis des anciens marcheurs, la Marche de cette année revêtira une importance inconnue à ce jour; on estime, en effet, que le nombre de participants dépassera 3.000 dont plus de 400 cavaliers<sup>3</sup>. »

Certains comptes rendus sont néanmoins plus originaux tels celui du *Journal de Charleroi* du 25 juillet 1927 où l'auteur qui signe S. ne peut tempérer un lyrisme particulièrement vif et un esprit régionaliste nettement prononcé :

« La Marche de la Madeleine! Un tourbillon de vie! Un Jordaens wallon! D'un puissant relief, haute en couleur, elle a accompli hier sa 547<sup>e</sup> sortie!... »

Le divin Rabelais, Breughel le vieux, Hiéronimus Bosch s'y seraient trouvés chez eux. Oh! oui, en cette vieille terre de Wallonie, terre de Pantagruel, foin du mysticisme des Flandres! On remercie Ste Madeleine d'avoir arrêté le fléau - la peste



Les Turcos avant 1900; une des photos les plus anciennes de *Mad'léneûs* (Collection «Les Amis de la Madeleine»).

en l'occurrence - en 1380, certes, mais on remercie cette bonne sainte d'une manière toute locale et toute matérielle. Il est entendu que l'on marchera de 4 heures du matin à 10 heures, mais non sans se reposer, non sans boire une cruche suffisamment à temps pour ne pas tomber d'inanition! La sainte et le bon peuple de Jumet y trouvent d'ailleurs leur compte, cela ne fait aucun doute, puisqu'il y a cinq siècles qu'ils agissent de cette façon.»

La Madeleine de 1930 fut particulièrement attendue; il s'agissait de la 550<sup>e</sup> sortie - selon la tradition - et elle se déroulait l'année du centenaire de la création de la Belgique. Le *Journal de Charleroi* présentait cette manifestation exceptionnelle dans son numéro du 17 juillet 1930 :

«A l'occasion du Centenaire de notre Indépendance, la Marche de cette année sera particulièrement brillante. Outre les trente-quatre compagnies participant habituellement à la Marche, celle-ci comportera une

partie historique. Nous verrons d'abord une reconstitution de la Marche originale de 1380, avec le châtelain de Heigne, ses Chevaliers et ses hommes d'armes. Y participera également une compagnie de Gardes wallonnes, lesquelles s'illustrèrent dans les diverses armées européennes. La Compagnie des Gentilshommes Verriers obtiendra également un légitime succès.

Cette compagnie, composée uniquement de souffleurs de verre rappellera à nos populations ceux qui, en implantant l'industrie verrière à Jumet, en firent sa prospérité.

La Marche comprendra également une Compagnie de Sapeurs et Combattants de 1830. Les Combattants et Invalides de la Grande Guerre, seront également de la partie.

L'ensemble de tous les drapeaux de notre pays, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ne manquera pas de susciter un vif mouvement de curiosité au passage.»

Malheureusement, il semble bien que cette Marche du centenaire ne fut pas à la hauteur des espérances et le compte rendu de la *Gazette de Charleroi* du 22 juillet 1930 en témoigne. Il est signé M.R., un journaliste qui «couvrit» à plusieurs reprises la manifestation et qu'on ne peut, en aucun cas, considérer comme «hostile»; on peut lire sous sa plume :

«C'est que, en cette année du Centenaire, les organisateurs avaient fait un gros effort pour réaliser une exacte reconstitution historique de la Marche légendaire. Malheureusement, tout en reconnaissant l'importance de la tentative, il faut avouer que la réussite n'a pas répondu aux espérances.

À quoi faut-il attribuer l'insuccès partiel? Aux traditions trop marquées des groupes habituels? Au caractère d'indiscipline qui domine parmi ces bons Wallons que sont les Jumétois? Nous ne saurions le déterminer, mais nous pouvons affirmer que le Comité n'est pas en cause et qu'il fit tout ce qu'il fallait pour la réussite de son projet.»

Il semble que l'on arrivait pour la procession jumétoise à une période de régression. Les comptes rendus de l'édition de 1931 qui se déroula sous l'averse le confirment tels celui du *Rappel* du 21 juillet 1931. Ce dernier use d'un ton particulièrement vif mais il n'en propose pas moins des solutions pour que la Madeleine se perpétue car il n'est pas question d'envisager sa disparition :

«La procession se déroula toujours dans la dignité habituelle, mais que dire des groupes de marcheurs qui la suivent.

Depuis plusieurs années déjà, on remarquait dans les groupes un laisser-aller qui conduisit cette année à la plus parfaite indiscipline. Sauf quelques groupes qui sont conduits par un chef autoritaire qui conservent l'ordre et la dignité qui faisaient jadis le succès de la Marche, - citons notamment les matelots - les groupes tournent vite à la débandade, on boit, on s'enivre et, dès Courcelles, c'est la plus incroyable des incuries, si bien qu'à la rentrée à Jumet, on voit déboucher de toutes les rues des soldats supportés par des bras charitables. Pitoyable spectacle que tant de gens viennent voir.

Dimanche, on était unanime à se montrer attristé de ce retour délabré. «Véritable retraite de guerre!» disait-on.

Le public a raison de se montrer mécontent, mais il y a plus sérieuses raisons qui militent en faveur d'une réorganisation complète de la Madeleine.

Cette vieille Marche est une des plus anciennes - et elle était jadis l'une des plus belles de notre terroir. C'est un patrimoine folklorique de notre pays noir à défendre si l'on ne veut pas que dans une vingtaine d'années la Marche militaire de la Madeleine ait vécu. Il manque des chefs énergiques, capables de prendre de sévères mesures contre ceux qui par leur tenue et leurs excès entachent la réputation de ce «tour». Il manque aussi une tête, capable de réorganiser, de diriger, de prodiguer ses conseils et d'exiger sous peine d'exclusion de la dignité.»

M.R., le journaliste de la *Gazette de Charleroi* dans un article du 21 juillet 1931 confirme l'impression de son collègue et tente d'expliquer le manque de rigueur de la Marche par les conditions atmosphériques :

«Dans de telles conditions la célèbre Marche militaire devait forcément présenter un bien triste spectacle. Aussi, à partir de la Terre al' danse, la débandade commença-t-elle et ne fut-il plus question d'un cortège, en dépit des efforts des dirigeants pour maintenir à l'ensemble un semblant d'unité.»

On entrain donc dans une période noire pour la Madeleine d'autant plus qu'en 1932, en raison de la crise, elle fut interdite par les autorités locales et cela en dernière minute ainsi que le confirme la *Gazette de Charleroi* dans son édition du 23 juillet 1932 :



Les Jeunes Bourgeois en compagnie de l'accordéoniste qui traditionnellement accompagne bon nombre de groupes le lundi (1921 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

« Ainsi donc pour la première fois de temps immémorial, la vieille Marche folklorique n'a pas fait sa sortie annuelle. Nous disons de temps immémorial car même durant la guerre, la procession du moins, sortait et nombreux étaient les marcheurs qui l'accompagnaient en civil.

Il faut être de Jumet ou avoir vécu dans la commune pour comprendre les sentiments de détresse et de découragement qu'a fait naître la décision qui a interdit la sortie de la Madeleine cette année, vu la situation troublée que notre région vient de traverser.

Il semble que la mesure fut prise assez tardivement, alors que les préparatifs étaient pour la plupart achevés et que les apprêts de la ducasse étaient poussés jusqu'à laisser installer des forains sur le champs de fête, si bien qu'il fallut, par la suite, démonter les loges que les malheureux forains venaient à peine d'installer.

Frais d'affiches et autres pour le Comité, provisions diverses chez les commerçants et les particuliers du quartier, toutes ces dépenses occasionnées en pure perte sont venues encore approuver le mécontentement provoqué par l'interdiction de la sortie de la Marche. »

La Madeleine eut lieu en 1933 avec moins de participants qu'à l'accoutumée mais le compte rendu du *Rappel* du 25 juillet 1933 tente de quelque peu atténuer les réalités et d'encourager les organisateurs à surmonter les difficultés :

« La procession et le cortège de la Madeleine se sont déroulés ce dimanche suivant la tradition séculaire, sous un beau soleil particulièrement favorable. Tous les groupes étaient au poste, moins fournis que les années précédentes certes, mais fidèles à leur poste, malgré les difficultés de la crise qui éprouvent durement notre courageuse population ouvrière.

Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont à cœur de maintenir malgré tout les vieilles traditions locales. L'ordre de la Marche a été particulièrement remarqué cette année, et le nombreux public venu de



Les Vieux Mamelouks ouvrent le cortège militaire depuis les années 1880 (1926 - Photo du Musée de la Vie Wallonne).

partout admirer le défilé a certainement remarqué la discipline et le courage des marcheurs.»

En revanche, dans le même journal, *Le Rappel*, l'auteur du compte rendu de la manifestation de 1934 se montre fort critique et particulièrement dépité. On peut lire, en effet, dans son article daté du 26 juillet :

«La Marche militaire de la Madeleine se meurt. Nous avons eu l'occasion en l'espace de quelques semaines d'assister à deux manifestations folkloriques qui comprennent une procession et une Marche militaire. Il s'agit de la Marche Ste-Rolende, à Gerpinnes et de la Marche de la Madeleine, à Jumet.

Bien que la première soit beaucoup plus longue que la seconde, il nous faut reconnaître qu'il n'y a aucun point commun entre l'une et l'autre.

Autant l'une est digne de bout en bout, autant l'autre témoigne d'un laisser-aller général qui cause le plus grand tort à cette vieille coutume.

L'impression générale est que la Marche militaire de la Madeleine est occupée à mourir et que dans quelques années plus personne n'y prendra intérêt.

Il y manque tout d'abord dans les groupes costumés, hormis dans l'un ou l'autre qui contraste par sa belle tenue, une discipline, un règlement sévère qui donneraient au cortège une allure un peu moins débraillée.

Il faudrait aussi interdire aux participants de s'enivrer dès le départ, de manière que



Un groupe disparu - les Dragons français - qui avait belle allure un lundi de Madeleine (1927 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

lorsque le cortège rentre à Jumet, on n'ait pas l'impression de voir passer, à intervalles irréguliers, les tronçons d'une armée en déroute.

Il est nécessaire, en outre, d'interdire aux étrangers à ces groupes de prendre place dans le cortège. Ce n'est souvent pour eux que l'occasion de désordres de tous genres...

La belle et vieille Marche de la Madeleine est devenue depuis quelques années, un prétexte à orgies sans nom. Elle n'a plus aucune dignité et l'on oublie qu'elle est avant tout une procession.

Il est donc nécessaire, non seulement si l'on veut la sauver d'une mort certaine,

d'un suicide à bref délai, mais pour que les étrangers qui viennent la voir ne s'en aillent pas écoeurés, de réorganiser sérieusement et sévèrement cette manifestation annuelle.»

L'année suivante, il semble bien que la situation ne se soit pas nettement améliorée et ceci perce à travers le compte rendu signé M.R. dans la *Gazette de Charleroi* du 23 juillet 1935 :

« Décidément, la Madeleine a la vie plus dure qu'on ne croyait et, en dépit de nombreux « Monsieur Tant-Pis », elle a prouvé cette année encore toute sa vigueur tant par le nombre de marcheurs que par le nombre public qui se pressait encore sur tout le parcours.

Evidemment, nous sommes loin de la brillante participation d'il y a quelques années et il faut déplorer la disparition momentanée, espérons-le, de très vieux

groupes, parmi lesquels celui des Mame-louks, qui était le plus traditionnel; mais enfin, on peut trouver un grand réconfort dans l'effort particulier que de nombreuses Sociétés ont encore fait cette année, car il prouve leur volonté évidente de maintenir coûte que coûte l'une des plus vieilles et des plus importantes Marches du Pays Wallon.»

La situation était devenue telle que l'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi Pas?* fit paraître le 26 juillet 1935 un article qui fit grand bruit. On y retrouvait le ton acerbe qui fit le succès de ce périodique :

«Alors... par ces temps de crise... la Madeleine qui est sortie dimanche évoquait encore la Grande Armée, sans doute. Mais ce sont surtout ses débris, c'est le lendemain de Waterloo qu'elle évoquait et c'est dommage. Serait-il impossible de la revigorer avant qu'il soit trop tard?»

On constate néanmoins que l'auteur de ces lignes ne souhaite en aucun cas la disparition de la Marche pas plus d'ailleurs que celui qui sous la signature de P.S. — Paul Strumane — fit paraître dans la *Gazette de Charleroi* du 28 juillet 1935 une réponse au *Pourquoi Pas?* dans laquelle il tente d'expliquer, avec justesse d'ailleurs, les raisons profondes des difficultés de la Marche jumétoise :

*Pourquoi Pas?* semble attribuer à la crise économique la désagrégation de la célèbre Marche aux effectifs décimés.

Certes, la crise est pour une certaine part dans la réduction des effectifs des marcheurs : que ce soient pour des enfants ou pour des «grands» un uniforme militaire fût-il en toile ou en jute, un képi ou un casque même en carton et un fusil ou un sabre

de bois, entraînent quelques frais et les budgets des ménages de chômeurs ne permettent plus ce petit luxe.

Mais il n'y avait pas que les ouvriers devenus chômeurs qui faisaient le tour de la Madeleine! On citerait beaucoup de personnes qui ont les moyens et les loisirs d'accomplir le pèlerinage «à l'ère al danse» mais qui préfèrent rester dans leur lit ou regarder les autres défiler.

D'ailleurs - bien que le geste ne soit pas à recommander - où est le temps où certains ouvriers revendaient quelques objets de leur mobilier pour pouvoir accomplir dignement le tour légendaire?

Non, nous croyons sincèrement que la crise entre pour peu de chose dans l'agonie de la tradition!

Déjà en 1930, année de prospérité du centenaire et des fêtes, un effort considérable avait été tenté pour régénérer la Marche. Le succès espéré ne vint pas couronner le travail des dévoués organisateurs.

Depuis lors la Marche a, d'année en année, maigri et dépéri. Même les pèlerins sont réduits à quelques unités et le cortège des voitures, qui était interminable naguère comptait à peine une dizaine d'unités cette année.

Les raisons exactes de cette défaveur sont les mêmes, à notre avis, que celles qui ont nui à l'organisation des autres fêtes locales et régionales.

Les plaisirs évoluent en même temps que le progrès industriel et peut-être social. L'organisation de Marches, cortèges ou fêtes quelconques requiert un temps assez considérable, un grand dévouement et, faut-il le dire, de nombreux collaborateurs et...



On a parfois reproché à la Madeleine d'admettre des groupes figurant des militaires de toutes origines; le reproche n'était pas loin d'être fondé avec «L'Armée de la prairie» dont les membres revêtaient des vêtements de *cow-boys* (1924 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

beaucoup d'argent. Heureux encore quand le succès répond aux efforts et quand des ennuis et des critiques ne viennent pas décourager les chevilles ouvrières.

Mais si jadis la jeunesse ou l'âge mûr se dépensait, c'était par nécessité, car elle devait être elle-même l'instrument de son propre plaisir...

Et puis chaque semaine, chaque jour, à toute heure ce ne sont qu'autocars, cinémas ou guinguettes où pour quelques francs on se livre aux distractions favorites. En plaisir

comme en production industrielle ou agricole, nous sommes arrivés à un véritable degré de satiété. C'est de cette saturation que meurent certaines traditions.

Ne nous désolons pas! Ces coutumes sont remplacées par d'autres qui les valent peut-être bien... Parmi elles, la coutume des vacances prend chaque année plus en plus de corps...»

Cet article pessimiste qui entrevoit la fin des manifestations traditionnelles sera suivi, dans le même quotidien, à la date du 30 juillet 1930, d'un texte qui confirme le «mauvais état» de la Madeleine mais tente néanmoins de proposer des solutions pour garantir son avenir :

«Et, en dépit des protestations puérides de quelques partisans obstinés, qui regardent les choses à travers les lunettes roses de l'optimisme, la Madeleine languissante



et squelettique, telle qu'elle nous apparut lors de sa dernière sortie, se trouve en pleine décadence.

Dès lors, il serait sage d'aviser aux moyens de revigorer notre Marche moribonde...

Pour la réussite d'une telle entreprise, le Comité organisateur tend, chaque année toutes ses forces et toute sa volonté. Néanmoins il lui arrive de ne pas rencontrer les appuis espérés, surtout de la part de ceux qui se disent volontiers friands de folklore mais qui, lorsqu'il est fait appel à leur collaboration dévouée, se cantonnent dans une inexplicable indifférence...

À notre humble avis, ce n'est que par l'union agissante des Jumétois traditionalistes que la Marche pourra vaincre les difficultés de la crise et recouvrer, à la grande

Malgré les difficultés rencontrées entre les deux guerres, certains groupes ont continué - tels les Tirailleurs algériens - à maintenir la tradition (avant 1914 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

joie de tous, sa santé plantureuse et rayonnante du temps jadis.»

Le journaliste fut-il entendu? Il semble que les choses n'allèrent pas plus mal l'année suivante, elles allèrent même un peu mieux si l'on en croit le compte rendu de la *Gazette de Charleroi* du 21 juillet 1936 :

«Victime du mauvais temps persistant dont nous accable cet été particulièrement déplorable, la célèbre Marche a eu néanmoins l'occasion de prouver une fois de plus, sa vitalité. Les Jumétois en général et



Jean Coyette assure la remise des médailles le lundi de la Madeleine (circa 1949 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

1937, une polémique jaillit entre *Le Rappel*, de tendance catholique, et le *Journal de Charleroi*, de tendance socialiste, à propos des subsides communaux. Le premier cité, dans son édition du 24 juillet 1937, consacre un long article dont nous extrayons ces quelques passages signés F.W. :

les «Heigny'ti» en particulier tiennent à leur «Tour» et ils l'ont montré dimanche dernier encore.

En effet, il y avait assez bien de monde le long du parcours pour assister au défilé et remettre les traditionnelles gerbes de fleurs aux marcheurs et ceux-ci étaient certes beaucoup plus nombreux que l'on ne s'y attendait en raison de la crise et de la pluie qui arrosa les groupes à plusieurs reprises.»

À ces problèmes d'ordre «social» vont se greffer des problèmes politiques et, en

«Il n'est un secret pour personne que notre antique Marche de la Madeleine n'a pas la cote d'amour auprès de la majorité socialiste de notre Administration communale. Ces messieurs viennent encore de donner une preuve de leur indifférence à l'égard d'une manifestation folklorique vieille de plus de cinq siècles. Qu'on en juge. On sait que toutes les compagnies participant à la Marche avec musique ont de très grands frais. Seules les subventions de personnes généreuses permettent de boucler le budget.

Si les Sociétés étaient livrées à elles seules nous assisterions à bref délai à la disparition de la plupart d'entre elles, si pas de toutes, car si les cotisations des membres effectifs étaient proportionnées au coût des frais celles-ci seraient à ce point élevées que la plupart des sociétaires ne pourraient y faire face.

Dans le but donc d'alléger la situation financière des compagnies participantes, l'État-Major de la Marche avait cru bon d'adresser à notre Administration Communale une demande tendant à recevoir de celle-ci un léger subside qui aurait été réparti entre les diverses Sociétés participantes sous forme de primes d'encouragement...»

La réponse de la commune étant négative, les commentaires de l'auteur de l'article sont acerbes ainsi que sa conclusion :

«Les mauvaises langues disent que si la Marche de la Madeleine parlait de la Maison du Peuple de Gohyssart au lieu de la Chapelle de Heigne, nos bons socios trouveraient moyen d'allouer un subside. Mais que ne dit-on pas ! »

Dans son numéro du 31 juillet 1937, le *Journal de Charleroi* répliqua :

«A en croire un journal clérical, les Sociétés participantes au cortège de la Madeleine seraient mécontentes parce que le Collège Echevinal aurait répondu à une demande de subsides formulée en leur faveur qu'aucune somme n'était prévue au budget de 1937 à cette destination.»

L'auteur de ces lignes continue son texte en arguant des difficultés financières dues à la crise qui auraient justifié la décision de la municipalité et non une attitude partisane.



Marcel Loppes, un des animateurs de la Madeleine; il présida le Comité des Fêtes de 1934 à 1971 (circa 1960 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

Quoi qu'il en soit, cette polémique démontre que l'organisation des manifestations de tradition ne pouvait plus se concevoir sans un apport financier public.

Et la Madeleine dans tout cela? Elle ne se porte guère mieux et la libérale *Gazette de Charleroi* ne vient pas apaiser les rancœurs lorsqu'elle fait paraître dans son édition du 3 août 1937 :

«Les derniers lampions des fêtes de la Madeleine 1937 sont éteints.

Que furent-elles? La Marche a vu ses effectifs assez fortement réduits. Mais à qui la faute, sinon en partie à notre administration communale socialiste qui ne fait rien pour sauver ce qui reste encore de cette antique manifestation folklorique...»

« Aide-toi et le ciel t'aidera » et c'est au sein de la Madeleine elle-même que vint la solution. Un communiqué de presse fut diffusé dans le courant de juin 1938 et fut repris dans la plupart des journaux carolorégiens; c'est ainsi que le 30 juin 1938, le *Journal de Charleroi* publiait le texte suivant :

« Quelques Jumétois soucieux de rendre à la Marche de la Madeleine une partie de sa splendeur d'autrefois, ont recherché le moyen d'encourager le recrutement et la bonne tenue des membres des Sociétés participantes.

L'allocation de primes de bonne tenue a suscité à Thuin et à Gerpinnes une heureuse émulation.

Il n'y a pas de raison pour que le même système appliqué à Jumet, ne donne pas les mêmes résultats.

Aussi ont-ils décidé de faire appel à tous ceux qui ont à cœur le bon renom du Tour et de leur commune pour constituer un fonds d'encouragement, dont le montant intégral sera versé aux Sociétés participantes proportionnellement à leur tenue au cours du Tour.

C'est l'État-Major, réuni au grand complet, qui discutera et assurera cette répartition.

Pour les années à venir, une partie de ce fonds pourrait être employé à augmenter la propagande par des affiches placardées un peu partout dans le pays. »

Un des moteurs de cet appel à la conscience collective locale fut l'avocat Jean Coyette et il semble que la presse relayait son action puisqu'elle évoqua abondamment la Madeleine de 1938 dans des

articles de présentation et des comptes rendus. Un vent nouveau soufflait sur la manifestation et un article de la *Gazette de Charleroi* du 28 juillet 1938, paru sous la signature de M.R., est symptomatique du fait :

« C'est avec le plus grand plaisir que nous avons à rendre compte, cette année, du défilé de la vieille Marche qui s'est déroulée dimanche dernier sur le parcours habituel.

Nous avons dû, en effet, à plusieurs reprises antérieurement, signaler l'anarchie dans laquelle semblait sombrer cette vénérable manifestation folklorique par la faute de la mauvaise tenue de trop nombreux marcheurs et c'est avec le plus profond regret que l'an dernier encore, nous avions jeté un cri d'alarme.

Et celui-ci a été éeentendu! [*sic*] Des gens de bonne volonté, les dirigeants de la Marche ont pris sérieusement en mains le gouvernail et opéré le redressement qui s'imposait.

Aussi, fut-ce avec joie que nous avons surpris les réflexions du toujours nombreux public disséminé sur tout le parcours, appréciant avec un heureux étonnement l'impeccable défilé des groupes jusqu'à la rentrée à Heigne.

Félicitons-en les auteurs et souhaitons que l'on se maintienne dans la bonne voie où l'on s'est engagé, ceci dit, venons-en au Tour de cette année.

Si ls [*sic*] groupes ne comportent plus en général les effectifs compacts qu'ils ont connu [*sic*] au cours des années prospères, constatons cependant qu'ils sont encore tous représentés et que, mon Dieu, en égard

à la situation économique actuelle, ils forment encore de très appréciables contingents qui laissent l'espoir plus vif que jamais dans les destinées de la Marche.»

Ceci est confirmé par un texte que publièrent le *Journal de Charleroi* du 29 juillet 1938 et *Le Rappel* de la même date :

«Le dimanche, la Marche s'est déroulée dans un ordre et un ensemble parfaits qui a été favorablement commenté par les milliers de spectateurs sur le parcours du tour.

La Marche de la Madeleine de cette année honore d'une manière particulière le Comité organisateur et l'État-Major à la tête duquel se trouve le général Armand Hubert, assisté de ses aides de camp et de ses commandants. Parmi ceux-ci, signalons une nouvelle recrue, M. l'avocat Jean Coyette, lequel a rempli de façon parfaite la tâche qui lui était dévolue. Le commandant Coyette a su insuffler aux compagnies sous ses ordres l'esprit de discipline sans quoi toute Marche Militaire dégénère inévitablement en cavalcade.

Puissent les organisateurs s'inspirer du succès remporté cette année et exiger plus que jamais une tenue irréprochable des compagnies composant la Marche : la perpétuation de cette antique manifestation folklorique est à cette condition.»

Il semble que l'on ait affaire ici à un communiqué de presse à peine modifié dont, bien sûr, on peut mettre en doute l'objectivité; néanmoins, le fait que les deux journaux en question le publièrent montre bien leur désir de voir la Madeleine se guérir de ses maux.

La Madeleine de 1939 confirma cette nette amélioration et la presse lui donna une

place importante et y consacra même des suppléments abondants, rehaussés de nombreuses photographies et bien sûr accompagnés de publicités locales. Dans un vaste article de présentation du 22 juillet 1939, la *Gazette de Charleroi* évoquait le rôle essentiel des «Amis de la Madeleine» en cette occurrence :

«Comme on le sait il s'est créé récemment un comité dénommé «Les Amis de la Madeleine» dont le but est de faire connaître, en dehors de nos murs, notre antique Marche de la Madeleine et surtout de rendre celle-ci plus digne en lui conservant son caractère folklorique et religieux.

Ce comité formé en dehors de toutes contingences politiques ou philosophiques se compose d'un comité de patronage et d'un comité exécutif...

Le comité exécutif se compose de MM. Armand Hubert, Général de la Marche, Marcel Loppes, président du comité des fêtes de la Madeleine, J.F. Francq, administrateur de la C.A.P., Fernand Warnon, président des «Coloniaux», René Dandoy, industriel, Simon Dogniaux, instituteur et Jean Coyette, avocat, échevin des travaux.

Ce comité a déjà fait œuvre utile, non seulement par une propagande intelligente par affichettes, affiches dans les tramways, causerie à la radio, articles dans les divers quotidiens, etc., mais il vient de faire mieux. Grâce à l'appoint de l'administration communale et de sympathisants il a réuni des sommes qui permettront d'allouer des primes en espèces aux Sociétés dont la tenue aura été impeccable pendant la Marche.»

Cette action fut particulièrement efficace puisque, malgré la pluie, la dernière Made-

leine «d'avant-guerre» se déroula de la meilleure manière. C'est ce qu'indique le compte rendu de la *Gazette de Charleroi* du 24 juillet 1939 signé M.R. :

«Et ce qui est admirable, c'est que ce temps malencontreux n'a nullement arrêté les *Madeleineux*. Il n'y a d'ailleurs aucun exemple que le mauvais temps ait jamais empêché le cortège de faire son tour.

Certes, le coup d'œil eût été infiniment plus ravissant si le soleil avait daigné égayer de ses rayons les drapeaux, les costumes et tous les autres attributs pittoresques qui rendent la Marche particulièrement agréable.

Mais on avait, cette année, fait un effort tout particulier pour lui rendre un éclat dont le lustre avait une forte tendance à se ternir. Et malgré les éléments défavorables le défilé eut lieu dans un ordre impeccable...

Quant aux Sociétés de la Marche, elles étaient toutes très bien réorganisées, les effectifs beaucoup plus nombreux dans l'ensemble et l'on eut à enregistrer avec plaisir la réapparition des Mamelouks et la création de nouvelles unités.»

C'est d'ailleurs ce que confirme *Le Rappel* du 25 juillet 1939 :

«Nous avons constaté avec plaisir, plaisir partagé par tous les bons Jumétois de la bonne tenue des différents groupes; nous avons revu avec joie nos bons Mamelouks disparus de la Marche pendant quelques années et enfin trois nouveaux groupes : les Marins Blancs, les Alpinistes et les Turcos, tous très jolis dans leur nouvel uniforme.

Et voilà, la Madeleine 1939 a vécu. Elle fut belle, elle aurait été grandiose sans ce vilain temps, que tout l'État-Major reçoive

nos sincères félicitations pour la bonne tenue et la discipline qui n'a pas un seul instant cessé de régner. Il peut être fier de son œuvre et maintenant en route pour toujours une plus grande et plus belle Madeleine.»

Inutile de dire que les journalistes semblaient heureux de voir la Marche reprendre tout son lustre et c'est dans l'enthousiasme qu'on prépara la sortie de 1940 que la deuxième guerre mondiale ne permit malheureusement pas d'organiser.

## Après la seconde guerre mondiale

La Marche de la Madeleine fut organisée en juillet 1945 mais la presse locale de l'époque qui commençait à reparaitre ne lui consacra pas de reportage; le nombre de pages des journaux étant particulièrement réduit et les nouvelles relatives aux dernières péripéties des hostilités y tenant une place fort importante.

Néanmoins, cette manifestation fut particulièrement marquante; *Le Rappel* du 19 juillet 1946, annonçant dans une double page la Madeleine de l'année, rappelle les retrouvailles de 1945 :

«Ce fut l'an dernier. 1945, fut la Madeleine de la Libération; libre cette fois de sortir sans devoir se conformer aux ordres des étrangers, libre de pouvoir faire la Madeleine comme autrefois...

Oui, quel beau cortège. Tous les participants sont à féliciter. En un temps record [sic], la plupart des groupes s'étaient reconstitués et nos vaillants marcheurs dans leur costume tout flamboyant escortaient militairement comme par le passé sainte Marie-Madeleine.

Oui! ce fut une Madeleine de Libération, mais aussi une Madeleine de reconnaissance...»

L'auteur de l'article use certes d'un ton fort laudatif mais il reflète l'esprit dans lequel la plupart des Marches furent vécues après leur interdiction par l'occupant.

Un lyrisme bienveillant semblait donc de mise et l'on n'en veut pour preuve que l'article de R. Guily dans le *Journal de Charleroi* du 24 juin 1947 :

«Dans ce café de la Place Francq, à une centaine de mètres de la vieille chapelle romane, règne une ambiance inaccoutumée. Veille de bataille. Général, aides de camp, commandants s'entretiennent à voix basse. Autour d'eux, des groupes formés par les délégués des compagnies conversent avec animation. Tous, du général au simple soldat n'ont qu'un idéal commun : sous un beau et clair soleil, défiler impeccablement au milieu d'une double, d'une quadruple haie de spectateurs ravis et enthousiastes...

Avec impatience, Jumet, - et avouons-le franchement les communes voisines également - attendent le 20 juillet. Les ors des drapeaux, les fanfares entraînant, les costumes chatoyants, feront vibrer nos cœurs. Les acteurs, les spectateurs communieront dans une même pensée. C'est l'âme de la Wallonie qui «planera comme le soleil, entre le ciel et la mer».

Dans le même quotidien et la même année, paraît le 24 juillet une «notice historique» de Jules Germeaux tout aussi révélatrice :

«Point n'est besoin d'évoquer Taine et sa théorie du milieu pour déterminer les caractères originaux de la Madeleine. Ailleurs les Marches Militaires sont figées dans une forme immuable. Elles sont à l'image des populations qui, à Gerpinnes, à Fosses, à Thuin, à Florennes, à Walcourt... affirment par elles leur originalité wallonne, populations vouées au calme labeur des campagnes et que leur vie professionnelle et sociale incite au religieux respect des gestes de travail immuables eux aussi, comme au respect des rites de la tradition folklorique. La Madeleine est toute différente. Pour elle, rien n'est définitif : elle se transforme sans



Une des rares photos de l'immédiat après-guerre; en 1946, les Matelots défilent devant des maisons sinistrées (Collection « Les Amis de la Madeleine »).

cesse, suivant de très près l'actualité : des compagnies naissent chaque année et chaque année des compagnies meurent. »

Jules Germeaux répond ainsi aux nombreuses critiques provenant des « tenants » des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui considèrent la Madeleine comme le noir caneton de la nichée. Il précise d'ailleurs que la manifestation jumétoise était semblable à ses consœurs méridionales et que c'est vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle a pris son aspect cosmopolite; ceci étant dû aux verriers du lieu qui, ayant travaillé dans le

monde entier, revinrent dans leur commune avec des images d'uniformes qu'ils avaient admirés lors de leurs pérégrinations laborieuses.

Il achève d'ailleurs son article en parlant des *Mad'léneüs* qui « Tous communient ainsi dans l'esprit de la Madeleine de tous les temps; Liberté pour les Jumétois d'être orgueilleusement eux-mêmes. »

La presse avait donc repris ses habitudes d'avant la guerre : annonce de la Marche par le truchement de pages spéciales comprenant l'horaire et la composition du cortège, l'origine de la Marche, l'historique de certaines Sociétés marquantes, le tout entremêlé d'annonces publicitaires et de photographies de participants (il ne faut pas s'attendre à une grande objectivité à cette occasion) puis le traditionnel compte rendu

déjà évoqué précédemment où l'illustration prend une place de plus en plus abondante au fil du temps.

Un modèle d'annonce nous est fourni par la double page que fit paraître le *Journal de Charleroi* le 13 juillet 1949. Outre les éléments habituels, elle comportait une série de caricatures de *Mad' léneûs* dues à Raf et un conte original de Léopold Bruyère, *Le Pendu de la Madeleine*, l'histoire mélodramatique de Pierre Villon, dit Pierre du Lancier qui se pend parce qu'il ne peut rassembler l'argent nécessaire à la location de l'uniforme de lancier qui lui permettra de participer à la Marche<sup>4</sup>.

Quant aux comptes rendus, ils insistent sur l'aspect traditionnel de la Marche et sur le bon ordre qui est respecté jusqu'à la rentrée. Ajoutons aussi que la rédaction de ces articles incombaient parfois à des journalistes d'origine jumétoise.

Celui qui parut dans le *Journal de Charleroi* du 25 juillet 1949 porte le titre «Un temps magnifique, une foule aussi dense qu'enthousiaste / La Marche de la Madeleine n'a jamais été aussi impressionnante». Il débute par :

«Si vous priviez un pays de ses légendes, vous le priveriez en même temps d'une partie de son âme. Même les peuples adolescents en comprennent la nécessité, les Américains, par exemple, qui ont créé les leurs à l'aide d'Indiens, de cow-boys et de chercheurs d'or.»

L'auteur du texte décrit alors la journée du dimanche qui se termine par le passage devant la tribune :

«Alors que les premiers groupes arrivent, en ordre impeccable, parfaitement dis-

ciplinés, on nous explique qu'il n'en fut pas toujours ainsi : avant l'intervention des amis de la Madeleine, les participants sacrifiaient à Bacchus plus tôt qu'il n'était décent et beaucoup arrivaient titubants au terme de leur voyage. L'attribution de primes aux groupes les plus corrects a heureusement corrigé cette imperfection.»

La conclusion de ce même article est la suivante :

«On ne peut comprendre ce que représente la Marche de la Madeleine, sans l'avoir vue d'abord.

«C'est une Marche et non une cavalcade», nous dit fièrement l'un des organisateurs. C'est une Marche qui va chercher son origine, ses traditions, son déroulement dans un lointain passé et qui marque l'existence d'une cité plus profondément qu'on pourrait l'imaginer.»

Ces mêmes éléments se retrouvent dans l'article de *L'Indépendance* du 25 juillet 1949 qui se termine ainsi :

«Le défilé a duré plus d'une heure, mais avec une telle variété, un tel entrain que cela a paru court. Quelle autre preuve faut-il de l'intérêt toujours renouvelé suscité par cette «Marche de la Madeleine» sur la beauté de laquelle les siècles n'ont pas de prise?»

Il en va de même dans *La Nouvelle Gazette* du 24 juillet 1949 où, sous la signature d'Em. Fauconnier, on peut lire :

«Après que le Général Hubert, flanqué de ses deux aides de camp eût pris place à côté de la tribune, les 45 compagnies suivantes défilèrent dans un ordre parfait et sans interruption...



Les Zouaves ont toujours eu la réputation d'être de joyeux drilles et cela, quel que soit leur âge (circa 1970 - Photo R. Arcq).

Qu'il nous soit permis de féliciter tous ceux qui ont pris une part active à cette belle Marche de la Madeleine 1949. Nous n'avons constaté aucune « fissure » entre les diverses Sociétés. C'est un véritable tour de force qui mérite d'être signalé.»<sup>5</sup>

Outre ces annonces et ces comptes rendus « réguliers », la presse va publier durant toute l'année des informations relatives aux manifestations « sociales » qui animent le monde des *Mad'léneüs* : anniversaires de Sociétés, créations de nouveaux groupes, baptêmes de drapeaux, bals, soupers, élections de *miss*, concours de cartes, assemblées, voyages... le tout accompagné bien souvent de photos. C'est d'ailleurs à la lecture des comptes rendus des assemblées que l'on perçoit les difficultés inhérentes à l'organisation d'une grande Marche.

Ainsi *Le Rappel* du 24 juin 1954 signale des remous causés par l'exclusion et le non-remplacement de deux commandants de l'État-major. Le même quotidien daté du 25 juin 1957 fait part d'une « assemblée de la Saint-Jean » particulièrement animée. Le ton y monta à plusieurs reprises; d'abord à l'annonce de l'absence du général affecté par la perte de son épouse; ensuite, au sujet de la présence éventuelle au sein de l'État-major du président d'une Société défunte et, enfin, à propos des primes versées par certaines Sociétés.

Ces conflits paraissent mesquins mais ils prouvent combien les acteurs des Marches et la presse considèrent qu'il s'agit de problèmes importants.

Les mentalités évoluent en fonction du progrès social et l'on sait que celui-ci a toujours agi sur les manifestations de la culture traditionnelle. L'augmentation du niveau de vie, le goût pour les déplacements vont influencer sur la Madeleine et l'un des premiers à s'en inquiéter est Jules Germeaux qui dans



La presse annonce parfois la disparition de certains groupes tels les Monténégrins...(1926 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

la page de présentation de la 576<sup>e</sup> Madeleine parue dans le *Journal de Charleroi* du 19 juillet 1956 intitulé son article *Soucis des temps présents*. Il y rappelle que la manifestation a survécu aux grandes grèves de l'industrie verrière du début du siècle, aux deux guerres mondiales mais qu'elle court de grands risques au milieu de ces années cinquante. Il écrit :

« En vérité, la Madeleine est éternelle.

Pourtant !...

Oui, pourtant, voilà que, pour le moment, des soucis d'un autre ordre assaillent ceux qui, de près ou de loin, sont mêlés à l'organisation du Tour. Il déroule son ruban multicolore durant la période par excellence des congés payés, c'est-à-dire quand nos familles ouvrières ont enfin, elles aussi, le loisir d'échapper à la monotonie des horizons

quotidiens. Et une question se pose malheureusement alors : faut-il sacrifier la Madeleine ou bien la joie de longues randonnées parmi les régions dont les noms sont prometteurs d'air pur et de pittoresque ? Dilemme que tranchent sans hésitation les vieux *Madelineux* dans le sens qu'on devine. Mais les jeunes ? Les néophytes ? Problème d'autant plus délicat à résoudre que les dames ont leur mot à dire dans l'affaire. Car si la Marche les tient à l'écart de tout rôle actif, elles sont, par contre, les parfaites coordonatrices de l'emploi des vacances. On sent où vont leurs préférences... »

Les inquiétudes de Jules Germaux se confirmeront par la suite et on peut lire dans le compte rendu paru dans *Le Rappel* du 21 juillet 1958 :

« Malheureusement, il y a des ombres au tableau. Il semble que la Madeleine subisse actuellement une nouvelle crise. Elle en connut déjà naguère à plusieurs reprises, mais chaque fois le sort fut conjuré et la Marche retrouva rapidement sa prospérité.



... pourtant, on les retrouve bien « vivants » quelques années plus tard, en 1973 (1973 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

Cette année encore, faute de fonds et d'effectifs, deux nouveaux groupes ne participeront pas à la procession. Nus ne verrons plus les boléros verts et les culottes rouges des Monténégrins de Nicolas Hiquet, ni les fringants cavaliers rouges et blancs : les Spahis.

Doit-on, pour ces défections, se laisser aller au pessimisme? Que non! Les Jumétois auront à cœur de garder intacte la plus grandiose manifestation folklorique du Hainaut et nous sommes persuadés qu'ils y parviendront.

Le compte rendu du *Journal de Charle-roi* du 21 juillet 1958 reflète la même réalité en ces termes :

«... Certes les effectifs étaient sensiblement réduits, mais il est heureux quand même de constater que deux Sociétés seulement n'étaient pas représentées...

Les défections sont dues, en ordre principal, à la question financière, les comités responsables ne parvenant plus à nouer les deux bouts.

Et ainsi prenait fin cette Madeleine 1958 qui, si elle a perdu une partie de ses effectifs, n'en est pas moins restée très belle.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler l'ordre impeccable qui régna tout au long du parcours.»

Le même malaise transpire dans l'article de présentation de la Madeleine de 1958

que rédigea Maurice Moreau dans *La Nouvelle Gazette* du 18 juillet. Sous le titre *Pour que vive la Madeleine*, on y lit une série de considérations sur l'avenir de la Marche et des recommandations pour lui assurer l'avenir telles :

«Tu n'es pas *Madeleineux*, c'est ton droit, mais tu es Jumétois et ton devoir est d'aider la Madeleine à se maintenir en bonne forme : il y va du renom de la commune dont, à juste droit, tu te montres si fier...

Si tu es marcheur dans l'âme, fais tout ce qui est en ton pouvoir pour que la Société à laquelle tu appartiens prospère; et n'envie surtout pas les autres, si tu ne veux pas qu'elle coure à sa perte.»

Malgré ces cris d'alarme, la régression va continuer dans les années qui suivent. Certes les journalistes continuent à vanter les traits spécifiques à la manifestation jumétoise mais ils ne peuvent occulter complètement la réalité. Ainsi, l'article du *Rappel* du 21 juillet 1960 reprend une interview du chapelain Baeten qui fêtait alors sa dixième participation et disait pour l'occasion :

«Si la Madeleine reste une des manifestations les plus vastes du folklore wallon où l'aspect militaire et le sentiment religieux se compénètrent harmonieusement, elle a subi une régression continue due à plusieurs facteurs inévitables : date de la Madeleine qui tombe au milieu des congés où l'on assiste impuissant à un exode massif (le bonheur des uns fait le malheur des autres); vie indépendante de chaque compagnie qui subsiste presque à ses frais, - et les ressources diminuent - manque d'enthousiasme et de courage de la jeunesse qui a



Benjamin, le bouc des Turcos qui fait couler beaucoup d'encre et de salive (1964 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

peur des 23 kilomètres; heures matinales du départ (5 heures), etc...»

La presse se fit aussi écho de plusieurs réunions orageuses. Ce fut notamment le cas en 1964 où un «congrès extraordinaire des Sociétés de la Madeleine» fut convoqué pour le 31 octobre. *Le Rappel* du 3 novembre en fait un compte rendu détaillé. Dans une atmosphère très tendue, on évoqua le cas du bouc des Turcos, une mascotte fort mal vue par le général de l'époque, Armand Hubert et le conflit qui opposait ce même «général» à André Chasseur, l'un des commandants de la Marche. De tels conflits ont toujours existé dans le monde des organisations de marcheurs et ils existeront tant que les Marches se perpétueront mais il semble qu'à cette époque, ils furent nombreux et fort vifs et qu'au-delà de l'aspect parfois «clochemerlesque» qui les caractérisaient, ils témoignaient d'un malaise relativement profond. Ce fut d'ailleurs encore le cas lors du Congrès de 1966.



Quant aux Marins américains, ils marchèrent à une certaine époque avec une mascotte moins encombrante mais tout aussi sympathique (1988 - Collection particulière).

*L'Indépendance* du 30 juin 1966 rappelle les vifs débats qui ont eu lieu au cours de cette réunion du 25 juin. Le conflit entre Armand Hubert et André Chasseur revint à la surface, conflit auquel vint se greffer le problème de la non-participation, pour des raisons financières, de la Madeleine aux fêtes du tricentenaire de Charleroi de 1966.

C'est d'ailleurs dans ce même quotidien, le 6 août 1966, que René P. Hasquin rédigea un article au titre révélateur : *Au chevet*

*de la Madeleine de Jumet qui, si l'on en croit certains de ses « Amis » ne se porte pas très bien...*

Avec beaucoup de courage, ce journaliste rappelait que l'on rencontrait de moins en moins de monde sur le parcours de la Marche, même à la *Tête al danse*. Probablement inspiré par les critiques qu'André Chasseur avait déjà formulées et reprenant les propos de Gabriel Thibaut, président des Amis de la Madeleine du temps, l'auteur de l'article suggère un changement d'horaire - un départ plus tardif - et d'itinéraire - un raccourcissement à dix-sept kilomètres - et conclut :

« M. Thibaut se doute bien que son projet va susciter une spectaculaire levée de boucliers. Qu'importe après tout, si c'est de ces chocs d'idées que doit être définitivement sauvée la Madeleine et ses richesses folkloriques.

C'est durant ce conflit des « anciens » et des « modernes » que disparut le général André Hubert. Il décéda le 17 août 1966 n'ayant pu achever sa « dernière Madeleine » lui qui avait exercé ses fonctions durant trente-cinq ans; sa succession, en cette période difficile fit couler beaucoup d'encre.

Ce Tour de 1966 fut d'ailleurs émaillé d'un incident que les comptes rendus ne mentionnèrent pas. Il faut attendre un article de *L'Indépendance* du 8 septembre évoquant les problèmes de succession pour apprendre que certains groupes, dont les Turcos et la Garde républicaine, revinrent à Heigne après la rentrée officielle, « pour protester contre le fardeau des taxes jumétoises accablant ses manifestations durant l'année (cabarets, bals, tombolas, etc.). »



La Madeleine demeure une fête et ces jeunes Indochinois (Brigade française d'Indochine) ne manquent pas de le manifester en traversant la *Tête al danse...* (1992 - Photo J.-J. Rousseau).

L'article continue en précisant que les Sociétés de la Madeleine ne sont guère gâtées par les autorités officielles si l'on compare leurs subsides à ceux que perçoivent leurs consœurs.

Le journaliste conclut d'ailleurs en ces termes :

« Il reste aux marcheurs à profiter des décisions et des adaptations qu'ils vont devoir

assumer au cours de cette année cruciale<sup>6</sup> pour tenter d'infléchir cette évolution dans un sens favorable à la Madeleine. »

On constate que la Marche se porte moins bien, on évoque les problèmes des subsides publics. Ce fut le cas dans les années trente, ce fut encore le cas dans les années soixante. C'est aussi durant cette période « charnière » que le Révérend Père Dupont, qui avait succédé au chapelain Baeten en 1963, quittait à son tour sa charge, comme l'annonçait *Le Rappel* du 6 septembre 1966.

*L'Indépendance* fort soucieuse de l'avenir de la Madeleine va consacrer deux articles au sujet : le 8 septembre 1966 et le 15



... de même que ces Marins américains (1993 - Photo J. Faulx).

octobre 1966. Ce dernier, signé A.C., témoigne d'une remarquable connaissance de la Marche et d'une perception très fine de la tradition. On peut, en effet, y lire :

«La Madeleine était une grande foire où les amateurs de bonne bière et de bonne «goutte», l'emportaient sur les passionnés de folklore ou les érudits en matière d'histoire locale. Il n'y avait pas «d'amis de la Madeleine», pas de «Grognaards» à qui ne manque pas un bouton de guêtre, pas de tribune officielle et peu de commentaires dans les journaux. La vision classique et d'ailleurs bon enfant d'une «rentrée» avec ses Marins Américains, effectuant des «cumulets» dans la poussière de la rue de la Madeleine ou les Zouaves de Malbec zigzaguant d'un trottoir à l'autre, était bien différente de l'allure fière, voire solennelle des «Gardes Républicaines», des «Gardes

Anglaises», ou «Impériales», défilant droit comme des I et dont les libations contrôlées ne font qu'accentuer la raideur.

Les héros de ce temps-là, s'appelaient «Busca», «Capitaine», «Pigeolet», «Tournay», «Launoy», «Decorte».

Ils ne s'embarraient guère de scholastique en matière de folklore, ni de dossiers à la Gabriel Thibaut pour faire le «Tour» et ne comptabilisaient pas leurs «demis».

L'ancien contre le nouveau!

Evidemment, l'auto, la T.V., les loisirs, l'instruction généralisée ont changé tout cela et si ces «Madeleines» d'un passé relativement récent nous semblent douter très fort, c'est la Société elle-même qui a tout bouleversé, fait naître de nouvelles élites, changé les structures sociales, multiplier les informations.

À ce nouveau visage du folklore, peu à peu ont correspondu de nouveaux visages de responsables. Les «anciens» généralement opposés par tradition et par sentiment aux transformations ont souvent freiné les



Un autre groupe disparu : les Marins belges (1921 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

propositions novatrices, qui par ailleurs se multipliaient. C'est de cette dialectique, de cette source d'opposition, que la Madeleine a tiré son évolution, d'ailleurs bien lente, ces dernières années.

Comme le rappelait le président des «Amis», Gabriel Thibaut, il y a eu depuis dix ans du chemin parcouru. À ces temps nouveaux doivent correspondre des méthodes nouvelles, à ces méthodes des hommes nouveaux. La Madeleine n'est pas un musée, elle est en perpétuel devenir.»

L'auteur de ce remarquable «papier» poursuivait en évoquant le rôle du «général» que le prochain *congrès* devrait élire et concluait non sans une certaine emphase :

«Quel qu'il soit, les *Madeleineux*, toujours optimistes ne pourront que le saluer d'un vibrant : «Le Général est mort ! Vive le Général !».»

Ce fut Louis Lambert, commandant en chef de l'état-major de la Madeleine qui fut élu général. *L'Indépendance* et *Le Rappel* du 12 octobre 1966 signalèrent la chose et retracèrent sa carrière en lui souhaitant bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

La volonté de promouvoir la Madeleine et de sortir du marasme va provoquer la création d'un Comité de protection du fol-



... mais qui, en 1973, ressuscita après une longue période d'inactivité (circa 1980 - Collection « Les Amis de la Madeleine »).

klore jumétois qui fera l'objet d'un article de *L'Indépendance* du 29 décembre 1966. Il était évident que ce Comité risquait d'entrer en concurrence avec Les Amis de la Madeleine ce qu'évoquait ainsi l'auteur de cet article :

« En somme, les responsables des « Amis de la Madeleine » craignent fort qu'il naisse un certain antagonisme entre les deux Sociétés, antagonisme qui risquerait à nouveau de porter atteinte à la renommée de la Marche de la Madeleine. Or, soulignent-ils pertinemment, celle-ci ne mérite pas d'être malmenée à l'instant où les problèmes de récession économique prennent une ampleur très grave dans nos régions et peuvent avoir demain une fâcheuse répercussion sur les activités secondaires de la population. Alors... Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, une réunion commune pourrait très bien avoir lieu avant peu, qui permettrait de déterminer les objectifs de

chacun des deux groupes et de leur manière de les atteindre.

À l'heure où l'on s'inquiète si sérieusement pour son avenir, la Madeleine, chère à tous les Jumétois, y gagnerait, incontestablement. »

L'ancien contre le nouveau écrivait A.C. et, en 1967, la presse fit un vaste écho à une nouveauté : la représentation du *Miracle de la Madeleine*, un spectacle mis sur pied par Henry Cheruy, le président des Turcos et revuiste confirmé, sur un livret de George Fay. Le *Miracle* fut représenté le 20 et 21 mai dans une vaste tente aux abords de la chapelle d'Heigne dans le cadre des festivités du centenaire du drapeau de sainte Marie-Madeleine. La presse annonça les représentations et les commenta abondamment. On peut lire dans *Le Rappel* du 24 mai 1967 :

« ... Ils (les acteurs) se sont tous surpassés et ont largement mérité les applaudissements nourris qui leur ont été adressés.

Nous nous en voudrions de ne pas congratuler comme il se doit M. George Fay qui mit tout son cœur et tout son talent dans la création du livret. »



Les Archers - ou devrait-on dire les Arbalétriers? - marchèrent pour la première fois en 1973 (circa 1980 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

Dans *L'Indépendance* du 26 mai 1967, on lit :

«... Ils (les auteurs) se sont surpassés et ont largement médité les applaudissements nourris qui leur ont été adressés. Il faut congratuler aussi M. Georges Fayt [sic] qui mit tout son cœur et tout son talent dans la création du livret.»

Ne soyons pas étonnés que les deux articles se concluent de la même manière et signalent que les bénéfices de ce spectacle - destinés à l'enfance abandonnée - n'avaient pas été très élevés étant donnés les frais initiaux : location de la tente, défraiement de l'orchestre, etc.

Les années soixante vont s'achever et la presse va continuer à traiter la Madeleine en présentant avec abondance les diverses manifestations mises sur pied par les divers groupes toute l'année durant, en reflétant les problèmes d'organisation qui se font jour lors des assemblées et en éditant des comptes rendus parfois dithyrambiques.



Les *Bersaglieri* participèrent à la Madeleine quelques années seulement mais ils firent beaucoup parler d'eux puisqu'ils se firent accompagner par une fanfare, *La Garibaldina*, venue expressément d'Italie (1975 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

Ils sont suivis des non moins ravissants Voltigeurs du Premier Empire de Roux et d'une compagnie qui en est à son premier périple, les Grenadiers à cheval de la Garde Impériale...

Faut-il dire que parfois règne une certaine contradiction entre ces «papiers»? C'est ainsi qu'en 1972 *Le Rappel* du 17 juillet consacre de longues et traditionnelles colonnes à la manifestation :

«Fidèle à une tradition séculaire, les *Madeleineux* ont accompli ce dimanche, leur habituel périple de plus de 20 kms.

Partout, ils ont reçu le plus chaleureux des accueils.

Rien que pour cette importante manifestation de leur amour de la Madeleine, tous ont droit aux plus vifs éloges...

... On se retrouve dans le climat de fraternité qu'on ne retrouve que parmi les madeleineux et leurs amis.

... Riches en couleurs, très élégants et cavaliers émérites, voici les exotiques Spahis Algériens.

On ne peut clôturer ce compte rendu sans rendre hommage aux dévoués membres de l'État-Major sur qui repose tout le poids de l'ordre et de la discipline du long périple qui vient de se terminer.»

Le même quotidien dans son édition du 31 octobre 1972, rapporte les faits qui se sont déroulés lors de l'assemblée générale des commandants de compagnies; assemblée houleuse au cours de laquelle le général René Zone - qui avait succédé en 1969 à Louis Lambert - prononça l'exclusion des Voltigeurs du Premier Empire de Roux, une Société qui avait participé au «tour» 1972 avec 121 marcheurs et dont l'inauguration du drapeau avait fait l'objet d'un article dans *Le Journal-Indépendance* du 24 avril et dans *Le Rappel* du 25 avril 1972.

Le correspondant du journal ne pouvait s'empêcher de commenter les faits de la sorte :

« Espérons qu'après ces éclats, les parties comprendront l'importance de la décision.

Dans l'intérêt de chacun, il faut souhaiter que des personnes de bonne volonté tenteront de ramener un climat plus serein parmi les commandants de compagnies. C'est indispensable dans l'intérêt de la Marche de la Madeleine...

C'est dans une atmosphère assez décevante que prit fin cette réunion. »

Pourtant, il semble que la crise des années soixante ait progressivement été surmontée; certes, les journaux ne mentionnent pas la chose explicitement mais si l'on note certains faits, tels l'augmentation du nombre de Sociétés et corollairement - mais pas toujours - celui du nombre de participants, on doit postuler que la situation s'améliore.

Le long compte rendu que consacre *Le Rappel* à la Marche de 1973 paru dans son édition du 23 juillet signale :

« C'est ainsi qu'en 1973, on voit revenir après une éclipse des Sociétés telles la Marine Belge et les Monténégrins tandis que d'autres y font leur première apparition : les Archers de Heigne, les Tuniques Bleues, le 2<sup>e</sup> Régiment de Lanciers de la Garde Impériale et l'Escorte de Napoléon. »

Cette même année 1973 mourut Marcel Loppes; la presse fit un large écho à sa disparition ainsi qu'à l'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison où demeura celui qui fut durant cinquante ans le président du Comité des Fêtes.

*Le Rappel* du 19 février 1973 rappelait avec beaucoup de réalisme ce qu'avait été la tâche de ce pilier de la Madeleine :

« Marcel Loppes c'était le célibataire endurci qui n'avait d'autre passion que sa Madeleine. Et on peut dire qu'il y consacra toute sa vie.

Toujours sur la brèche. Fallait-il aller de porte en porte durant des mois et des mois, aller trouver tel ou tel généreux donateur, recueillir des fonds indispensables à la bonne Marche de la Madeleine; organiser les festivités; palabrer à longueur de journée avec les forains; faire mille et une démarches; prendre toutes les responsabilités? Tout cela c'était Marcel Loppes.

Réunir les commandants de compagnie, diriger les assemblées qui étaient bien souvent houleuses, caracoler sur sa monture d'un bout à l'autre du cortège pour mettre au point bon ordre et discipline, donner satisfaction à tous, c'était encore lui.

Etre le premier levé le grand jour de la sortie de la Marche, veiller à tout pour que tout fut parfait, telles étaient ses principales attributions dans la Madeleine. »

*La Nouvelle Gazette* du 23 juillet 1973 évoqua à nouveau ce personnage qui s'était voué à « sa marche » toute sa vie durant :

« Pendant près de cinquante ans, il fut l'animateur esseulé, volontaire des réjouissances car si nous connaissons la Madeleine sous un jour aussi faste, c'est grâce à cet ambitieux madeleineux que nous le devons. »

Il y a là un certain excès coutumier aux éloges funèbres de la presse mais la perception du rôle de ces moteurs de la tradition que furent des hommes tels Marcel Loppes est néanmoins fort judicieuse.

C'est d'ailleurs cette même compréhension que l'on ressent dans un article inséré



La relève est assurée comme en témoignent ces jeunes membres de la Brigade française d'Indochine (1980 - Photo A. Goethals).

dans les pages de présentation de la manifestation de 1974 parues dans *Le Journal-Indépendance* du 11 juillet. On est loin de l'habituel «papier» de circonstance parfaitement lénifiant et flagorneur. Sous le titre *Les Misérables!*, on lit :

«Il s'agit des commandants d'état-major et de rendre hommage à ces obscurs et dévoués serviteurs du Tour pour qui la joie ne commence que le lundi, après la remise des médailles : sur qui repose l'ingrate et accablante tâche de rattacher sans cesse au cours du Tour, le ruban qui se rompt, d'assurer l'ordre!

Comme le disait feu le commandant Jean Coyette, la Marche est une anarchie organisée, d'une discipline librement consentie et d'une autonomie totale.

Les Sociétés, certes, ont reçu leur ordre de marche, mais on sait que pendant le périple les occasions ne manquent pas de s'attarder un moment...

Pousser sans cesse vers l'avant les groupes qui s'attardent, être «le chien de berger» qui maintient ensemble le troupeau, telle sera le long du Tour, la tâche du commandant d'état-major.

À ceux-là qui font en sorte que notre Madeleine se déroule comme un beau ruban bigarré, à ceux-là dont on ne parle, il faut leur rendre justice! »

C'est aussi l'esprit qui anime Maurice Moreau dans un long article de présentation de la Madeleine de 1975 paru dans *La Nouvelle Gazette* du 17 juillet. Il y décrit le rôle essentiel des Amis de la Madeleine qui en 1938 sauva la Marche mourante :

«L'A.S.B.L. «Les Amis de la Madeleine» est autre chose qu'une Société dont les membres se réunissent périodiquement, se prennent inconsidérément au sérieux, se livrent à d'interminables parolotes, à des cri-



La Madeleine a toujours constitué un facteur d'intégration; ce membre des Coloniaux le prouve... (circa 1950 - Collection «Les Amis de la Madeleine»).

tiques stériles, et se séparent sans avoir rien convenu...

Et, tout récemment, on a compris que les «Amis de la Madeleine» étaient par définition un peu plus que des bailleurs de fonds : qu'ils étaient aussi les bailleurs d'une forme plus spirituelle de leur dévouement, de leur générosité... »

Les difficultés des années soixante semblent avoir été dépassées sans que la presse tente d'explicitier les raisons de cette heureuse évolution; on ne relève aucun article qui signale un net regain du public pour les



... ou ce fifre de la Légion belge au Mexique (1993 - Collection particulière).

manifestations «folkloriques» traditionnelles, regain que l'on a constaté après les «événements de mai 1968». Ce sont des faits qui témoignent de ce «revival» et le cas des *Bersaglieri* en est parfaitement exemplaire.

À Courcelles fut fondé un groupe de *Bersaglieri* comportant un grand nombre d'émigrés transalpins qui souhaitaient marcher dans un uniforme «national» à l'occasion de la sortie de 1975. La marraine de leur drapeau fut la princesse Paola qui vint pour l'occasion à Jumet-Heigne avec sa fille la princesse Astrid ainsi que le rapporte *Le Rappel* du 23 juin. En outre, le groupe invita la *Garibaldina* - une fanfare originaire de la région de Bergame dont les membres sont revêtus d'uniformes de *Bersaglieri* - à l'accompagner sur le parcours



La recherche uniformologique porte ses fruits comme c'est le cas chez les Fusiliers-marins impériaux (1993 - Photo J.-J. Rousseau).

de la Madeleine. Le titre de l'article de *La Nouvelle Gazette* du 23 juillet est suffisamment explicite : *La Garibaldina était venue tout exprès d'Italie pour défiler avec les «Bersaglieri»*.

Lorsque la fanfare fut invitée pour la troisième fois, *Le Rappel* du 26 juillet 1977 ne peut s'empêcher d'évoquer l'aspect financier de la chose :

«Le budget de cette magnifique Société oscille aux environs de 200 000 F, ce qui est absolument ahurissant. Mais aussi, quel succès ne rencontre-t-elle pas?»

Le nombre de participants à la Marche semble aussi témoigner dans ces années septante d'un net regain d'intérêt pour la manifestation; encore faut-il se méfier, comme nous l'avons déjà remarqué, des chiffres donnés par la presse. Ainsi, dans son édition du 26 juillet 1976, *Le Journal-Indépendance* porte en titre : *Marche de la Madeleine : Plus de mille marcheurs, cinq cents musiciens et des cavaliers!* Quant à *La Nouvelle Gazette* du même jour, elle confirme le chiffre : *Plus de 1 500 participants à la traditionnelle Marche de la Madeleine.* Durant les années soixante, les journaux signalaient une participation de 1 000 marcheurs.

Certes les petits conflits internes n'ont pas complètement disparu et il est parfaite-

ment compréhensible dans une organisation qui fédère autant de Sociétés. On peut lire dans le compte rendu du *Journal-Indépendance* du 25 juillet 1977 :

*Les Jockeys Verts sont absents suite à un différend avec l'état-major.*

C'est incidemment aussi que l'on apprend que les « fusions des communes » de 1972 avaient troublé les Jumétois qui craignaient de perdre leur identité en devenant une « section » de la Ville de Charleroi. En effet, le compte rendu de la manifestation de 1978 parue dans *Le Journal-Indépendance* du 24 juillet reprend de manière indirecte quelques propos du ministre social-chrétien Alfred Califice présent lors de la « rentrée » :

« Il admira fort heureusement, l'intérêt de l'Administration du Grand Charleroi envers le folklore jumétois. »

On peut dire qu'à cette époque, la Marche avait trouvé son « rythme de croisière » qui est le sien actuellement et *Le Journal-Indépendance* dans son édition du 25 juillet 1978 se montre particulièrement laudatif :

« Jamais aux dires des plus difficiles on n'avait assisté à une rentrée aussi bien orchestrée, chaque Société respectant à la perfection son horaire et donnant, devant la tribune des personnalités un spectacle de la meilleure veine. »

Les *Mad'léneûs* avaient pourtant l'esprit ailleurs, ils pensaient déjà à leur six-centième sortie puisque la tradition fait remonter la première procession à 1380.

L'édition de 1979 se déroula donc dans cet esprit et elle recueillit un grand succès. C'est l'occasion de signaler, encore une

fois, qu'il est malaisé de se débrouiller avec les chiffres fournis par la presse. La double page d'annonce du 19 juillet 1979 du *Journal-Indépendance* annonce une participation de 1250 hommes; le compte rendu paru dans le même quotidien, le 24 juillet parle de :

« 1 500 marcheurs, 200 cavaliers et 23 phalanges musicales au Tour Madeleine. »

La 600<sup>e</sup> Marche se déroula dans un grand enthousiasme et ce, malgré le temps, comme le titrait *Le Journal-Indépendance* du 22 juillet 1980 sous la signature de M.V. :

*Le ciel « pleurait comme une Madeleine » mais le 600<sup>e</sup> Tour fut un succès.*

Comme quoi, on ne peut pas toujours invoquer les conditions atmosphériques pour juger du succès ou de l'insuccès de cette manifestation. Quand la Madeleine se porte bien, comme c'est le cas depuis plus de vingt ans<sup>7</sup>, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, le « long ruban coloré » de la Marche se déroule avec bonheur.

## Conclusion

L'attitude de la presse vis-à-vis de la Madeleine a donc évolué au cours de la période de plus de 130 ans qui est envisagée ici.

Pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, on remarque que le nombre d'informations qui lui est consacré ne cesse de croître au cours du temps. Ceci est dû à l'augmentation du nombre de pages des journaux et à un accroissement de leur lectorat. Au début, ces informations s'adressent à un nombre très restreint de « clients » dispersés dans la zone de distribution. Par la suite, les annonces et les comptes rendus de la Marche seront destinés à l'ensemble des lecteurs tandis que les articles relatifs aux réunions, bals, soupers, cabarets artistiques organisés tout au long de l'année s'adresseront plus particulièrement aux Jumétois qui constituent un groupe de « consommateurs » plus restreint mais dont il faut néanmoins tenir compte.

Il va d'ailleurs de même avec l'iconographie. Les moyens techniques permettant d'avoir recours, de plus en plus aisément, à l'illustration photographique; la presse va s'en servir intensivement car elle sait que le public y est fort sensible et que les participants aiment se reconnaître dans les « gazettes ».

Pour ce qui est du contenu des textes relatifs à la Madeleine, force est de constater que leurs auteurs sont passés d'une forme d'indifférence objective au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à une ironie hostile chez quelques journalistes de la seconde moitié de ce siècle. Ceci se mua progressivement en un intérêt que l'on veut croire sincère. Encore



À la rentrée du dimanche, certains signent déjà leur « engagement » pour l'année suivante tel ce membre du 12<sup>e</sup> Régiment de Ligne 1845 (1993 - Collection particulière).

faut-il se demander si l'accroissement du nombre de lecteurs - et a fortiori de lecteurs jumétois - dû à l'alphabétisation progressive n'a pas incité la presse à un peu plus de retenue? Nous préférons pourtant croire qu'il y eut, de sa part une prise de conscience du « régionalisme » et de la valeur culturelle des traditions populaires sous l'influence de quelques intellectuels wallons de la fin du siècle passé.

Toujours est-il que l'on n'eut plus guère l'occasion de lire, dans la presse régionale, des articles défavorables à la Madeleine.

Bien au contraire, on pourrait avancer que plus aucun journaliste carolorégien n'osa se gausser de la tradition. Les reproches formulés dans quelques articles « courageux » à certaines périodes critiques - lors des années trente et des années soixante notamment - seront accompagnés de suggestions permettant de résoudre les problèmes rencontrés par une manifestation qui tenait à cœur à leurs auteurs. La presse jouait là son rôle en évitant l'encensement systématique et béat et en soutenant l'action des *Mad'léneûs* les plus lucides. Il faut préciser, en effet que les participants à la Marche ont, eux aussi, pris conscience, progressivement, de leur rôle dans le maintien de la tradition; ils ne sont plus des acteurs inconscients - que les ethnologues le regrettent ou pas - et ils n'admettaient plus de voir les médias rendre compte de manière « partielle » de leur Madeleine. On se souviendra, en cette occurrence, de la réaction irritée de la plupart des Sociétés de la Marche face à un reportage télévisé de quelques minutes qui s'attardait complaisamment à suivre, sur la *Têre al danse*, les entrechats titubants de deux marins émèchés. Certes, c'est un peu cela la Madeleine mais par bonheur, ce n'est pas que cela et il est certain que la presse locale en est particulièrement consciente.

Jean-Luc FAUCONNIER

## NOTES

1. Les Archives communales de Charleroi possèdent de vastes collections de journaux carolorégiens : *Journal de Charleroi* (à l'exception des premières années), *L'Indépendance* et *L'Union de Charleroi / Le Rappel. La Nouvelle Gazette*, quant à elle, a gardé l'ensemble des numéros de la *Gazette de Charleroi* et, bien sûr, de son titre actuel. Le recours à la Bibliothèque royale s'avère parfois nécessaire surtout pour des titres éphémères tels : *L'Echo de Sambre et Meuse*, *L'Avenir*, *Le Démocrate de Charleroi*, *Le Courrier de Charleroi*, *Le Pays wallon*, etc...

Pour ce travail, nous avons concentré nos recherches sur les titres qui eurent la plus longue existence et qui, de ce fait, ont témoigné le plus largement de la vie locale.

Il s'agit, par ordre chronologique de : *Journal de Charleroi*, *L'Union de Charleroi*, *Le Rappel*, *Gazette de Charleroi* et *L'Indépendance*.

Le *Journal de Charleroi* de tendance socialiste parut d'abord de 1838 à 1840. Il fut relancé en 1845 par Xavier Bufquin des Essarts et devint quotidien à partir de 1858. Il engloba *L'Indépendance* en 1967 et prit le titre de *Journal de Charleroi-Indépendance* puis de *Le Journal-Indépendance* en 1969.

*L'Union de Charleroi* fut fondée en 1858; ce journal catholique devint, à partir de 1900, *Le Rappel*. *Le Progrès de Charleroi*, de tendance libérale, fut créé en 1869; la *Gazette de Charleroi* lui succéda en 1878. Les autorités occupantes se servirent du titre durant la Seconde guerre mondiale si bien qu'à la libération, en 1945, on lui substitua le titre de *La Nouvelle Gazette*.

*L'Indépendance* qui reflétait des opinions de gauche fut fondée en 1944; comme on le signale ci-dessus, ce quotidien fut absorbé par *Le Journal de Charleroi* en 1967.

Voir à ce sujet : Émile LEMPEREUR, *La presse périodique carolorégienne au XIX<sup>e</sup> siècle* dans *El Bourdon* n°s 159 (novembre 1962) et 160 (décembre 1962) et Jacques Lefebvre, *La presse locale dans Carolorégium Valde Concelebratur*, Charleroi, 1966.

2. On peut percevoir l'importance de la couverture journalistique de la Madeleine en se référant, par exemple, à Roger Golard, *Chroniques des Marches passées*, tome I, Association des Marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Gerpennes-Acoz, Imprimerie Guillaume, 1985. L'auteur recense les relations dans la presse des Marches d'avant 1914. La Madeleine y occupe 18 pages; seules ses célèbres consœurs de Fosses, Gerpennes et Walcourt atteignent des chiffres du même ordre de grandeur.

3. Ce chiffre de 3 000 mérite d'être comparé avec celui de 5 000 cité précédemment et qui semble nettement exagéré.

4. Léopold Bruyère affectionnait, semble-t-il, ce type de récit. Dans *El Bourdon* du 12 août 1950, il publie *Son dernier tour*, un conte où il narre la fin du Grand Louis qui quitte son lit pour participer à la Madeleine et qui meurt dans la chapelle d'Heigne à l'issue de la Marche.

5. Quant aux journaux qui n'ont pas leur siège à Charleroi et qui ne font donc pas l'objet de cette étude, ils ne sont pas en reste : *La Meuse*, *Le Soir*, *Le Peuple*, *La Dernière Heure* consacrent régulièrement à la Marche jumétoise des textes relativement importants et leur enthousiasme ne le cède en rien à celui de leurs homologues carolorégiens. Citons deux exemples de comptes rendus extraits de ces journaux. *La Meuse* du 24 juillet 1950 fait paraître un compte rendu signé Jac qui se termine

de la sorte :

«Journée unique : la gloire du riche folklore wallon, dont l'absolue réussite, malgré un temps peu propice, est la plus belle récompense désirée par tous ceux qui, sans souci des efforts, contribuent à la renommée toujours plus grande de la célèbre Marche de la Madeleine.»

Jean Place, dans *Le Peuple* du 21 juillet 1952, use d'un langage similaire dans un article qu'il conclut en ces termes :

«Ils passent sans arrêt pendant près de deux heures, accompagnés de leur musique ou de leur clique, applaudis à tout rompre par le public joyeux et exubérant.

Car voilà le vrai miracle de la Madeleine. Une Marche folklorique dont on ne se lasse pas, à laquelle, au contraire, on découvre chaque année, une saveur particulière.

La Madeleine qui, pour les Jumétois dure plusieurs jours, c'est l'enchantement, le prestige et la gloire d'un folklore riche, vivant, prospère et qui n'est pas près de mourir chez nous.»

6. Année où se déroulèrent des élections communales.

7. Sans vouloir entreprendre une étude stylistique des articles cités, force est de constater que le «long ruban coloré», noté plus de vingt fois dans nos dépouillements, constitue une périphrase particulièrement goûtée par les journalistes.



# La Madeleine dans la littérature

**L**es quelques textes reproduits ici ne constituent certes pas une «anthologie littéraire» relative à la Marche de la Madeleine mais bien une sélection à caractère informatif qui témoigne de la manière dont cette manifestation folklorique a pu être perçue, à différentes époques, par des écrivains de sensibilités différentes qui se sont

exprimés tant en français qu'en wallon. Ce choix a forcément écarté un grand nombre de pièces de «circonstance» dont le contenu ne pouvait guère apporter d'éléments originaux. Il faut préciser que la publication de l'ensemble de ces textes aurait nécessité un espace dépassant largement celui de ce volume.

La chapelle d'Heigne (collection particulière).





La chapelle d'Heigne (dessin de Fernand Thon).

## Jules DESTRÉE (1863-1936)

Quelques notes sur la procession de la Madeleine à Jumet, que nous avons été voir, Georges<sup>1</sup> et moi, ce matin.

On part de bonne heure, quand le soleil levant poudroie de lumière orange tout un coin du ciel. On traverse Charleroi, Lodelinsart, Jumet dans le plus grand calme. De rares ouvriers nous croisent qui se rendent à leur travail ou bien à la pêche ou encore au marché d'oiseaux de Charleroi. Le village est éveillé à Heigne. File de voitures dans laquelle nous entrons. pataches, carrioles, chars à bancs, camions où l'on a mis des chaises, tout cela cahotant sur les mauvais pavés, cherchant à se dépasser, s'apostrophant, s'arrêtant, entre deux haies de curieux. Aux fenêtres des gens à peine habillés regardent. On traverse la Sambre<sup>2</sup>, puis Roux. La file s'accroît toujours. Voici Courcelles. Foule aux portes, aux fenêtres, avalanche de véhicules de toute sorte, baudets, chevaux de labour, tout a été réquisitionné. On se masse sur une place où une halte est prévue. Quelques bribes du cortège apparaissent. Puis il se reforme, repart, traverse une ferme, (c'est «d'ancienneté» me dit-on) et se déroule à travers les blés. Presque pas de piétons. Là-bas, dans le lointain, la route descend et tourne derrière un rideau d'arbres. Entre les masses jaunes des blés qui ondulent, un fourmillement avance; ça et là s'allume un reflet de soleil sur un casque ou un sabre, pique un point rouge ou bleu, flotte sur un fanion national. Et pareil à un immense serpent, le cortège aux in-

nombrables voitures se contourne dans la campagne.

On retraverse la Sambre. Un coin d'eau adorable. Puis on monte. On indique le but, là-bas dans les arbres. Nous laissons notre voiture pour filer à pied. La «terre à l'Danse» est une prairie dont l'herbe a été fauchée. La procession y entre. La croix et le curé font quelques salutations dignes. Puis s'avancent des bannières rouges où saignent des cœurs d'or. Les porteurs font se trémousser allègrement des vierges et des saintes - saint Roch, sainte Barbe, sainte Madeleine, - que des jeunes filles font sautiller frénétiquement. Des ornements tombent sans que la danse soit interrompue. Une fanfare lointaine, puis qui se rapproche, scande avec élan le balancement - Do si ré! Do si ré! Do si sol! - Le tour fini, la partie religieuse de la procession cesse son trémoussement pour s'enfoncer d'un pas lent dans la mer jaune des blés mûrs.

Le défilé de la Marche militaire commence. Les cavaliers bédouins, avec des turbans et des burnous blancs font le tour au galop. Ce sont six vieux cassés, les vétérans de la Marche. La foule les reconnaît. Une petite rumeur, des femmes disent : «Il y a déjà bien des années qu'ils viennent ceux-là. L'un d'eux est mort depuis la dernière Marche.»

Do si ré! Do si ré! Do si sol! Ce sont les «bleus» de Gohissart qui arrivent, précédés d'enfants habillés comme eux - les petits «bleus» - et suivis d'une cavalerie, fanfare sonnante au centre. Les mioches gambadent. Les cavaliers caracolent, puis passent, et leurs uniformes bleus, galonnés d'argent, vont se ranger derrière les vieux bédouins qui escortent les saintes. Et la Marche. - Do

si ré! - se perd dans l'éloignement, de plus en plus distante et couverte par le son des «rouges», les Amis réunis de la Docherie. Ceux-là - enfants, musiciens, cavaliers, - sont en rouge, un rouge vif qui chante au soleil.

Après eux, une nouvelle musique : les Mariniers de Roux, avec le vêtement ample des marins et le chapeau de toile cirée aux longs rubans. Une sorte de corps de garde-civique, des artilleurs, suivent derrière un drapeau, raides, guindés, scandant le pas et suivant les ordres du vieux qui commande pour sautiller mollement. Puis de nouveaux «bleus». Dès qu'ils ont passé, le général à cheval suivi de son état-major arrive, médaillé, culotté de peau, en uniforme brodé, le large ruban rouge en sautoir. Il accourt au galop, caracole, donne des ordres pour repousser la foule qui s'était un peu trop avancée.

D'autres corps défilent : une garde-civique, souvenir de 1830, d'après un corps qu'on avait alors envoyé à Bruxelles, puis des mariniers, en béret bleu à pompon rouge et large écharpe rouge, cette fois, - les artisans volontaires de Gohissart, - une douzaine de francs-tireurs, costume très frais, des espèces de pompiers, lanciers dont les fers blancs miroitent au soleil; puis des officiers français - des équipements invraisemblables, - encore une troupe de zouaves gris à coutures rouges très réussie. Tout cela scande le pas et sautille. Et parfois le vent rapporte l'obsédant : Do si ré!

Do si ré! Do si sol! comme si c'était là l'air du jour, le seul.

Le général revient au galop. Les troupes sont passées maintenant. Ce sont des cavaliers-pékings sur des montures d'épaisseur fantastique qui se pressent, se câbrent, hennissent. - «Rangez-vous les bourgeois!» crie-t-il d'un ton féroce. Et la colonne se reforme et il refile, secoué sur son cheval et flanqué de son aide de camp vers la tête de la colline.

Sur la route, le défilé des voitures recommence.

Nous attendons la nôtre et nous partons vers Charleroi, croisant encore une fois l'interminable procession qui revient par Gosselies à Jumet, débandée souvent, fractionnée, tronçonnée en des tronçons rouges, blancs, noirs, tellement elle est longue.

L'origine, la cause, la légende? Personne n'a pu me le dire. - «Ca s'est toujours fait». Clément Lyon que j'ai consulté m'a parlé des croisades...

Extrait de *Pages d'un journal (1884-1887)*, Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1937.

## N.D.E.

1. Olivier-Georges Destrée (1867-1919), en religion Dom Bruno, frère de l'auteur.
2. Il s'agit en fait du canal Charleroi-Bruxelles.

## Maurice des OMBIAUX (1868-1943)

Le dimanche qui suit le 22 juillet, a lieu, à Jumet-Heigne, près de Charleroy, la Marche de la Madeleine dont l'origine remonte très loin. On n'est pas d'accord sur la cause qui détermina son institution : les uns croient qu'elle commémore la défaite des Normands par Louis de Saxe et la délivrance du pays; d'autres, qu'elle fut organisée pour obtenir l'intercession de Marie-Madeleine contre la peste. Toujours est-il que, venue du fond du moyen-âge, n'ayant jamais été interrompue que par force ou contrainte, elle a maintenant plus d'éclat et d'entrain que jamais.

Dès l'aube, la messe dite sur la place, devant l'église romane, tambours et clairons retentissent. Les orchestres arrivent suivis des compagnies qui marchent derrière les enseignes déployées. On voit déboucher, pêle-mêle, les jockeys, les zouaves, les garde-forestiers, les mamelucks, les voltigeurs, les Mexicains de Houbois, les volontaires, les matelots de Spinoy, les Arabes à cheval de Jumet-Brulotte, les lanciers, les artilleurs, les bleus, les Arabes à pied, les sapeurs rouges de Roux, les mousquetaires, les bachi-bouzoucks, dans un accoutrement baroque, bariolé, bigarré, où les couleurs les plus violentes éclatent dans la lumière crue d'un jour d'été. Tout ce dont dispose la friperie des villes et des villages voisins se

trouve là, porté avec emphase. On y pourrait étudier l'histoire du costume militaire à travers les âges. L'imagination populaire y apparaît, amoureuse de pompe, de faste et de gloire. C'est une orgie de pourpre, d'écarlate, de jaune, de vert, de bleu et d'ors, mêlée au fracas des cuivres, des grosses caisses et des tambours.

Le cortège se met en marche, il est suivi de pèlerins à pied et à cheval et des attelages de tous ceux qui sont arrivés de très loin : chariots, tombereaux, vieilles diligences jaunes et rouges, carrosses séculaires, camions, landaus, victorias, tilburys, traînés par des chevaux de labour, pour la plupart, des poneys, des mulets, des ânes et des chiens. Sur des lieues, la procession s'étend. Elle se dirige vers la *Terre à l'danse*. Là, les « musiques » jouent l'air traditionnel et toute la procession se met à danser avec frénésie. Vieux et jeunes, hommes et femmes, pèlerins et mamelucks, bachi-bouzoucks et vivandières, se mettent à sauter. Sous le plein soleil d'été cette armée baroque dont les folles couleurs papillotent avec les éclairs des sabres, des baïonnettes et des casques de cuivre, saisie de délire, gambade et saute en cadence, avec des milliers de pèlerins, les enfants de chœur, les suisses, les clercs et les saints aux bras des porteurs.

Extrait de *L'ornement des mois*, Bruxelles, Librairie nationale d'art et d'histoire G. Van Olst et Cie, 1910.

La chapelle d'Heigne (dessin de Robert Arcq).



## Arille CARLIER (1887-1963)

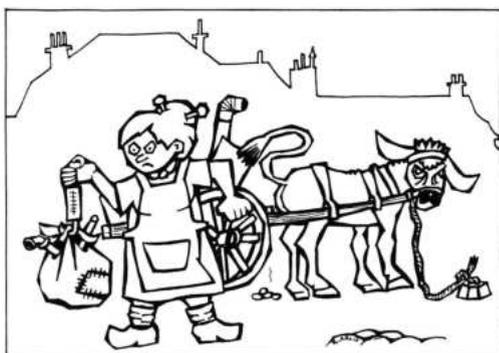
Au docteur Marcel Thiry, qui s'honore d'être de Jumet, ce qui n'est pas peu dire.

### Ce qu'il advint d'un vieux baudet qui, par dévotion, fit le Tour de la Madeleine

Comment? Vous n'avez pas connu Ninie et son baudet? J'oublie, il est vrai, que vous n'avez pas comme moi, marqué six croix sur votre baptistaire<sup>1</sup>. On vieillit sans y penser et on ne se rend pas compte que ceux qui vous écoutent ont fait leurs pâques longtemps après nous.

Ninie? Elle était de Heigne, siège d'un ancien prieuré de l'abbaye de Lobbes, aujourd'hui territoire de Jumet. Elle était née dans le quartier et ses parents aussi. Par toutes ses fibres, elle appartenait à la souche des Sarrasins, sobriquet collectif des gens de ce coron.

Elle avait grandi non loin de l'humble chapelle dédiée à Marie-Madeleine, dans une maisonnette dont cour et remise s'encombraient de chiffons, d'os, de peaux de lapin et de mitrilles. Le trafic de ces déchets était le gagne pain familial. Ses vieux trépassés, Ninie continua le métier car elle en entendait les finesses. Je la vois encore, petite, ronde comme poularde, la «romaine» à la ceinture de cuir, trichant effrontément sur les pesées. Il arrivait que la cliente protestât :



- Comment, quatre sous pour tout ça? Vous n'êtes qu'une gueuse!

La pauvre! Elle ignorait que Ninie était faite de langue comme un renard de queue. Les injures pleuvaient dru sur la pratique que c'en était une bénédiction. Alors, satisfaite d'avoir chanté pouilles à cette pim-bèche, Ninie se tournait vers son baudet :

- Hue! Martin!

L'âne chauvait des oreilles et repartait avec la charrette à caisse plate et allongée, tandis que la chiffonnière reprenait paisiblement sa mélodie : do ré mi, mi ré, mi ré do :

- ... archand d'loques! Vieux fers et des loques!

Quand elle épousa Maguinette, prénom-mé Pampet, ce fut une risée dans le village. Elle, petite et active; lui, haut sur pattes et plus nonchalant que le mois d'août. Jamais on ne vit couple plus mal assorti. Pendant que la femme battait l'estrade, des Aiselies aux Hamendes et de l'Altrée à N.D. du Bois, lui vaquait tout à la douce aux soins domestiques, comme un Jean Commère. Au début, il avait bien essayé de bêcher les

trois verges de son courtil. Hélas ! La terre était basse et pour qu'il convint à telle besogne, le bon Dieu eut dû, au lieu du grand escogriffe qu'il était, faire de lui un petit bas cul, ce qui eût réduit la distance. Bref, pour récolter les légumes nécessaires au ménage, Ninie avait dû se résigner à soigner elle-même le jardin, entre deux tournées.

Pampet n'avait jamais lu un livre, mais il avait sa philosophie, fondée sur de vagues souvenirs du catéchisme. Il ne voulait pas se damner pour les biens de ce monde et ne faisait rien pour en acquérir. Il lui manquait toujours dix-neuf sous pour parfaire le franc. Quand il mourut, comme il n'avait pas amassé mousses, on l'enterra aux dépens de la table des pauvres. Ninie n'ayant même pas voulu sacrifier un drap de lit pour lui servir de linceul. Mais il avait réussi ce tour de force de vivre toute une vie sans attraper cal aux mains.

Bien plus, il avait trouvé le moyen de satisfaire son penchant pour l'ivrognerie, honorant du mieux qu'il pouvait Saint-Arnould, patron des brasseurs, et je ne sais quel distillateur inconnu, inventeur génial du péquet, qui doit se trouver, lui aussi, en bonne place auprès de l'Éternel.

Au temps de sa jeunesse, il avait essayé de divers métiers, mais les ennuis de l'apprentissage l'avaient tôt rebuté. Homme de ressources, il eut vite fait de découvrir une série d'occupations légères et intermittentes qui lui valaient « dringuèyes » et rasades de Chassart. En épousant Ninie, il trouva logis et couvert. Il avait désormais son pain cuit.

Ce qu'il faisait ?

Son voisin, Jean-Philippe, voiturait le charbon pour les ménages. S'il livrait la

provision d'hiver à quelque belle Madame, il était flanqué de son compère Maguinette. La charge déversée sur le trottoir, devant le trou au charbon, Pampet empruntait le pelle de la maison et enfournait gayettes et tout venant. Moyennant quoi il avait droit au salaire et au rafraîchissement :

- Encore une goutte, Pampet. On ne s'en va pas sur une jambe !

Vous pensez bien qu'il ne faisait pas « de l'honnête ».

Au retour, quelqu'un l'interpellait au passage :

- Eh Pampet ! Il faudrait porter un colis à la gare de la Brûlote.

- Bon, demain, je viendrai avec ma brouette.

En été, le dimanche, il plantait d'ordinaire les quilles au cabaret du Blanc du Major, à Gohyssart. Les joûtes se succédaient sans interruption depuis le matin jusqu'à bien tard dans la soirée. Il recevait tant par partie. Ceux qui pendaient la quille - c'est-à-dire qui attendaient leur tour pour lutter contre l'équipe gagnante - proposaient des paris :

- Une goutte sur la dame !

Parfois le gagnant passait son verre au planteur. Lors des tournées, il y avait toujours une pinte pour lui.

Maguinette ne pouvait se tenir longtemps à la même tâche. Il délaissait la bouloire pour le jeu de balle au tamis, circulant entre les spectateurs avec un grand panier rempli de noix :

- Vingt belles gayes pou in gros sou. Vingt gayes !

A la brune, il apparaissait aux ducasses où il exploitait, à la lueur d'un falot, tantôt un tir à la chandelle, tantôt un jeu de dés, dénommé ancre, pique et soleil. Les gagnants recevaient un cigare infumable.

Mais où il était indispensable, c'est au concours de pinsons. Avec sa haute taille, il accrochait les cages au mur sans se servir d'escabelle. Puis il s'accroupissait et marquait les coups pour l'un ou l'autre concurrent. Nul n'avait comme lui le talent de fringoter, de «piyoter», pour employer le mot du terroir, pour exciter les chanteurs.

En semaine, la société de l'Arbalète le requérait pour aider à l'enlogement des pigeons mis au concours, à l'étape de Pont Ste-Maxence ou d'Angoulême.

Il glissait à l'oreille d'une connaissance :

- Le boucher Perwez a engagé sa «blanche plume», qui fait tous les premiers prix. C'est l'occasion de miser sur lui.

Les tuyaux rapportaient ainsi quelques sous au gaillard, en plus de sa journée.

En ce temps là, l'hiver, on «battait» encore les coqs, mais à la sauvette, dans la cour arrière d'un estaminet au diable sous le bois de Heigne. Les amateurs, prudents,



s'abritaient derrière un organisateur fictif, dit «l'homme de bois». Le rôle convenait à merveille à ce musard de Pampet, à qui la maréchaussée dressait procès-verbal, si elle tombait au milieu du combat. Le gaillard se gardait bien de payer l'amende, préférant aller passer quelques jours aux frais du roi au château de mille briques, à Charleroi.

Ne s'était-il pas un jour découvert un talent de taupier? La bêche sur l'épaule, il inspectait les terres de culture du Mont du Berger, à bon vent, marchant à pas feutré. D'un coup brusque il enfonçait le fer dans le sol, rejetait une pelletée de terre et ramassait la taupe. La bête dépouillée, il en clouait la peau sur une planche pour la sécher.

Certaine année, à la demande du directeur de la fosse St-Louis, il avait à l'aide d'un furet, purgé le bois de Heigne des lapins qui l'infestaient. En guise de salaire, on lui avait fait à sa demande une grosse caisse, mais sans peau d'âne. Il la voulait en tôle, toute. Ainsi la mailloche ne la pouvait crever. On la fabriqua, à la forge du charbonnage, selon ses données.

- Qu'allez-vous faire avec cette caisse, Pampet?

- C'est pour les «repassages».

- Sacré Pampet, tu devrais prendre un brevet!

Ah! mes enfants, vous n'avez pas connu le bon temps des «repassages». Leur journée finie au four à verre, la face brûlée aux ouvreaux, et la chemisette de toile bleue passée en sautoir, les souffleurs allaient se rafraîchir à la cantine. Le gosier était sec comme mâchefer et les tournées se succédaient rapidement. Sans qu'on se fût

concerté, la ribote commençait. Il n'était humble abreuvoir où l'on ne s'arrêtât. Buvette, bouchon ou guinguette, tout était bon pour essayer d'éteindre cette soif professionnelle. La goquette durait des jours et des jours, au grand dam du maître du four, dont le verre en fusion se gâtait, en attendant en vain l'ouvrier. Pampet avait compris le parti qu'il pouvait tirer de ces neuvaines. Entendait-il quelque part une bande de braillards avinés? Il accourait avec sa grosse caisse, prenait la tête des fêtards et boum, boum, boum, rythmait la Marche. Outre la «dringuèye» que son intervention lui valait, il buvait avec les autres sans se soucier de savoir qui payait.

Dire que ce genre d'existence était du goût de Ninie, ce ne serait pas vrai. Les trente-six métiers de son mari ne lui rapportaient pas de quoi mettre du lard au pot. Elle s'était cependant résignée à la longue et serrait les cordons de la bourse. Mais quand il rentrait de ces bamboches, la querelle éclatait, sans jamais dépasser l'assaut de gueules. Les voisins avaient les oreilles faites à ces éclats. Ils disaient sans s'émouvoir :

- Il y a encore bal chez Maguinette.

Mais il est temps de revenir à Me Oreillard, inséparable compagnon de Ninie dans ses virées.

Avec les années, le grison vieillissait. Il était devenu tout blanc. On dit que les ânes périssent par les pattes. De fait, quand elle remontait le tienne de la Quairelle, Ninie devait maintenant pousser au cul de la charrette. Certain jour, le vétérinaire André l'avait plaisantée :

- Il faudra bientôt en faire de la saucisse de Boulogne, de votre rossignol d'Arcadie!

Outrée, la commère avait répliqué :

- On commencera par vous, si la viande n'est pas rebutée.

A la vérité, Ninie se rendait compte que le bourricot avait mauvaise mine. Elle n'avait nulle confiance dans le savoir des gens à diplômes, et préférait s'en tenir aux saints agricoles et aux pratiques éprouvées des anciens, qui n'étaient pas si ignorants qu'on veut le dire. Mais à quel autel porter sa prière? Quand il s'agit de chevaux, on n'a que l'embarras du choix, puisqu'on peut recourir à Saint Médard, patron d'Anderlues, à Saint Eloi de Laneffe, à Saint Barthelemy à Bousval, en Brabant. Mais qui donc, au céleste séjour, était le protecteur en titre des mangeurs de chardons?

Elle crut devoir s'en ouvrir d'abord au père Massart, maquignon de son état, que la malice des gens avait dénommé le teinturier, tant il avait l'art de rajeunir les bêtes qui passaient par son écurie. C'était un mécréant, qui ne s'était jamais inquiété de savoir si la gent asine avait un saint patron. Le curé de St-Sulpice, au chef lieu, avoua son ignorance. Les hagiographes donnent bien ce sympathique animal comme compagnon d'Origène et de Porphyre, mais ces sacrés personnages n'ont point d'image de bois ou de pierre dans les églises de chez nous. Saint Nicolas se fait aider d'un âne dans ses courses nocturnes pour transporter les jouets destinés aux petits et Saint Aubert en fait autant pour distribuer ses pains à ses clients. Mais de là à s'intéresser à tous les quadrupèdes à longues oreilles...

Le bon curé hochait la tête d'un air de doute.

Ninie avait bien pensé aussi à la Madeleine de Heigne. Mais celle-ci veille sur les bigarreux et les griottes. Son indulgence s'étend aux jouvencelles qui se laissent traiter comme cerisiers de « commune » - arbres plantés sur les terres banales, et partant accessibles à tous - mais quel rapport établir entre la pécheresse et les baudets ?

En désespoir de cause, la chiffonnière se rabattit sur sainte Brigitte - en wallon sainte Brie - honorée dans la chapelle de Heigne.

- Elle protège les bestiaux. Pourquoi se désintéresserait-elle des autres animaux domestiques ?

C'est ainsi qu'elle fit le vœu de faire cette année là le Tour de la Madeleine pour obtenir la guérison du brave Martin, grâce à la bienveillante intervention d'une princesse de Suède canonisée, que les hasards du culte des saints ont rendue fort populaire chez les bonnes gens de nos campagnes. Elle notifia sa décision à Pampet, qui n'y trouva rien à redire.

- Il faut que vous aussi vous promettiez « la voie » à sainte Brie. Deux prières valent mieux qu'une, et nous en aurons plus de mérite. Mais prenez garde à vous ! Tous les ans, à la Madeleine, vous vous faites saouler que c'en est dégoûtant. Vous n'avez qu'à être sérieux. De ces choses là, il ne faut pas rire.

Pampet, peu contrariant de nature, promet tout ce qu'elle voulait.

- Il faut pourtant me permettre de boire une chope ou deux. On a chaud, ce jour-là.

- Vous n'avez qu'à boire de l'eau.

Un grognement salua la fin de la phrase, que Ninie prit pour un acquiescement.

La procession de la Madeleine se déroule le dimanche le plus rapproché du 22 juillet, avec une nombreuse escorte militaire. Au sud de la Sambre, ces sorties se nomment Marches. Au nord, on les désigne sous le nom de Tours : le Tour de la Madeleine à Jumet, le Tour sainte Gertrude à Nivelles, le Tour saint Vincent à Soignies, le Tour saint Hermès à Renaix.

Ce dimanche-là, à Heigne, le diable n'a pas encore coiffé ses cornes que tout le monde est déjà sur pied. L'office commence à quatre heures. A cinq heures, le cortège s'ébranle, traverse Roux, Courcelles, Viesville, pour revenir à son point de départ par Thiméon et Gosselies. En tout quatre lieues. Midi est sonné quand on rentre.

En tête, ouvrant la Marche, les cavaliers en casaque rouge, précédant les « chariots »<sup>2</sup> des saints, le clergé et les pèlerins. Vient alors le défilé militaire où domine l'uniforme français, des grognards de Napoléon à l'actuelle Garde républicaine. A ce convoi bleu-blanc-rouge, les verriers, qui ont traîné leur bosse à travers le monde, ont ajouté des compagnies de toutes nationalités : Américains de la république étoilée, Canadiens, Mexicains, marine anglaise, marine impériale russe, Boers, soldats balkaniques, etc. Puis vient la cohue avec quelques attelages traînant des invalides qui n'ont pas voulu se soustraire à la dévotion immémoriale.

Comme chaque année, Maguinette fait partie du groupe des Vieux Arabes, dont l'appareil est le plus hétéroclite qui se puisse voir : casque de dragon français, cuirasse en laiton ou en fer blanc. En main, l'un tient un sabre, l'autre une lance. Au dos, une sorte de caissette en bois, s'ou-

vrant comme une armoire à deux battants, tient lieu de havresac.

Avant de partir, Ninie a renouvelé ses recommandations :

« Dire vos prières, et ne pas boire, surtout. »

Quant à elle, elle chemine à la queue de la procession, avec Martin et sa charrette. Sainte Brie, pense-t-elle, ne peut que lui savoir gré d'avoir associé l'âne à cette pieuse manifestation.

Il n'y a pas un nuage au ciel. Il fera chaud tantôt.

Voici Courcelles et le Trieu des Agneaux, lieu de la première halte. Dès qu'ils arrivent, les groupes se dispersent dans les cabarets. C'est la plus pittoresque débandade qui soit, un méli-mélo d'uniformes les plus disparates. On s'interpelle d'une table à l'autre. Boutades et lazzi se croisent. On trinque. Avec les autres, Pampet casse la croûte.

- Tiens, voilà le gros Cabiau.

C'est le commis brasseur de chez Hannecart, à Souvret, qui fait son entrée à l'auberge du Lion d'or, où Pampet vide sa chope. Il ne rate jamais le passage de la procession et pour faire aller le commerce, il offre une tournée générale. Puis il aperçoit Maguinette.

- Ah ! mordiennne, je savais bien que je te verrais, comme tous les ans. Nous allons en boire une, hein ?

- Je ne veux pas vous faire affront, mais je n'en prendrai qu'une.

Cabiau dévisage Pampet, étonné d'une tempérance qui n'est pas dans les habitudes du bonhomme.



- C'est que, explique celui-ci, notre baudet ne va pas bien. Alors Ninie et moi avons promis la voie à Sainte Brie pour qu'elle le guérisse. Adon, vous comprenez...

Comment, si Cabiau a compris ! C'est au point que le farceur met tout de suite dans la confiance les bons vivants de l'endroit, tôt levés pour avoir un prétexte à vider les pots avec les soldats de la Madeleine.

L'un après l'autre, ils viennent s'attabler auprès de Maguinette.

- Des camarades, dit Cabiau, en guise de présentation.

S'adressant à l'hôtesse :

- Eh, la Dragonne, une tournée de gouttes par ici.

Pampet n'ose pas refuser. On bavarde.

Nouvelle tournée. Dehors, on sonne le rassemblement. Pampet veut endosser son harnois de guerre.

- Mais asseyez-vous donc ! Pourquoi vous presser ? On n'a pas si souvent l'occasion de se rencontrer.

- Les autres vont partir.

- Laissez les prendre les devants. Ils ne vont pas plus vite que des limaçons dans la mélasse. Avec des échasses comme les vôtres, le temps de dire un avé et vous les aurez rattrapés.

Comment Maguinette pourrait-il résister à tant d'aimable attention ? Sans compter que le démon familier le pousse à ne pas refuser ces politesses.

Les tournées se succèdent. le pauvre homme a capitulé. Il n'oppose plus de résistance. Il soliloque :

- Et Ninie? Et notre Martin?

Les autres répondent pigeons, coqs, repassages.

- Tu te rappelles, hein, vieux «strain»...

Il est dix heures quand les Roger Bon-temps de Courcelles consentent à libérer leur victime. Jamais celle-ci ne pourra rejoindre la procession en suivant l'itinéraire habituel.

- Ne vous faites donc pas de bile, Pam-pet. Prenez par la Motte et les Charnues. Vous serez à Gosselies avant les autres.

Que faire d'autre, en effet, que d'emprunter le raccourci?

Tant que l'ivrogne descend vers le Piéton, sa démarche n'est pas trop difficile, encore qu'elle soit mal assurée. Mais la remontée du versant opposé, sous le soleil de juillet qui chauffe casque et cuirasse, ralentit son pas. Enfin, il débouche à Gosselies, devant la chapelle de N.D. de Grâce où les pèlerins ont coutume de faire oraison.

Il y a pour croire que le diable s'en mêle. Ne voilà-t-il pas qu'il tombe nez à nez avec Ninie, qui, au premier coup d'œil, a deviné la fraude.

- Ah, fainéant, vaurien, c'est ainsi que tu fais le Tour? Tu me le paieras!

Et de le menacer de son fouet. Il y aura du vilain quand l'homme rentrera au logis.

Sans répondre, le maraud se faufile comme il peut entre les véhicules qui ferment la Marche, et les curieux, qui encombrant les trottoirs. L'affluence est telle qu'il ne pourra pas, c'est clair, regagner sa

place. Aussi, arrivé au Carrosse, abandonne-t-il à nouveau le cortège pour essayer de retrouver l'équipe des Vieux Arabes, par un autre raccourci, en passant par N.D. des Affligés et la Mallavée. Inutile de feindre, désormais. La faute est commise et Sainte Brie la connaît. Son pèlerinage est plus que compromis. Tant pis!

Ninie ne décolère pas. Elle a perdu de vue le pendart, mais in petto, elle lance à son adresse les pires injures. Elle bouscule même le pauvre Martin, qui n'en peut mais, et qui poursuit sa route de son petit pas précieux de vieille demoiselle. Elle en oublie de dire ses patenôtres.

Enfin, voici la place de Heigne et son église. Ninie rallie le logis, satisfaite d'elle même. Elle a «fait la voie» à pied, sans tricher d'une aune. Vite elle dételle Martin et le conduit à sa mangeoire. Mais l'animal, recru de fatigue, ne veut ni boire ni manger. Il tremble comme une feuille de bouleau à la brise. Brusquement, la pauvre bête plie les genoux, se couche. Un instant après, elle a rendu son âme au bon dieu des baudets.

Vous dirai-je la peine infinie de la pauvre femme, devant le cadavre de son vieux compagnon de travail?

- A quoi donc avait servi sa dévotion, son vœu fidèlement accompli, son chapelet religieusement égrené tout au long de la route? Qu'a-t-elle donc fait au bon Dieu et à ses saints?

Puis elle sent renaître son ire envers son sacripant de mari :

- C'est lui le coupable. Il n'a pas fait le tour complet, je l'ai bien vu. Il a préféré boire comme tous les ans...

Pendant qu'elle rumine sa vengeance, Pampet n'a cure de rentrer chez lui, où il fera malsain, selon lui. Justement Minique, un de son groupe, veut lui faire partager son dîner : des vitoulets, et de fameux. L'invitation tombe à pic. A deux ils vont faire une fameuse brèche à la casserole.

Cependant il fallut rentrer, car les derniers cabarets fermaient leur porte.

Ninie l'attendait. L'accueil fut orageux. l'homme fit front :

- Fallait-il manquer la ducasse parce que la bourrique était crevée ?

- Miséricorde, la bourrique ! Une si bonne bête, qui ne rechignait pas à la besogne. Ce n'est pas comme vous !

Mais Pampet n'entendait plus. Il était allé se coucher.

Le lendemain, c'était comme de coutume la messe militaire à la chapelle de Heigne. Tous les soldats de la veille s'y retrouvent à l'offrande. Maguinette n'y manqua pas. Puis vint la distribution des médailles aux vétérans par l'Etat major. C'était le tour d'un vieil Arabe d'être décoré. On fut tout de suite au cabaret « ramouiller » la distinction.

A peine entré, Maguinette s'entend interpellé.

- Tu as toujours ta grosse caisse ?

C'est le grand Djennette qui requiert ses services. Le verrier était revenu naguère d'Amérique, après plusieurs campagnes lucratives. Pour la première fois depuis des années, il faisait la Madeleine et il entendait bien regagner le retard par une godaille de tonnerre de Dieu. Il avait avec lui Colas Mayer, du Sart, qui rentrait du Donetz. Le premier était en uniforme de la marine des

Etats-Unis, le second se présentait en marin du Tsar. Quelques forts souffleurs complétaient la clique.

Pampet comprit tout de suite qu'avec ces lascars, il y avait du beurre à fondre. Il ne fait qu'un saut chez lui pour prendre son instrument.

Et la ribouldingue commença. On ne quittait un comptoir que pour un autre reposoir où l'on ne servait pas de l'eau bénite. Précédé de la caisse tonitruante, les ribauds, à la queue leu-leu, décrivaient devant le bouchon un cercle aussi large que la rue le permettait avant d'aller se désaltérer. On se heurtait à d'autres bandes conduites par des cuivres ou par un accordéon. Les ronces s'accrochaient aux ronces. La bacchanale dura jusqu'aux petites heures.

Maguinette laissa sa caisse au cabaret de la Dernière Mastroque là où il avait rependu les pots, et se glissa le plus silencieusement qu'il put dans son lit.

Le lendemain, il fut rejoint par le peloton, en dépit des remontrances irritées de sa femme :

- Comment ! Après pareille perte, quand on n'avait plus de gagne-pain, avoir le cœur de s'amuser !

Alors qu'on sait bien qu'on est coupable, qu'on a failli à son devoir... Vous irez en enfer tout droit. Le diable vous attend avec sa fourche, bandit !

Mais l'infâme était déjà loin. On ne le revit pas de toute la journée.

A la brune, Ninie n'y tint plus. Elle prit son fouet, s'assura que la lanière tenait solidement à la verge et se mit en quête de son mari qu'elle découvrit chez Marie Catoire,



au moment où il scandait à coups de mailloche le refrain de la Ducasse du Bois.

Son entrée interrompit la chanson.

- Ah! Vous v'la. Vous allez rentrer à la maison, tout de suite.

Pampet, malgré son ivresse, sentit qu'il n'était plus l'heure de plaisanter. Mais les autres se moquaient :

- Qu'est-ce que ta femme vient faire ici? Tu es donc le petit chez toi? C'est elle qui porte les culottes?

Ninie méprisait ces brocards. De la main gauche, elle montrait la porte. La droite brandissait le fouet.

- En avant, chenapan!

Pampet parut hésiter. Le fouet siffla et alla s'enrouler dans la suspension. Marie Catoire se précipita :

- Oh la! On ne casse pas les meubles des autres. Allez vous battre dehors!

Pendant qu'on détachait la lanière du support de la lampe, Pampet, d'un coup d'épaule, avait hissé sa caisse sur le dos. Rapidement, il filait vers sa maison. Mais déjà Ninie l'avait rattrapé. Elle était derrière lui, l'agonisant d'injures. Les compagnons, accourus sur le chemin, ricanait. Les passants amusés s'arrêtaient pour considérer la scène. Pampet, sans mot dire, gagna son logis.

- Voici mes conditions, dit-elle, quand ils furent rentrés chez eux. Vous n'aurez plus une tartine ni une assiette de soupe sur cette

table, si vous ne me promettez de racheter un autre baudet, avec vos liards.

- Des liards? Je n'en ai pas.

- Travaillez comme les autres, et vous en aurez. Sinon, je vous attelle dans les brancards et vous tirerez la charrette. A vous de choisir.

Cette fois, le clampin avait trouvé son maître. On le vit courir partout où il y avait un franc à gagner, sans plus mettre un pied au cabaret. La pénitence dura des mois, jusqu'au moment où, sou à sou, il parvint à réunir les fonds nécessaires, et même un peu plus. En effet, le jour où le successeur de feu Martin entra en service, Maguinette s'offrit une ribote de Dieu le père. Comme on s'étonnait de le revoir :

- Que voulez-vous? J'étais en deuil de mon baudet. Que le bon Dieu le mette dans son saint paradis. Maintenant, le temps est passé. On ne vit pas avec les morts.

Le piquant du propos, c'est qu'on n'a jamais su si le gaillard parlait sérieusement.

## NOTES

1. six fois dix (X en chiffre romain); le conteur est sexagénaire. Le baptistaire est l'extrait du procès verbal dressé par le prêtre lors du baptême.

2. pavillon portatif, avec brancards et épaulières rembourrées.

3. *strain*, paille, du latin *stramen*. «Vieux strain» est l'équivalent de vieille branche, vieux compagnon.

N.D.E. en graphie Feller : *strin*.

Extrait de l'*Almanach wallon*, 1953; ré-édité dans *El Bourdon* 438 et 439, 1991 avec des dessins originaux de Robert Arcq reproduits ici.



La chapelle d'Heigne (dessin de Fernand Thon).

## Gilbert DANDOY (1909-1983)

### *El Tchapelè d'Hègne*

*Pôjêre d' zous l' soya du matin,  
Sès murs tèn' nut bon conte èl tins.  
Qu' èle èst djoliye no vîye tchapèle.  
Môgré sès-ans, èle èst co bèle.  
Si èle a d' dja yeû dès toûrmints,  
Ele passe mwints côps dès bias momints  
Qui fèy' nut roubliyî sès pwènes,  
Surtout quand c' èst l' Toûr dèl Mad' lène.  
C' èst pour lèye èl pus bèle dès fièsses,  
Toute di bouneûr èt d' djintiyèsse,  
Rèn qu' a vîr tous lès pèlèrins  
Eyèt il rèmonç' lādje<sup>1</sup> di djins.  
Pou' ne voléye ès' keûr nadjè dins l' jwè  
Et sès carôs, come dès murwès,  
Lûj' nut d' bouneûr d' vîr bén r' nètchis  
Dès sôdârdès di tous lès payis.  
Minme s' on va l' vîr di tins-a yeûre,  
Poul Mad' lène, on r' doubèle d' ardeûr.  
L' fièsse finiye, gn-a pus qu' lès vijins  
Qui vont co l' vîr avou l' chap' lin...  
Ele ratindra èn-an sins pwène  
Qu' èrvène èl bia djoû dèl Mad' lène.*

### **La chapelle d'Heigne**

Paisible sous le soleil du matin,  
Ses murs tiennent bon sous les assauts du temps.  
Qu' elle est jolie notre vieille chapelle !  
Malgré son âge, elle est encore belle.  
Si elle a déjà éprouvé des tourments,  
Elle passe parfois de bons moments  
Qui lui font oublier ses peines,  
Surtout à l'occasion du Tour de la Madeleine.  
C'est pour elle la plus belle des fêtes,  
Entièrement faite de bonheur et de gentillesse,  
Il lui suffit de voir tous les pèlerins  
Et la grande quantité de spectateurs.  
Pour quelques moments son cœur nage dans la joie  
Et ses vitres, comme des miroirs,  
Luisent de bonheur de voir bien propres  
Des soldats de tous les pays.  
Mais si on lui rend visite de temps en temps,  
À l'occasion de la Madeleine, on redouble d'ardeur.  
La fête finie, il n'y a plus que les voisins  
Qui vont encore la voir avec le chapelain...  
Elle attendra un an sans peine  
Que revienne le beau jour de la Madeleine

1. rèmonç' lādje, n. m., entassement, amoncellement.



La chapelle d'Heigne (dessin de Marie-Jeanne Gay).

## Pierre FAULX (1922)

- *Dj' n' é nèn mîs l' naftaline dins m' bia dolman d' lancier.*

*Al Mad'lène, ç' côp la, dji n' m' é wére amûsè.*

MORALITÉ

- L'ennui naquit un jour de l'uniforme mité.

- Je n'ai pas mis de naphthaline dans mon beau dolman de lancier.

A la Madeleine, cette fois-là, je ne me suis guère amusé.

MORALITÉ

- L'ennui naquit un jour de l'uniforme mité.

- *Al Mad'lène, toutes les gâyes sont plènes.*

*Ça n' vout nèn dire qui tous lès Mad'lèneûs plins sont gays<sup>1</sup>!*

- À la Madeleine, toutes les noix sont pleines.

Ça ne veut pas dire que tous les Mad'lèneûs soient mal accoutrés.

- *L'alfabèt mèt télcôp l' preumî, dérin ; wètèz, al Mad'lène : l' jènèrâl Zone.*

- L'ordre alphabétique place parfois le premier en dernière position; voyez, à la Madeleine, le général Zone.

1. *yèsse gay*, loc. verb., être mal accoutré. Il y a homophonie entre *gay* et *gaye* (noix).

La chapelle d'Heigne (dessin de Jean Wittebroodt).



## Robert MAYENCE (1925)

### *Mès tayons d'Hègn'tîs*<sup>1</sup>

*Ca n'est nén vré, i n' fôt nén l' cwêre,  
qui tous lès-îs dès Sarasins<sup>2</sup>  
sîns no, pièrdus dins l' niût dès tîns,  
dôm'nut ô fond d' leû cimintière  
èt n' vwèy'nut pus tout çu qui s' passe  
dins l' vî cœûr d' Hègne qui toke sul place.*

*Ç' n'est nén possibe qui tous cès r' gârd's  
plins d'amitiè èyèt d' tindrêsse,  
qu'on-a coneû dins leû djon.nêsse,  
fuchîche fondus dins lès brouyârd's ;  
pad' zous leû cwès, lès vîs Hègn'tîs  
èn' lach'nut nén di nos r' wéti.*

*C'èst seûr, leûs-îs ont bré leû pwène,  
mins îs savént rîre, yêsse eûreûs,  
rén qu'an sondjant a leû Mad'lène.  
Is rwét'nut co, quand c'èst l' ducasse<sup>3</sup>,  
dins leûs costumes di Mad'léneûs,  
lès fiêrs sôdards rotér sul place.*

*Cès chèrès mwins qu'on-a sèrè,  
toutes rafrèdiyès, lès dwèt's cwèj' lès,  
qu'ont tant trinquè, an l'vant leû vèrè,  
ça n' si pout nén qu'èles sont dins l' tère!  
Sul place, èles sont co la stindûwes,  
souwétant a tèrtous l' bénv'nûwe.*

*On l's-ètint co, cès vwès si cléres  
nos racontant toutes leûs fêrdènes.  
Non, jamés pèrsonne n' lès f'ra tère ;  
quand, dins l' nèyant, tout Hègne s'ra tcheû,  
èles nos diront : « Qué bèle Mad'lène,  
qué bèle dérène qu'on-a co yeû ! »*

### Mes ancêtres de Heigne

Ce n'est pas vrai, il ne faut pas le croire,  
que tous les yeux des Sarasins  
sans nom, perdus dans la nuit des temps,  
dorment au fond de leur cimetièrre  
et ne voient plus tout ce qui se passe  
dans ce vieux cœûr de Heigne qui bat sur la place.

Ce n'est pas possible que tous ces regards  
pleins d'amitié et de tendresse,  
qu'on a connu dans leur jeunesse,  
soient fondus dans les brouillards ;  
sous leurs croix, les vieux habitants de Heigne  
ne cessent pas de nous regarder.

C'est sûr, leurs yeux ont pleuré leurs peines,  
mais ils savent rire, être heureux,  
rien qu'en songeant à leur Madeleine.  
Ils regardent encore, quand c'est la ducasse,  
dans leurs costumes de Mad'léneûs,  
les fiers soldats défilér sur la place.

Chères mains qu'on a serrées,  
toutes refroidies, les doigts croisés,  
qui ont tant trinquè, en levant leurs verres,  
ce n'est pas possible qu'elles soient dans la terre !  
Sur la place, elles sont encore là tendues,  
souhaitant à tous la bienvenue.

On les entend encore, ces voix si claires  
nous racontant toutes leurs fredaines.  
Non, jamais personne ne les fera taire ;  
quand, dans le néant, tout Heigne sera tombé,  
elles nous diront : « Quelle belle Madeleine,  
quelle belle dernière a-t-on encore eue ! »

1. *Hègn'tî*, n. pr., habitant de Heigne. On a pris l'habitude en wallon de conserver, par analogie avec le français, une graphie avec *H* alors que ce dernier ne se fait nullement entendre ; une transcription *Ègne*, - *Ègn'tî* serait plus adéquate.

2. *Sarasin*, n. pr., gentile des habitants de Heigne. Ce blason populaire rappelle une croyance selon laquelle le lieu aurait été habité par des Sarrasins, terme désignant des populations musulmanes mais on leur attribua aussi des actions accomplies ou des traces laissées par les Normands, les Romains et même des populations préceltiques.

3. *ducasse*, n. f., ducasse. Le terme désigne au départ la fête anniversaire de la dédicace de l'église paroissiale. Il est devenu synonyme de fête de plein air. Malheureusement pour l'étymologie, le français a opté pour une transcription qui ne rappelle pas cette dernière.

## *El vîye tchapèle d'Heigne*

*Pièrdûwe, stindûwe dèssu s' vîye place,  
r'wétant, sondjôde, dins l' fond d' l'èspace,  
ô d' bout d' in tchmin qui n' min.ne nule pârt,  
èl tchapèle d' Heigne pète toudis s' quârt,<sup>1</sup>  
come èl princèsse ô bos dôrmant,  
mins qui s' rêvèye, in còp tous l' s-ans,  
avè l' èspwêr qui s' prince èrvène,  
pou l' rèbrassî, l' djoû d' èl Mad' lène.*

*Dèspûs passè mile ans dèdja,  
i s' d' a coutchi dèss tchòds soyas,  
fèyant l' conte di sès grîjès piêres!  
Et combén d' nîves èt d' bîjes d' iviêr,  
di plouves d' èstè èyèt d' orâdjes,  
lyi ont piqui l' pia du visâdje?  
Dins l' niût dèss tins, combén d' Heign' tîs  
ont passè d' zous s' pètit clokî?*

*Ele lès-a vu a plin dalâdje,  
dins lès poussières di tous lès-âdjes,  
dran.nér pou fé leûs durs mèstîs,<sup>2</sup>  
yeûs' qui boutît come nwârs fostîs.  
No boune tchapèle dwèt co l' s-ètinde,  
rîre èt tchantér, pus souvint s' plinde,  
r' montant l' vî bos, timpe ô matin;  
in r' vènant pile dins chaque còp d' vint.*

*S' i ly' a falu, dins s' longue istwère,  
soufri lès-invanîyes dèss guères,  
èt leûs sôdârd's sumant l' maleûr.  
Ele a tout pârdonè, bèn seûr  
Lès r' vîr tous l' s-ans, l' flèur au fusik,*

## **La vieille chapelle d'Heigne**

Perdue, étendue sur une vieille place,  
regardant, songeuse, dans le fond de l'espace,  
au bout d'un chemin qui ne mène nulle part,  
la chapelle d'Heigne fait toujours la sieste,  
comme la princesse au bois dormant,  
mais qui se réveille, une fois par an,  
avec l'espoir que son prince revienne  
l'embrasser, le jour de la Madeleine.

Depuis mille ans passés déjà,  
il s'en est couché de chauds soleils,  
faisant le compte de ses pierres grises!  
Et combien de neiges et de bises d'hiver,  
de pluies d'été et d'orages,  
lui ont piqué la peau du visage?  
Dans la nuit des temps, combien d'habitants d'Heigne  
ont-ils passé sous son petit clocher?

Elle les a vus en pleine activité,  
dans les poussières de tous les âges,  
s'épuiser à faire leurs durs métiers,  
eux qui travaillaient comme de noirs fossoyeurs.  
Notre bonne chapelle doit encore les entendre,  
rire et chanter, plus souvent se plaindre  
remontant le vieux bois, tôt le matin;  
un revenant geint dans chaque coup de vent.

S'il lui a fallu, dans sa longue histoire,  
souffrir les avanies des guerres,  
et leurs soldats semant le malheur.  
Elle a tout pardonné, bien sûr.  
Les revoir tous les ans, la fleur au fusil,

*fèyant ronfyî leû bèle musique,  
 èle nè d'mande rén d'ôte no tchapèle,  
 dins sès priyères, èviès lès stwèles.*

faisant ronfler leur belle musique,  
 elle ne demande rien d'autre notre chapelle,  
 dans ses prières, vers les étoiles.

1. *pèter son quârt*, loc. verb., litt. : faire éclater son quart (d'heure); faire une sieste. La chapelle et ses environs sont extrêmement calmes durant toute l'année, exception faite de la semaine des festivités.

2. *durs mètîs*, durs métiers; allusion au travail des mineurs, plusieurs puits de charbonnage ayant été exploités à Heigne (Puits Saint-Quentin, Puits Saint-Louis). Lorsqu'ils furent fermés, le quartier (re)devint très paisible.

La chapelle d'Heigne (dessin de Fernand Thon).



## **Em' coron<sup>1</sup>fét sès-aprèsses**

*Lès jolibwès sont cafloris,  
Lès djon.nes mouchons d' sèrt' nut leûs nids  
Pou tchip' lér l' preumière arguèdène<sup>2</sup>.  
Hègne fét d' ja l' disconte dès samwènes.  
Chaque årbe, dins l' bos, bèrlondje dins l' vint  
Eyèt l' chuchlote a sès vijins  
Qui m' vî coron tchante èt muzène  
Et fét sès-aprèsses poul Mad' lène.*

*Ele vîye tchapèle va s' rèvèyi;  
Es' coq fêl èn dôrt pus qu' d' in-î.  
On sint d' ja frumujî sul place  
Come dès pèstèlâdjes di ducasse.  
Transichant come ène djon.ne moman  
Qui ratint d' vîr skèpi s' n-èfant,  
Em vî coron roublîye sès pwènes  
Et fét sès-aprèsses poul Mad' lène.*

*Dèspûs 'ne boune pupe<sup>3</sup>, dins lès culots,  
Al chîje, su lès pîres<sup>4</sup> dès môjos,  
On n' bèrdèle pus qui di pasquéyes  
Du tins d' ayêr, d' l' anéye passéye.  
Fusiks èt sâbes sont d' dja scurès  
Et lès costumes brouch' tès, r' passès.  
Em vî coron rît plin s' boudène  
Et fét sès-aprèsses pou l' Mad' lène.*

*Es' keûr' èn' lach' ra pus d' tokî  
Avant lès preumîs baraquîs<sup>5</sup>  
Et, quand lès gamins, sul kiosse,  
R' véront zoub' lér, djouwér al bosse,  
Adon, vos poûrèz l' s-èrwéti,  
Mès djîns d' Hègne, rîre èt ravikî.  
Em vî coron a r' prîs s' n-alène,  
Il-èst fén près' pou fé s' Mad' lène!*

## **Mon quartier fait ses préparatifs**

Les lilas sont fleuris,  
Les jeunes oiseaux désertent leurs nids  
Pour pépier leur première ariette.  
Heigne fait déjà le décompte des semaines.  
Chaque arbre, dans le bois, balance dans le vent  
Et le chuchote à ses voisins  
Que mon vieux quartier chante et fredonne  
Et fait ses préparatifs pour la Madeleine.

La vieille chapelle va se réveiller;  
Son fier coq ne dort plus que d'un œil.  
On sent déjà frémir sur la place  
Comme des piétinements de ducasse.  
Transissant comme une jeune maman  
Qui attend de voir éclore son enfant,  
Mon vieux quartier oublie ses peines  
Et fait ses préparatifs pour la Madeleine.

Depuis un certain temps, dans les foyers,  
A la veillée, sur les seuils des maisons,  
On ne parle plus que des farces  
Du temps d'hier, de l'année passée.  
Fusils et sabres sont déjà astiqués  
Et les costumes brossés, repassés.  
Mon vieux quartier rit à plein ventre  
Et fait ses préparatifs pour la Madeleine.

Son cœur ne cessera plus de battre  
Avant (que) les premiers forains (n' arrivent)  
Et, quand les gamins, sur le kiosque,  
Reviendront sauter, jouer au chasseur,  
Alors, vous pourrez les regarder,  
Mes gens de Heigne, rire et revivre.  
Mon vieux quartier a repris haleine,  
Il est fin prêt à fêter sa Madeleine.

1. *coron*, n. m., bout, extrémité; le terme sert à désigner un groupe de maisons ouvrières ou même tout un quartier.

2. *arguèdène*, n. f., ariette, scie; le terme s'utilise souvent pour désigner des morceaux que les musiciens des fanfares reprennent spontanément lors de leurs moments de repos.

3. *pupe*, n. f., litt. : pipe; par extension, temps que l'on prend pour fumer une pipe et ensuite, laps de temps plus ou moins long.

4. *pîre*, n. f., litt. : pierre; seuil. Dans les quartiers populaires, les gens avaient l'habitude, en soirée (*al chîje*) de s'asseoir sur le seuil des portes de leurs maisons pour bavarder.

5. *baraquî*, n. m., litt. : habitant d'une baraque; forain.

## **Mad'lène (Rondau)**

*Eles sont meûres, lès pwêres di Mad'lène<sup>1</sup>  
Et c'est l' ducasse dins no coron!  
Dins l' bos d' Hègne, lès nojètes sont plènes<sup>2</sup>  
Et chufèl' nut tous lès mouchons!*

*T'tavô lès voyes, gripant lès tiènes,  
Dispôrdèz-vous, chère pourcèssion!  
Eles sont meûres, lès pwêres di Mad'lène  
Et c'est l' ducasse dins no coron!*

*A pîds, a tch'vô, sins piède l'alène,  
Sôdârd, pètèz vos rigodons,  
Fèyèz clatchî vos-ârguèdènes,  
Sonèz musiques, tambours, clérons!  
Eles sont meûres, lès pwêres di Mad'lène!*

## **Madeleine (Rondeau)**

Elles sont mûres, les poires de Madeleine  
Et c'est la ducasse dans notre quartier!  
Dans le bois d'Heigne, les noisettes sont pleines  
Et sifflent tous les oiseaux!

Par tous les chemins, grim pant les collines,  
Répandez-vous, chère procession!  
Elles sont mûres, les poires de Madeleine  
Et c'est la ducasse dans notre quartier!

A pied, à cheval, sans perdre haleine,  
Soldats, dansez vos rigodons,  
Faites claquer vos ariettes,  
Sonnez musiques, tambours, clairons!  
Elles sont mûres, les poires de Madeleine.

1. *pwêres di Mad'lène*, loc. nom., poires de *Madeleine*; variété de petites poires hâtives que traditionnellement on dégustait à la Madeleine.

2. *lès nojètes sont plènes*; l'auteur fait ici allusion au proverbe : *Al mad'lène, lès nojètes sont plènes*, A la Madeleine, les noisettes sont pleines.

## **El bwagne Busca**

*El bwagne Busca n' vwèyeut qu' d'èn-î,  
Come èl dîj' nut lès djîns d' Djilî!  
Al place di l'ôte, pièrdû nawêre,  
On lyi d'aveut r'piqui yun d' vère.  
Come sinteu d' pîds, gn-aveut nèn deûs;  
Il-èsteut l' mèsse dès couyoneûs,  
Dins l' coron, ça n' chèneut nèn drole;*

## **Busca, le borgne**

Busca le borgne ne voyait que d'un œil,  
Comme le disent les gens de Gilly!  
A la place de l'autre, perdu autrefois,  
On lui en avait repiqué un autre de verre.  
Comme moqueur, il n'y en avait pas deux;  
Il était le maître des blagueurs.  
Dans le quartier, cela ne semblait pas drôle;

Il-aveut stî al boune èscole!  
 Al'vè dins l' culot dès fourtîs<sup>2</sup>,  
 Tous leûs toûrs, i l's-aveut aprîs  
 Et, t' t-ô di long di s' vikériye,  
 I n'aveut fêt qu' dès-arsouy' rîyes.  
 In live ètîr, qu' on scrîreut bèn  
 Avè sès quèntes di roucha tché<sup>3</sup>!  
 Et, quand vos l' avîz sul casaque,  
 C'ît toudis pou vos stîchî 'ne crake!  
 Insi, quand i daleut pichî,  
 Ô cabarèt, i r' satcheut s' n-î,  
 L' mèteut sul tâbe sins pus d' afères,  
 In lyi dijant : « Erwète a m' vèrè! »...  
 In côp qu' i chûveut l' ètèrmint,  
 Dji cwè bèn, di yun d' sès parints,  
 Es' frère lyi dît : « Ti n' as nèn l' ér'  
 D' awè dèl pwène èyèt d' trop brère? »  
 I lyi rèspond : « N' fôt nèn m' fôrçî,  
 Dji n' sâreu tchoûlér, mi, qu' d' èn-î! »  
 Quand i n' saveut fé 'ne couyonâde,  
 C' èst qu' il-èsteut bèn seûr malâde.  
 I daleut d' ja dès pûs longtîms  
 Dins lès « Tirayeûrs aljéryins ».  
 Cès la, quand is fèyènt l' Mad' lène,  
 C' èsteut toudis pou leû samwène!  
 Pou r' mète a place èl fouteû d' djîns,  
 El binde, couyonéye trop souvînt,  
 Aeut djurè, fwè di Bamboche,  
 In côp d' l' èrluvé<sup>4</sup> pa lès poches!  
 Eç' n-anéye-la, dins leû toûrnéye,  
 A 's toûr, Busca s' reut leû riséye!  
 Il-aveut bù cèkes èt tonia,  
 Faleut vîr come il-èsteut bia,  
 Quand is sont v' nu r' tché<sup>5</sup> 'al Vile Basse  
 Al niût du mârdi dèl ducasse!  
 Is reûmyènt dès pûs si lontîns  
 Di mète in couleû<sup>6</sup> no « cousin »,  
 Qu' c' èsteut l' momint d' rîre ène bouchîye!  
 Faleut trouvèr 'ne saqwè, abîye!  
 L' s-è v' la dins l' gâre, pad' vant l' guichèt,  
 Al queuye pou lyi prinde in tikèt,

Il avait été à bonne école!  
 Elevé dans le milieu des verriers,  
 Tous leurs tours, il les avait appris  
 Et tout au long de sa vie,  
 Il n'avait fait que des espiègeries.  
 Un livre entier, on l'écrivait bien  
 A propos de ses mauvaises plaisanteries!  
 Et quand vous l'aviez sur la casaque,  
 C'était toujours pour vous raconter une blague!  
 Ainsi, quand il allait pisser,  
 Au cabaret, il retirait son œil,  
 Le déposait sur la table sans plus de façons,  
 En lui disant : « Surveillance mon verre! »...  
 Un jour qu'il suivait l'enterrement,  
 Je crois bien, de l'un de ses parents,  
 Son frère lui dit : « Tu n'as pas l'air  
 D'avoir de la peine et de beaucoup pleurer? »  
 Il lui répond : « Il ne faut pas me forcer,  
 Je ne pourrais pleurer, moi, que d'un œil! »  
 Quand il ne savait pas faire une plaisanterie,  
 C'est qu'il était bien sûr malade.  
 Il fréquentait depuis longtemps  
 Les « Tirailleurs algériens ».  
 Ceux-là, quand ils faisaient la Madeleine,  
 C'était toujours pour la semaine!  
 Pour remettre à sa place ce moqueur,  
 La bande, trop souvent l'objet de ses blagues,  
 Avait juré, foi de Bamboche,  
 Cette fois de le berner!  
 Cette année-là, dans leur tournée,  
 A son tour, Busca, serait l'objet de leur risée!  
 Il avait bu cercles et tonneaux,  
 Il fallait voir comme il était beau,  
 Quand ils sont retombés à la Ville-Basse,  
 La nuit du mardi de la ducasse!  
 Ils ruminaient depuis si longtemps  
 De duper notre « cousin »,  
 Que le moment était venu de bien rire!  
 Il fallait trouver quelque chose vite!  
 Les voilà dans la gare, devant le guichet  
 Faisant la queue pour lui prendre un ticket.,

*Djipant, pichant dins leûs marones  
 Rén qu'a rwétî Busca dins s' prone.  
 Is l' ont kèrdji, bén-èbârqui  
 Dins l' rapide pârtant pou Paris!  
 Et, c' èst stôrè come dins s' payasse,  
 Su lès coussins di preumière classe,  
 Qu' on l' a r' trouvè viès Sint Quentin,  
 Avè s' coûpon intrè sès dints,  
 Ronfyant come ène machine di fosse!  
 C' èst l' contrôleûr qu' a tcheû su s' bosse!  
 On n' âreut poulu mô d' pinsér  
 Qu' insi l' pasquéye<sup>7</sup> daleut toûrnér!  
 Pou tout potâdje, il-aveut s' chike  
 Et, dins s' djilèt nén minme ène djigue!  
 Ç' qu' i bèzouyeut ô gârde di trin,  
 Pou lès Francès, c' it du flamind!  
 I s' a r' trouvè, min.nant la vîye,  
 Pou r' fé l' djeu, dins l' jandârmèriye!  
 Mès-omes, nén biacôp pus malins,  
 Es' chinént bén l' timpèramint,  
 Rwétant Busca èt 's n-abiâdje  
 Et dins leûs tièsses, c' èsteut l' brouyâdje!  
 In-Aljèriye, i 'nd' aveut co,  
 Is vos l' ont prîs pou in turco  
 In trin d' fé dès belès bièstrîyes  
 Et l' vant l' pantoufe di s' compagnîye!  
 Sins vîr qui s' fusik èsteut d' bos,  
 Is l' ont stitchi dins l' amigo!  
 Il-a falu qu' in gros d' Brussèles  
 Intèrvène râde èyèt s' de mèle  
 Pou qu' no boulome, après twès djoûs,  
 Fuchîje lachi pa lès gab' louûs<sup>8</sup>!  
 Et c' è-st-insi qu' dins ène fèrdène,  
 in mârcheû, sôdârd di Mad' lène,  
 Busca, l' pus losse dès tirayeûrs,  
 In France, a stî prîs pou d' sèrteûr!*

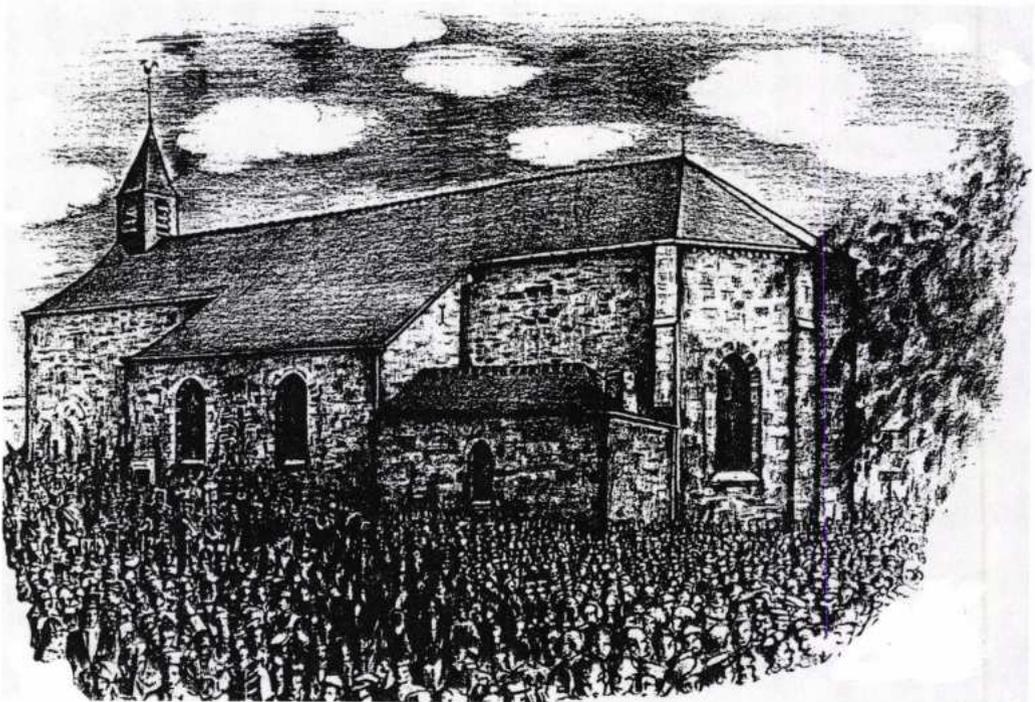
Pouffant, pissant dans leurs pantalons  
 Rien qu'à voir Busca dans son ivresse.  
 Ils l'ont chargé, bien embarqué  
 Dans le rapide partant pour Paris!  
 Et c'est étendu comme sur sa paillasse,  
 Sur les coussins de première classe,  
 Qu'on l'a retrouvé aux environs de Saint-Quentin,  
 Avec son coupon entre les dents,  
 Ronflant comme une machine à vapeur de charbonnage!  
 C'est le contrôleur qui est tombé sur son dos!  
 On n'aurait jamais pensé  
 Qu'ainsi la farce allait tourner!  
 Pour tout potage, il avait sa cuite  
 Et, dans son gilet, même pas un centime!  
 Ce qu'il bredouillait au garde du train,  
 Pour les Français, c'était du flamand!  
 Il s'est retrouvé, menant la vie,  
 Recommenant son jeu, dans la gendarmerie!  
 Ces gens, guère plus malins,  
 S'échinaient le tempérament,  
 Regardant Busca et sa tenue  
 Et dans leur tête, c'était la confusion!  
 En Algérie, il y en avait encore,  
 Ils vous l'ont pris pour un turco  
 En train de commettre de grosses bêtises  
 Et ayant levé la semelle de sa compagnie!  
 Sans voir que son fusil était de bois,  
 Ils l'ont mis dans l'amigo!  
 Il a fallu qu'un personnage important de Bruxelles  
 Intervienne rapidement et s'en mêle  
 Pour que notre bonhomme, après trois jours,  
 Soit relâché par les gendarmes!  
 Et c'est ainsi qu'à l'occasion d'une virée,  
 Un marcheur, un soldat de la Madeleine,  
 Busca, le plus luron des tirailleurs,  
 En France, fut pris pour un déserteur.

1. Allusion aux lupalissades dont les habitants de Gilly, dit-on, sont coutumiers.

2. *fourtî*, n. m., litt. : homme de four; verrier.

3. *quênte di roucha tchén*, loc. nom., litt. : blague de chien roux; mauvaise plaisanterie.
4. *(è)rluvér pa lès pochés*, loc. verb., litt. : relever par les poches; berner, tromper.
5. *Vile Basse*, litt. : Ville-Basse; quartier de Charleroi.
6. *mète in couleûr*, loc. verb., litt. : mettre en couleur; duper.
7. *pasquéye*, n. f., poème satirique lu autrefois en public; aventure plaisante, farce.
8. *gab'loû*, n. m., douanier, agent du fisc mais aussi gendarme.

La chapelle d'Heigne un lundi de Madeleine (dessin de Ben Genaux).



## Achille Goethals (1935)

### *Pinséyes*

- *Quand i ploût al Mad'lène, on n' dit jamés : « Rintrèz vos mète a yute » a lès céns qui sont-st-a tch' vô.*

- *Lorsqu'il pleut le jour de la Madeleine, on ne dit jamais : « Entrez vous mettre à l'abri » à ceux qui sont à cheval.*

- *Tous lès sints ont leû mârche : mârche sinte Marîye Mad'lène, mârche sint Piêre, mârche sint Roch... mins gn-a pont d' mârche sins bière.*

- *Tous les saints ont leur Marche : Marche sainte Marie-Madeleine, Marche saint Pierre, Marche saint Roch... mais il n'y a pas de Marche sans bière.*

- *Après l' Mad'lène, i pinseut dalér an vacances ô Coq<sup>1</sup>, mins il-ît pouye<sup>2</sup>.*

- *Après la Madeleine, il pensait aller en vacances au Coq mais il était désargenté.*

- *El djoû dèl Mad'lène, si t'ès chëf di fanfâre, ç' n'est nèn l' momint d'awè 'ne clike<sup>3</sup>.*

- *Le jour de la Madeleine, si tu es chef de fanfare, ce n'est pas le moment d'avoir un lumbago.*

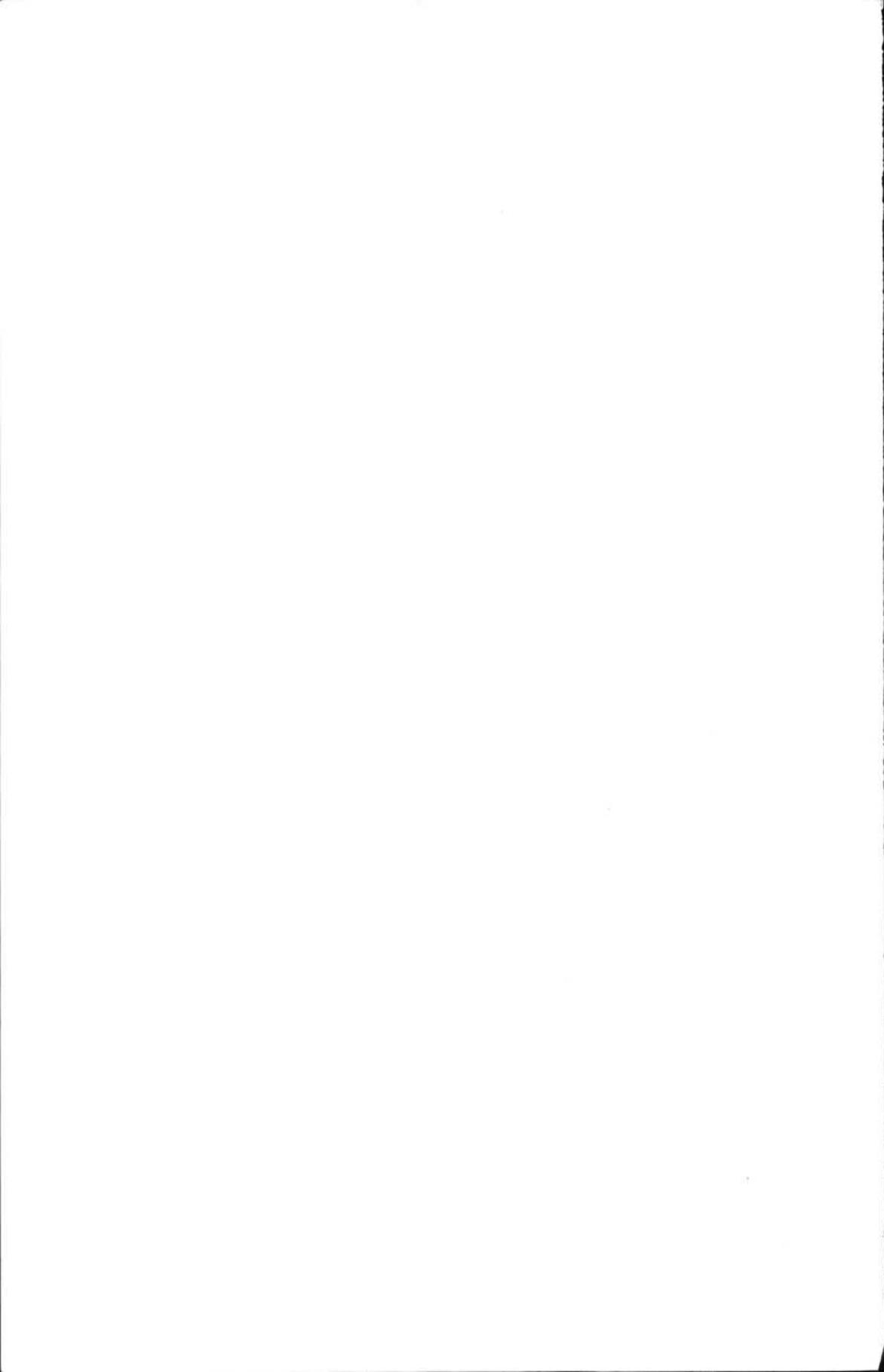
1. *le Coq*, toponyme, Le Coq-sur-Mer, De Haan-aan-Zee.

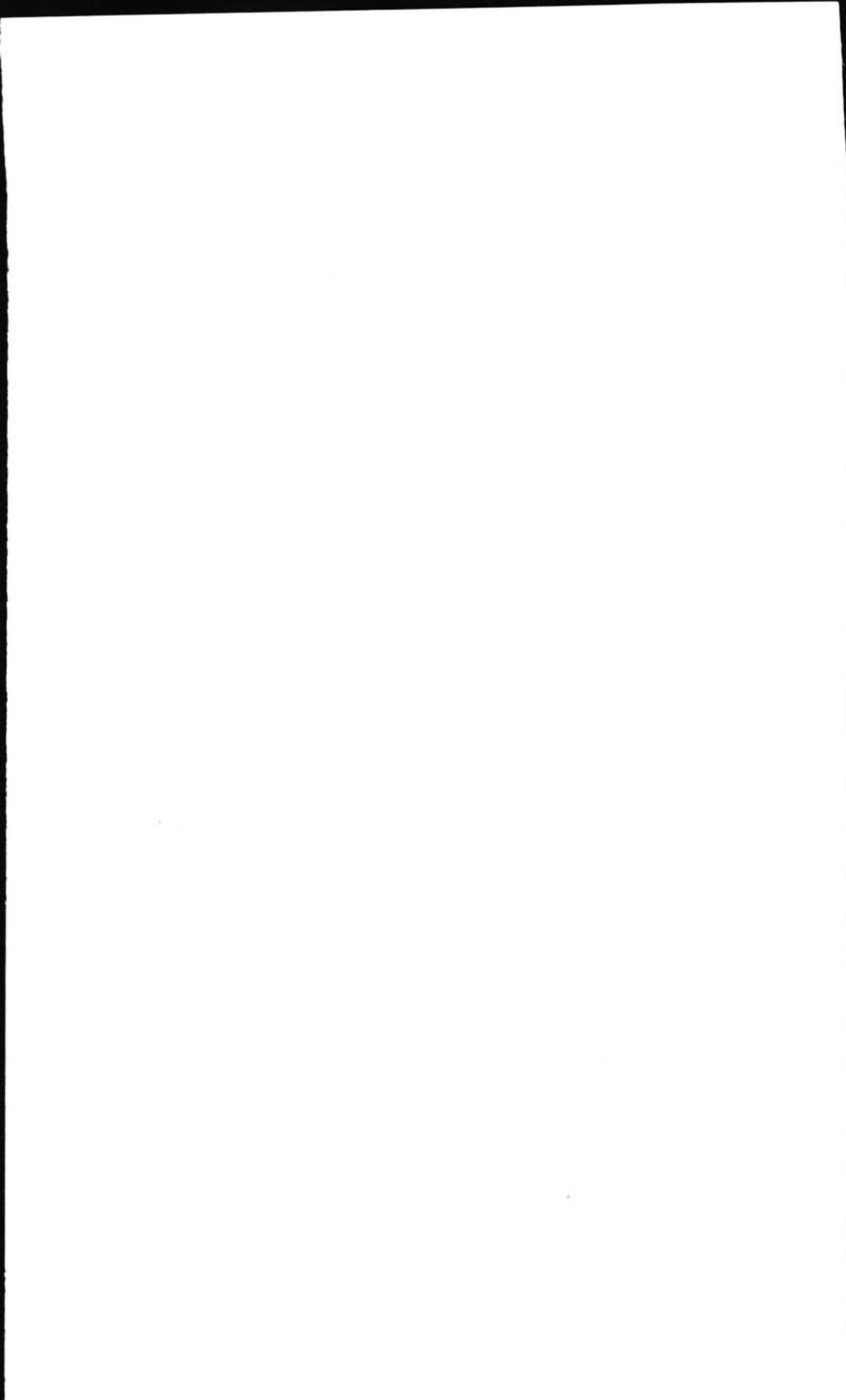
2. *yèsse pouye*, loc. verb., être dépouillé. Il y a homographie et homophonie entre le second terme de cette locution et le mot wallon désignant la poule.

3. *clike*, n. f., lumbago, déchirure musculaire des dorsaux. Il y a homophonie avec le mot *clique*, clique.



Page	
5	Robert Acq <i>Èl Toûr dèl Mad' lène.</i>
65	Jean-Marie Dontaine, Georges Hypacie et Jean-Pierre Staumont <i>Les Sociétés de la Madeleine.</i>
229	Marie-Louise Pivetta <i>Fernand Thon, peintre de la Madeleine.</i>
249	Jean-Luc Fauconnier <i>La Madeleine dans la presse quotidienne carolorégienne.</i>
301	<i>La Madeleine dans la littérature.</i>
303	Jules Destrée <i>Quelques notes sur la procession de la Madeleine à Jumet.</i>
305	Maurice des Ombiaux <i>Extrait de L'ornement des mois.</i>
307	Arille Carlier <i>Ce qu'il advint d'un vieux baudet qui, par dévotion, fit le Tour de la Madeleine.</i>
317	Gilbert Dandoy <i>Èl Tchapelè d' Hègne.</i>
319	Pierre Faulx <i>Pinsèyes.</i>
321	Robert Mayence <i>Mès tayons d' Hègn' tîs.</i> <i>Èl vîye tchapèle d' Hègne.</i> <i>Èm' coron fêt sès-aprèsses.</i> <i>Mad' lène (Rondau).</i> <i>Èl bwagne Busca.</i>
329	Achille Goethals <i>Pinsèyes.</i>







Les processions accompagnées d'une escorte revêtue d'uniformes militaires — les marches — constituent une des manifestations les plus marquantes de la culture traditionnelle wallonne.

La plupart d'entre elles se déroulent dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; quelques-unes seulement sont organisées au nord de la Sambre et c'est le cas de la Marche de la Madeleine qui a lieu, à Jumet, le dimanche le plus proche du 22 juillet, jour de la fête de sainte Marie-Madeleine.

*El tour dèl Mad'lène*, outre sa situation excentrique, possède des caractères spécifiques qui le distinguent des autres marches de Wallonie. En effet, alors que les uniformes des "marcheurs" qui participent à ces dernières sont inspirés de ceux qui vêtaient les militaires français du Premier et du Second Empire, ceux qui habillent les *Mad'lèneûs* sont d'origine extrêmement variée. En effet, on voit défiler sur les cinq lieues du parcours, qui va de la Chapelle d'Heigne à Jumet vers Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon, Gosselies pour revenir à son point de départ, des Marins russes, anglais, américains, français ou belges, des Grenadiers de la Garde royale anglaise, des Monténégrins, des Canadiens de la Police montée, des Cipayes anglais et français, des Mexicains, des Lanciers et des Guides belges etc. Certains groupes portent d'ailleurs des tenues propres à la Madeleine; c'est notamment le cas des Vaillants Bleus, des Vieux Bleus, des Jockeys rouges ou encore des Verts Jockeys qui apportent une touche très originale à la manifestation. A leur côté, certes, "marchent" des Grogards napoléoniens, des Zouaves, des Mamelouks, des Gendarmes d'élite et des Fusiliers Marins impériaux que l'on rencontre aussi dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

La Madeleine possède d'autres traits particuliers : la longueur du trajet, la durée des festivités, le grand nombre de sociétés participantes, l'abondance des groupes de musique accompagnateurs, l'origine urbaine des "marcheurs" etc. Tout cela concourt à en faire une des manifestations les plus vivantes de notre culture populaire; on y respecte la tradition mais on ne se fige pas dans un conservatisme sclérosant.

Les auteurs du présent volume ont voulu témoigner de la richesse de cette culture qui demeure étonnamment vivante dans nos régions.

Publié avec l'aide du  
Ministère de la Culture et des Affaires sociales  
de la Communauté française de Belgique

